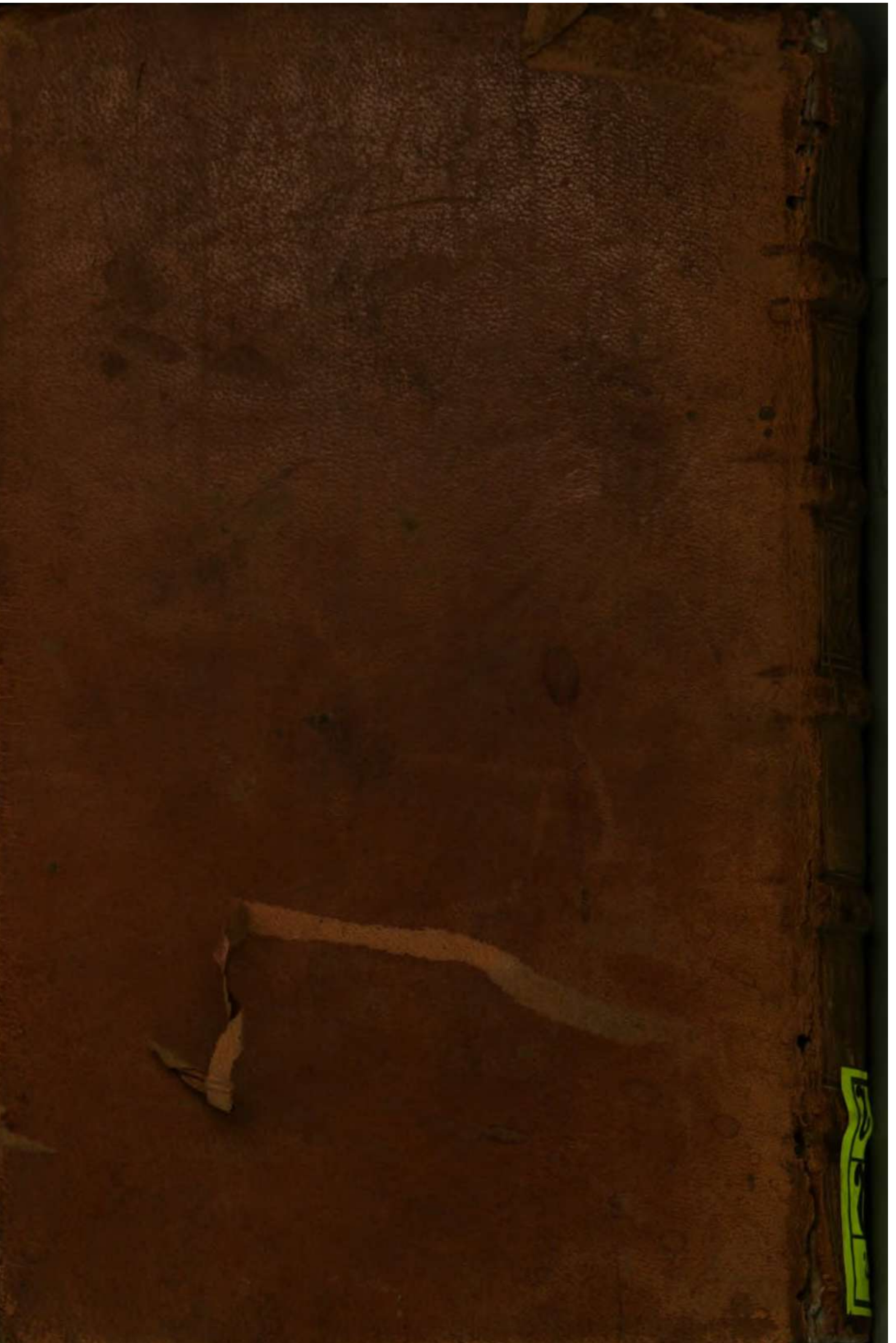
BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Bourdaloue, Louis

Sermons Du Pere Bourdalouë, De la Compagnie de Jesus. Sur Les Mysteres

Paris 1733
Hom. 212 m,I-2
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10458230-9





Domus S. S. Adelhaidis et Caietani.

10458230

Inv. 212 m, I-2

SERMONS
DU PERE
BOURDALOUË,

De la Compagnie de JESUS.

SUR LES MYSTERES.

TOME SECOND.

SIXIE'ME EDITION.

A PARIS,

Du Fonds de MM. ANISSON,

Chez les LIBRAIRES ASSOCIEZ.

M. DCCXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUR la Conception de la Vierge. I.

Sur l'Annonciation de la Vierge. 46.

Sur l'Annonciation de la Vierge. 80.

Sur la Purification de la Vierge. 118.

Sur la Purification de la Vierge. 154.

Sur la Purification de la Vierge. 191.

Sur l'Assomption de la Vierge. 241.
Sur la devotion à la Vierge. 275.
Sur la Feste de tous les Saints. 349.
Sur la Feste de tous les Saints. 349.
Sur la Commemoration des Morts.
384.
Sur l'Ouverture du Jubilé. 423.

SERMON

SERMON
SUR LA
CONCEPTION
DE
LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joſeph virum Mariæ, de quâ natus eſt Jeſus qui vocatur Chriſtus.

Jacob fut pere de Joſeph, l'époux de Marie, de de laquelle eſt né Jeſus, qu'on appelle Chriſt. En ſaint Matth. chap. 1.

SIRE,

En peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illuſtre Vierge dont nous celebrons

aujourd'hui la fête : c'eſt celle de qui eſt né le Sauveur : *De quâ natus eſt Jeſus.* Voilà ce qui rend la conception de Marie, non-ſeulement ſi glorieuſe, mais ſi ſainte; & ſur quoi S. Auguſtin s'eſt fondé, quand il a dit que pour l'honneur de Jeſus-Chriſt, il exceptoit toûjours Marie, lorſqu'il s'agiſſoit du peché; & qu'il ne pouvoit pas même ſouffrir, qu'on mit en queſtion, ſi elle y avoit été ſujette : *Exceptâ*
Auguſt. *Virgine Mariâ, de quâ, propter honorem Domini, nullam prorsùs, cùm de peccato agitur, haberi volo quæſtionem.* La raiſon qu'il en apporte, marque encore mieux ſa penſée. Car nous ſçavons, ajoûte ce ſaint Docteur, que cette Vierge incomparable a reçû d'autant plus de graces, pour triompher entierement du peché, que c'eſt elle qui a merité de concevoir, & de porter dans ſes chaſtes entrailles, celui que la foi nous aſſûre avoir été exempt de tout peché, & abſolument incapable d'avoir rien de com-
Ibidem. mun avec le peché : *Inde enim ſcimus, quòd ei tantò plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere, & parere meruit eum, quem conſtat nullum habuiſſe peccatum.* Témoignage bien authentique en faveur de la ſainte Vierge. Regle ſûre, que tout prédicateur de l'Evangile peut ſuivre encore aujourd'hui, puiſqu'il y a tant de ſiécles que ſaint Auguſtin, le plus grand Docteur de l'Egliſe ſe la preſcrivoit lui-même : *Exceptâ Virgine Mariâ.* C'eſt ce qui détermina les Peres du Concile de Trente à déclarer, que leur intention n'étoit pas de comprendre l'immaculée & bienheureuſe Mere de Dieu (car ainſi
Concil. Triden. l'appellent-ils) dans le decret où il s'agiſſoit du peché d'origine : *Declarat hæc ſancta ſyno-*

dus, non esse intentionis suæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam & immaculatam Dei genitricem. Or le S.Concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes dans la loi generale du peché, qui seroit assez temeraire pour l'y envelopper ? Tel est aussi le motif pourquoi l'Eglise, conduite par l'esprit de Dieu, a institué cette fête particuliere sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grace privilegiée & miraculeuse, qui sanctifia la Mere de Dieu, dès le moment qu'elle fut conçuë ; & c'est à moi, mes chers Auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Eglise, & de vous faire trouver dans ce mystere, tout sterile qu'il paroît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux & pour la gloire de Marie & pour nôtre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant ; il me faut des lumieres pour m'éclairer, des graces pour me soûtenir, & c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu vôtre interceſſion, & vous disant : *Ave Maria.*

J'Entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, & à laquelle j'ai crû devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matiere d'instruction & de morale touchant le mystere que nous solemnisons. Car je prétends que ce mystere par la comparaison que nous devons faire, & qu'il nous donne lieu de faire entre Marie & nous, ou plûtôt entre la conception de Marie & la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois cho-

ſes, en quoi conſiſte la ſcience la plus ſolide & la plus ſalutaire de l'homme chrétien, qui eſt la connoiſſance de nous-mêmes. Trois choſes qu'il nous eſt ſurtout important de bien penetrer, & que nous ne pouvons ignorer, ſans ignorer le fonds de nôtre religion : ſçavoir, ce que nous ſommes ſans la grace, ce que nous ſommes par la grace, & ce que nous devons à la grace. Quand je dis la grace, j'entends celle que les Theologiens appellent grace ſanctifiante, & qui eſt en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu ; puiſque c'eſt par elle, que de pecheurs nous devenons juſtes, & d'ennemis de Dieu enfans de Dieu. J'entends cette grace habituelle, que Dieu répand dans nos ames, & qui eſt l'effet, ou du batême que je puis pour cela définir après S. Jerôme le ſacrement de nôtre conception ſpirituelle & de nôtre regeneration ; ou de la pénitence, qui nous tenant lieu d'un ſecond batême, eſt le ſacrement de nôtre juſtification. Je prétends, dis-je, que le myſtere de la conception de Marie, bien medité & bien approfondi, nous fait parfaitement connoître ces trois choſes : ce que nous ſommes ſans la grace, c'eſt à dire la corruption de notre nature par le peché ; ce que nous ſommes par la grace, c'eſt à-dire l'excellence de notre ſanctification par le batême : ce que nous devons à la grace, c'eſt-à-dire la vigilance & le ſoin avec lequel nous devons la conſerver en nous & l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon deſſein. Marie, par le privilege de ſa conception, pleinement victorieuſe du peché, nous fait connoître par une regle toute contraire, l'état mal-

heureux où nous a réduits le peché : ce ſera la premiere partie. Marie ſanctifiée par la grace de ſa conception, nous fait connoître avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous ſommes élevez par la grace de notre adoption : ce ſera la ſeconde partie. Marie fidele à la grace de ſa conception, nous fait connoître par ſon exemple, l'obligation indiſpenſable que nous avons de ménager & d'honorer la grace, en vertu de laquelle nous ſommes devant Dieu tout ce que nous ſommes : ce ſera la derniere partie. Or être inſtruit de tout cela, c'eſt avoir une connoiſſance entiere & parfaite de nous-mémes. Car c'eſt connoître tout à la fois, & notre veritable miſere, & notre ſolide bonheur, & notre plus important devoir. Voilà ce que j'appelle l'homme, & ſelon l'expreſſion de la ſageſſe, tout l'homme ; *Hoc eſt enim omnis homo.* Notre veritable miſere, pour en gémir devant Dieu dans l'eſprit d'une ſainte componction : notre ſolide bonheur, pour en benir Dieu & lui en rendre grace, dans l'eſprit d'une humble confiance ; & notre plus important devoir, pour l'accomplir, en marchant dans la voye de Dieu, ſelon l'eſprit & les regles de la prudence chrétienne. C'eſt tout le partage de ce diſcours, & ce qui demande une attention particuliere. *Eccl. c. 12.*

I. PART.

CE n'eſt point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilege de la conception de Marie, par où elle a triomphé du peché, nous fait clairement connoître l'état malheureux où le peché nous a réduits ; & que pour

nous bien convaincre de ce que nous ſommes ſans la grace, nous n'avons qu'à nous appliquer le myſtere de ce jour. En voici la preuve. Marie au moment que Dieu la forma dans le ſein de ſa mere, ſe trouva par l'avantage ſingulier de ſa conception, & la plus illuſtre & la plus accomplie, & la plus heureuſe de toutes les créatures. La plus illuſtre : elle étoit de la maiſon Royale de Juda; & comme petite fille de David, combien pouvoit-elle compter parmi ſes ancêtres, de Monarques & de Souverains ? La plus accomplie : elle étoit deſlors le chef-d'œuvre de la toute-puiſſance du Créateur ; & par les qualitez éminentes qui la diſtinguoient, & qui devoient faire de ſa perſonne le miracle de ſon ſexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvoit être comparé. La plus heureuſe : elle étoit conçûë pour être la mere d'un Dieu, & pour donner au monde un Redempteur. Rien de plus vrai, Chrétiens. Mais ô profondeur & abîmes des conſeils de Dieu ! tout cela ſans la grace & hors de la grace, dont Marie dans ſa conception reçût les premices, non-ſeulement n'eût été de nul merite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même malgré tous ces avantages, ne fût perſonnellement l'objet de la haine de Dieu. C'eſt ce que la foi nous oblige de croire. Or quelle conſequence ne devons-nous donc pas tirer de-là, pour comprendre ce que c'eſt par rapport à nous, que la malediction du peché, & juſqu'où s'étend la fatale diſgrace de notre origine ? Non, mes chers Auditeurs, Dieu dont le diſcernement eſt infaillible, & qui ſeul, juge équitable du merite de ſa créature,

ſçait l'eſtimer par ce qu'elle vaut, ne conſidera Marie dans ſa conception, ni par la nobleſſe de ſa naiſſance, ni par les graces naturelles dont le ciel commençoit déja & ſi liberalement à la pourvoir, ni même abſolument parce que le Saint des ſaints devoit naître d'elle. Cela pouvoit ſuffire, pour rendre ſa conception glorieuſe; mais cela ne ſuffiſoit pas pour faire de cette Vierge une créature ſelon le cœur de Dieu. Ainſi Dieu ne l'eſtima, Dieu ne la regarda comme ſa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut deſlors revêtuë de ſa grace, & affranchie de la corruption du peché. Verité ſi conſtante, (ne perdez pas cette remarque de ſaint Chryſoſtome, auſſi édifiante pour vous, qu'elle eſt eſſentielle au ſujet que je traite,) verité ſi conſtante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres; quoiqu'ancêtres de Marie, & de Jeſus-Chriſt même, ils ont néanmoins été reprouvez de Dieu. Par où Dieu, ajoûte ſaint Chryſoſtome, a voulu montrer, juſques dans les ancêtres de ſon Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractere de la ſainteté eſt indigne de lui; que tout ce qui eſt infecté de la contagion du peché, quelque grand d'ailleurs qu'il puiſſe être ſelon le monde, n'eſt à ſes yeux qu'un ſujet de réprobation. Arrêtons-nous-là, Chrêtiens, & ſans perdre Marie de vûë, commençons par-là à découvrir ce que nous ſommes.

Nous avons tous été conçûs dans le peché, la foi nous l'apprend, & l'expérience même nous le fait ſentir. Voilà le fonds de nôtre miſere, que nous prétendons bien connoître; & moi je vais vous faire voir combien

il s'en faut, que nous ne l'ayons juſques à preſent connu. Ecoutez-moi, & vous en allez convenir. Il eſt vrai : éclairez des lumieres de la foi, nous confeſſons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception, nous ſommes tous enfans de colere ; *Naturâ filii iræ* : & il n'y a perſonne qui ne ſoit prêt aujourd'hui de dire à Dieu comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus ſum, & in peccatis concepit me mater mea.* Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité ; & que la mere qui m'a conçu, m'a conçu dans le peche. Ainſi parlons-nous, quand touchez de l'eſprit de pénitence nous entrons dans les ſentimens de ce ſaint Roi. Nous n'en demeurons pas là, parce que nous avons été conçus dans le peché, nous nous reconnoiſſons de bonne foi ſujets aux déſordres qu'il produit, & qui en ſont les triſtes effets : c'eſt-à-dire, nous ſçavons que ce premier peché nous a attiré un déluge de maux, & que par les deux playes mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance & la concupiſcence, il a répandu le venin de ſa malignité dans toutes les puiſſances de notre ame : que c'eſt pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de ſain, que notre eſprit eſt ſuſceptible des plus groſſieres erreurs, que notre volonté eſt comme livrée aux plus honteuſes paſſions, que notre imagination eſt le ſiege & la ſource de l'illuſion, que nos ſens ſont les portes & les organes de l'incontinence ; que nous naiſſons remplis de foibleſſes, aſſujettis à l'inconſtance & à la vanité de nos penſées, eſclaves de nos tempéramens & de nos humeurs, dominez par nos propres déſirs. Nous n'ignorons pas que de-là

Ephes. c. 2.

Pſ. 50.

nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente & cette inclination au mal, cette repugnance de nos devoirs, cette diſpoſition à ſecouer le joug de nos plus legitimes obligations, cette haine de la verité qui nous corrige & qui nous redreſſe, cet amour de la flaterie qui nous trompe & qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoiſonné du vice : de là cette guerre inteſtine que nous ſentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raiſon, ces revoltes ſecrettes de la raiſon même contre Dieu; cette bizarre obſtination à vouloir toûjours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend,& à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui ſouvent en ſoi n'eſt point aimable,& à rejetter injuſtement & opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, & ce qui meriteroit de l'être. Renverſement monſtrueux,dit ſaint Auguſtin ; mais qui par là même qu'il eſt monſtrueux, devient la preuve ſenſible du peché que nous contractons dans notre origine, & que nous apportons en naiſſant. Voila encore une fois ce que nous éprouvons, & ce que nous regardons comme les ſuites malheureuſes de notre conception. Or convenir de tout cela me direz-vous, n'eſt-ce pas ſuffiſamment nous connoître ? Non, mes chers Auditeurs, entre les effets de ce premier peché dont je parle, il y en a encore de plus affligeans, & à la reconnoiſſance deſquels le myſtere que nous célébrons, nous conduit. Ce n'eſt là que le fonds de notre miſere : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus,

en voici la malignité, en voici l'abomination ; & ſi ce terme ne ſuffit pas, en voici pour m'exprimer avec le Prophete, l'abomination de déſolation. Autant de points que je vous prie de bien ſuivre, parce qu'étant ainſi diſtinguez, & que l'un encheriſſant toûjours ſur l'autre, c'eſt de quoi vous donner par dégrez une idée juſte de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, & que la grace de Jeſus-Chriſt doit détruire en nous. Je reprends, & je m'explique.

Le comble de notre miſere, c'eſt que notre miſere même, quoi qu'humiliante, ne nous humilie pas, & que malgré tant de ſujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laiſſons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, foibles, pauvres, miſerables, (car fuſſions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel eſt en qualité d'enfans d'Adam, notre appanage & notre ſort) nous n'en ſommes pas moins prévenus d'eſtime pour nous-mêmes. Pour être dégradez & dépoüillez de tous les privileges de l'innocence, nous n'en ſommes pas moins contens de nous mêmes, pas moins occupez de nous mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie avec la plenitude de la grace a été humble, & nous avec le néant du peché nous ſommes ſuperbes. Oüi, mes Fréres, voilà le déſordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, joint à beaucoup de preſomption; foibleſſes extrêmes, ſoutenuës d'une pitoyable vanité ; indigence affreuſe des vrais & ſolides mérites, accompagnée d'une ènflûre de cœur, qui ſeule, ſelon l'Ecriture, ſuffiroit pour nous attirer l'indignation de Dieu. Car qu'y a-t-il

de plus propre à irriter la colere de Dieu qu'un pauvre orgueilleux ? Or qui de nous, s'il se connoît bien, n'advoüera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malediction ? *Pauperem superbum odivit anima mea.* Il y a plus. *Eccl. c. 25.*

L'excès de notre misere, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai representée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les Saints & les élûs de Dieu en ont gémi, & nous n'en sommes pas touchez. Saint Paul dans l'amertume de son ame s'en est affligé, & nous nous en consolons. Ah ! Seigneur, s'écrioit le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, & pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même. *Quare posuisti me contrarium tibi, & factus sum mihimet ipsi gravis ?* *Job. c. 7.* Est-ce ainsi que parle un mondain ; est-ce ainsi qu'il pense ? non : insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrarieté entre Dieu & lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du peché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes interieures contre Dieu : & ces révoltes continuelles & si dangereuses, bien loin de l'étonner ne lui donnent pas la moindre inquietude. Pourvû qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous

l'empire de la chair, & à être vendu au peché. A combien de pécheurs du ſiécle ce tableau n'expoſe-t-il pas leurs veritables, mais damnables ſentimens? Allons plus avant.

Le prodige de notre miſere, c'eſt qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours juſques à nous en feliciter, juſques à nous en glorifier. Car où eſt l'ambitieux qui ne s'applaudit pas interieurement des idées, des projets, des ſuccès de ſon ambition? où eſt le riche avare qui ne ſe ſçait pas bon gré de ſes ſordides épargnes & de ſon avarice? où eſt l'impudique qui ne met pas ſon bonheur dans ſes infames voluptez? où eſt le vindicatif, qui ne ſe fait pas un triomphe de ſa vengeance? Ces paſſions dont l'Apôtre de Jeſus-Chriſt faiſoit le ſujet de ſa douleur, à meſure que nous oublions Dieu, deviennent le ſujet de notre joye. Par un renverſement de religion, & même de raiſon, ces paſſions deviennent nos divinitez; nous leur faiſons ſans ceſſe des ſacrifices, nous leur obéïſſons aveuglement: non contents de leur être ſoumis nous mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y ſoûmettent; nous voulons qu'ils en ſoient les approbateurs: entrer dans nos paſſions, c'eſt ſçavoir nous plaire; les contredire, c'eſt nous offenſer: plus ces paſſions ſont vives & ardentes, moins nous ſouffrons qu'on y réſiſte; plus elles ſont honteuſes, plus nous ſommes jaloux qu'on les reſpecte, & qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'eſt-ce pas le monde tel qu'il eſt; & cela même, ſi nous avons une étincelle de chriſtianiſme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque choſe encore au-delà.

L'abus de notre miſere, c'eſt que nous en tirons même avantage, juſqu'à nous en ſervir comme d'une excuſe dans nos pechez & juſqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandoit humblement à Dieu d'être gueri de ſa foibleſſe, s'en accuſant comme d'un mal : *Miſerere mei, Domine, quoniam infirmus ſum, ſana me* ; nous alleguons la notre, comme une raiſon, que nous ſuppoſons devoir couvrir nos déreglemens, & nous tenir lieu de juſtification. C'eſt-à-dire, parce que nous ſommes foibles & que nous avons été conçûs dans le peché, nous voulons que Dieu diſſimule nos crimes, qu'il les tolere, & qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de ſa juſtice, Mieux inſtruits que lui-même de l'équité de ſes jugemens, nous prétendons que parce qu'il connoît notre fragilité, il ſoit moins en droit de nous condamner & de nous punir ; & à force de le prétendre, nous-nous accoûtumons à le penſer & à le croire. Dieu, qui ſelon les oracles de l'Ecriture eſt le vengeur inexorable du peché, nous paroît pour des creatures auſſi fragiles que nous le ſommes, un Dieu trop ſévere & trop rigide : ou plûtôt, ſelon notre caprice & notre ſens, nous nous en faiſons un Dieu plus humain, un Dieu plus condeſcendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos déſordres ; parce qu'étant, diſons-nous, l'auteur de notre être, il ſçait de quelle maſſe il nous a tirez, & qu'il n'exige pas de nous une ſainteté ſi parfaite. Car ne ſont-ce pas là les temeraires & pernicieux raiſonnemens, que forme tous les jours l'impieté ? & voilà ce que j'appelle abuſer de notre miſere même. Pſ. 6.

La malignité de notre miſere, c'eſt que le peché dans lequel nous ſommes conçûs, par une funeſte qualité qui lui eſt propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, & tout ce que nous avons reçû de Dieu : talens de l'eſprit, forces du corps, capacité, ſanté, nobleſſe, beauté, dons de la nature & par conſéquent du Créateur : proſperitez, honneurs, dignitez, richeſſes, dons de fortune, c'eſt-à-dire, de la providence; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occaſion de peché, inſtrument de peché, ſource de peché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel & mondain ne ſent pas & ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, & d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choſes, plus vous êtes heureux ſelon le monde, plus vous devriez être ſoumis à Dieu & reconnoiſſants envers Dieu. Mais parce que le peché a renverſé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ſes biens, plus il ſemble que vous ſoyez nez pour lui être ingrats & rebelles. Juſques à ſes graces & à ſes faveurs, tout vous pervertit; la proſperité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richeſſes entretiennent votre luxe, la ſanté vous fait oublier le ſoin du ſalut. Si Dieu par des moyens tout contraires veut vous forcer de retourner à lui, les remedes qu'il y employe, ſe tournent pour vous en poiſon. L'adverſité vous irrite, l'humiliation vous déſeſpere, la diſette (car où n'eſt-elle pas, & quelles conditions en ſont exemptes?) la diſette vous fait tomber dans l'injuſtice, & l'infirmité dans le relâchement & la tiedeur. Ce qui devroit vous ſanctifier, vous endurcit; ce qui devroit vous convertir

& vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il eſt vrai que le peché a comme anéanti, ou plûtôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, & ruiné pleinement & abſolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajoûter à ceci? oüi, mes chers Auditeurs, & ce que j'y ajoûte, eſt encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre miſere, c'eſt que non contents d'être enfans de colere par nature, nous le ſommes, & nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir peché dans autrui, & naître ennemis de Dieu par la neceſſité inévitable de notre origine, c'eſt la malediction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppez: mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre conſentement de notre volonté? Or vous le ſçavez, hommes mondains à qui je parle; vous ſçavez juſqu'où ſur ce point va le libertinage du ſiécle, & ſouvent juſqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçûs dans le peché, c'eſt le ſort de toute la poſterité d'Adam; mais vivre impunément dans le peché, mais ſe plaire dans le peché, mais faire gloire du peché, mais s'endurcir dans le peché, mais perſeverer avec obſtination dans le peché, mais s'expoſer ſans crainte au danger prochain de mourir dans l'état du peché, mais vouloir bien actuellement mourir dans ſon peché, c'eſt le ſort particulier, mais le ſort affreux, de je ne ſçais combien d'ames pervertes, que le torrent du monde entraîne; & Dieu veüille qu'entre ceux qui m'écoutent, il n'y en ait point de ce nombre. Job demandoit

à Dieu, que le jour périt où il avoit été conçû. Il ſouhaittoit que ce jour eût été changé en ténébres, que jamais le ſoleil ne l'eût éclairé, & qu'il eût pû être effacé du nombre des jours; & il avoit raiſon, dit ſaint Auguſtin, puiſque c'étoit le jour malheureux où il avoit commencé d'être pecheur, & ſans le vouloir même ennemi de Dieu. Que fait le libertin? par un ſentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de ſa vie, certains jours, où librement & ſans remords, il s'eſt livré à l'eſprit impur: ces jours infortunez, qu'il a paſſez dans le crime; ces jours où pour ſe ſatisfaire il a renoncé à ſon Dieu; ces jours en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laiſſent pas, parce qu'il eſt ſenſuel & voluptueux, de ſe repreſenter à lui comme des jours agréables; il en conſerve le ſouvenir, il en ſouhaitteroit le retour; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, ſon chagrin eſt qu'ils ne ſont plus. Mais ſans parler préciſement du libertin, & ſans l'être, mes chers Auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'eſt qu'à ce peché d'origine contracté par une autre volonté que la notre, nous ajoûtons de notre chef mille autres pechez perſonnels, d'autant plus puniſſables devant Dieu, que nous les commettons ſouvent de deſſein formé, & que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Pechez qui ne ſont ni d'ignorance, ni de ſurpriſe; mais qui procedant d'une malice pure, ont encore plus d'oppoſition à la ſainteté de Dieu, & par là doivent beaucoup plus outrager Dieu. Pechez qu'il nous ſeroit facile d'éviter, & auxquels nous ne ſuccombons, que parceque nous ne comptons pour

rien d'y ſuccomber. Pechez dont nous recherchons l'occaſion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le riſque; & qui par toutes ces circonſtances portent avec eux un caractere particulier de réprobation, puiſqu'il eſt vrai alors, que nous ſommes enfans de colere, non plus par nature & par neceſſité, mais par notre propre volonté. Ai-je pû mieux vous exprimer l'abomination de notre miſere? Ne nous laſſons point d'en ſonder l'abîme profond, & ſur cela écoutez ce qui me reſte à vous dire.

L'abomination de déſolation dans notre miſere, c'eſt qu'au lieu que la grace qui ſanctifia la conception de Marie, a parfaitement & abſolument triomphé dans ſa perſonne du peché originel; nous au contraire, malgré la grace du batême, qui efface en nous ce peché, par un dernier déſordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous ſuſcitons encore tous les jours dans le chriſtianiſme, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, de nouveaux pechez originels, pires que le premier, & d'une conſequence pour nous plus pernicieuſe. Qu'eſt-ce à dire, nouveaux pechez originels? c'eſt-à-dire, certains pechez, dont nous ſommes les auteurs, & qui par une fatale propagation ſe communiquant & ſe répandant, paſſent de nos perſonnes dans celles des autres. J'appelle pechez originels, ces pechez de ſcandale contre leſquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de ſi foudroyans anathêmes. J'apelle pechez originels, certains pechez des peres & des meres à l'égard de leurs enfans; d'un pere qui par ſucceſſion inſpire à ſon fils ſes

inimitiez & ſes vengeances ; d'une mere qui oubliant qu'elle eſt chrétienne, pervertit ſa fille, en lui inſpiranr la vanité & l'amour du monde. J'appelle pechez originels, certains pechez des chefs de famille à l'égard de leurs domeſtiques ; d'un maître, qui pire qu'un infidéle, fait des ſiens les miniſtres de ſes débauches, d'une femme qui abuſant de ſon autorité, engage la conſcience d'une jeune perſonne que Dieu lui a confiée, & la perd en l'obligeant à être la confidente de ſes intrigues. J'appelle pechez originels, certains pechez des grands à l'égard des peuples, des Prêtres à l'égard des laïques, des ſupérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le peché d'Adam fut-il plus énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le peché d'un ſeul, mais de pluſieurs ; en ce qu'Adam violant le precepte, nous comprit tous dans le malheur de ſa déſobéiſſance ; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce peché, ſans nous en rendre coupables. C'eſt un myſtere de foi que nous reverons : mais ce qui nous paroît myſtere dans le peché d'Adam, eſt évident & ſenſible dans les eſpeces de peché que je viens de vous marquer. Car je dis toûjours que la déſolation de notre miſere, eſt de répandre ſur autrui notre iniquité ; eſt de ne nous pas contenter d'être pecheurs, mais de pervertir avec nous des ames innocentes, de les rendre complices de nos déſordres & de les en charger ; eſt d'être auſſi-bien qu'Adam le principe & la ſource de leur damnation. Ah! Chrétiens, n'eſt-ce pas ici que je pourrois m'écrier avec le Prophete Jerémie, & conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lacrymarum* ? qui donnera à

Jer. c. 9.

mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour & nuit de pareils malheurs ? malheurs qui ſont les ſuites du premier peché ; mais malheurs infiniment plus déplorables, que ce peché la même dont nous reſſentons les triſtes effets.

Vous ſeule, ô glorieuſe Vierge, avez été preſervée de cette corruption & de cette malediction originelle. Vous ſeule dans votre conception avez paru devant Dieu pure & ſans tache; mais c'eſt pour cela même que nous recourons à vous, & que nous implorons votre protection toute-puiſſante. Car le privilege que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos miſeres, ne peut vous inſpirer pour nous que de la compaſſion. Vous êtes la mere de miſericorde; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, & pour nous comme pecheurs. Votre gloire dépendoit en quelque façon de notre diſgrace; & s'il n'y avoit eu des pecheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a ſauvez, & par conſequent jamais vous n'auriez été mere de Dieu. C'eſt donc avec une ferme confiance, que nous nous proſternons devant vous. Malheureuſe poſterité d'une mere pechereſſe, mais trouvant en vous une mere ſainte & une mere charitable, nous vous adreſſons nos prieres & nos vœux, nous pouſſons vers vous des ſoupirs ; & les ſecours que nous vous demandons, c'eſt pour apprendre à nous humilier dans la vûë de notre miſere, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuſer, à ne la pas augmenter : enfin à connoître non-ſeulement ce que nous ſommes ſans la grace,

mais auſſi ce que vous avez été & ce que nous ſommes par la grace. Nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PART.

C'Eſt le ſentiment de toute l'Egliſe qui nous doit ici tenir lieu de regle, que Marie après Jeſus-Chriſt a été la premiere des élûs de Dieu; & il eſt d'ailleurs évident que le premier effet de ſon élection ou de ſa prédeſtination, a été la grace ſinguliere, en quoi j'ai fait conſiſter le privilege de ſa conception. Grace ſouveraine, dont elle pût bien dire deſlors: Tout ce que je ſuis, & tout ce que je ſerai jamais, je le ſuis en vertu de cette grace, dont Dieu me prévient aujourd'hui: *Gratiâ Dei ſum id quod ſum.* Grace feconde, qui dés ce moment là lui donna lieu de pouvoir ajoûter avec l'Apôtre, mais bien plus juſtement que l'Apôtre: *Et gratia ejus in me vacua non fuit*; & cette grace de mon Dieu n'a point été ſterile en moi. Car il eſt vrai, Chrétiens, que cette grace fut à l'égard de Marie, comme une onction celeſte dont Dieu la remplit dans l'inſtant même qu'elle fut conçuë. Mais pourquoi? pour ſanctifier ſa perſonne, & pour relever le merite de toutes les actions de ſa vie. Ne perdez rien de ces deux penſées. Pour ſanctifier ſa perſonne de la maniere la plus parfaite & la plus avantageuſe, dont une pure creature peut être ſanctifiée au-deſſous de Dieu; & pour relever le merite de toutes les actions de ſa vie, c'eſt-à-dire, pour rendre toutes ſes actions précieuſes devant Dieu, & dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je diſtingue, & qui par les deux conſequences que j'en tirerai, en comparant toûjours la

1. *Cor.* c. 15.

Ibidem.

conception de Marie avec la notre, nous feront connoître à nous-mêmes l'heureux état où nous éleve par le batême la grace de notre adoption.

Grace qui ſanctifia la perſonne de Marie, & qui la ſanctifia de la maniere qui convenoit à une créature que Dieu formoit actuellement, & qu'il deſtinoit pour être la mere de ſon Fils. Car dans ce bienheureux moment, Marie déja pleine de grace, & pleine de l'eſprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Iſaïe : *Dominus ab utero vocavit me* ; avant que je viſſe le jour, le Seigneur m'a appellée : *De ventre matris meæ recordatus eſt nominis mei* ; dès le ſein de ma mere il m'a fait ſentir l'impreſſion de ſa grace, & s'eſt ſouvenu de mon nom. Oüi, dès cet inſtant le Verbe de Dieu ſe ſouvint de l'auguſte nom, du ſacré nom, du nom venerable que Marie devoit un jour porter ; & parce que c'étoit d'elle qu'il vouloit naître, au lieu qu'il dit à Iſaïe ; *Servus meus es tu, quia in te gloriabor* ; vous êtes mon ſerviteur, & c'eſt en vous que je me glorifierai : il dit à Marie, quoiqu'elle fût ſon humble ſervante, vous êtes celle que j'ai choiſie pour être ma mere. Car c'eſt en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçuë, & voilà pourquoi non-ſeulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet inſtant-là, dis-je, le Verbe de Dieu en vûë de ſon incarnation prochaine, ſe fit comme une gloire particuliere, & crut ſe devoir à lui-même de ſanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ſes dons, & de la combler de ſes faveurs les plus exquiſes. Le ſouvenir que c'étoit elle dont il devoit être bientôt le Fils, ſa tendreſſe

Iſac c. 49.
Ibidem.
Ibidem.

lui fit oublier les loix generales de ſa juſtice rigoureuſe, pour la ſéparer de la maſſe commune des enfans d'Adam, pour la privilegier, pour la diſtinguer, pour l'honorer en conſacrant les premices de ſon être, par cette onction de ſainteté, dont elle fut remplie; & comme ſon Fils préſomptif, rendant par avance, ſi je puis ainſi parler, cette eſpece de reſpect à ſa maternité future. *De ventre matris meæ recordatus eſt nominis mei.* Ce n'eſt pas tout.

J'ai dit que la grace de la conception de Marie, au même tems qu'elle ſanctifia ſa perſonne, fut en elle comme une ſource intariſſable de merites, pour conſacrer & pour relever toutes les actions de ſa vie. Ceci n'eſt pas moins digne de votre attention. Car ſelon les regles & les principes de la Théologie, il eſt encore vrai que la mere de Dieu durant tout le cours de ſa vie, n'a pas fait une ſeule action qui n'ait tiré ſon merite & ſa valeur de cette premiere grace. Autre abîme des treſors infinis de la miſericorde divine : *O altitudo divitiarum* ! Pour
Rom. c. 11, vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure ſenſible, & la voici. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, ce petit grain de l'Evangile, qui ſemé dans le champ, & ayant germé, croît peu à peu juſqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juſte, pour exprimer ma penſée. Dès que ce grain a pris racine, il pouſſe ſon germe, il ſort de la terre, à force de s'élever, il jette des branches, il ſe couvre de feüilles, il ſe pare de fleurs, il porte des fruits : mais en ſorte que tout cela n'a de ſubſiſtance & de vie, que par lui. Car c'eſt de la racine & de ce grain, que les plus hautes branches de l'arbre tirent la ſéve qui les nourrit;

& cette ſéve ainſi répanduë, entretient la fraicheur des feüilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût & leur ſaveur. Voilà le ſymbole de la grace que reçût Marie dans ſa conception. Ce fut comme un germe divin, qui ſe forma dans ſon cœur, mais dont la vertu ſe répandit enſuite dans tout le corps de ſes actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie, a été ſaint, & d'un merite ineſtimable devant Dieu: pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait, partoit d'un principe de ſanctification qui étoit en elle, & qui donnoit le prix à tout. Or quel étoit ce principe de ſanctification? la grace de ſa conception. Cette grace, je l'avouë, n'étoit que la racine des dons ſublimes dont le ciel enſuite la combla, & qui l'éleverent à une perfection ſi éminente. Mais parce que la racine étoit ſainte, les branches le furent auſſi; *Si radix ſancta, & rami.* Qu'eſt-ce que j'entends par les branches? ce ſont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquoit, les bonnes œuvres qu'elle faiſoit, les devoirs qu'elle accompliſſoit, le culte qu'elle rendoit à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittoit envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendoient ſi attentive ſur elle-même. Car ce n'eſt point une vaine conjecture, mais une verité ſolide, que tout cela fut ſanctifié par la même grace qui ſanctifia ſon ame au moment de ſa conception; & que cette grace qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me ſervir du terme de l'Evangile, le levain ſacré dont la benediction & l'efficace ſe communiqua à tous les tems de ſa vie. *Ibidem.*

Or de-là, Chrétiens, faiſant un retour ſur nous mêmes, il nous eſt aiſé de conclure ce

que nous ſommes par la grace, & avec la grace. Car le batême, qui ſelon les Peres, eſt, comme j'ai dit, le ſacrement de notre conception ſpirituelle; & même la pénitence, qui eſt celui de notre juſtification, nous donnent une grace, qui pour être d'un ordre bien inferieur à celle de Marie, ne laiſſe pas d'operer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grace qui ſanctifie nos perſonnes, en nous élevant juſqu'à la dignité d'enfans de Dieu, & qui répand ſur toutes nos actions un merite par où elles deviennent dignes de Dieu, & de la vie éternelle que nous devons poſſeder en Dieu. A quoi ſommes-nous ſenſibles, ſi nous ne le ſommes pas à ces deux avantages ſi précieux? En vertu de la grace qui nous ſanctifie, nous ſommes les enfans de Dieu. C'eſt ce que nous a expreſſément déclaré celui d'entre les Apôtres qui pouvoit mieux nous en inſtruire, & à qui ce ſecret fut revelé, quand il repoſa, comme bien-aimé diſciple, ſur le ſein de ſon Maître. C'eſt lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption; & qui nous apprenant ce que nous ſommes, poſe pour fondement de ſon Evangile, que le pouvoir d'être enfans de Dieu, nous a été donné à tous: *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis poteſtatem filios Dei fieri.* Or il eſt de la foi que ce pouvoir eſt eſſentiellement attaché à la grace habituelle dont je parle. Si nous ſçavions priſer le don de Dieu; ſi le peché ne nous aveugloit pas, juſqu'à nous ôter le ſentiment de notre propre grandeur, c'eſt de cette grace que nous ferions toute notre gloire: l'unique penſée qui nous occuperoit, & dont nous ſe-

Joan. c. 14.

rions

rions vivement touchez, ce ſeroit de reſpecter dans nous cette qualité d'enfans de Dieu, de la ſoutenir par notre conduite, de la préferer à tous les honneurs du ſiécle, & de rentrer ſouvent dans nous-mêmes pour faire cette ſainte réflexion : qui ſuis-je devant Dieu, & auprès de Dieu ? Tandis que je ſuis dans l'état de ſa grace, j'ai droit de l'appeller mon pere, & il veut bien, tout Dieu qu'il eſt, me reconnoître parmi ſes enfans. Voilà ce qu'il eſtime en moi, & ſur quoi je dois faire fond pour me glorifier, & pour me confier en lui. Tous les autres titres ou de naiſſance ou de fortune, qui pourroient dans le monde me diſtinguer, ſont titres vains, titres périſſables, titres dangereux : titres vains, puiſqu'ils ne ſont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu : titres périſſables, puiſque la mort les efface ſitôt, & les fait évanoüir : titres dangereux pour le ſalut, puiſqu'il eſt ſi facile d'en abuſer, & ſi difficile de n'en abuſer pas, & qu'on n'en peut attendre autre choſe que d'être jugé de Dieu plus exactement & plus rigoureuſement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu : & malheur à vous, mes chers Auditeurs, ſi jamais il vous arrivoit de faire conſiſter la votre dans une grandeur ſeulement humaine. Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même exterieurs & temporels, que vous avez reçûs de Dieu dans vôtre naiſſance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde ſanctifiée par la grace du Créateur, doit m'inſpirer un autre ſentiment. Car Dieu n'a point mépriſé dans Marie cette grandeur de la naiſſance, dont

l'Eglise même semble aujourd'hui lui faire homneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble & royal: pourquoi? pour faire éclater, dit S. Chrysostome, la vertu de sa grace, & pour donner aux Grands du monde cette consolation dans leur état, non seulement que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté ; mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer, que selon le dessein de la providence, ils peuvent sans rien confondre être grands & être saints ; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, & que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit en leur proposant la génealogie de la Mere de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon qui ne regarde que les grands, n'auroit pas assez d'étenduë. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien, je suis né de Dieu, & cette grace qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous sans presomption peut & doit avoir de soi-même s'il est en grace avec Dieu, puisque Dieu en termes exprès nous le
2. Petr. témoigne par le premier de ses Apôtres : *Ut*
c. 1. *per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions & si nous agissions suivant ce principe, en faudroit-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes Fréres, disoit saint Jean, exhor-

tant les premiers fidelles (& pourquoi dans le même ſens ne vous le dirois-je pas aujourd'hui) voyez quel amour le pere qui eſt notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appellât ſes enfans, & que nous les fuſſions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur & ſimus.* Mais voïez auſſi, ajoûtoit-il, & dois-je ajoûter, quel retour de zéle, de ferveur, de reconnoiſſance, demande cette charité d'un Dieu. Voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage. Voyez l'obligation qu'elle vous impoſe de vous ſanctifier en eſprit & en verité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour pere. Voyez, ſi c'eſt trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous ceſſiez d'étre des hommes charnels, & que vous commenciez à vivre en hommes raiſonnables. Voyez, ſi toute la perfection contenuë dans la loi chrétienne, eſt trop pour des enfans de Dieu. *Videte.* Ah! Seigneur, s'écrioit ſaint Leon Pape, meritons-nous de porter un ſi beau nom, ſi nous venons à le flétrir, oubliant la nobleſſe de notre origine, pour nous laiſſer dominer par des vices honteux; & ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, ſi nous marchons encore dans les voyes corrompuës du ſiécle? Etre enfans de Dieu, & ſuccomber à toutes les paſſions de l'homme, & être ſujet à toutes les foibleſſes de l'homme, & s'abandonner aux déſirs déreglez de l'homme, ne ſeroit-ce pas un monſtre dans l'ordre de la grace? C'eſt néanmoins, mes chers Auditeurs, ce qui doit confondre tant d'ames mondaines, & ſur quoi je veux bien me promettre que dans

1. Joan. c. 3.

l'eſprit d'une ſainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnoître devant Dieu ſon injuſtice & à la pleurer. Pourſuivons.

En vertu de la grace qui nous ſanctifie comme enfans de Dieu, nous ſommes les héritiers de Dieu, & les cohéritiers de Jeſus-Chriſt dans le Royaume de Dieu. *Si autem filii, & hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Chriſti.* Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit S. Auguſtin, ne nous a point promis d'autre héritage, que la poſſeſſion de lui-même. Or c'eſt la grace ſanctifiante qui nous aſſûre cet héritage céleſte; & Dieu, le meilleur & le plus liberal de tous les peres, ne peut nous le réfuſer, tandis que ſa grace eſt en nous, & que nous ſommes en grace avec lui. Cohéritiers de Jeſus-Chriſt; car nous devenons capables, non ſeulement de poſſeder, mais de meriter le Royaume de Dieu, & de le meriter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, & que nous faiſons d'actions chrétiennes: puis qu'il eſt encore de la foi, que toutes nos œuvres élevées, ſanctifiées, & comme diviniſées par la grace, nous ſervent de merites pour la gloire; que chacune en particulier eſt pour nous comme un droit acquis à cette gloire; que les plus viles & les plus baſſes en apparence, ont une ſainteté proportionnée à cette gloire; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, eſt dû par juſtice & par recompenſe un degré de cette gloire; & qu'ainſi la vie du juſte ſur la terre devient un merite continuel, dont Dieu, ſelon ſaint Paul, veut bien être dès maintenant le dépoſitaire, pour en être éternellement le remunerateur.

Rom. c. 8.

Il eſt vrai : mais auſſi, renverſant la propoſition, concluez de-là quelle perte fait un pecheur qui vient à déchoir de l'état de grace, puiſqu'il n'eſt pas moins de la foi, que hors de cet état, toutes nos œuvres ſont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, & incapables de nous obtenir la recompenſe des élûs de Dieu. Ce n'eſt pas que dans l'état du peché, quoique privez de la grace, nous ne puiſſions faire des actions loüables & vertueuſes, des actions ſaintes & ſurnaturelles, des actions même utiles pour le ſalut, puiſqu'au moins elles peuvent nous ſervir de diſpoſitions, pour nous convertir à Dieu. Mais je ne vous inſtruirois pas à fond de vôtre religion, ſi je ne vous avertiſſois, que toutes ces actions, quoique ſaintes, quoique ſurnaturelles, quoiqu'utiles, hors de l'état de grace, ne meritent rien pour le ciel ; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, & qu'au lieu qu'étant conſacrées par la grace, elles nous auroient acquis des tréſors de gloire, du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce Royaume, que Dieu comme juge équitable reſerve à ſes amis. Or ma douleur eſt de voir des chrétiens inſenſibles à de ſi importantes veritez ; des chrétiens qui perdent la grace tranquillement, qui la perdent ſans chagrin & ſans trouble, & qui par-là ne montrent que trop leur peu de foi, & même leur ſecrette irreligion. O homme, concluoit le grand ſaint Leon, indigné du ſcandale que je déplore, & touché d'un ſi prodigieux aveuglement ; ô homme, qui que vous ſoyez, reconnoiſſez donc aujourd'hui votre dignité,

& ſanctifié comme vous l'êtes par la grace qui vous aſſocie à la nature divine, ne retombez pas dans votre premiere baſſeſſe : *Agnoſce, ô homo, dignitatem tuam ; & divinæ conſors factus naturæ , noli in veterem vilitatem degeneri converſatione redire.* Mais il faut pour cela, mes chers Auditeurs, que nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grace : c'eſt la derniere partie.

Leo.

III. PART.

C'Eſt une verité, Chrétiens, qui ne peut être conteſtée, qu'après Jeſus-Chriſt l'exemple de Marie ſa mere eſt l'idée la plus excellente que nous puiſſions nous propoſer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoûte en particulier, que l'uſage qu'a fait Marie de la grace de ſa conception, eſt le modele le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux, pour nous apprendre l'uſage que nous devons faire de la grace de notre ſanctification. C'eſt, mes chers Auditeurs, ce qui vous va paroître évident, par la comparaiſon de ces deux graces, ou plûtôt par l'oppoſition que je remarque entre Marie & nous, touchant la correſpondance & la fidelité dûë à ces deux graces. Oppoſition, qui d'une part nous confondra, mais qui de l'autre nous inſtruira, & dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les regles les plus ſolides & les plus ſûres d'une vie chrétienne.

Car prenez garde, s'il vous plaît : Marie quoiqu'exempte de toute foibleſſe, & confirmée en grace dans ſa conception, n'a pas laiſſé de fuir le monde & la corruption du monde. Marie quoique conçuë avec tous les privile-

ges de l'innocence, n'a pas laiſſé de vivre dans l'auſterité & dans les rigueurs de la pénitence. Marie quoique remplie du ſaint Eſprit dès l'inſtant de ſon origine, n'a pas laiſſé de travailler; & ſans mettre jamais de bornes à ſa ſainteté, elle a toûjours été croiſſant en vertus & en merites. Quelles conſequences pour nous qui ſommes, il eſt vrai, ſoit dans le batême, ſoit dans la pénitence, regenerez & juſtifiez par la grace : mais par une grace, qui n'a ni la ſtabilité de celle de Marie, ni ſon integrité, ni ſa plenitude; ou plûtôt par une grace dont les caracteres ſont tout differens de celle de Marie : je veux dire par une grace, qui toute-puiſſante qu'elle eſt, ſe trouve expoſée à nos inconſtances & à nos fragilitez; qui toute ſanctifiante qu'elle eſt, n'étant pas une grace d'innocence, ne nous diſpenſe pas de l'obligation de pleurer & de nous mortifier; qui toute abondante qu'elle eſt, n'empêche pas qu'il ne reſte encore dans nous un vuide, je dis un vuide de merites que Dieu veut que nous rempliſſions par nos actions & par nos œuvres. Cependant malgré la difference de ces caracteres, nous nous obſtinons à n'en croire que notre propre ſens; & ſuivant des maximes & des voyes contradictoirement oppoſées à celles de Marie, quoique fragiles & ſujets à tous les déſordres d'une nature corrompuë, nous nous expoſons temerairement aux plus dangereuſes tentations du monde. Quoique conçus dans le peché & dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la molleſſe & dans le plaiſir. Quoique dénuez de merites & de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, & nous retenons ſa grace dans l'oiſiveté d'une vie

mondaine & inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire ſelon les loix de cette parfaite ſageſſe, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeller, tout pecheurs que nous ſommes, à la prudence des juſtes; & Dieu pouvoit-il nous y engager par des raiſons plus fortes & plus preſſantes que celles-ci qui ſont les ſuites naturelles du myſtere que nous celebrons?

Marie ſanctifiée dès ſa conception, n'a jamais perdu la grace qu'elle avoit reçuë de Dieu: je ne m'en étonne pas. Non ſeulement elle ne l'a jamais perduë, mais elle n'en a jamais terni le luſtre par le moindre peché. Ainſi ſelon le témoignage & la déciſion du Concile de Trente, la toûjours crû toute l'Egliſe: *Quemadmodum de beata Virgine tenet Ecclesia.* Ce n'eſt point encore ce qui me ſurprend: mais ce que j'admire, & ce qui fait le ſujet de mon étonnement, c'eſt de voir la circonſpection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conſervé cette grace, qu'elle ne devoit jamais perdre, & même qu'elle ne pouvoit perdre; l'ayant ménagée avec autant de precaution, que ſi elle eût couru tous les riſques; s'étant pour cela dès ſa plus tendre enfance ſéparée du monde; ayant renoncé pour cela à tout commerce, & tout engagement avec le monde; ayant conſacré pour cela les premices de ſa vie par un divorce ſolemnel & éternel avec le monde; ayant vécu pour cela dans un ſi parfait éloignement du monde, que la vûë même d'un Ange la troubla, parce qu'il étoit transfiguré en homme. Voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin la grace de la conception de Marie

Concil. Trident.

étoit à l'épreuve de la corruption du monde : c'étoit une grace ſolide que toute l'iniquité du monde ne pouvoit altérer ni ébranler ; & la même théologie qui nous enſeigne que la Mere de Dieu ne pecha jamais, nous apprend qu'elle étoit impeccable par grace, comme Jeſus-Chriſt l'étoit par nature, parce qu'à l'inſtant même qu'elle fut conçûë, Dieu la confirma & la fixa dans l'état de la ſainteté. Le monde tout perverti qu'il eſt, n'avoit donc rien de dangereux pour elle. En quelque occaſion qu'elle ſe fût trouvée, elle auroit donc pû marcher ſûrement ; & la grace qu'elle portoit dans ſon cœur, n'auroit pas plus été ſoüillée de tous les déſordres & de tous les ſcandales du monde, que le rayon du ſoleil de la bouë qu'il éclaire & qu'il pénétre ſans en contracter l'impureté. Mais c'eſt en cela même que la conduite de cette Reine des Vierges devient aujourd'hui notre exemple, & que ſon exemple par l'énorme contrarieté qui ſe rencontre entre elle & nous, eſt une conviction, ſeule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, Chrétiens, en quoi je la fais conſiſter. Marie en vertu de ſa conception, poſſedoit une grace inaltérable, & comme parlent les Théologiens, inamiſſible ; cependant elle marcha toûjours dans l'étroite voye de la crainte du Seigneur : & nous, tous foibles que nous ſommes, nous nous expoſons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le tréſor de la grace dans des vaſes de terre, c'eſt-à-dire, dans des corps mortels & corruptibles, *Habemus theſaurum iſtum in vaſis fictilibus* ; & nous ne craignons rien. Nous le portons ce riche & précieux 2. Cor. c. 4.

tréſor, dans un chemin gliſſant, parmi des ténébres épaiſſes, au milieu des écueils & des précipices, pourſuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre ſalut qui cherchent â nous l'enlever: & rien de tout cela ne nous rend plus attentifs & plus vigilans. Je ne ſçais ſi je m'explique aſſez, & je ne puis trop inſiſter ſur le parallele. Marie qui par la grace de ſon origine, étoit exempte des foibleſſes du peché, s'eſt néanmoins par zéle & par amour de ſes devoirs éloignée des occaſions du peché; & nous à qui notre foibleſſe fait ſouvent de ces occaſions autant de pechez, nous nous y jettons préſomptueuſement, & nous y demeurons opiniâtrement. Marie à qui Dieu dans ſa conception avoit donné un préſervatif infaillible contre le monde, ſe tint neanmoins dans une entiere ſéparation du monde; & nous qui ſçavons par tant d'épreuves combien le monde eſt contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaiſons, nous nous y intriguons, nous nous y pouſſons; outre les engagemens legitimes que nous y avons par la neceſſité de notre état, nous nous en faiſons tous les jours de volontaires & de criminels.

Or c'eſt en quoi paroît notre préſomption, de vouloir que Dieu faſſe continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour ſanctifier Marie, & nous voudrions qu'il en fît ſans ceſſe de nouveaux pour nous conſerver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaiſe de Babylone, au milieu des flammes qu'allume par tout l'eſprit impur, nous voudrions qu'il nous ſoûtînt en mille occaſions où la curioſité nous porte, où la vanité nous

conduit, où la paſſion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, & où la grace même des Anges ne ſeroit pas en ſûreté. Nous voudrions avec une grace auſſi peu ſtable que la nôtre, être auſſi forts & avoir les mêmes droits que Marie avec la grace ſaine & entiere de ſa conception ; & ce que Marie n'a pas oſé dans l'état de cette grace privilegiée, nous l'oſons dans le triſte état où le peché nous a réduits. Mais abus, Chrétiens ; le prétendre ainſi, c'eſt nous aveugler & nous tromper nous-mêmes. Si cela étoit, les Saints auroient pris, pour ne pas riſquer la grace de leur innocence, des meſures bien peu néceſſaires. En vain l'Eſprit de Dieu qui les gouvernoit, leur auroit-il inſpiré tant de haine pour le monde ; & en vain ce même eſprit nous propoſeroit-il la ſainteté de Marie, comme une ſainteté exemplaire, puiſque ſans nous ſéparer du monde & ſans le combattre, il nous ſeroit aiſé au milieu du monde même de nous maintenir dans la grace. Non, non, il n'en va pas de la ſorte. La grace qui nous rend amis & enfans de Dieu, eſt une grace que nous pouvons perdre ; & par conſéquent nous devons veiller avec ſoin ſur cette grace : prêts à expoſer tout le reſte pour elle, parce qu'elle eſt la vie de notre ame ; & déterminez à ne l'expoſer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous eſt enviée par le démon, & c'eſt ce qui nous doit rendre plus circonſpects. De puiſſans ennemis l'attaquent dans nous, & c'eſt à nous de nous en défendre ; & puiſqu'il a plû au Seigneur de nous ſoumettre à cette néceſſité d'avoir toûjours les armes à la main, il faut de cette néceſſité, quelque

génante qu'elle puiſſe être, nous faire un mérite & une vertu. Cela nous obligera à operer notre ſalut avec crainte & avec tremblement : ainſi le prétendoit ſaint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux ſi par là nous aſſurons le talent que Dieu nous a confié. On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagemens du monde : car il y en a qui ſont d'un devoir indiſpenſable, & ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grace. Mais on nous dit, qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la paſſion, que le plaiſir, que la ſenſualité, parce que la grace, toute ſanctifiante qu'elle eſt, ne peut ſubſiſter avec eux. On ne nous oblige pas a fuir le monde en général ; mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit, & qui nous pervertira toûjours, parce que c'eſt un monde où regne le peché, un monde d'où la charité eſt bannie, un monde dont la médiſance fait preſque tous les entretiens ; un monde où le libertinage paſſe non-ſeulement pour agréable, mais pour honnête ; un monde dont nous ne ſortons jamais qu'avec des conſciences, ou troublées de remords, ou chargées de crimes ; un monde au torrent duquel nous ſentons bien que nous ne pouvons réſiſter.

Voilà l'eſſentielle & importante verité, que nous prêche Marie par ſon exemple : & c'eſt à vous, Ames fideles dont elle a honoré le ſexe, de vous l'appliquer perſonnellement. Car l'exémple de Marie eſt fait pour vous ; & quand ſaint Ambroiſe parloit aux femmes chrétiennes de ſon ſiécle, c'étoit la regle qu'il leur propoſoit. Conſiderez Marie, leur diſoit-il ; il n'y a

rien dans ſa conduite qui ne vous inſtruiſe. Voyez avec quelle reſerve, & avec quelle modeſtie elle reçût la viſite d'un Ange ; & vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pecheurs. C'étoit un Ange, mais ſous une figure humaine ; & voilà pourquoi elle prétendit avoir raiſon, & même obligation de ſe troubler. C'étoit le miniſtre de Dieu, l'ambaſſadeur de Dieu ; mais elle ſçavoit qu'une épouſe de Dieu doit ſe défier des ſerviteurs de Dieu même. Elle étoit confirmée en grace, & le Seigneur étoit avec elle : mais il n'étoit avec elle, reprend ſaint Ambroiſe, que parce qu'elle ne pouvoit être ſans peine avec tout autre qu'avec lui ; & elle n'étoit confirmée en grace, que parce qu'elle étoit confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modelle & le grand modelle ſur lequel Dieu vous jugera : mais ſur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par-là, je dis par votre conformité à ce modelle & par le ſoin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite ſera telle que la veut ſaint Paul, irréprehenſible & ſans tache. Par là, votre réputation dont vous êtes reſponſables à Dieu & aux hommes, ſe trouvera à couvert de la médiſance. Par là, vous ſerez au-deſſus de la cenſure, & le monde même vous reſpectera. Par là, ceſſeront tant d'imprudences malheureuſes qui font le ſcandale de votre vie : tant de libertez que le monde même, tout corrompu qu'il eſt, ne vous permet, ni ne vous pardonne pas ; tant de converſations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité. Par là, les bienſéances les plus exactes & les plus ſéveres vous deviendront

dans la pratique auſſi douces, qu'elles vous ſembloient importunes & fatiguantes. Par là, vôtre regularité confondra le libertinage, & votre pieté ſera une pieté ſolide : car qu'eſt-ce que vôtre pieté ſans cette regularité, ſinon un phantôme que Dieu reprouve, & dont les hommes ſont le ſujet de leurs railleries? En un mot, vous reglant ſur l'exemple de Marie, vous ſanctifierez le chriſtianiſme dans vos perſonnes : car je vous l'ai déja dit plus d'une fois, Meſdames, & j'oſe encore ici vous le redire, c'eſt de vous & preſqu'uniquement de vous que dépend le bon ordre & la ſanctification du chriſtianiſme. J'en appelle là-deſſus à vos propres connoiſſances, & pour vous convaincre de cette verité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même ſouillé par le moindre peché, la grace de ſa conception, ſelon les loix communes, ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence. Tel étoit ſans doute le privilege de ſon état; mais prétendit-elle en jouir? non, mes chers Auditeurs. Mere d'un Fils, qui ſans avoir connu le peché, venoit au monde pour être la victime publique du peché, elle voulut avoir part à ſon ſacrifice. Mere d'un Dieu, qui étant l'innocence même, venoit par ſa mort faire pénitence pour nous, elle ſe fit un devoir & un merite d'entrer dans ſes ſentimens : elle reſſentit comme lui les pechez des hommes, elle les pleura; & la douleur qu'elle en conçût, ſelon l'oracle de Simeon, fut comme une épée qui perça ſon ame & qui déchira ſon cœur. Quoique ſainte & remplie de graces, elle paſſa ſes jours dans la pénitence la plus auſte-

re, & c'eſt ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'eſt que des pecheurs, & des pecheurs chargez de crimes, par une conduite directement oppoſée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre deſordre : dechûs de la grace de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages ; conçûs dans le peché, nous n'en voulons pas ſubir les châtimens, ni prendre les remedes. Les avantages de l'innocence, ſont le repos, la tranquillité, le plaiſir, la joye, je dis une joye pure, ſans diſgrace & ſans amertume. Or n'eſt-ce pas là ce que nous recherchons avec tant d'empreſſement & tant de paſſion ; & à nous entendre parler, à nous voir agir, ne diroit-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'aſſujettiſſement, le travail, l'humiliation, la ſouffrance, les larmes, ſelon l'Apôtre, ſont le juſte payement & la ſolde du peché, *Stipendia peccati* : mais qu'avons-nous plus en horreur ? de quoi cherchons-nous plus à nous préſerver ? & nous prêcher une telle morale, n'eſt-ce pas, à ce qu'il paroît, nous offenſer? La pénitence, diſent les Conciles, eſt comme le ſupplément & comme le recouvrement de la grace de l'innocence ; & malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons : ſi cette pénitence ſe trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile ; d'une pénitence ſalutaire qu'elle pouvoit être, nous nous en faiſons une pénitence forcée, & voilà, meſchers Auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de ſujets & plus de matiere de pénitence qu'à la Cour ; & en même-tems, où

Rom. c. 6.

voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la Cour ? Là où le peché abonde, c'eſt là par un renverſement bien déplorable que je trouve moins la vraye pénitence, & que regne avec plus d'empire l'orgueil de l'eſprit, la molleſſe des ſens & l'amour de ſoi-même.

Enfin, par une derniere oppoſition entre Marie & nous, quoique la grace de ſa conception fût une grace ſurabondante, & preſque ſans meſure, Marie néanmoins n'en eſt pas demeurée là ; mais toute ſon application, tandis qu'elle vêcut, fut d'augmenter cette grace, croiſſant tous les jours de merite en merite, de ſainteté en ſainteté : & nous en qui la grace même laiſſe un ſi grand vuide, nous n'avons nul zéle pour le remplir ; nous nous contentons de ce que nous ſommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtiſan, il n'en faut pas davantage. Et qui ſommes-nous pour borner ainſi la grace de notre Dieu, *Qui eſtis vos* ? Si Dieu veut ſe ſervir de nous, & s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéïrons-nous pas ? & pourquoi faudra-t-il que ſa main & ſa miſericorde ſoient racourcies par notre infidelité ? Ah ! Chrétiens, la conſiſtance dans la grace n'eſt que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'eſt ce que S. Paul enſeignoit aux premiers fideles : croiſſez, mes Freres, leur diſoit-il, dans la ſcience de Dieu ; croiſſez dans ſon amour & dans ſa grace ; croiſſez dans la foi & dans toutes les vertus ; ſans cela vous êtes dans la voye de perdition. Or pour croître de la ſorte il faut agir ; & c'eſt ce qu'a fait Marie. Sans laiſſer jamais la grace oiſive, elle l'a renduë agiſſante, fervente, appliquée à de continuelles

Judith. c. 8.

pratiques de pieté & de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, & à quels devoirs de charité envers les pauvres vous addonnez-vous ? S'il y a pour vous un moyen sûr & infaillible de perseverer dans la grace, au milieu du monde où vous vivez, c'est celuilà. Car au lieu que S. Bernard vous déclare & avec raison, que quoique vous fassiez, vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la pieté dans les intrigues & dans les vaines occupations du siécle; je vous dis pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jesus-Christ, & en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vûë de leurs miseres, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur & votre indévotion par la sainteté de cet exercice; & qu'ainsi malgré les périls même de votre état, mettant cette grace en œuvres, & la faisant agir pour Dieu, vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers Auditeurs, de posseder cette grace si précieuse, & de n'en faire aucun usage ?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grace, & que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du peché, il dit un beau mot; sçavoir, que la crainte de l'homme est alors un respect & un honneur que l'homme, en vûë de sa foiblesse & par esprit de religion, rend humblement à Dieu; *Timor hominis honor Dei*: parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, & cette attention non-seulement à ne point offenser *Tertull.*

ſon Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre riſque de perdre ſa grace. Et le même Tertullien expliquant davantage ſa penſée, dans l'exemple de certains pecheurs, qui ſortis de leurs déſordres & des occaſions malheureuſes où ils étoient engagez, y renoncent pour jamais & de bonne foi, ſemblables à ceux qui s'étant ſauvez d'un naufrage, diſent un éternel adieu à la mer. Il ajoûte que ces pecheurs honorent le bienfait de Dieu & la grace de leur converſion, par le ſouvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, ſalutem ſuam ſcilicet, memoriâ periculi honorant.* Faiſons encore plus, comme Marie. Ne nous contentons pas d'honorer la grace en la conſervant, mais honorons-là en lui laiſſant toute ſon action, honorons-la en lui faiſant prendre tous les jours de nouveaux accroiſſemens, & en lui diſpoſant pour cela nos cœurs.

Tertull.

C'eſt dans cette ſainte réſolution, ô glorieuſe Mere de mon Dieu, que nous vous preſentons nos vœux; & que touché d'un zéle particulier comme predicateur de l'Evangile, j'oſe vous preſenter les miens, non-ſeulement pour attirer ſur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu par votre interceſſion toute-puiſſante, ſanctifie l'auguſte Mariage qui fait maintenant le ſujet de notre joye. C'eſt votre ouvrage, Sire; & par l'interêt que l'Egliſe & la Religion, auſſi bien que l'Etat, y doivent prendre, le devoir de mon miniſtere m'oblige ici à vous en feliciter. Le jeune Prince que vous éleviez, & que la providence a deſtiné pour être dans la ſuite des tems aſſis ſur le thrône; formé par vous, étoit déja le prodige de ſon âge, & l'admiration de la Cour.

Le Pere Bourdaloüe fit ce compliment au Roi deux jours après le mariage

Dans la premiere fleur de ſes années, capable de juger de tout, intelligent, ſçavant, penetrant, plein d'une ſolide raiſon, & ce qui eſt encore plus, d'une ſolide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injuſtice & l'impieté, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, genereux : ce Prince étoit déja parvenu à être, non plus l'eſperance, mais la conſolation de votre Majeſté. Il lui falloit une Princeſſe digne de lui. Votre Majeſté l'a trouvée. Nous la voyons, & j'ai l'honneur d'être le premier, qui dans le haut rang où elle nous paroît aujourd'hui, lui annonce les veritez du ſalut. Il me ſuffiroit pour faire en deux mots l'éloge de cette Princeſſe, de dire que votre Majeſté l'a préferée à toutes les Princeſſes de l'Europe; & que toute jeune qu'elle eſt, elle a ſçû gagner votre eſtime. Mais il n'eſt pas ici queſtion de faire l'éloge de la Princeſſe ; il s'agit de rendre grace à Dieu de nous l'avoir donné, & de lui faire connoître à elle-même les deſſeins de Dieu ſur elle. Elle nous a apporté la paix, & par là ſa perſonne nous doit être chere. Mais nous nous en promettons encore quelque choſe de plus important. On admire en elle des qualitez qui la rendent parfaite ſelon le monde ; on eſt charmé de ſes manieres, de la vivacité de ſon eſprit, de la maturité de ſon jugement, de cette ſcience du monde ſi avancée, de ce talent qu'elle a de ſçavoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne doit avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite ſelon Dieu, je benis le ciel de nous avoir donné dans ſa perſonne une Princeſſe chrétienne. Une Princeſſe, qui inſtruite de la religion qu'elle profeſſe, fera ſon capital de la pratiquer ; qui occupée de ſes

de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de ſeconder le zéle de votre Majeſté, que de ſe conformer en toutes choſes à ſes intentions, que de meriter les bonnes graces de Monſeigneur, que d'édifier le Prince ſon époux, que de ſervir de modele à toutes les Princeſſes de la Cour, que de leur inſpirer par ſa conduite l'amour de la vraye pieté, que de leur en donner le goût. Une Princeſſe qui s'élevant au-deſſus de la vanité, employera le diſcernement & les lumieres dont Dieu l'a pourvûë, à démêler la verité d'avec le menſonge, à éloigner de ſoi la flatterie, à ſe préſerver de l'erreur, à ne pas donner dans le piege des paſſions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne ſe pas laiſſer ſéduire par la médiſance, à bannir le libertinage de ſa maiſon, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre & honorer Dieu. Une Princeſſe, dont bientôt les exemples ſeront plus puiſſans que toutes mes paroles, pour établir dans cette Cour le regne des vertus; & qui marchant ſur les pas de ces grandes Reines & de ces vertueuſes Princeſſes, dont la memoire toute récente eſt encore parmi nous en benediction, ſera comme elles la protectrice déclarée des interêts de Dieu, la mere des pauvres, le refuge & l'azile des malheureux. Voilà plus que ſon rang, ce qui me la rend venerable; & ce qui me fait dire comme le ſerviteur d'Abraham, lorſque voyant pour la premiere fois l'épouſe du fils de ſon maître, il s'écria dans un tranſport d'admiration & d'action de grace : *Ipſa eſt mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei.* Oüi, la voici celle que Dieu, par ſon aimable providence, a choiſie pour être l'épouſe du fils de

Geneſ. c. 24.

mon Seigneur, *Filio domini mei.* Ces paroles d'Eliézer furent une espece de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des graces que Dieu repandit sur la maison d'Abraham & sur le mariage d'Isaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles appliquées à notre invincible Monarque & à son Auguste famille, soient suivies des mêmes effets; & puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez sur les deux Royales Personnes qu'elles a unies d'un lien si sacré, vos plus singulieres faveurs; non seulement par les prosperités temporelles dont ils meritent d'être comblez, mais encore plus abondamment par les graces du salut qui feront pour l'un & pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite, au nom du Pere, &c.

* * * * * * * † * * * * * * *
* * * * * * * IHS * * * * * * *

SERMON

SUR

L'ANNONCIATION

DE LA

VIERGE.

Dixit autem Maria ad Angelum: ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.

Alors Marie dit à l'Ange : je ſuis la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon votre parole. En Saint Luc chap. 1.

SIRE,

C'Eſt de cette réponſe de Marie que dépendoit l'accompliſſement du glorieux myſtere, que nous célébrons. Ce conſentement étoit, dans l'ordre des decrets éternels de Dieu, une des conditions requiſes pour l'incarnation du Verbe: & voilà, mes chers Auditeurs, l'eſ-

ſentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puiſqu'il eſt de la foi, que c'eſt par elle que Jeſus-Chriſt nous a été donné, & à elle que nous ſommes rédevables de ce Dieu Sauveur. Car ſi le Fils même de Dieu deſcend de ſa gloire, ſi dans les chaſtes entrailles de Marie il vient pour le ſalut des hommes ſe faire homme, c'eſt au moment qu'elle a dit, & parce qu'elle a dit: je ſuis la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon votre parole: *Ecce ancilla Domini, fiat mihi ſecundùm verbum tuum.* Ne ſeparons donc point dans ce diſcours la Mere du Fils & le Fils de la Mere: ne ſeparons point l'éloge de Marie du Myſtere adorable & incomprehenſible de l'homme-Dieu; mais tâchons à tirer de l'un & de l'autre de quoi nous inſtruire & de quoi nous édifier. S. Auguſtin diſoit que pour parler dignement & utilement du Verbe incarné dans le ſein de la Vierge, il falloit que la parole de Dieu s'incarnât en quelque ſorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs; & que le miniſtre de l'Evangile devoit avoir le même zéle que S. Paul, pour pouvoir dire à ſes auditeurs comme cet Apôtre: *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur in vobis Chriſtus*; mes chers enfans, pour qui je me ſens preſſé des mouvemens les plus vifs d'une tendreſſe toute paternelle, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en vous. C'eſt la grace qui m'eſt aujourd'hui néceſſaire. Il faut qu'à l'exemple du docteur des nations, je travaille à former Jeſus-Chriſt dans vos ames; & que vous conceviez ſpirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer ſa conception

Galat. c. 4.

ſubſtantielle & veritable. Nous avons beſoin pour cela des lumieres du S. Eſprit, qui ſurvint dans Marie ; & c'eſt par l'interceſſion de cette Vierge toute puiſſante que nous les devons demander. *Ave Maria.*

C'Eſt le ſentiment de tous les Peres de l'Egliſe, que Marie ſans avoir pû proprement meriter que le Verbe divin s'incarnât, a pû néanmoins par ſa correſpondance aux deſſeins de Dieu, ſervir à l'accompliſſement de ce myſtere ineffable. Car au moment qu'il fut ſur le point de s'accomplir, elle s'y trouva preparée par des ſentimens interieurs, & par des vertus, qui la rendirent non ſeulement digne, mais la plus digne & la ſeule digne d'être la mere du Redempteur. C'eſt pour cela que Dieu l'avoit comblée de tant de graces, pour cela qu'il l'avoit preſervée de tout peché, pour cela que dès ſes plus tendres années elle s'étoit ſeparée du monde ; pour cela qu'en ſe preſentant dans le temple, elle s'étoit elle-même conſacrée à Dieu, parce qu'elle étoit déſlors deſtinée à être le temple vivant & le ſanctuaire de Dieu. Le point eſt de ſçavoir quelles furent en particulier ces diſpoſitions de Marie, & à quoi Dieu eût ſur tout égard pour la faire entrer en participation de ce myſtere, & pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent, que ce fut par ſon humilité profonde, par ſon obéiſſance héroïque, par ſa parfaite ſoumiſſion aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grace devant Dieu. Les autres attribuent cette grace, ou pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçût de Dieu, à ſa pureté angelique, par où elle étoit

déja

déjà, comme Vierge, l'épouſe de Dieu. Joignons, Chrétiens, l'un & l'autre enſemble; & diſons avec ſaint Bernard, que cette Vierge incomparable conçût le Verbe de Dieu, & par ſon humilité & par ſa virginité: *Virginitate placuit, humilitate concepit.* C'eſt à cette penſée que je m'attache, avec d'autant plus de raiſon, qu'elle me paroît fondée ſur les paroles de mon texte, puiſqu'il eſt conſtant que la diſpoſition la plus prochaine qu'aporta Marie à l'incarnation de Jeſus-Chriſt, fut le conſentement qu'elle donna à la parole de l'Ange, en lui diſant: je ſuis la ſervante du Seigneur; qu'il me ſoit fait ſelon votre parole. Or ce conſentement fut tout à la fois, & une proteſtation ſincere de ſon humilité, & une ſolemnelle profeſſion de ſa virginité. Car en ſe reconnoiſſant la ſervante du Seigneur, elle s'humilia; & en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine, qu'à condition que tout s'accompliroit ſelon la parole de l'Ange, c'eſt-à-dire par l'opération du S. Eſprit, elle déclara non ſeulement qu'elle étoit Vierge, mais qu'elle vouloit toûjours l'être. Ainſi il eſt vrai de dire, qu'elle conçût ce Dieu de gloire, & par l'humilité de ſon cœur, & par la pureté de ſon corps. Par l'humilité de ſon cœur, qui de la condition d'une ſimple fille, l'éleva juſqu'à la dignité de Mere de Dieu; ce ſera la premiere partie. Par la pureté de ſon corps, qui comme parle S. Ambroiſe, eût le pouvoir d'attirer ſur la terre le Verbe de Dieu; ce ſera la ſeconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

Bernar.

I. PART. QUelque parfaites en elles-mêmes que ſoient les autres vertus, & quelque merite d'ailleurs qu'elles puiſſent avoir, c'eſt l'humilité, dit S. Auguſtin, qui de la part de l'homme doit être la premiere & eſſentielle diſpoſition aux communications de Dieu. Et la raiſon qu'en apporte ce Saint Docteur, me paroît auſſi convaincante qu'elle eſt naturelle : parce qu'il eſt évident, ajoûte-t-il, que pour recevoir les graces & les faveurs de Dieu, il faut au moins être vuide de ſoi-même ; Dieu tout Dieu qu'il eſt, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'eſt-à-dire, dans un cœur infecté de l'amour & de la vaine eſtime de ſoi-même. Or l'effet propre de l'humilité, eſt de faire en nous ce vuide myſterieux & ſalutaire, qui conſiſte dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes ; & par conſéquent c'eſt l'humilité qui nous rend capables de poſſeder Dieu, d'être des vaſes d'élection propres à contenir les dons de Dieu, en un mot de ſervir de ſujets aux épanchemens ineffables des graces & de l'eſprit de Dieu. Principe ſur lequel eſt fondé le myſtere de ce jour. Car voici, mes chers Auditeurs, l'application que j'en fais. Dieu vouloit ſe communiquer à l'homme, mais d'une maniere étonnante, & qui devoit même ſurpaſſer l'intelligence de l'homme ; ſçavoir, par la voye incomprehenſible de l'incarnation de ſon Verbe. Parlons plus ſimplement & plus clairement. Dieu vouloit que ce Verbe, que ce Fils du très-haut vint au

monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, & à l'exclusion du peché parfaitement semblable à nous. Pour cela il cherchoit une Vierge, qui pût en qualité de mere cooperer à l'accompliſſement de ce grand deſſein; une Vierge ſelon ſon cœur, & en qui il trouvât ce fonds d'humilité indiſpenſablement requis, pour en faire le temple vivant où devoit habiter neuf mois entiers la plenitude de la divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'execution de l'ouvrage qu'il s'étoit propoſé, il jetta les yeux ſur Marie, & Marie ſeule entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. C'eſt pour cela, dit ſaint Auguſtin, qu'il la choiſit préferablement à toutes les autres, & qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les graces, qui étoit celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle étoit ſans conteſtation & ſans exception la plus humble des ſervantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots le myſtere que nous celebrons. Mais pour votre édification & pour la mienne, permettez-moi de vous le developper.

Non, Chrétiens, quand Dieu choiſit Marie, pour l'élever à la maternité divine, il ne conſidera en elle, ni la grandeur de ſa naiſſance, ni les talents de ſon eſprit; ni les perfections de ſon corps, ni tous les autres avantages dont il l'avoit comme créateur ſi liberalement pourvûë. Il eſt vrai; Marie, même ſelon le monde, étoit la plus accomplie de toutes les créatures. Iſſuë de David & de tant d'autres Rois qu'elle comptoit parmi ſes ancêtres, elle avoit herité de toute leur gloire: doüée des qualités naturelles qu'elle avoit reçûes de Dieu, elle

étoit ; comme parle S. Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siécles ; & nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces graces exterieures & éclatantes dont elle se trouvoit enrichie. Car c'est d'elle à la lettre qu'on pouvoit bien dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Mais rien de tout cela précisement n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mere du Messie, & pour donner au monde le Redempteur. Je dis plus, & ceci est encore plus digne de vos reflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui détermina Dieu à lui donner la préference de cette auguste maternité, ce ne fut pas mêmes absolument ni en general le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie pour être mere de Dieu, devoit être sainte : mais toute espece de sainteté n'auroit pas suffi. Il falloit pour cela une sainteté d'un caractere particulier, qui disposât Marie à être la mere d'un Dieu incarné ; c'est-à-dire, la mere d'un Dieu qui s'anéantissoit en devenant son Fils & se faisant homme. Or ce caractere ne pouvoit être que l'humilité ; & si l'humilité n'avoit pas été la vertu prédominante de cette Vierge, quand elle eût eû d'ailleurs tous les mérites & toute la sainteté des Anges, Dieu ne l'auroit pas choisie. Par où donc entre toutes les Vierges se distingua-t-elle devant ce Dieu de Majesté ? c'est elle même qui nous l'apprend par la connoissance qu'elle eût de sa bassesse, & par l'aveu qu'elle en fit. Or cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive & affectueuse de l'humilité de son cœur. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* : oüi, dit-elle dans ce sacré Canti-

Prov. c. 39.

Luc. c. 1.

que qui ſelon la penſée de ſaint Ambroiſe fut comme l'extaſe de ſon humilité, mais de ſon humilité glorifiée; on m'appellera bienheureuſe, & je la ſuis en effet; car le Tout-puiſſant a fait en moi de grandes choſes: & pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la baſſeſſe de ſa ſervante, & qu'il a eu égard au ſentiment qu'elle en avoit: *Ecce enim ex hoc.* Cela ſeul m'a attiré non-ſeulement ſes benedictions & ſes graces, mais ſa perſonne & ſa divinité même; & je veux bien le publier hautement, afin que toutes les ames juſtes profitant de la confeſſion que j'en fais, ſçachent qu'il n'y a que l'humilité, à qui Dieu ſe communique, ni qui puiſſe l'approcher de nous & nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, que Dieu en uſe de la ſorte à l'égard de Marie. Car comme raiſonne ſaint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit ſur le point de s'humilier juſqu'à l'excès, en ſe revêtant de notre chair, devoit avoir des complaiſances infinies pour l'humilité. Puiſque dans l'état même de ſa gloire, il a tant d'égards pour cette vertu, & que par la ſeule raiſon qu'il eſt grand, toutes ſes inclinations ſont pour les petits & pour les humbles, *Quoniam excelſus Dominus, & humilia reſpicit*; que falloit-il attendre de lui dans la diſpoſition prochaine où il ſe trouvoit de devenir un Dieu humble, ſinon qu'il ſe fit encore un honneur d'être conçû par la plus humble de toutes les créatures; & qu'agiſſant conſéquemment, il voulut entrer dans le monde par l'humilité, qui fut ſon principal & ſon ſouverain attrait?

Ibidem.

Pſal. 137.

Mais enfin qu'y eut-il donc de ſi ſingulier &

de ſi rare dans l'humilité de Marie ; & en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors ſi digne de lui ? Ah ! Chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'étoit jamais vûë ſur la terre, & qui ne s'y verra jamais. Je veux dire une humilité jointe à la plenitude du merite ; premiere circonſtance : car être humble ſans merite, dit ſaint Chryſoſtome, c'eſt une neceſſité ; être humble avec quelque merite, c'eſt une loüange ; mais être humble dans l'actuelle poſſeſſion de tous les merites, c'eſt un miracle, & il falloit ce miracle pour l'incarnation. Or c'eſt ce miracle qui paroît viſiblement dans la perſonne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît : on la ſaluë, comme pleine de grace, *Ave gratiâ plena* ; & elle proteſte qu'elle eſt la ſervante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Si elle n'eût été que ſervante, ou ſi elle n'eût été que pleine de grace, elle n'auroit jamais été mere de Dieu ; c'eſt l'excellente réflexion de S Chryſoſtome : mais parce qu'elle eſt l'un & l'autre tout enſemble ; parce qu'étant pleine de grace, elle ne laiſſe pas de s'appeller l'humble ſervante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de ſervante elle devient mere. Voici quelque choſe de plus : une humilité dans le comble de l'honneur ; autre circonſtance. Etre humble, pourſuit S. Chryſoſtome, dans l'humiliation, être humble dans l'obſcurité d'une condition vile & abjecte, ce n'eſt tout au plus qu'une vertu commune & populaire ; mais être humble comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'eſt une vertu heroïque, & par où Marie merita l'admiration, non pas ſimplement des hommes & des Anges, mais pour ainſi dire, de Dieu

Luc. 1, 1 Ibidem.

même. Car pourquoi ne parlerois-je pas ainſi, & pourquoi craindrois-je de dire, que celui qui admira la foi du Centenier & de la femme Chananéenne, dût encore bien plus admirer l'humilité de cette Vierge? Entrons dans le détail. Un Ange eſt deputé à Marie : tout Ange qu'il eſt, il ne lui parle qu'avec reſpect. Il lui déclare qu'elle eſt benie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grace aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un Fils à qui elle donnera le nom de Jeſus, qu'elle ſera remplie du Saint-Eſprit ; que le fruit qui naîtra d'elle, ſera ſaint par excellence, qu'il ſera Fils de Dieu, qu'il rétablira le thrône de David, qu'il regnera éternellement, & que c'eſt par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvoit-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne ſembloit-elle pas alors avoir de ſe former de hautes idées d'elle-même ; ſur tout lorſqu'elle ſçavoit que ce n'étoient point là des flatteries, puiſqu'elle recevoit tous ces éloges & de la bouche d'un Ange & de la part de Dieu ? Cependant, Chrétiens, à tous ces éloges, elle ne fait qu'une ſeule réponſe : mais elle la fait avec autant de ſincerité, qu'une ame vaine & peu ſolide auroit pû la faire avec diſſimulation & avec affectation. *Ecce ancilla Domini* : je ſuis, dit-elle, la ſervante du Seigneur. Vous me parlez d'être ſa mere, & ce ſeroit pour moi un titre de ſuperiorité : mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entiere ſoumiſſion & de la ſervitude que je lui ai voûée, & dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla.*

Or voilà, mes chers Auditeurs, encore une fois ce qui ravit le ciel. Voilà, ſouffrez que je

m'explique ainſi, ce qui acheve de determiner le Verbe de Dieu à ſortir du ſein de ſon Pere, & à deſcendre du thrône de ſa gloire juſques dans la profondeur de notre néant. Car c'eſt bien ici que s'eſt verifiée la parole du Prophete Royal, qu'un abyſme attire un autre
Pſ. 41. abyſme : *Abyſſus abyſſum invocat.* Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abyſme de l'humilité d'une Vierge attire un ſecond abyſme encore plus grand, qui eſt celui de l'anéantiſſement d'un Dieu. Car c'eſt le terme, & le terme unique par où ſaint Paul a crû pouvoir dignement exprimer le myſtere d'un Dieu-homme :
Philip. c. 2. *Qui cùm in formâ Dei eſſet, exinanivit ſemetipſum, formam ſervi accipiens*; ce Jeſus-Chriſt que je vous préche, diſoit-il aux Corinthiens, eſt celui qui étant Dieu, & n'eſtimant point que ce fut pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu, s'eſt anéanti lui-même, prenant la forme de ſerviteur & ſe rendant ſemblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu ſe faſſe homme, c'eſt par rapport à Dieu, ce qui ſurpaſſe tous les dégrez d'abbaiſſement que notre imagination ſe figure, & qu'elle peut ſe figurer. Il faut pour aller juſques-là, que la révelation divine vienne à ſon ſecours ; & que fortifiée des plus vives lumieres de la foi, elle nous éleve au deſſus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'eſt qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous ? par ce ſeul mot, qui ſignifie plus que tout ce que les Théologiens & les Peres ſe ſont efforcez de nous en dire. Auſſi eſt ce le Saint-Eſprit qui l'a dicté. Il s'eſt fait homme ; c'eſt-à-dire, de Dieu qu'il étoit, ſans préjudice de la

souveraineté de son être, il s'est réduit à une espece de néant : *Exinanivit semetipsum.*

C'est donc de ce néant divin, pour parler ainsi, que nous avons été formez ; & c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu, que nous sommes vous & moi, tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grace. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe & l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature; il a fallu que de ce second néant, qui est le néant de l'humiliation & de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre surnaturel ; c'est-à-dire, toutes les graces, toutes les vertus, tous les merites, toutes les lumieres, toutes les inspirations, tous les dons celestes, qui doivent contribuer au salut & à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair, que la misericorde a travaillé, pour faire des saints, des prédestinez, des elûs : comme la toute-puissance avoit travaillé sur le premier néant, pour créer des cieux & des astres. Sans cela nous serions demeurez dans le néant éternel de notre misere & de notre peché : il n'y avoit qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir, & il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum.* Anéantissement de mon Dieu, s'écrie saint Bernard, plus avantageux pour moi que sa grandeur même, & que sa puissance même ; ou plûtôt anéantissement de mon Dieu, sans lequel sa puissance & sa grandeur même n'auroient eu rien d'avantageux pour moi. Anéantissement plus fecond, plus riche, plus abondant que les thrésors mêmes

de Dieu, puiſque tous les thréſors de la bonté & de la charité de Dieu y ſont renfermez, & que de là me ſont venus tous les biens que j'ai reçûs de Dieu & que j'en recevrai jamais. Anéantiſſement en vertu duquel je ſubſiſte, & auquel je ſuis redevable de tout mon bonheur. Anéantiſſement, qui me repreſentant mon Dieu dans cet abyſme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable & plus aimable, que lorſque je le conſiderois dans la ſplendeur des ſaints, & dans le centre glorieux de ſa pure divinité: *Bern.* *Quantò pro me vilior, tantò mihi charior.* Telles étoient les penſées de Saint Bernard en vûë de ce myſtere, qu'il méditoit & dont il étoit pénetré.

Mais allons plus avant, & pour nous rendre ce myſtere encore plus utile, faiſons un retour ſur nous mêmes. Entrons dans les ſentimens de Jeſus-Chriſt, entrons dans ceux de Marie: je veux dire, mettons-nous, ſelon la maxime du grand Apôtre, dans les mêmes diſpoſitions où ſe trouverent Jeſus-Chriſt & Marie au moment de l'incarnation: *Philip. c. 2.* *Hoc enim ſentite in vobis, quod & in Chriſto Jeſu.* Car voici, mes chers Auditeurs, ce que le myſtere de l'incarnation nous préche: l'eſprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude & la ſcience éminente de l'humilité, le merite de l'humilité. Les payens, diſoit Saint Jerôme, n'ont été humbles & n'ont pû l'être que par raiſon, mais pour nous qui ſommes fideles, nous devons l'être & par raiſon & par religion. Les Juifs n'avoient beſoin d'humilité, que pour obéir à un Dieu qui leur paroiſſoit toûjours grand, & devant qui ils devoient trembler; mais en qualité de

chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit & à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisiéme dans nous; & qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignions l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe : afin que de l'un & de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné releve le mérite du nôtre, & que le nôtre doit être l'effet & comme le supplément & la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, & réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenu des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse, que l'on peut bien appeller le peché originel de l'homme, puisqu'au moins en a-t-elle été la cause, & qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les déreglemens du monde. On vous en a fait des discours entiers, & peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus, que de s'y laisser dominer, c'étoit une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, Chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce peché : comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice, de l'orgueil, de son indignité, de sa

vanité, de ſes extravagances pitoyables, de ſes honteux emportemens, de ſes aveuglemens groſſiers, de ſes inſurportables préſomptions, de ſes ridicules fiertez, de ſes baſſes & odieuſes jalouſies. C'étoient des raiſons fortes & preſſantes, mais encore trop humaines : il en falloit une, priſe de la ſainteté même du chriſtianiſme & dont nous ne puſſions nous défendre ſans renoncer à notre foi. Or cette raiſon étoit attachée à l'auguſte myſtere de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propoſe dans le myſtere de ce jour ; un Dieu volontairement & par choix, revêtu de la forme de ſerviteur ; un Dieu pour ſauver & pour réformer l'homme, couvert des miſeres de l'homme ; un Dieu fait chair pour guérir, dit ſaint Auguſtin, les enflûres criminelles de notre eſprit, c'eſt ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra ſans replique, ce qui le confondra dans tous les états du chriſtianiſme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction preſque auſſi incomprehenſible que le myſtere même qui l'a fait naître. Car la plus monſtrueuſe contradiction, n'eſt-ce pas d'invoquer ce Dieu Sauveur, que nous ſçavons ne nous appartenir comme Sauveur, que par ſon humilité ; & en l'invoquanr, d'être actuellement poſſedez d'un ſecret orgueil ; de lui rendre grace de s'être abbaiſſé pour nous, & de ne penſer qu'à nous élever nous-mêmes ; d'établir toute notre confiance ſur ce qu'il s'eſt anéanti pour nous racheter, & de ne travailler qu'à devenir quelque choſe, & s'il étoit poſſible, toutes choſes ſelon le monde ? N'eſt-ce pas là, dis-je, inſulter en quelque

maniere à ſon incarnation divine ?

Il faut être humbles, Chrétiens. Je ne vous dis point que ſans cela il ne peut y avoir de ſolide vertu. Je ne vous dis point que l'humilité eſt, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite. Je ne vous dis point que ſi vous n'êtes humble, c'eſt en vain même que vous eſperez de parvenir à cette prétenduë gloire mondaine, que vous cherchez. Je ne vous dis point que ſans l'humilité, vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos ames. Autant vous en diroit un Philoſophe, & quelque convaincante ſur ce point que fut ſa morale, je doute qu'on y déferât beaucoup. Mais je vous dis qu'il faut être humble, pour être Chrétien; & que ſans l'humilité, il n'y a ni religion ni chriſtianiſme, puiſque ſans l'humilité il n'y auroit pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reſte encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchez de cette vérité? Je ſçais néanmoins que cette verité, toute édifiante qu'elle eſt ne ſera pas du goût de ceux qui m'écoutent; & je ſçais, quoiqu'avec douleur, que l'humilité que je prêche ici, eſt cette ſageſſe cachée, que ſaint Paul a crû bien définir, quand il a dit, que c'étoit celle que nul des Princes de ce monde n'avoit connuë : *Sapientiam in myſterio, quæ abſcondita eſt, quam nemo Principum hujus ſæculi cognovit.* 1. Cor. c. 2. Mais c'eſt pour cela même que je vous la prêche, afin que malgré le Dieu du ſiécle elle ſoit hautement revelée, là où elle eſt plus groſſierement ignorée, & plus ouvertement combattuë; afin qu'il ne ſoit plus vrai que nul des Princes du monde ne l'a connuë, afin que juſques dans la Cour elle

reçoive un témoignage, ou qui ſanctifie ceux qui la croyent, ou qui ſerve à juſtifier Dieu contre ceux qui ne la croyent pas. Car de l'une ou de l'autre maniere, il faut, Chrétiens, que cette ſageſſe triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grace, ô mon Dieu, de ce qu'il y a encore des ames dans qui elle en triomphe pleinement; de ce que votre main n'eſt pas racourcie; de ce que parmi les Grands à qui je parle, il ſe trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voyes. Ce ſont vos élûs, Seigneur, & à vous ſeul en appartient le diſcernement. S'ils ſont en petit nombre, c'eſt cette profondeur de vos conſeils, que nous réverons: mais quoi qu'il en ſoit, j'ai toûjours droit de me conſoler aujourd'hui, de ce que la propoſition de votre Apôtre n'eſt plus ſi abſoluë ni ſi générale; & tout indigne que je ſuis de mon miniſtere, j'ai le bonheur de prêcher avec plus d'avantage que lui, cette ſageſſe de vos humiliations, puiſque je la prêche devant des puiſſants du ſiécle, non ſeulement qui la connoiſſent, mais qui l'adorent & qui conviennent avec moi de l'obligation indiſpenſable où ils ſont de la pratiquer.

Vous me direz, Chrétiens: mais peut-on être humble & grand tout à la fois? car voilà le prétexte que l'eſprit du monde a oppoſé de tout tems à cette verité; & moi je vous réponds: en peut-on douter, après la preuve authentique & le modelle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de ſon Fils? Vous me demandez ſi l'on peut être humble & grand tout à la fois: & le Fils de Dieu a bien pû devenir humble en demeurant Dieu; & Marie a bien pû être la plus humble de toutes les

créatures, en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc, reprend Saint Chryſoſtome, les grandeurs humaines ont-elles quelque choſe de plus éclatant que la maternité de Dieu, & que la divinité même; & puiſque la divinité & la maternité de Dieu ſe ſont ſi bien accordées avec l'humilité dans Jeſus-Chriſt & dans Marie, oſerons-nous dire, qu'il y ait rien de grand ſur la terre avec quoi l'humilité puiſſe être incompatible? Oüi, Chrétiens, on peut être grand & humble tout enſemble; c'eſt-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être ſuperbe dans la baſſeſſe. On ne peut pas être humble, & ambitionner d'être grand, & ſe plaire à être grand, & faire toutes choſes pour être grand; mais on peut être humble & être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribuë à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers Auditeurs, ce que j'appelle la grace de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, & que la providence a élevez au-deſſus du commun des hommes, voilà ſi vous voulez le reconnoître, l'avantage que vous poſſedez: de trouver dans l'humilité, que ce myſtere vous inſpire, de quoi ſanctifier votre condition, & de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus ſainte & plus précieuſe devant Dieu. Voilà en quoi Dieu vous a privilegiez, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec merite, & d'être grands ſans riſque & ſans peril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce ſecret de ſa miſericorde. Si Dieu vous avoit laiſſez dans la corruption du peché, livrez à vos propres deſirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus

ſeroit une grandeur funeſte qui vous perdroit, qui vous aveugleroit, qui ſeroit pour vous une ſource de crimes, & qui n'aboutiroit enfin qu'à votre damnation : ou ſi par un changement d'état, Dieu au contraire vous avoit fait naître dans la pouſſiere & dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profeſſion, n'eût été ſouvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuiſſance de vous élever plus haut, ou même qu'une baſſeſſe de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu ? par une providence toute ſinguliere, il vous a préſervez de ces deux écueils : il vous a donné de la naiſſance, des emplois, des rangs, afin que ſi vous étiez humbles & chrétiens, vous le fuſſiez par vertu; & il vous a pourvû de l'humilité chrétienne, afin que cette naiſſance, ces emplois, ces rangs ne degeneraſſent point dans une grandeur profane & abominable à ſes yeux. La grandeur toute ſeule auroit dû vous faire trembler; l'humilité toute ſeule, dans le ſens que je viens de le dire, n'auroit pas pû vous aſſûrer : l'une vous auroit expoſez à des tentations preſque invincibles; l'autre, ſous l'apparence même du bien, auroit été douteuſe & équivoque. L'alliance des deux eſt ce qui doit faire votre conſolation : car l'humilité à l'épreuve de la grandeur, eſt le plus infaillible ouvrage de la grace, & le merite le plus pur ſur lequel vous puiſſiez compter : & la grandeur ſanctifiée par l'humilité, non-ſeulement n'eſt plus un piege, mais devient elle-même ſalutaire. Quel hommage, Chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu? à combien de ſaintes œuvres ne peut-elle pas vous ſervir pour les interêts de Dieu ?

dans quelle néceſſité ne vous met-elle pas d'être ſur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir, les miniſtres & les hommes de Dieu? Cette grandeur ſoumiſe à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la Religion en preſence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui apporte-t-elle pas, & quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-même, ſans ceſſer d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des ſaints? Il eſt vrai, diſoit ſaint Pierre, notre Dieu eſt un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, & qui ne fait nulle difference des conditions des hommes: *Non eſt perſonarum acceptor Deus.* Mais il faut pourtant convenir, qu'agiſſant même en juge équitable, Dieu ſe tient en quelque ſorte plus honoré de la pieté des Grands, que de celle des hommes du commun: pourquoi? parce que la pieté dans les Grands, pour être ſincere & veritable, ſuppoſe un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, a proprement parler, ne nous conſidere que par le plus, ou le moins d'humilité qui eſt en nous; & ſi nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque diſtinction, c'eſt uniquement par là qu'il les meſure. C'eſt pour cela même auſſi, vous diſois-je il y a quelque-tems, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, & c'eſt enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuſe, qui vous diſpute vos droits & vos rangs: mais comme une vertu precieuſe qui ſanctifie la grandeur même, & qui la rend meritoire devant Dieu & plus venerable devant les hommes. Sainte humilité, c'eſt vous qui avez conçû le Verbe de Dieu; ou plûtôt, c'eſt par vous

Act. c. 10.

que Marie l'a conçû dans ſon ſein & que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribuë par ſa virginité à cette divine conception : c'eſt la ſeconde partie.

II. PART.

DIeu l'avoit dit, Chrétiens, & le plus authentique de tous les Signes qu'il avoit promis au monde, pour marquer l'accompliſſement du grand myſtere de nôtre redemption, c'étoit ſelon le rapport d'Iſaïe, qu'une Vierge demeurant Vierge concevroit un Fils, & que ce Fils ſeroit Dieu : non pas un Dieu ſeparé de nous, ni élevé comme Dieu au deſſus de nous ; mais un Dieu abbaiſſé juſqu'à nous, & entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoûte l'Evangeliſte, ce que ſignifioit l'auguſte nom d'Emmanuël : *Ecce Virgo in utero habebit, & pariet filium : & vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod eſt interpretatum, nobiſcum Deus.* Ce prodige, je l'advouë, ſurpaſſoit toutes les loix de la nature ; mais après tout il ne laiſſoit pas d'être dans un ſens, parfaitement naturel. Car, comme raiſonne S. Bernard, ſi un Dieu ſe faiſant homme, devoit avoir une mere, il étoit de ſa dignité, & par là d'une eſpece de neceſſité que cette mere fût vierge ; & ſi une vierge par le plus inoüi de tous les miracles, devoit ſans ceſſer d'être vierge, avoir un fils, il étoit pour elle d'une bienſéance abſoluë & comme indiſpenſable que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius Virginem, aut Deum decuit partus alter.* Il falloit que le Verbe de Dieu par un excès de ſon amour & de ſa charité ſortit hors du ſein de Dieu, & ſi

Math. 1. 23.

Bern.

je puis ainſi dire, hors de lui-même, pour ſe mettre en état d'être conçû ſelon la chair: mais ſuppoſé cette ſortie, qui eſt proprement ce que nous appellons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvoit être autrement conçû ſelon la chair, que par la voye miraculeuſe de la virginité : pourquoi ? parce que toute autre conception que celle-là, auroit obſcurci l'éclat & la gloire de ſa divinité. Cette penſée de S. Bernard a je ne ſçais quoi de ſublime ; & pour peu d'étenduë qu'on lui donnât, elle rempliroit vos eſprits des plus hautes idées de la religion. Mais ſans rien rabbattre de la ſublimité de cette penſée, il faut encore quelque choſe de plus ſenſible, & de plus propre à l'édification de vos mœurs. Or c'eſt à quoi le S. Eſprit me paroît avoir admirablement pourvû, par la conduite qu'il a tenuë dans l'exécution de ce myſtere. Conduite, ſi vous l'examinez bien, capable de vous inſpirer toute la veneration, tout le reſpect, tout l'amour dûs à l'excellente vertu dont je dois preſentement vous parler & qui eſt la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers Auditeurs, la plus ſolide & la plus touchante leçon ; étudiez-là dans la ſuite de notre Evangile.

Dieu par un mouvement de ſon infinie miſericorde, envoye un Ange ſur la terre ; non-ſeulement pour annoncer, mais pour négocier la divine alliance qu'il eſt ſur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoye-t-il cet Ange ? à une Vierge. *Miſſus eſt Angelus à Deo ad Virginem.* Or vous ſçavez, (belle réflexion de ſaint Bernard ſur ces trois noms, ou plûtôt ſur ces trois perſonnes, un Ange, un Dieu, une Vierge) vous ſçavez que Dieu qui eſt le plus *Luc. c. 1.*

pur de tous les esprits & la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure & la plus sainte de toutes les generations. D'où vient que saint Gregoire de Nazianze en parlant du Pere celeste, l'appelle Vierge par excellence & le premier des vierges. Vous sçavez que les Anges sont de purs esprits dégagez de la matiere, & que ceux qui ont persévéré dans la justice & dans la saintété originelle où Dieu les avoit créez, j'entends les Anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs & sans tache devant Dieu. Et vous sçavez enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les Anges de la terre : *Erunt sicut Angeli Dei.* Dieu qui députe, l'Ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caracteres differens de la plus parfaite pureté, selon la difference des sujets qui concourent à ce mystere : *Angelus à Deo ad Virginem.* Que veux-je conclure de-là? ce que le saint Esprit semble avoir prétendu par-là nous déclarer ; sçavoir, que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit ou une pureté angelique, ou une pureté virginale ; disons mieux, qu'il falloit l'une & l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu & l'homme cette ineffable & adorable union, qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend saint Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angelique & la virginale, a eu plus de part à ce mystere ; & pour laquelle Dieu paroît-il avoir eu plus de consideration ? Ah ! répond ce saint Docteur, en peut-on douter après l'exemple que ce Dieu

Matth. c. 22.

de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'eſt-à-dire, après la haute préference qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale ſur la pureté angelique? Vous me demandez en quoi conſiſte cette préference : le voici. Le Verbe de Dieu dans le deſſein de s'incarner, choiſit une Vierge pour mere, & il lui députe un Ange qui n'eſt auprès d'elle que ſon ambaſſadeur. Elle eſt donc en vertu de ce myſtere, auſſi élevée comme Vierge au-deſſus de l'Ange, que le nom de Mere qu'elle reçoit, ſurpaſſe celui de miniſtre & de ſerviteur. *Tantò melior angelis*, pourrois-je dire ici en me ſervant des termes de S. Paul, *quantò differentiùs præ illis nomen hæreditavit.* *Hebr.* c. 1.

Dieu prêt à ſe faire homme, obligea l'Ange à s'humilier devant cette Vierge ; & lui-même, tout Dieu qu'il eſt, par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à ſa future mere, il commence en quelque ſorte à dépendre d'elle, puiſque dans la plus importante négociation il demande ſon conſentement. Ne vous en étonnez pas, pourſuit ſaint Bernard : c'eſt qu'en effet la pureté de cette Vierge étoit d'un merite qui la rendoit bien plus précieuſe & plus eſtimable devant Dieu, que celle des Anges. L'Ange qui ſaluoit Marie, étoit pur, il eſt vrai ; mais comment ? par nature & par un privilege de beatitude & de gloire : mais Marie étoit Vierge par choix, par vœu, par eſprit de religion. La virginité de Marie étoit donc comme un ſacrifice continuel qu'elle faiſoit à Dieu, une oblation de ſon corps qu'elle immoloit comme une hoſtie vivante & agréable aux yeux de Dieu, une conſecration de ſa perſonne qui devoit être le ſanctuaire & la demeure

de ſon Dieu. Voyez avec quelle prudence & quelle circonſpection elle conſerve le threſor de ſa virginité. Admirez la conſtance & la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie ſoit aujourd'hui le modelle. Ecoutez-moi, & inſtruiſez-vous. Un Ange ſe préſente à elle, & elle ſe trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la ſaiſit, qu'elle paroît ſurpriſe & inquiete, qu'elle ſe ſent interieurement combattuë de mille
Luc. c. 1. penſées : *Turbata eſt, & cogitabat, qualis eſſet iſta ſalutatio.* Si Marie eût été de ces perſonnes mondaines, qui ne ſont vierges que de corps ſans l'être d'eſprit, cette viſite qu'elle recevoit, n'auroit eû rien pour elle de ſi ſurprenant; & les loüanges qu'on lui donnoit, au lieu de l'étonner, l'auroient agréablement flattée. Mais la profeſſion qu'elle a toûjours faite, de n'avoir comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu; la foi qu'elle s'eſt preſcrite & qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, & de renoncer aux mœurs & aux uſages du ſiecle prophane; ſon exacte & ſevere regularité, ſon attention à ne ſe relâcher jamais ſur les moindres bienſéances, la poſſeſſion où elle eſt d'une conduite irreprehenſible & à l'épreuve de la plus rigide cenſure, la pudeur & la modeſtie qui lui ſont plus que naturelles; l'opinion dont elle eſt prévenuë que les louanges données à ſon ſexe & favorablement reçuës, que les louanges mêmes ſouffertes & écoutées tranquillement, ſont le poiſon le plus contagieux & le plus mortel: tout cela lui cauſe un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paroître, parce qu'être troublée de la ſorte,

c'eſt le veritable caractere d'une vierge fidelle à Dieu. Voilà ſa prudence & ſa vigilance: ajoûtez-y ſa conſtance & ſa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mere d'un Fils, qui ſera éternellement Roi, qui ſera le Saint des ſaints, qui ſera le Fils du très-haut, qui ſera le Sauveur de tout le monde ; & elle demande comment cela ſe pourra faire, parce qu'elle eſt vierge, & vierge par un engagement, auquel ni la qualité de Mere de Dieu, ni celle de Reine du ciel & de la terre, ne la feront jamais renoncer. *Quomodo fiet iſtud, quoniam virum non cognoſco* ? Ah! Marie, s'écrie là-deſſus Saint Auguſtin, c'eſt pour cela même que la choſe ſe pourra faire, & qu'elle ſe fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle eſt poſſible. Car ſi vous le compreniez de la maniere que toute autre l'auroit compris, dès là vous ſeriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui ſoyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment là vous rendre comme incredule ; il a fallu que la propoſition qu'on vous faiſoit d'être la Mere de votre Dieu, vous allarmât d'abord & vous troublât, afin que vous fuſſiez digne de l'être. *Ibidem.*

En effet, ce refus de la maternité divine plûtôt que de ceſſer d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeurera ferme & immobile juſqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un Ange qui lui promettoit un Dieu pour Fils ; *Immobile virginitatis propoſitum, quod nec Angelo Filium Deum promittente, aliquatenùs titubavit* : voilà, dit S. Jerôme, ce que Dieu a conſideré dans Marie, & par où Marie entre toutes les autres vierges a eû la préfe- *Hieron.*

rence de l'eſtime & du choix de Dieu. Or qu'eſt-il arrivé de là? une choſe, Chrétiens, auſſi conſolante pour vous, qu'elle vous paroîtra merveilleuſe. Vous ſçavez quelle fut la cauſe de ce déluge univerſel, qui inonda toute la terre. Dieu dans ſa colere voyant la corruption du genre humain, avoit juré que ſon Eſprit ne demeureroit jamais dans l'homme, parce que l'homme étoit devenu tout charnel:
Geneſ. c. 6. *Non permanebit ſpiritus meus in æternum in homine, quia caro eſt.* Mais aujourd'hui, réflexion admirable de Saint Auguſtin, Dieu révoque, pour ainſi dire, cet arrêt; & par un autre ferment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il aſſûre que ſon Eſprit demeurera dans Marie, & que de Marie il ſe repandra dans tous les hommes: pourquoi? parce que dans la perſonne de Marie, l'homme a ceſſé d'être charnel; c'eſt-à-dire, parce que Marie eſt vierge, & vierge par une profeſſion qui l'élevant au deſſus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu, & de la
Luc. c. 1. plenitude même de l'Eſprit de Dieu. *Spiritus ſanctus ſuperveniet in te.* Au lieu que dans la création, l'Eſprit de Dieu étoit ſimplement venu pour ſe communiquer à l'homme, en vûë de ſon innocence & parce que l'homme n'avoit point encore peché; au moment de l'incarnation, ce même Eſprit, ſelon la parole ſacrée, ſurvint en Marie, & comment? avec un ſurcroît, avec une ſurabondance, avec un épanchement de dons & de graces ſans meſure, en vûë de ſa pureté & parce qu'elle étoit vierge: *Superveniet in te.*

Ce n'eſt pas aſſez. Non ſeulement Dieu veut

que

que Marie en conſequence de ce qu'elle eſt vierge, ſoit remplie de ſon Eſprit ; mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair & le ſang, c'eſt par elle que lui-même, qui eſt un pur eſprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair ; diſons mieux, c'eſt par elle que lui-même veut être fait chair. Car voilà le terme qu'a employé l'Evangeliſte, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné & fait homme : *Et Verbum caro factum eſt.* S. Jean n'a pas cru qu'il ſuffit de dire, que le Verbe de Dieu s'étoit fait homme, de dire qu'il s'étoit allié à une nature raiſonnable, de dire qu'il avoit pris une ame immortelle & ſpirituelle ; mais il a reduit en quelque ſorte tout ce myſtere à la bienheureuſe adoption que le Verbe a fait de notre chair dans le ſein de Marie : *Et Verbum caro factum eſt.* O *mon* Dieu, eſt-il poſſible que la virginité ait eu ce pouvoir ſur vous, & qu'un Dieu auſſi grand, auſſi ſaint, auſſi parfait que vous, en ſoit venu juſqu'à ſe faire chair? Oüi, Chrétiens, c'eſt ce que la foi nous révele : ce Dieu-homme par ſon incarnation a annobli dans ſa perſonne tout l'homme, mais il a particulierement annobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que ſon incarnation a fondez entre lui & nous. Car c'eſt ſelon la chair que cet homme-Dieu eſt notre frere, c'eſt ſelon la chair que nous ne faiſons qu'un corps avec lui, c'eſt ſelon la chair qu'il eſt notre chef, & que nous ſommes ſes membres. *Neſcitis quoniam corpora veſtra membra ſunt Chriſti?* Ne ſçavez-vous pas, mes Freres, diſoit S. Paul, & pouvez-vous l'ignorer, que depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps ſemblable au notre, nos corps par

Joan. c. 1

1. *Cor.* c. 6.

un merveilleux changement ont ceſſé, pour ainſi dire, d'être nos corps, & qu'ils ſont devenus le corps de Jeſus-Chriſt ? N'eſt-ce pas une des premieres leçons qu'on vous a faite dans le chriſtianiſme, que vous êtes incorporez à Jeſus-Chriſt, ou plûtôt que vous êtes le corps de Jeſus-Chriſt même ? *Vos eſtis corpus Chriſti, & membra de membro.* Après cela faut-il s'étonner que le même Apôtre ait crû avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs ſi invioiable; & que de toutes les choſes qu'il leur recommandoit, celle qu'il a paru avoir plus à cœur, ait été qu'ils ſanctifiaſſent leurs corps ? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvoit-il trop inſiſter ſur ce devoir ? Ayant les liaiſons que nous avons avec Jeſus-Chriſt, ſerons-nous jamais auſſi purs & auſſi ſaints que nous devons l'être ? Notre chair étant la chair de Jeſus-Chriſt, oſerons-nous nous plaindre des ſoins & de l'exacte regularité à quoi nous aſſujettit ce point de notre religion, comme ſi c'étoit un excès de perfection ? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-ſeulement les freres, mais les membres & les corps d'un homme-Dieu ; & cette alliance ſacrée que nous avons contractée avec lui, n'auroit-elle en nous point d'autre effet, que de nous avoir élevez à un ſi haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes ? Après cela même devons-nous trouver étrange, que les Peres de l'Egliſe parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le chriſtianiſme, en ayent témoigné tant d'horreur, puiſqu'il eſt certain que ce peché deshonorant nos corps,

Ibidem. c. 12.

deshonore le corps de Jesus-Christ? Devons-nous être surpris que ce peché par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une toute autre grieveté, que s'il violoit simplement la loi de Dieu ; & que l'Eglise des premiers siécles ait été pour cela si rigoureuse & si sévere à le punir, persuadée qu'elle étoit qu'en le puniſſant elle vengeoit l'affront personnel qu'en recevoit son époux ? Que la chair de l'homme, disoit éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jesus-Christ, ait été corrompuë & souillée de crimes, ses déreglemens pouvoient être alors plus pardonnables. Elle n'avoit pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu ; elle n'étoit pas encore incorporée au Verbe de Dieu ; elle n'avoit pas encore reçû cette onction de grace, en vertu de laquelle elle devoit être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a annoblie, & que par le plus grand de tous les miracles il en a fait sa propre chair ; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir ; depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition & d'état, ah !mes Freres, concluoit-il, ne traitons plus ses désordres de simple foiblesse ; & toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa foiblesse & sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, Chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parloit ainsi. Il outroit quelquefois la morale du christianisme, & il abondoit en son sens ; mais sur le point que nous traitons, il n'a rien dit, qui ne soit encore au dessous de la verité, puisqu'il n'a rien dit qui

approche de la parole de ſaint Paul. Car ce grand Apôtre, après avoir ſuppoſé que par le myſtere de l'incarnation tous les hommes, ſans en excepter aucun, ſont devenus les membres de Jeſus-Chriſt, n'a plus heſité à tirer de là cette affreuſe conſéquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergò membra Chriſti, faciam membra meretricis.* Si c'étoit un autre que Saint Paul qui ſe fût expliqué de la ſorte, nous ne pourrions entendre ces termes ; & la pudeur que nous affectons, malgré la licence & le déborde-ment des mœurs où nous vivons, nous feroit rebuter une inſtruction ſi néceſſaire & ſi eſſentielle : mais ſi c'eſt l'eſprit de la foi qui nous anime & qui nous conduit, quel effet cette conſéquence, ne doit-elle pas produire en nous? quelle horreur ne doit-elle pas nous inſpirer pour le peché que je combats ; & ſi nous en ſommes eſclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes? *Tollens ergò membra Chriſti, faciam membra meretricis!* Cela ſeul bien medité, ne doit-il pas être pour nous plus convaincant, que toutes les prédications ; & pour peu qu'il nous reſte de religion, en faut-il davantage pour nous préſerver de l'emportement des paſſions impures ?

Ibid.c.6.

Vous me direz : Mais il s'enſuit donc que le Fils de Dieu s'incarnant & ſe faiſant homme, a rendu le peché de l'homme plus abominable & plus irremiſſible qu'il ne le ſeroit de lui-même? Oüi, reprend Saint Chryſoſtome, cela s'enſuit & doit s'enſuivre néceſſairement. Mais nous ſommes donc en conſéquence de ce Myſtere plus criminels, que nous ne l'au-

tions été, ſi nous étions demeurez dans l'état de notre premiere corruption ? rien de plus inconteſtable & de plus vrai. Mais l'incarnation de Jeſus-Chriſt nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? c'eſt ce que toutes les Ecritures vous prêchent. Ah ! Chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'aſſez ingrats & d'aſſez inſenſibles aux bienfaits de Dieu, pour ſouhaitter que Dieu ne les eût point tant honorez ; peut-être leur infidelité va-t-elle juſques-là ; & s'il étoit dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis, peut-être renonceroient-ils à la gloire d'appartenir à Jeſus-Chriſt, pourvû qu'il leur fût permis de ſatisfaire impunément leurs déſirs déreglez, & qu'ils ſe trouvaſſent par là déchargez de l'obligation que ce myſtere leur impoſe de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus ni d'eux, ni de nous, que cela ſoit ainſi ; & il ne dépend plus de Jeſus-Chriſt même qu'il ceſſe d'être ce qu'il nous eſt. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous ſerons toûjours ſes freres ſelon la chair juſques dans les enfers ; ſi nous ſommes jamais reprouvez de Dieu, nous en porterons les caracteres ; & ces déſordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons, un ſujet particulier ou un ſurcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers Auditeurs, ces déſordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumieres de votre foi, & peut-être ceux à qui je parle ne croyent-ils plus que foiblement le myſtere de l'Incarnation d'un Dieu : car le moyen de le

croire & de vivre dans l'habitude de ce peché? Mais croyons-le, ou ne le croyons pas: si nous vivons dans le désordre de ce peché, nous nous faisons de ce mystere, qui par excellence est le mystere du salut, un mystere de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est dé-
Joan. jà porté, & dès là nous voilà jugez; *Qui non*
c. 3. *credit, jam judicatus est*: si nous le croyons, nous nous jugeons & nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous; & si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, chrétiens, que ce Dieu fait homme, est en même-tems, selon l'oracle du saint Pontife Simeon, pour la ruine des uns & pour la résurrection des autres:
Luc. c. 2. *Positus est in ruinam & in resurrectionem multorum.* Il s'est incarné pour nous sauver; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses graces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pecheurs, comme l'Evangile nous l'assûre, sur qui doit-on presumer que tomberont ses anathêmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitens & obstinez dans leur peché? Ah! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous; & que les merites de votre vie mortelle, qui dans les vûës de votre infinie misericorde doivent servir à notre salut, par un châtiment de votre rédoutable justice, servent à nôtre malheur éternel. Et vous, Vierge sainte & toute pure, puissante mediatrice des hommes & leur mere, puisque vous êtes la mere d'un Dieu homme, en nous don-

nant ce Sauveur que vous portez dans votre ſein virginal, & qui vient nous racheter, aidez-nous à recüeillir les fruits d'une ſi abondante redemption, afin que par les graces dont votre Fils adorable eſt la ſource, & dont vous êtes la diſpenſatrice, nous puiſſions parvenir à la bienheureuſe éternité, où nous conduiſe, &c.

AUTRE SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Verbum caro factum est, & habitavit in nobis.

Le Verbe s'est fait chair, & il a demeuré parmi nous. En saint Jean chap. 1.

SIRE,

C'est le grand mystere que nous celebrons aujourd'hui, & sur quoi est fondée toute la Religion chrétienne. Mystere que l'Apôtre S. Paul exprimoit en termes si relevez, & qu'il appelloit le mystere par excellence, de la

bonté & de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis ſacramentum, manifeſtatum in carne.* Le Verbe s'eſt fait chair : voilà, dit S. Auguſtin, ce qui paroiſſoit incroyable. Mais il y avoit encore, ajoûte-t-il, quelque choſe de plus incroyable, ſçavoir, que ce myſtere tout incroyable qu'il étoit, fût crû néanmoins dans le monde ; & c'eſt ce qui eſt arrivé. De ces deux choſes incroyables, celle qui l'étoit le plus a ceſſé de l'être, & eſt devenuë non ſeulement croyable, mais évidente. Car il eſt évident, que le myſtere d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, & que le monde s'eſt ſoumis à ce point de foi : *Magnum pietatis ſacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo.* Quand ſaint Paul en parloit ainſi, ce n'étoit qu'une prédiction qui dès lors commençoit à ſe vérifier. Mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien, croit un Dieu fait chair ; & voilà le miracle qu'a operé le Seigneur, & qui paroît à nos yeux : *A Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.* Or convaincus comme nous le ſommes du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'eſt moins ? c'étoit le raiſonnement de ſaint Auguſtin. Mais ce n'eſt pas aſſez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous, *Et habitavit in nobis* : pourquoi cela ? pour nous inſtruire par ſes exemples, & pour nous ſanctifier par ſa doctrine. Voilà, dit ſaint Paul, par rapport à nous une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit erudiens nos.* Ecoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe increé, mais incarné : c'eſt par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'eſt

1. *Tim.* c. 3.

Ibidem.

Pſ. 117.

Joan c. 1

Tit. c. 2.

moi qui lui dois ſervir d'organe; & pour m'acquitter dignement d'un ſi ſaint miniſtere, j'ai beſoin des lumieres & des graces du même Eſprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'interceſſion de cette Mere de Dieu, & diſons-lui avec l'Ange. *Ave Maria.*

CE n'eſt pas ſans un deſſein particulier, que l'Evangeliſte pour nous donner une idée juſte du myſtere de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles que nous ne devons jamais prononcer qu'avec reſpect : le Verbe
Joan. c. 1. s'eſt fait chair; *Verbum caro factum eſt.* Autrefois ſaint Paul défendoit aux miniſtres de l'Egliſe chargez de l'inſtruction des fideles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardoit les généalogies & les alliances, prétendant que c'étoient des queſtions inutiles, qui ne ſervoient qu'à exciter des diſputes, & qui ne contribuoient en rien à l'édification des mœurs. Ainſi l'ordonnoit-il à Timothée. Il n'en eſt pas de même, Chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair & de la chair avec le Verbe, dont j'entreprens ici de vous parler. Car ce ſont des alliances toutes ſaintes, qu'il vous eſt important de bien connoître, & qu'il ne vous eſt pas permis d'ignorer; des alliances qui doivent être le ſujet de vos réflexions, comme elles ſont l'objet de votre foi; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puiſſiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or j'en trouve trois de ce caractere dans le myſtere adorable de l'incarnation, & les voici. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jeſus-

Chriſt. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie ſa mere. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui ſommes ſes freres. Alliances, dis-je, que je vous propoſe, comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous ſanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, ſi vous en ſçavez profiter. Et afin que vous en puiſſiez mieux faire le diſcernement, je diſtingue dans ces trois alliances autant de degrez qui élevent la chair de l'homme, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt juſqu'à la ſouveraineté de l'être de Dieu, dans la perſonne de Marie juſqu'au rang ſublime de la maternité de Dieu, & dans nos perſonnes juſqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Ainſi gardant les proportions convenables entre Jeſus-Chriſt & Marie, & entre Marie & nous, ce ſeul myſtere du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles. Dans Jeſus-Chriſt un homme Dieu; ce ſera la premiere partie. Dans Marie, une Mere de Dieu, ce ſera la ſeconde. Dans nous, qui que nous ſoyons, mais ſur tout ſi nous ſommes en état de grace, de legitimes enfans de Dieu; c'eſt la troiſiéme, Vous verrez, Chrétiens, les trois conſequences pratiques que je tirerai de là, non-ſeulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus ſaints devoirs du chriſtianiſme.

IL eſt donc vrai, Chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jeſus-Chriſt juſqu'à la ſouveraineté de l'être de Dieu; & c'eſt ce que le Saint Eſprit a prétendu d'abord nous I. PART.

marquer par ces paroles, *Verbum caro factum est*; le verbe s'eſt fait chair. Demander comment & pourquoi s'eſt accompli ce prodige, ce ſeroit le détruire, dit ſaint Auguſtin, en voulant le connoître; puiſqu'il eſt certain que ce myſtere de l'incarnation du Verbe, ne ſeroit plus par excellence l'œuvre de Dieu, ſi l'on en pouvoit rendre raiſon, & qu'il n'auroit plus l'avantage de ſe diſtinguer par ſa ſingularité, ſi dans l'ordre de la nature ou de la grace, on en pouvoit trouver un ſeul exemple. *Hic ſi ratio quæritur, non erit mirabile: ſi exemplum, non erit ſingulare.* J'advoüe que Marie au moment que l'Ange lui en fit la declaration, ne laiſſa pas de dire, *Quomodo fiet iſtud*, comment cela ſe fera-t-il? Mais ſaint Chryſoſtome remarque très-bien, que cette demande fut alors l'effet d'une profonde & reſpectueuſe admiration, & non pas d'une préſomptueuſe & vaine curioſité; & que ſi Marie voulut ſçavoir de quelle maniere ſe verifieroit ce qui lui étoit annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incredulité, mais par un pur zéle, & par un ſincere amour de la virginité qu'elle avoit voüée.

Auguſt.

Quoi qu'il en ſoit, Chrétiens, voilà le miracle qui nous eſt propoſé dans cette fête, & que je dois vous expliquer. Car je ſerois prévaricateur, & je ne m'acquiterois pas de mon miniſtere, ſi préferablement à tout le reſte, je ne m'attachois aujourd'hui à vous developper cet article eſſentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous revele, un Dieu incarné, un Dieu homme, juſqu'à pouvoir dire dans le ſens propre & naturel, qu'il s'eſt fait

chair. *Verbum caro factum est.* D'où il s'enſuit, par une conſequence néceſſaire, que la chair de l'homme conſiderée dans la perſonne du Redempteur, eſt donc veritablement la chair d'un Dieu ; que dans l'inſtant bienheureux où fut conçûë cette chair virginale, elle ſe trouva donc, toute chair qu'elle étoit, pénetrée, comme dit ſaint Paul, de l'onction de Dieu, inſéparablement unie au Verbe de Dieu ; n'ayant ſelon le langage des Theologiens point d'autre ſubſiſtance, que celle du Verbe de Dieu : qu'en recevant l'être elle entra donc d'abord en poſſeſſion de toute la gloire qui appartient à Dieu, & que le Fils de Dieu la reconnoîtra dans toute l'éternité, pour une chair qu'il s'eſt appropriée, qu'il a conſacrée, qu'il a déifiée. Car c'eſt ainſi qu'en ont parlé tous les Peres dans des termes que la tradition même de l'Egliſe auroit eû peine à authoriſer, s'ils n'étoient encore au deſſous de l'énergie & de la force de ceux-ci, le Verbe s'eſt fait chair. *Tunc in utero virgo concepit, & Verbum caro factum eſt, ut caro fieret Deus* : ce fut alors, dit ſaint Ambroiſe, qu'une Vierge conçût miraculeuſement, & que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devint Dieu. Ce Pere pouvoit-il s'en expliquer d'une maniere plus expreſſe ? Et parce qu'une verité auſſi importante que celle-là, ne peut être appuyée ſur trop de témoignages, adjoûtons celui de ſaint Auguſtin. *Talis fuit iſta ſuſceptio, quæ Deum hominem faceret & hominem Deum* : oui, mes Freres, diſoit ce ſaint Docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'eſt vû dans Jeſus-Chriſt élevé juſqu'à Dieu, & que Dieu dans ce même Jeſus-

Ambroſ.

Chriſt, s'eſt vû réduit à la forme d'un homme. Expreſſions, je le repete, qui demandent toute la ſoumiſſion de la foi, & qui nous paroîtroient avoir je ne ſçais quoi de dur, ſi elles n'étoient évidemment fondées ſur ce principe inconteſtable : *Verbum caro factum eſt.*

De là vient, mes chers Auditeurs, (appliquez-vous à ceci, & ne penſez pas que la grandeur de mon ſujet m'emporte trop loin, puiſqu'autant qu'il eſt relevé, autant me ſuis-je étudié à le traiter exactement :) de là vient, que dans Jeſus-Chriſt, entre la chair & le Verbe, il n'y a rien eu de diviſé ; & que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'eſt encore de l'autre. Ainſi parce que la chair de Jeſus-Chriſt a été paſſible & mortelle, nous diſons ſans craindre d'être accuſez de blaſphême, que le Verbe de Dieu a ſouffert & eſt mort pour nous : & d'ailleurs parce que le Verbe de Dieu eſt égal à Dieu, nous ne craignons point la cenſure, en diſant que la chair de Jeſus-Chriſt eſt aſſiſe à la droite de Dieu. Et quoi qu'il n'y ait point d'extrêmitez plus oppoſées, que la croix & le thrône de Dieu, nous ne faiſons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'homme, qui a été crucifié, la préeminence du thrône de Dieu ; que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui eſt la ſplendeur de la gloire du Pere, l'humiliation, & l'ignominie de la croix. Pourquoi ? parce que tout cela n'eſt qu'une ſuite de ce que nous profeſſons par ces paroles: *Verbum caro factum eſt.*

Il eſt vrai, & je ſuis toûjours obligé de le reconnoître, ce myſtere eſt difficile à croire,

& c'eſt là que nous devons captiver nos eſprits. Mais puiſqu'un Dieu veut bien anéantir pour nous dans ce myſtere ſa ſouveraine Majeſté, ne refuſons pas au moins de lui ſoumettre notre raiſon. Soumiſſion néceſſaire : car, comme diſoit S. Athanaſe, je ne puis ſçavoir comment le Verbe s'eſt incarné : mais il ne m'eſt pas permis d'ignorer qu'il ſe ſoit incarné, & qu'il ait pris une chair ſemblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile, & qui paſſe toutes mes vûës ; au lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables ſecrets de l'incarnation divine, lorſque je ne me connois pas moi-même : ce que j'ai ſur tout à faire, c'eſt de bénir mille fois la miſéricorde infinie de mon Dieu, non ſeulement parce qu'il eſt deſcendu de ſa gloire pour moi, & qu'il s'eſt fait homme comme moi ; mais parce qu'il m'a revelé & qu'il m'a fait annoncer ce myſtere de mon ſalut. Car ſi je puis être ſauvé ſans la ſcience de l'incarnation, je ne puis l'être ſans la foi de l'incarnation : c'eſt-à-dire, ſi je puis être ſauvé ſans ſçavoir par quelle vertu & de quelle maniere le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une ſi noble alliance ; je ne puis l'être ſans ſçavoir que cette merveilleuſe alliance s'eſt faite dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, enſorte que dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, il y a eu tout à la fois & un vrai Dieu & un vrai homme : *Verbum caro factum eſt.*

C'eſt de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir ; & c'eſt pour mieux affermir la créance de ce myſtere, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jeſus-Chriſt,

ne conſiderant pas qu'il eſt aujourd'hui formé dans le ſein de Marie par la ſeule opération de
Luc. c. 1. l'Eſprit divin, *Spiritus ſanctus ſuperveniet in te*; que l'ange l'appelle abſolument ſaint &
Ibidem. la ſainteté même, *Sanctum vocabitur*; qu'il eſt conçû par une Mere Vierge, & demeurant toûjours vierge, quoique mere; enfin qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde. Principe d'où il s'enſuit inconteſtablement qu'il eſt Dieu: car comme raiſonnent ſaint Ambroiſe, ſaint Auguſtin, ſaint Cyrille, & ſaint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être Saint par lui-même & la ſource de toute ſainteté; qu'à un Dieu d'être Fils d'une Vierge, ſans que cette Vierge y perde rien de ſa virginité; qu'à un Dieu de ſauver le monde après qu'il l'a créé.

D'autres ont refuſé, par une erreur toute contraire, de reconnoître l'humanité de Jeſus-Chriſt: tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire & phantaſtique; tantôt lui accordant un vrai corps, mais ſans ame & ſans intelligence; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matiere toute céleſte & non de la ſubſtance de Marie. Dogmes inſoutenables, à quoi les docteurs de l'Egliſe, & entre autres Tertullien, ſaint Athanaſe & ſaint Leon Pape, ont oppoſé toutes les Ecritures & les plus ſolides raiſons. Car, diſoient-ils, ſi Jeſus-Chriſt n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetez de ſon ſang? s'il n'a eu qu'un corps ſans ame, comment a-t-on pû l'appeller homme? & s'il n'étoit pas homme, comment a-t-il ſatisfait pour les hommes? ſi ſon corps a ſeulement été formé dans le ſein de Marie, & non

de la substance de Marie, comment Elizabeth l'appella-t-elle la mere de son Seigneur, *Mater Domini mei?* & comment l'Ange lui dit-il que l'homme-Dieu qu'elle devoit porter dans ses chastes flancs, naîtroit d'elle : *Nascetur ex te?* *Ibidem.* *Ibidem.*

Enfin, conclut saint Augustin, plusieurs se sont trompez tout à la fois, & à l'égard de la Divinité de Jesus-Christ, & à l'égard de son humanité : non pas en niant ni l'une ni l'autre, mais l'union de l'une & de l'autre, telle que le saint Esprit l'a faite, & telle qu'elle subsistera toûjours. Car ils reconnoissoient en Jesus-Christ, & une vraye divinité, & une vraye humanité. Mais comme le propre de l'heresie est de donner dans toutes les extrêmitez, ou bien d'une part ils prétendoient que Dieu & l'homme dans l'incarnation avoient été seulement unis de volonté, unis de sentimens & d'interêts, unis par adoption, par affection, par communication de gloire, & non point d'une union réelle & substantielle : ou bien d'autre part, ils confondoient tellement ensemble la divinité & l'humanité, qu'outre l'unité de personne, ils établissoient encore dans l'homme-Dieu une unité de nature. Erreurs foudroyées par l'Eglise dans ces fameux Conciles, dont les celebres décisions nous servent de regles, & qui nous apprennent qu'en vertu de l'incarnation, le Verbe divin s'est réellement & substantiellement uni à notre chair ; que par cette union le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les miseres de l'homme, & que l'homme est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui

composent cette adorable perſonne, la nature divine & la nature humaine, une diſtinction eſſentielle, ſans qu'elles ayent été confonduës, & que l'une, comme parloient quelques hérétiques, ait abſorbé l'autre. Tel eſt, Chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe touchant le myſtere d'un Dieu fait homme, & c'eſt de quoi il falloit d'abord vous inſtruire. *Verbum caro factum eſt.*

N'en demeurons pas là; mais réduiſant à la pratique & aux mœurs cette premiere verité, profitons de la fête de ce jour pour nous diſpoſer à la ſolemnité de Pâque qui approche, & faiſons-nous du myſtere de l'incarnation une préparation ſolide à l'accompliſſement du grand precepte de la communion. Car voilà ſur quoi eſt fondée cette loi ſi ſainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes, avant que de recevoir le corps de Jeſus-Chriſt, & à n'y participer jamais qu'avec une conſcience pure, & dans un état, où ſans être abſolument aſſûrez que nous ſommes dignes d'amour, nous puiſſions toutefois, quoique pecheurs, dire avec humilité, comme S. Paul:
1. Cor. c. 4. *Nihil mihi conſcius ſum*; ma conſcience ne me reproche rien, du moins rien de capital & de grief. On demande pourquoi l'Apôtre a fait un crime ſi atroce de ce qu'il appelle communion indigne; & l'on s'étonne qu'animé du zéle Apoſtolique dont il étoit rempli, il ait fulminé de ſi terribles anathêmes contre ceux qui dans un état de mort oſent manger le pain de vie; qu'il leur ait déclaré que c'eſt alors leur jugement qu'ils mangent, & leur condamnation; qu'il les ait traitez de profanateurs & de ſacrileges; & que ſur ſa parole, mal-

gré la corruption du siécle, la seule pensée de communier indignement, fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits & même les plus mondains. Non non, mes chers Auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, & ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre ; & quand une fois j'ai conçû que ce pain dont parle Saint Paul, est le corps du Seigneur, & le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathêmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture celeste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystere du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : cette chair que je mange dans le sacrement, est la chair d'un Dieu, & je la profane quand je la mange dans l'état du peché. Par l'incarnation elle est unie à une personne divine ; & par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une ame criminelle & ennemie de Dieu. Cela seul me fait sentir la raison qu'a eu saint Paul, de condamner si sévérement ces sacrileges qui se presentent à la table du Sauveur sans avoir la robbe de noces qui est la grace, & il n'y a point ensuite de châtiment qui ne me paroisse encore au dessous d'une telle prophanation.

Que faudroit-il donc dire à un chrétien, qui se trouve sur le point de célébrer la Pâque, & de prendre part au sacrement de Jesus-Christ ? Ecoutez-moi, homme du siécle & n'oubliez jamais cette instruction. Il faudroit

lui dire à peu près & avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que l'Ange dit à Marie : *Ideòque & quod naſcetur ex te ſanctum, vocabitur filius Dei.* Prenez garde, mon Frére, ce qui eſt caché ſous les ſymboles de ce pain, c'eſt le Saint des ſaints & le Fils de Dieu : le même qui eſt né d'une Vierge, le même dont l'Ange fit à cette Vierge un ſi magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainſi rentrez en vous-même, & vous meſurant ſur l'exemple de Marie, puiſque vous êtes deſtiné à porter dans votre ſein le même Dieu, voyez ſi vous êtes dans les mêmes diſpoſitions. Voyez ſi vous avez reçû comme elle, l'Eſprit divin. Voyez ſi l'eſprit corrompu du monde ne regne pas encore dans vous. Car il ne s'agit pas moins pour vous, que d'être auſſi bien que Marie le temple vivant, où un Dieu fait chair doit & veut faire ſa demeure. *Verbum caro factum eſt, & habitavit in nobis.*

Ah ! Chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle même, avant que de conſentir à ce que l'Ange lui propoſoit ? Et quand elle apprit que l'heure étoit venuë où le Verbe avec toute la plenitude de ſa divinité, devoit s'incarner en elle, avec quelle foi & qu'elle humilité ne répondit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faiſoit, & aux miſericordes dont il la combloit ? Avec quelle pureté, avec quelle obéiſſance, avec quelle confiance, avec quel amour ne concût-elle pas ce Dieu-homme dans ſon chaſte ſein ? Par combien de vertus héroïques ne ſe mit-elle pas en état de cooperer à cet inéfable myſtere ? Or tel eſt, mes chers Auditeurs, l'excellent modelle, ſur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie étoit

ſainte dès ſa conception; depuis ſa conception, croiſſant en âge, elle avoit toûjours crû en ſainteté. Avant que l'Ange la ſaluât, elle étoit déjà pleine de grace : mais cela ne ſuffiſoit pas. Il fallut que le Saint Eſprit lui-même, ſelon l'expreſſion de l'Evangile, ſurvinſt en elle, & qu'il la ſanctifiât tout de nouveau par des graces plus abondantes. Encore après cette nouvelle ſanctification, ſaint Ambroiſe ne croit point offenſer Marie, quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum ſuſceپturus homineม, non horruiſti Virginis uterum.* Ah ! Seigneur, pour ſauver l'homme, vous qui êtes la ſainteté même, n'avez point eû horreur de vous renfermer dans le ſein d'une Vierge ! Approchons, Chrétiens, de la communion, prévenus de ce ſentiment, & nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté & tant de negligence. Nous ne nous y preſenterons plus avec une indévotion & une tiedeur dont nous ne pouvons trop gémir. Nous n'en ſortirons plus auſſi froids, auſſi indifferens, & ce qui eſt encore plus déplorable, auſſi imparfaits, que ſi nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce Sacrement, ce ſera la plus grande & la plus ſérieuſe occupation de notre vie. En profiter, ce ſera le plus ardent de nos déſirs. En abuſer, ce ſera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la ſainte table avec des cœurs embraſez d'amour ; comme des lions, dit S. Chryſoſtome, reſpirant le feu de la charité ; comme des aigles, ajoûte S. Auguſtin, élevées au deſſus de la terre par des penſées toutes céleſtes. Nous y recevrons ce Dieu de gloire, dans le même eſprit que Marie le conçût, & ſon exemple nous ſervira de regle.

Ambroſ.

Du reſte, tirer de là des conſéquences ſpecieuſes, mais qui ſous une fauſſe apparence de reſpect nous éloigneroient pour jamais du corps de Jeſus-Chriſt; faire conſiſter les diſpoſitions néceſſaires dans des dégrez de ſainteté où perſonne ne peut atteindre; demander pour ce Sacrement un état auſſi parfait que celui de Marie; en un mot, de l'obligation d'imiter Marie, ſe faire contre l'intention de Jeſus-Chriſt même, un obſtacle inſurmontable à la communion, c'eſt à quoi porte le raffinement du libertinage, mais c'eſt le piege groſſier dont votre pieté, auſſi prudente qu'éclairée, ſçaura bien ſe garentir. Au contraire, de la neceſſité de communier, conclure celle de ſe ſanctifier; y travailler en effet & y donner tous ſes ſoins: c'eſt par là que nous honorerons le myſtere de Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe, premier miracle que nous avons vû dans un homme-Dieu. Paſſons au ſecond, qui nous fera voir dans une Vierge une Mere de Dieu: c'eſt le ſujet de la ſeconde partie.

II. PART. IL falloit, Chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-homme & fait chair, qu'il y eût une créature predeſtinée en qualité de Mere de Dieu ſelon la chair, & voilà ce que j'appelle la ſeconde alliance de la chair avec le Verbe dans la perſonne de Marie. Alliance que l'héreſie n'a pas voulu reconnoître dans cette Vierge, non plus que celle de la divinité & de l'humanité dans Jeſus-Chriſt. Mais alliance que les vrays fidelles ont hautement & conſtamment ſoutenuë. Appliquez-vous d'abord,

mes chers Auditeurs, à en comprendre le dogme : nous verrons enſuite la gloire qui en revient à Marie, & le fruit que nous en pouvons retirer.

Une Vierge Mere de Dieu, & Mere de Dieu ſelon la chair, c'eſt ce qui choqua autrefois la fauſſe pieté des héretiques, ſur tout de ce fameux Neſtorius Patriarche de Conſtantinople. Cet homme emporté par l'eſprit d'orgueil, & abuſant du pouvoir que lui donnoit ſon caractere, oſa diſputer à Marie ſa qualité de Mere de Dieu ; & dans cette vûë y eut-il artifice qu'il n'employât, & déguiſement dont il n'uſât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de ſon erreur ? Car ſuivant le rapport des Peres, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres ſpecieux & honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il étoit uniquement queſtion. Il confeſſa qu'elle étoit la Mere du Saint des ſaints, qu'elle étoit la Mere du Redempteur des hommes ; il convint qu'elle avoit reçu & porté le Verbe de Dieu dans ſes chaſtes entrailles ; il ſe relâcha même juſqu'à dire qu'elle étoit la Mere d'un homme, qui dans un ſens avoit été Dieu, parce qu'il avoit été ſpecialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût abſolument & ſans reſtriction Mere de Dieu, c'eſt ſur quoi l'on ne pût flechir cet eſprit incredule & opiniâtre. Que fit l'Egliſe ? elle rejetta toutes ſes ſubtilitez ; & plus Neſtorius s'obſtinoit à combattre ce titre de Mere de Dieu, plus elle s'intereſſa à le maintenir. Il ne s'agiſſoit en apparence que d'un ſeul mot, & ce ſeul mot grec, qui ſignifie Mere de Dieu, θεοτόκος étoit le ſujet de toutes les conteſtations. Mais parce qu'il eſt vrai, comme l'a ſagement re-

marqué ſaint Leon Pape, que le chemin qui conduit à la vie, eſt un chemin étroit, non-ſeulement pour l'obſervation des preceptes, mais encore plus pour la ſoumiſſion aux veritez orthodoxes : *Non in ſolâ mandatorum obſervantiâ, ſed in recto tramite fidei, arcta via eſt quæ ducit ad vitam :* l'Egliſe prit la défenſe de ce ſeul mot, avec toute la force & toute l'ardeur de ſon zéle. Elle aſſembla des Conciles, elle fulmina des anathêmes, elle cenſura des Evêques, elle n'épargna pas ceux qui tenoient les premiers rangs, elle les excommunia, elle les dégrada : pourquoi ? parce que dans ce ſeul titre de Mere de Dieu, étoit renfermé tout le myſtere de l'incarnation du Verbe. Car c'eſt pour cela qu'on ſe fit comme un capital, & un point eſſentiel de religion, de croire que Marie étoit dans le ſens le plus naturel Mere de Dieu. Non pas que cette créance fût nouvelle, puiſque ſelon S. Cyrille, toute la tradition l'authoriſoit, & que déja depuis longtems Julien l'Apoſtat l'avoit reprochée aux Chrétiens : *Vos Chriſtiani Mariam numquam ceſſatis vocare Dei genitricem.* Mais on voulut que cette créance, auſſi ancienne que l'Egliſe fût déſormais comme un ſymbole de foi ; & l'on arrêta dans le Concile d'Epheſe, que le titre de Mere de Dieu ſeroit un terme conſacré contre l'héreſie Neſtorienne, comme celui de Conſubſtantiel l'avoit été dans le Concile de Nicée contre l'héreſie Arienne.

Leo.

Voilà, mes Freres, ce que nous croyons ; & c'eſt ſur ce dogme ainſi établi que ſont fondez tous les honneurs que nous rendons à Marie : c'eſt, dis-je, ſur ſa maternité divine, qui dans l'ordre des ſecrets de Dieu l'a élevée au-deſſus

de

de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Nous n'en faiſons pas pour cela une divinité. Ecoutez ceci, vous qui réünis à l'Egliſe avez beſoin d'être inſtruits à fond de ſa doctrine, & achevez de vous détromper des fauſſes idées que vous aviez conçûës du culte de la Mere de Dieu. Nous n'en faiſons pas une divinité ; & je pourrois appliquer ici, ce que le grand S. Auguſtin dans un ſemblable ſujet répondoit aux Manichéens, qui malicieuſement & injuſtement accuſoient les Catholiques de rendre aux Martyrs un culte ſuperſtitieux & idolâtre. Voici ce qu'il leur diſoit, en s'addreſſant à Fauſte. Il eſt vrai que nous nous aſſemblons pour célébrer les Fêtes des Martyrs ; mais nous n'avons jamais eû la penſée d'offrir, par exemple, le ſacrifice à aucun des Martyrs. Nous ſçavons que cet honneur n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, & c'eſt auſſi à Dieu ſeul que nous le rendons. Car où eſt l'Evêque, où eſt le Prêtre, qui ait jamais dit, étant à l'Autel : c'eſt à vous Pierre, c'eſt à vous Paul, c'eſt à vous Cyprien, que nous offrons & que nous immolons l'Agneau ſans tache ? Nous l'immolons à Dieu qui a couronné les Martyrs ; & nous ne l'offrons en memoire des Martyrs, que pour participer à leurs mérites, & pour obtenir le ſecours de leur interceſſion. Ainſi parloit S. Auguſtin, & je dis le même de Marie. Nous célébrons avec ſolemnité le jour bienheureux où l'Ange *lui* annonça le choix que Dieu faioit d'elle ; mais à Dieu ne plaiſe, qu'en lui rendant nos hommages, parce qu'elle a conçû le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu. C'eſt de quoi nous ne craignons pas qu'on puiſſe ſoupçonner notre foi. Car pour me ſervir

du même raisonnement, où est le Prêtre, qui dans les saints mysteres ait jamais dit : c'est à vous, Marie, que nous sacrifions? Nous sacrifions à celui qui a prédestiné Marie, qui a sanctifié Marie, qui a glorifié Marie; mais quoi qu'elle soit incontestablement Mere de Dieu, nous ne la regardons & nous ne l'honorons, que comme une pure créature, dont tout le bonheur est d'avoir été fidele à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été singulierement élûë de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il du reste une grandeur comparable à celle de cette Mere de Dieu? Tâchons, mes chers auditeurs, à nous en former quelque idée; mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit saint Bernard, que Marie elle-même n'eût pû la comprendre dans toute son étenduë, ni l'expliquer : *Audacter dico, quod nec ipsa planè Maria potuit explicare.* Après cela vous ne serez pas surpris, si ce que j'ai à vous dire, se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

* *Bernar.*

Je considere Marie sous deux rapports, l'un à Dieu, & l'autre aux hommes. Marie devient Mere de Dieu, c'est le premier rapport; & Marie Mere de Dieu devient par là même la médiatrice & comme la mere des hommes, c'est le second. Or voyons autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette Vierge de l'un & de l'autre, & quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie Mere de Dieu. Ecoute, ô homme, s'écrie là-dessus saint Anselme; contemple & admire : *Intendat mens humana, contempletur & stupeat.* Le Pere céleste avoit un Fils unique

Anselm.

& conſubſtantiel : mais il n'a pas voulu que ce Fils n'appartint qu'à lui ſeul ; il en a fait part à Marie, & elle eſt veritablement ſa Mere ſur la terre, comme il eſt ſon Pere dans le ciel : *Non eſt paſſus manere ſuum, ſed eum ipſum voluit eſſe Mariæ unicum.* Penſée ſublime, mais qui dans ſa ſublimité n'exprime rien dont notre myſtere ne nous faſſe voir l'entier accompliſſement. Ah! mes Freres, diſoit S. Paul, je fléchis le genou devant le Pere de Jeſus-Chriſt mon maître, parceque c'eſt de lui que procede toute paternité, ſoit dans le ciel, ſoit ſur la terre. Ainſi parloit le grand Apôtre ; & ne puis-je pas adjoûter, que je me proſterne en la preſence de ce Pere tout-puiſſant, pour le reconnoître, non plus ſeulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie ? Car quel prodige, Chrétiens, & quel autre que Dieu même a pû operer ce miracle? La virginité & la fecondité jointes enſemble ; une Vierge qui conçoit dans le tems le même Fils, que Dieu avant tous les ſiécles a produit dans l'éternité: une Mere, dit S. Auguſtin, devenuë Mere par la ſeule obéïſſance de ſon eſprit, de même que le Pere dans l'adorable Trinité eſt pere par la ſeule connoiſſance de ſes infinies perfections. Qui jamais avant Marie entendit rien de pareil ; & ſi la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eû crû, qu'une créature dût un jour donner en quelque maniere l'être à ſon créateur, & que le créateur pût devenir en quelque ſorte l'ouvrage & la production de ſa créature ? Qui l'eût crû que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, & qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute

Idem.

nouvelle! qui l'eût crû que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une Vierge, & que par là cette Vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création? Permettez-moi, Chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Peres avant moy s'en sont servis, & ce seroit une délicatesse mal entenduë, d'avoir peine à parler comme eux, & d'obmettre ces magnifiques éloges que la pieté leur inspiroit & que la même pieté nous doit rendre vénerables.

Ce qui me paroit plus surprenant, reprend l'Archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui dans le ciel ne dépend point du Pere dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre de la Mere en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers Auditeurs? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la Majesté de Dieu? Il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès-là que je la reconnois pour Mere de Dieu, non seulement je puis, mais je dois reconnoître que ce Dieu-homme a voulu dépendre d'elle, qu'il lui a rendu des honneurs & une obéissance légitime, qu'il s'est soumis à son pouvoir, & c'est aussi ce que l'Evangile nous a expressement marqué dans ces courtes paroles: *Et erat subditus illis.* *Luc. c. 2.* Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous sçavons de la vie mortelle du Sauveur jusques au tems de sa prédication. Mais encore, demande S. Bernard, de qui parloit l'Evangeliste? Est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissoit à Marie? Dieu & l'homme tout ensemble, répond ce Pere. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du Fils, ou l'empire

de Mere ? *Elige utrum mireris, aut Filii beneficentissimam dignationem, aut Matris excellentissimam dignitatem.* Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme; & prodige de grandeur, qu'une femme commande à Dieu. *Utrimque miraculum, & quod Deus feminæ obtemperet, humilitas sine exemplo; & quod Deo fœmina præcipiat, sublimitas sine socio.* Bern. Idem.

De-là ne nous étonnons plus qu'un Ange descende aujourd'hui du Ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa presence, qu'il l'appelle pleine de grace, qu'il l'éleve au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin, que rien après Dieu & parmi tous les êtres créez, n'est égal à Marie, & n'est même comparable à Marie. Mais sur tout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous ; & sans considerer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, & tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie devenuë Mere de Dieu, devient par-là même la mere des hommes, la protectrice des hommes, la cooperatrice du salut des hommes, & une mere, une protectrice, une cooperatrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mere des hommes, puisque tous les hommes sont, non-seulement les freres, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie, & qu'en

ce ſens elle doit aux hommes ſon élevation. Cooperatrice du ſalut des hommes, puiſqu'elle ſert à former le Sauveur qui vient rachepter les hommes, & qu'elle donne le ſang qui doit être le prix de cette redemption & de ce ſalut. Mais j'adjoûte, mere toute-puiſſante, protectrice toute-puiſſante, cooperatrice toute-puiſſante, pourquoi ? parce qu'en qualité de Mere de Dieu, elle a ſingulierement trouvé grace auprès de Dieu.

C'eſt donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ſes enfants; & c'eſt dans cette penſée que nous devons imiter le zéle & la pieté que témoignerent les chrétiens d'Epheſe, lorſqu'ils reçurent le jugement de l'Egliſe univerſelle à la gloire de cette Vierge en qui ils avoient mis leur confiance. Le fait eſt remarquable, & je voudrois que les héretiques de notre ſiécle y fiſſent toute l'attention néceſſaire, & qu'ils appriſent quels étoient, il y a plus de douze cens ans, les ſentimens des fidéles à l'égard de Marie, & quels doivenr être encore les nôtres. L'hiſtoire nous apprend que le jour où l'on devoit conclure ſur la divine maternité de Marie, tout le peuple parut dans les ruës, remplit les places publiques, ſe tint autour de ce fameux temple dedié au culte de la Vierge & où les Peres du Concile étoient aſſemblez : qu'au moment que la décifion fut publiée, & qu'on entendit que Marie étoit maintenuë dans la juſte poſſeſſion du titre de Mere de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations & de cris de joye : que les Peres ſortant pour ſe ſéparer, furent comblez de benedictions & conduits en triomphe; que l'air fut éclairé de feux;

enfin que rien ne manqua à la pompe de cette réjoüiſſance commune, ni à l'éclat de la glorieuſe victoire que Marie avoit remportée. Ah! Chrétiens, il eſt vrai, ce peuple fidele étoit ſenſible aux interêts de Marie, & agiſſoit en cela par un eſprit de religion : mais en s'intereſſant pour Marie, il s'intereſſoit pour lui-même. Car il comptoit ſur le ſecours de cette Mere de Dieu, & il ſçavoit ce qu'il en devoit attendre. Prenons les mêmes ſentimens, & tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie eſt déclarée Mere de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, & allons au pied des autels lui jurer une fidelité inviolable, & lui renouveller les ſaintes proteſtations du plus reſpectueux & du plus parfait dévouëment. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes ; & pour l'engager à nous faire ſentir les effets de ſa médiation, repréſentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous & qui nous unit à elle. Diſons-lui d'une part, comme les habitans de Bethulie diſoient à Judith, *Tu gloria Judith. c. Jeruſalem, tu lætitia Iſraël, tu honorificentia* 15. *populi noſtri.* Oüi, Vierge ſainte, vous êtes l'ornement de Jeruſalem, le bonheur d'Iſraël, la gloire de notre peuple, c'eſt-à-dire, l'ornement, la gloire, le bonheur de l'Egliſe. *Quia* *Ibidem.* *confortatum eſt cor tuum, eò quòd caſtitatem amaveris* : parce que vous étiez pure dans un dégré de perfection, qui ſurpaſſoit même la pureté des Anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin & de l'incorporer à notre chair. *Ideò eris benedicta in æternum :* *Ibidem.* c'eſt pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de loüanges qui vous eſt dû, pour

cela que nous vous béniſſons & que tous les ſiécles après nous vous béniront. Mais d'autre part, reprenons, Chrétiens, & ajoûtons ce que le ſage & zelé Mardochée dit à la Reine Eſther, lorſque pour l'exciter à prendre la défenſe des Juifs menacez d'une ruine prochaine, il lui remontra que ſi Dieu l'avoit élevée ſur le trône, c'étoit plus pour ſa nation que pour elle-même : *Et quis novit utrùm idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore pararis* ? Non, ô glorieuſe Mere de Dieu, nous ne craindrons point de le dire : car nous le ſçavons, que ſi le Seigneur vous a diſtinguée entre toutes les femmes, que s'il vous a honorée de la plus éclatante dignité, c'eſt pour nous; & voilà ce qui dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures & tous les tems, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous expoſerons nos beſoins, nous implorerons votre interceſſion, & vous écouterez nos vœux, & vous les préſenterez à votre Fils, & vous y joindrez les vôtres & vous ferez deſcendre ſur nous toutes les graces divines.

Eſth. c. 4.

N'en doutons point, mes chers auditeurs, & puiſque nous avons une telle reſſource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche ſans ceſſe dans la Chaire la ſévérité des jugemens de Dieu : on vous dit tout ce qui peut vous intimider & vous effrayer. Ce ſentiment eſt bon, & je dois travailler moi-même à vous imprimer profondement dans l'ame une crainte chrétienne & ſalutaire. Mais de s'en tenir-là, de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur, de ne vous faire voir que les difficultez & les obſtacles qui ſe

rencontrent dans la voye du ſalut; de ne vous la repreſenter cette voye, que comme un chemin ſemé d'épines, & preſque impraticable, c'eſt un excès qui ne corrige rien, & qui ne va qu'à décourager & à déſeſperer. Je dois donc en vous faiſant craindre, vous faire eſperer, en réprimant votre préſomption, ſoûtenir votre confiance. Je dois vous faire connoître les moyens que la miſericorde divine vous a fournis, & les ſecours qu'elle vous a ménagez. Je dois vous conſoler, vous animer, vous fortifier. Or s'il y a un myſtere capable de produire ces heureux effets, n'eſt-ce pas celui-ci? pourquoi? non-ſeulement parce que c'eſt le myſtere d'un Dieu fait homme, mais d'une Vierge devenuë Mere de Dieu; & en qualité de Mere de Dieu, ſpecialement engagée à veiller ſur les hommes, à s'intereſſer pour les hommes, à les aider de tout ſon pouvoir, & à leur ſervir d'avocate & d'azile. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie, peut authoriſer nos déſordres, & diminuer en nous le zéle de la pénitence: mais je réponds moi, que ſi c'eſt une vraye confiance, bien loin de réfroidir ce zéle, elle l'allumera. Faites-en vous-mêmes l'épreuve, & vous le verrez. Vous verrez, dis-je, ſi dévoué à la plus ſainte des vierges, vous n'apprendrez pas à haïr le peché, ſi vous ne vous ſentirez pas porté à le fuir par une exacte vigilance, & à l'expier par une ſévere pénitence; ſi de vives lumieres ne vous éclaireront pas, pour vous en faire concevoir l'énormité; ſi de ſolides réflexions ne vous toucheront pas, pour vous en faire craindre les ſuites affreuſes, & pour vous les faire éviter; ſi mille attraits

particuliers, mille graces intérieures ne vous appelleront pas à la ſainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une ſolide & religieuſe confiance dans la protection de la mere de Dieu. Combien de juſtes ont été par-là maintenus, & ont perſéveré? combien de pecheurs ont été convertis, & ſe ſont ſauvez? Je le repete, combien de juſtes ont été maintenus & ont perſéveré? c'étoient des juſtes, mais des juſtes chancellans dans leur état d'innocence & de juſtice, des juſtes aſſaillis de la tentation, combattus par leurs paſſions, preſque vaincus par le monde, & ſur le point de ceder enfin & de tomber, ſi Marie dans des conjonctures ſi perilleuſes, n'eût été leur ſoûtien : & comment? non par elle-même, mais par une grace victorieuſe que ſon interceſſion leur a obtenuë, & qui les a préſervez. Combien de pecheurs ont été convertis & ſe ſont ſauvez ? c'étoient des pecheurs & des pecheurs de longues années, des pecheurs d'habitude : il n'y avoit plus, ce ſemble, de ſalut pour eux ; & chargez de dettes, ils commençoient à déſeſperer de la miſericorde divine. Mais ils ſe ſont ſouvenus que Marie étoit la mere des pecheurs : ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont demandé par elle, & ils ont été exaucez; dans un heureux moment la grace les a changez, & de pecheurs qu'ils étoient, en a fait des ſaints. Miracles, dont ils ont rendu mille témoignages; & c'eſt à ces exemples qu'il faudroit s'attacher, & non point à d'autres plus rares, dont on vous droit quelquefois tirer de ſi injuſtes conſequences. Car telle eſt en effet notre injuſtice: parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns

qui consacrez en apparence au service de la Mere de Dieu, n'en menent pas dans la pratique une vie plus reglée, de ces exemples particuliers on pense avoir droit de tirer des conséquences generales contre le culte de la Vierge, & l'on ne considere pas que ç'a été & que c'est tous les jours pour des millions d'autres un principe de conversion & de sanctification. Ah! mes chers Auditeurs, dans un siécle où les dangers sont si frequents, & les besoins si pressants, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si je l'ose dire, & de ce tabernacle où Jesus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui par proportion & pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà vôtre mere, lui dit-il, en lui montrant Marie: *Ecce mater tua.* Et dès cette heure *Joan.* ce disciple que Jesus-Christ aimoit, commença à regarder Marie & à l'honorer comme sa *c. 19.* mere: *Ex illâ horâ accepit eam discipulus in suâ.* *Ibid.* C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfans. Nous reconnoîtrons bien-tôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mere des hommes, si de notre part ce n'est pas envain que nous portons la qualité d'enfans de Marie. Mais achevons, & voyons comment ce mystere nous éleve à la dignité même d'enfans de Dieu: c'est le troisiéme avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, & le sujet de la derniere partie.

C'Etoit une erreur des payens & une erreur aussi grossiere que presomptueuse de se III. PART.

figurer qu'ils étoient les enfans des Dieux, parce qu'ils mettoient en effet au nombre des Dieux, leurs anceſtres. Mais cette erreur, quoique groſſiere, comme remarque S. Auguſtin, ne laiſſoit pas de leur inſpirer de hauts ſentimens, parce qu'il arrivoit de là que ſe confiant dans la grandeur ou dans la prétenduë divinité de leur origine, ils entreprenoient des choſes difficiles & héroïques avec plus de hardieſſe, ils les exécutoient avec plus de réſolution, & en venoient à bout avec plus de bonheur: *Et ſic animus divinæ ſtirpis fiduciam gerens, res magnas præſumebat audaciùs, agebat vehementiùs, & implebat ipsâ felicitate ſecuriùs.* Ne diroit-on pas, que parmi ces ténébres du paganiſme, il y avoit dès lors quelque rayon ou quelque commencement du chriſtianiſme, & ne ſemble-t-il pas que la providence qui ſçait profiter du mal même, ſe ſervoit des erreurs des hommes pour préparer déjà le monde à la vraye religion, Oüi répond excellemment S. Auguſtin, il étoit de l'ordre de la prédeſtination & du ſalut de l'homme, que l'homme fût un jour perſuadé, qu'il étoit d'une extraction divine; & voilà pourquoi Dieu par un effet de ſa grace toute puiſſante, a voulu que cette perſuaſion ne fût ni fauſſe ni temeraire. C'étoit dans les payens une vanité; mais le myſtere que nous célébrons, nous a fait de cette vanité, une ſainte & adorable verité. Ceux-là ſe flattoient en ſe donnant une ſi haute origine, & nous, ſi nous avons une moindre idée de nous-mêmes, nous nous méconnoiſſons, nous nous deshonorons, nous nous dégradons. Car écoutons le diſciple bien-aimé; & quoique dans un autre diſcours, j'aye déjà em-

Auguſt.

ployé le même témoignage pour établir la même verité, ſouffrez que je le reprenne, & que je vous le propoſe dans un nouveau jour. Ecoutons, dis-je, le diſciple bien-aimé, & ſans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connoître notre veritable nobleſſe. Voyez, mes Freres, nous dit-il dans ſa premiere Epître canonique, voyez quel amour le Pere celeſte nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle, & que nous ſoyons en effet enfans de Dieu: *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur & ſimus.* Joan. c. 3.
Il eſt vrai que S. Jean parloit en particulier aux fidelles qui ont crû en Jeſus-Chriſt & qui l'ont reçû: mais ce qu'il diſoit en particulier aux fidelles & ce qui leur convient ſpecialement: je puis en général & dans un ſens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'eſt à tous les hommes, ſelon l'expreſſion de ce bien-aimé diſciple, que le pouvoir d'être enfans de Dieu, a été donné; ſans difference de merites, ſans diſtinction de qualitez & de ſexe, aux petits auſſi-bien qu'aux grands, aux pauvres auſſi-bien qu'aux riches, aux ſujets auſſi-bien qu'aux Rois: *Dedit eis poteſtatem filios Dei fieri.* Joan. c. 1.

Or je prétends que cette filiation ainſi établie eſt une ſuite naturelle de l'incarnation, & le troiſiéme effet de l'alliance du Verbe avec notre chair: *Et Verbum caro factum eſt.* Car le Verbe divin n'a pû ſe revêtir de la chair de l'homme, ſans contracter avec les hommes la plus étroite affinité: & du moment qu'il nous a ainſi unis à lui, en ſorte que nous ne faiſons plus avec lui qu'un même corps, ce n'eſt point une uſurpation pour nous de dire à Dieu dans un ſens pro- Ibidem.

1. Joan. 3. pre & réel, que nous ſommes ſes enfans; *Ut Filii Dei nominemur & ſimus.* C'eſt en ce ſens que Clement Alexandrin, parlant du myſtere d'un Dieu fait homme, & relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'eſt ſervi d'une expreſſion bien forte, lors qu'il a dit que Dieu ſe faiſant homme a fait des hommes comme autant de Dieux. Non pas après tout que nous ſoyons enfans de Dieu dans la même perfection que l'homme-Dieu. Il l'eſt par nature & nous le ſommes par adoption; mais cette adoption divine ne nous annoblit-elle pas aſſez? Dieu tout Dieu qu'il eſt, pouvoit-il nous élever plus haut, & y avoit-il pour nous une diſtinction plus glorieuſe à eſperer? Ce n'eſt ni par le ſang, ni par le miniſtere d'aucun homme, que nous ſommes montez à ce point de grandeur. Le penſer de la ſorte, ce ſeroit ne pas connoître & la baſſeſſe naturelle de l'homme, & l'excellence de la dignité dont nous avons été honorez: *Non ex ſanguinibus, neque ex voluntate carnis.* Mais toute la gloire de cette naiſſance ſpirituelle, nous vient de la volonté de Dieu, de la prédeſtination de Dieu, du choix & de la grace de Dieu. Car pour m'en tenir toûjours à notre myſtere, ſi nous ſommes enfans de Dieu, c'eſt par ce Dieu-homme, qui dans un même homme a ſçû ſi bien réunir & allier enſemble ſa divinité & notre humanité: *& Verbum caro factum eſt.* Ainſi, dit S. Chryſoſtome, le Fils unique de Dieu eſt devenu fils de l'homme, afin que les enfans des hommes devinſſent enfans de Dieu. Et ne demandez pas, ajoûte S. Auguſtin, comment les hommes ont pû naître de Dieu, puis qu'un Dieu lui-même a pû & voulu naître des hommes.

Joan. 1. 6. 1.

Voyez donc encore une fois juſqu'à quel excès s'eſt portée la charité de votre Dieu : *Videte qualem charitatem.* Mais voyez enſuite quelles conſequences s'enſuivent de-là ; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfans de Dieu, & ce que vous vous devez à vous-mêmes : ce que vous devez à Dieu qui vous permet de l'appeller votre Pere, & qui l'eſt en effet ; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfans de Dieu, & qui avez à ſoûtenir une ſi noble qualité, & à n'en pas dégenerer. Deux points qui me fourniſſent une morale bien ſolide & bien importante.

Ce que vous devez à Dieu : car puiſqu'en vertu de ce myſtere, & par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même Pere que le Verbe incarné : je dis auſſi que nous devons, à l'égard de ce Pere tout-puiſſant, tenir par proportion la même conduite que l'homme-Dieu, & prendre les mêmes ſentimens : c'eſt-à-dire, que nous devons avoir la même obéïſſance aux ordres de Dieu, & le même zéle pour la gloire de Dieu. En effet, ſi le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chaſtes entrailles de Marie une chair ſemblable à la notre, c'eſt, dit l'Apôtre, pour obéïr à ſon Pere, pour ſe conformer aux volontez de ſon Pere, & pour accomplir ſes adorables deſſeins ; & s'il s'humilie juſques à s'anéantir lui-même, c'eſt pour l'honneur de ſon Pere, & pour lui rendre toute la gloire qui lui avoit été ravie. Or voilà notre modele. Etre ſoûmis à Dieu, garder fidelement & conſtamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'eſt ainſi que nous le reconnoîtrons pour Pere. Sans cela que ſert-il de lui dire ce que nous

lui disons néanmoins tous les jours, notre Pere qui êtes dans les cieux; si nous nous revoltons contre lui sur la terre, si nous le renonçons dans la pratique, & le traitons en ennemi. Que sert-il de lui dire, que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu & honoré dans tout l'univers, si nous le blasphemons & le faisons blasphemer aux autres? Car ce que j'appelle, selon le langage de l'Ecriture, blasphemer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos déréglemens & nos désordres: & ce que j'appelle le faire blasphemer aux autres, com-
Rom. c. 2. me Dieu le reprochoit aux Juifs: *Per vos blasphematur nomen meum*, c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, & les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire, que votre volonté soit faite; si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toûjours violant sa loi, toûjours murmurant contre sa providence, toûjours disposez malgré ses promesses & ses menaces, malgré ses défenses & ses commandemens les plus exprès, à écouter la passion & à la satisfaire, quoi qu'elle demande? Je sçais que pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu par la sainteté de nos mœurs toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, Chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que son Pere envoye, & qui, suivant la mission qu'il avoit reçuë, descend du thrône de sa majesté, & vient demeurer avec nous; à un Dieu, qui pour réparer l'injure faite à son Pere, se réduit jusques à la forme d'un homme, jusques à la

forme d'un d'eſclave, juſques à la forme d'un pecheur! Ah! mes Freres, comprenons, ſi nous le pouvons, par l'obéïſſance de cet homme-Dieu, combien ſont ſacrez les droits du Pere qui nous a donné l'être, & qui nous donne encore dans ce ſaint jour comme une nouvelle naiſſance en nous adoptant au nombre de ſes enfans. Comprenons par les anéantiſſemens de cet Homme-Dieu, de quel prix eſt la gloire de Dieu, le ſouverain auteur de tous les êtres, & doublement notre créateur ſoit ſelon la nature, ſoit ſelon la grace. Mais de là même jugeons ce que c'eſt pour un homme, ſur tout pour un chrétien, que de refuſer à ce premier Maître la ſoumiſſion & les ſervices que nous lui devons par tant de titres. Jugeons ce que c'eſt que de s'attaquer à lui & de l'inſulter, en voulant ſecoüer le joug d'une dépendance ſi inconteſtable & ſi légitime. Jugeons ce que c'eſt que d'abandonner ſes interêts, que de s'oppoſer à ſes vûës, que de s'obſtiner contre ſes ordres; & cela tandis qu'on eſt adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend tout & qu'on ſupporte tout pour le monde. Si je ſuis le Seigneur & votre Pere, diſoit-il autrefois à ſon peuple, où eſt l'honneur que vous me rendez? *Ubi eſt honor meus*; où eſt le reſpect que vous me devez? *Ubi eſt timor meus*? Or la plainte qu'il faiſoit à ſon peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes; mais avec cette terrible menace, que ſi maintenant nous ne l'honorons pas comme Pere, nous le craindrons un jour comme juge; que ſi maintenant nous ne ſommes pas ſoumis à ſa loi, nous ne ſerons un jour ſoumis à ſes châti-

Malac. c. 1. Ibidem.

ments; que si maintenant notre vie ne sert pas à le glorifier comme un Dieu sanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort servira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la part d'un pere si indignement mépriſé, & si juſtement irrité.

Je dis plus, & c'eſt par où je finis. Outre que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeller votre Pere & qui l'eſt en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez-vous dire enfans de Dieu, & qui avez à ſoutenir une ſi noble qualité & à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, & ſelon les principes de la philoſophie humaine, une fierté raiſonnable & ſage, qui ſans vous faire dédaigner perſonne, vous inſpire néanmoins des ſentimens généreux & dignes de votre naiſſance & de votre rang; je puis ajoûter que dans la religion même que nous profeſſons & ſelon les regles de la morale Evangelique, il y a une fierté ſainte & toute chrétienne, qui ſans nous enfler, nous remet ſans ceſſe devant les yeux le caractere dont nous ſommes revêtus, & nous engage à y conformer nos œuvres. C'eſt ainſi que le Prince des Apôtres repréſentoit aux fideles, qu'ils étoient un peuple choiſi & diſtingué. *Vos autem genus electum*; un peuple conquis, *Populus acquiſitionis*; une nation ſainte, élevée à l'honneur du ſacerdoce & d'un ſacerdoce Royal. *Regale ſacerdotium, gens ſancta.* C'eſt ainſi que le Docteur des Gentils faiſoit ſouvenir les Epheſiens, qu'ils étoient les enfans de la lumiere: d'où il concluoit qu'ils devoient donc ſe comporter & vivre en enfans de lumiere:

1. Petr. c. 2. *Ibidem.* *Ibidem.*

Ut Filii lucis ambulate : & c'eſt, Chrétiens, ce que je veux conclure moi-même, en vous diſant que vous êtes enfans de Dieu. Car des enfans de Dieu doivent-ils penſer ou agir comme des enfans du ſiécle ? eſt-il une contradiction plus ſenſible ? en eſt-il une plus criminelle & plus damnable? Des enfans de Dieu prévenus de toutes les idées du ſiécle & du ſiécle le plus prophane, n'eſtimant que ce que l'eſprit du ſiécle leur fait eſtimer, n'aimant que ce que l'eſprit du ſiécle leur fait aimer, ne craignant & ne fuyant que ce que l'eſprit du ſiécle leur fait craindre & haïr. Des enfans de Dieu ſujets à tous les vices du ſiécle & du ſiécle le plus corrompu, aux reſſentimens & aux envies, aux coleres & aux emportemens, aux impoſtures & aux trahiſons, aux deſirs ambitieux & à l'orgueil, à l'avarice, à la molleſſe, aux debauches & aux plaiſirs les plus infames. Eſt-ce là ce qui leur convient ? Eſt-ce à cela qu'on les doit reconnoître ? Ou plûtôt, n'eſt-ce pas là leur honte ? n'eſt-ce pas pour eux un opprobre ? Qu'un homme d'une certaine diſtinction dans le monde, ſoit par la place qu'il occupe, ſoit par le ſang dont il eſt ſorti, ait commis une action lâche, c'eſt une tache que rien preſque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on & de quel œil ſe regarde-t-il lui-même, quand il vient à conſiderer d'un ſens raſſis, la faute qu'il a faite & qui le couvre de confuſion ? Or eſt-il moins honteux à des hommes nez de Dieu, adoptez de Dieu, enfans de Dieu, de s'aſſervir à leurs ſens, de ſe rendre eſclaves de leurs paſſions, de ſe laiſſer dominer par les brutales cupiditez de leur chair, de ſe porter à toutes les injuſtices qu'inſpire une avare & inſa- *Epheſ. c. 5.*

tiable convoitiſe, de nourrir dans leur cœur des haines ſecretes & inveterées, d'y concevoir les plus noirs deſſeins pour ſe tromper, & pour ſe vendre les uns les autres; de n'écouter jamais, je ne dis pas la religion, mais même l'équité naturelle, la bonne foi, la raiſon? Eſt-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu eſt venu ſur la terre, & qu'il a voulu demeurer parmi les hommes? Ou n'eſt-ce pas pour former un peuple parfait, un peuple exempt de la corruption du monde, un peuple affranchi de ces malheureuſes concupiſcences, par où le peche s'eſt introduit dans le monde, & s'y établit tous les jours; un peuple chrétien non-ſeulement de nom, mais de pratique
Luc. c. 1. & d'action: *Parare Domino plebem perfectam.* Ouvrons donc, mes Freres, ouvrons les yeux de la foi; & découvrant avec les yeux de la foi notre dignité, ſanctifiez comme nous le ſommes par l'alliance d'un Dieu, ne retombons pas dans nos premiers égaremens. Ne faiſons pas de la glorieuſe qualité que nous portons, un vain titre qui nous deshonore lorſque notre conduite le dément. Si m'addreſſant ici à tant de Grands qui m'écoutent, j'avois la temerité de leur dire, que leur conduite dément leur grandeur, leur naiſſance, leurs ancêtres, leur rang, ils prendroient ce que je dirois pour un outrage, & combien y ſeroient-ils ſenſibles? Ne le ſoyons pas moins au juſte reproche qu'on peut nous faire, que nous nous rendons indignes du plus beau de tous les noms, qui eſt celui d'enfans de Dieu. Verbe éternel & conſubſtantiel à votre Pere, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'eſt vous qui nous l'avez acquis ce beau nom, & c'eſt

par vous que nous ſommes parvenus à ce point d'élevation. Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir : ſur tout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette redemption ſurabondante dont vous voulez être vous même le prix. Et vous, Vierge ſainte, puiſque c'eſt dans votre ſein que ce grand ouvrage eſt aujourd'hui commencé, aidez-nous à le ſoutenir & à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidelité & de nos ſoins. C'eſt ainſi qu'après avoir vécu comme de dignes enfans de Dieu, nous aurons part à la gloire des élûs de Dieu, où nous conduiſe, &c.

SERMON
SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Poſtquam impleti ſunt dies purgationis ejus ſecundùm legem Moyſi, tulerunt illum in Jeruſalem, ut ſiſterent eum Domino.

Le tems de la Purification de Marie étant accompli ſelon la loi de Moyſe, il porterent l'enfant à Jeruſalem, pour le preſenter au Seigneur. En Saint Luc. chap. 2.

SIRE,

CET enfant qui eſt aujourd'hui porté à Jeruſalem, c'eſt le Fils unique de Dieu, égal à ſon Pere, éternel comme lui & Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'eſt Marie Mere de Dieu, la plus ſainte de toutes les femmes, & la plus

remplie de grace. Le ſujet pourquoi elle le porte, c'eſt afin de le preſenter à Dieu ; & l'Evangeliſte s'arrêtant à une circonſtance bien remarquable, ajoûte que tout cela ſe fait ſelon la loi : *Sicut ſcriptum eſt in lege Domini.* Comme *Luc. c. 2.* ſi, ni Marie, ni Jeſus-Chriſt même, ne pouvoient avec bienſéance paroître devant Dieu, qu'en obſervant la loi ; comme ſi leur ſacrifice, tout divin qu'il eſt, ne devoit être agréé de Dieu, qu'autant qu'il ſe trouveroit conforme à la loi ; comme ſi l'ouvrage du ſalut & de la redemption des hommes dépendoit de l'accompliſſement de la loi. Que ſignifie cela ? c'eſt, Chrétiens, le myſtere que j'entreprends de développer, & le point auquel je m'attache pour votre inſtruction & votre édification. Cette obéïſſance à la loi du Seigneur, cette obéïſſance que la preſentation d'un Dieu Sauveur & la purification d'une Mere Vierge nous préchent ſi hautement, cette vertu ſi inconnuë & néanmoins ſi néceſſaire, voilà l'importante matiere que me fournit la ſolemnité de ce jour. Divin Eſprit, vous qui ſanctifiâtes Marie par la pratique & l'obſervation de la loi ; & qui la conduiſites dans le temple, pour y offrir ſon ſacrifice, comme il étoit ordonné dans la loi : rempliſſez-nous des mêmes ſentimens dont ſon ame bienheureuſe fut alors pénétrée. Donnez-nous comme à elle une haute idée de cette ſainte & adorable loi du Seigneur. Faites-nous bien comprendre, que ſans cette loi il n'y a dans nous que corruption & que déſordre : en ſorte que du moment que nous ſortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien, & determinez à tout mal. Tant de crimes qui ſe

commettent tous les jours, & que je puis appeller les abominations & les horreurs de notre siécle, en sont une preuve visible : mais peut-être l'endurciſſement de nos cœurs feroit-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumieres de votre grace ne venoient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand Roi du monde ; & sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les interêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu, comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent ; parceque je me promets de sa pieté, qu'en lui parlant de l'excellence & de la préeminence de votre loi, non seulement je lui plairai, mais je le persuaderai & le toucherai. J'ai besoin néanmoins, Seigneur, de votre secours, & pour l'obtenir je m'addresse à Marie en lui disant : *Ave Maria.*

C'Est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentimens, d'être souvent contraire à lui-même, & de donner selon les situations diverses où il se trouve, dans des extremitez toutes opposées. Cela se verifie en mille sujets, mais particulierement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéïssance & la soumission dûë à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes differens, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéïssance : tellement que nous pouvons dire aussi-bien que l'Apôtre, je sens dans moi-même une loi secrette, qui repugne à la loi de mon Dieu, & qui me

captive

captive ſous la loi du peché. Ces deux principes ſuivant la belle réflexion de ſaint Ambroiſe, ſont l'orgueil de l'homme & ſa lâcheté. L'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; & ſa lâcheté qui l'empêche de voir ce qu'il peut & de quoi il eſt capable avec le ſecours de Dieu. L'orgueil de l'homme, qui le rend inſolent & libertin ; & ſa lâcheté, qui le rend foible & puſillanime. L'orgueil de l'homme, qui à l'égard de Dieu même lui inſpire de la hauteur ; & ſa lâcheté, qui à l'égard de ſes devoirs le jette dans l'abbattement. L'un & l'autre, pour lui faire violer cette ſouveraine & divine loi, que Dieu lui a impoſée, mais dont la ſervitude, quoiqu'aimable, du moment qu'il ſe pervertit, commence à lui déplaire & à lui devenir odieuſe. Or je veux, Chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux déſordres ; & parce que l'accompliſſement de la loi conſiſte à éviter également ces deux extrêmitez dangereuſes, ſoit en ſe ſoumettant avec humilité à ce que la loi commande, ſoit en s'efforçant avec courage de ſurmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile ; mon deſſein eſt de graver bien avant dans vos eſprits & dans vos cœurs ces deux obligations & de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéïſſance que pratique aujourd'hui Marie. Car ſans ſortir de mon myſtere, vous verrez dans la perſonne de cette Vierge offrant ſon Fils en ſacrifice, le modelle d'une obéïſſance ſolidement humble, & d'une obéïſſance courageuſe & heroïque. D'une obéïſſance ſolidement humble, qui confond notre orgueil, & d'une obéïſſance heroïque, qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la

cérémonie de ce jour, accomplit la loi du Seigneur; & cette loi, comme l'Evangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil, & ce sera la premiere partie. En ce qu'elle surmonte toutes les difficultez de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté, ce sera la seconde partie. Deux points que j'ai à développer, & qui vont faire le partage de ce discours & le sujet de votre attention.

I. PART. NOus nous élevons au-dessus de la loi de Dieu; & cela, Chrétiens, nous arrive en deux manieres. L'une que j'appelle révolte de cœur, lorsque sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons interieurement comme l'Ange rebelle: *Non serviam*; il m'en coûteroit trop pour vivre dans cette servitude: que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi. L'autre que je considere comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes & nous nous formons des consciences, pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystere que nous célébrons, confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil; & c'est, comme vous l'allez voir, ce qui paroît d'abord dans la présentation de Jesus-Christ & dans la purification de Marie.

Jere. c. 2.

Quoique nez dépendans & sujets de Dieu, nous avons, mes Freres, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine. Voilà l'origine de toute la corruption de

l'homme. Prenant l'homme en particulier, & *selon* la difference des conditions qui partagent le monde, voilà le peché capital des *Grands* du siécle, qui de leur état se font un *principe* d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'étoit pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant, avoit dû les excepter; comme s'il n'étoit pas au contraire de l'empire de Dieu, qu'il y eût pour eux un Legislateur & une loi, afin, disoit le Prophete Royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt.* Donnons à cette morale toute son étenduë. Voilà, dis-je en general le peché des impies & des libertins, qui jusques dans l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles, que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs : la licence & l'impieté faisant dans les uns, ce que l'abus de la grandeur & de l'élevation fait dans les autres. Mais Marie obéïssant à la loi de Moyse, & se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus malgré nous notre conduite. Car enfin elle étoit Reine, elle étoit Mere de Dieu, elle étoit comme Mere de Dieu en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi; & par consequent elle avoit tous les titres d'indépendance, que peut avoir au-dessous de Dieu, une pure créature. Il est vrai, mais c'est justement pour cela, que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, & de condamner notre libertinage par une preuve convaincante & sans replique. Car si dans l'ordre de la rédemption, dont le secret ado-

Pſal. 9.

rable ſe développe aujourd'hui à nos yeux ; une Mere de Dieu, toute Mere de Dieu qu'elle eſt, n'eſt pas exempte d'obéïr ; de quel front pouvons-nous ſoûtenir devant Dieu l'injuſtice & la temerité de nos déſobéïſſances ? Marie fait quelque choſe encore de plus, & quoi ? non-ſeulement elle ſe ſoûmet à la loi, mais elle y ſoûmet ſon Fils : ce Fils, qui plus grand, plus libre, plus abſolu qu'elle, & néanmoins voulant bien être ſoûmis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raiſon mille fois plus touchante, pour réprouver & pour confondre cet eſprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'eſt-à-dire, Marie ſoûmet à la loi la grandeur même, à la loi la puiſſance même, à la loi l'indépendance & la ſouveraineté même. Car voilà le double miracle que le Ciel nous découvre dans cette fête ; une Reine ſujette, & aſſujettiſſant un Dieu ; un Dieu obéïſſant, & preſenté par une Mere obéïſſante : pourquoi ? ah ! mes chers Auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, & vous qui vous trouvez réduits aux derniers ; vous que vos conditions diſtinguent, & vous qu'elles ne diſtinguent pas ; Grands & petits, riches & pauvres, car je ſuis redevable à tous, écoutez moi : c'eſt ici que l'intelligence d'une des plus importantes veritez vous eſt donnée, & c'eſt par la comparaiſon même de vos états que je vais vous la rendre ſenſible.

Pourquoi un homme-Dieu ſujet à la loi ? pour vous faire entendre, Grands du monde, l'obligation ſpeciale où vous êtes, de vivre dans un parfait aſſujettiſſement aux loix de

Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçuë, & par un renverſement de raiſon & de religion, vous vous flattez que la rigueur des loix divines, n'eſt pas pour vous comme pour le reſte des hommes ; mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fauſſe prévention, & pour cela entrez en eſprit dans le temple de Jeruſalem. Car vous y verrez la maxime contraire ſolidement établie ; & pour peu que vous vous appliquiez à conſiderer le myſtere de ce jour, vous conclurez que les loix divines vous regardent encore plus particulierement que le reſte des hommes, quoiqu'elles ſoient pour tous ſans exception. Vous me demandez ſur quoi eſt fondée cette conſequence : ſur trois raiſons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Premiere raiſon, c'eſt que plus vous avez dans le monde ou de naiſſance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui eſt dû en qualité de ſouverain Legiſlateur ; comme il eſt vrai de dire que Jeſus-Chriſt en ſe réduiſant ſous la loi, a eu ſeul l'avantage d'honorer la ſouveraineté de Dieu, autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevez & tout puiſſans que vous êtes, à une obéïſſance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accompliſſez ſa loi, une gloire particuliere ; & il ne tient qu'à vous de la lui procurer cette gloire, qui plus que toute autre contribuë à ſanctifier ſon nom, & dont par-là même il eſt ſi jaloux. Seconde raiſon, c'eſt que Dieu ne vous a diſtinguez dans le monde, que pour le glorifier de la ſorte. Car ne croyez pas, Chrétiens, qu'il y ait des hommes, ou revêtus d'honneurs, ou pour-

vûs de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontez, & de vivre selon leurs loix. Cela ne peut être; & Dieu dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse & de sa sainteté, n'a pû dans l'inégalité des conditions humaines se proposer une telle fin. Les Rois mêmes, qui, selon l'expression du saint Esprit, sont comme les divinitez de la terre, ne
Ps. 101. regnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino.* Voilà l'ordre de la providence, & même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu, n'est défini que par une servitude plus immédiate, & une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisteroit-il pas? puisque Jesus-Christ qui est le chef des prédestinez, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soûmis? En quoi consiste tout le mystere de son humanité? Saint paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accompliſſement:
Galat. c. 4. *Misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege :* un Dieu formé d'une femme, pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de-là ce Verbe divin ne se seroit jamais fait chair, & sans cela il n'y auroit point eu de Dieu-homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoûte que sans cela il n'y auroit dans le monde ni qualité ni dignité, ni rang, ni fortune; mais que Dieu vous auroit laissez dans le néant; & que s'il vous en a tirez, c'est afin que sa loi eût en vous des obsérvateurs fideles, & de zélez défenseurs? Je dis plus, & c'est la troisiéme & derniere raison : Dieu en vous plaçant au-dessus du commun des

hommes a prétendu vous propoſer au monde comme le modelle de la ſainte dépendance que je vous prêche ; de même que Jeſus-Chriſt & Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur, que pour être l'exemple d'une inviolable fidelité & d'une parfaite ſoumiſſion à ſa loi. C'eſt-à-dire, ſelon ſaint Gregoire Pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des Grands à lui obéïr, & que les Grands ſe conſiderent ſur ce point comme la regle, à quoi les petits ne manquent jamais de ſe conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes freres ; à vous dont le ſalut me doit être d'autant plus cher, & les ames plus précieuſes, qu'ayant moins de part aux avantages du ſiécle, vous participez moins à ſes déſordres & à ſa corruption : à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obſcures, & dont il ſemble que la deſtinée, ou pour mieux dire, la vocation ſe termine à dépendre & à obéïr. Pourquoi une mere de Dieu & par ſon miniſtere un Homme-Dieu ſoumis à la loi ? pour trois autres raiſons, qui vous regardent & que je vous prie de n'oublier jamais. Pour vous conſoler, pour vous inſtruire, & pour vous confondre. Pour vous conſoler de l'état où vous êtes, & qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéïſſance. C'eſt l'état que Jeſus-Chriſt a choiſi, ayant mieux aimé prendre la forme de ſerviteur que celle de maître, & ſe ſoumettre à la loi, que de donner la loi. Pour vous fortifier par cette penſée, que ceux qui ſont plus élevez que vous dans le monde, ſont ſujets comme vous à la loi de Dieu, ſeront jugez auſſi bien que vous ſelon la loi de

Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu. Voilà votre consolation. Pour vous instruire de la maniere dont vous devez obéïr, je veux dire aux hommes pour Dieu, & à Dieu dans les hommes; ensorte que votre obéïssance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'éleve à Dieu comme à sa fin & à son
Coloss. c. 3. principal objet : *Sicut Domino & non hominibus* : que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu; que vous respectiez leurs loix, comme des écoulemens de la loi de Dieu; que vous receviez leurs commandemens, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu: vous souvenant que sans cela l'obéïssance que vous leur rendez, n'est qu'une obéïssance servile, qu'une obéïssance payenne, qu'une obéïssance réprouvée dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, & dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon ce divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu Sauveur, & dans la purification d'une mere Vierge. Voilà votre instruction. Mais sur tout pour vous confondre de l'extrême & de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu, & à porter le joug de sa loi, lorsqu'avec tant de docilité, vous vous faites un mérite, du moins une politique de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes Freres, le sujet de ma douleur, & ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéïr aux hommes, & vous désobéïssez à Dieu; vous êtes souples devant les hommes, & orgueilleux devant Dieu;

les loix des hommes vous contiennent dans le devoir, & vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disoit aux Ephesiens, *Obedite dominis carnalibus, sicut Christo* : obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, comme à Dieu même : mais s'il m'étoit permis de changer la proposition de S. Paul, peut-être vous dirois-je volontiers, obéissez à votre Dieu, comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : & c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité que je me trouve obligé de souhaiter pour vous, qu'au moins les choses ici fussent égales, & de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidele, que celle qu'exigent de vous les hommes & que vous leur rendez si exactement. *Ephes. c. 6.*

Je sçais, mon cher Auditeur, que cet assujettissement aux loix de Dieu vous paroît gênant & humiliant. Je sçais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il repugne à cette liberté naturelle, dont vous êtes jaloux & que vous ne distinguez pas d'un amour déreglé de l'indépendance & d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénetré le mystere de Jesus-Christ & de Marie, obéissant à la loi du Seigneur. Car si je vous disois que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa veritable gloire; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même; qu'en cela consiste la difference de cette loi & des loix humaines; qu'au lieu que l'affranchissement des loix humaines, passe pour un privilege, le grand privilege de la grace,

ſelon ſaint Auguſtin, eſt d'être incapable de s'émanciper de cette loi; que David, tout Roy qu'il étoit, inſtruit d'un ſecret ſi important, enviſageoit comme une beatitude l'attachement à cette loi, faiſoit ſon occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvoit point de repos que dans l'obſervation de cette loi,
Pſ. 113. *Pax multa diligentibus legem tuam*; ce ſont autant de veritez dont la raiſon & la foy vous feroient malgré vous convenir. Mais ne faisje pas, pour vous en convaincre, quelque choſe de plus, quand je vous propoſe le Saint des ſaints ſanctifié par l'obéiſſance qu'il rend à cette loi, ce premier né de toutes les créatures qui s'aſſujettit à cette loi, ce Redempteur par excellence qui veut être lui-même rachepté ſelon les termes de cette loy; quand je vous repreſente Marie avec toute ſa grandeur & ſon auguſte maternité, remplie d'une ſainte joye, parce qu'à l'exemple de ſon Fils, elle ſe conforme à cette loi? N'eſt-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impreſſion ſur vos eſprits & ſur vos cœurs, que ſi je rapportois tous les raiſonnemens de la Theologie?

Après cela, Chrétiens, laiſſez-vous encore ſéduire par les fauſſes maximes du ſiécle, & mettez le bonheur de la vie dans une malheureuſe poſſeſſion de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnoître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos déſordres. A le méconExod. 5. noître, en diſant avec l'impie Pharaon: *Quis eſt dominus, ut audiam vocem ejus*? Et qui eſt-il ce Dieu dont on me ménace ſans ceſſe, & dont

on m'oppoſe la loi ? qui eſt-il pour m'obliger à me contraindre dans mes paſſions, dans mes déſirs, dans mes deſſeins ? à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos déſordres, en diſant avec l'inſenſé : s'il y a un Dieu, eſt-il tel qu'on nous le dépeint ? connoît-il toutes choſes ? y prend-il un ſi grand interêt ? s'offenſe-t'il ſi aiſément ? a-t'il une juſtice ſi ſévére ? eſt-il ſi terrible dans ſes vengeances ? *Et dixerunt, quomodo ſcit Deus, & ſi eſt ſcientia in excelſo* ? Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, & c'eſt où conduit enfin l'eſprit du monde. On n'en vient pas là d'abord : mais par un progrès infaillible de l'habitude du peché on s'accoutume, ſinon à parler, du moins à penſer & à vivre ainſi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affoiblit, le libertinage ſe fortifie & prend le deſſus. Après bien des pechez commis & bien des tranſgreſſions réïterées, on ſe trouve dans l'abominable état de celui qui diſoit en inſultant à Dieu : *Peccavi, & quid mihi triſte accidit* ? j'ai peché, & que m'en eſt-il arrivé de mal ? De là cette tranquillité que l'on conſerve même en péchant ; de là cette hauteur & cette fierté avec laquelle on ſoutient le vice ; de là cet endurciſſement, qui y met le comble. On rejette ſans diſtinction toute loi de Dieu qui eſt incommode ; ſi l'on en reſpecte quelqu'une, ce n'eſt pas parce qu'elle eſt la loi de Dieu, mais parce qu'elle eſt autoriſée des loix du monde & que les loix du monde forcent à la garder. Au commencement on ſauve les dehors ; mais à la fin on leve le maſque, on ne ſe contraint plus en rien, on ne menage plus rien, & Dieu veüille qu'on ne faſſe pas même

Pſ. 72.

Eccl. c. 5

gloire de ſon impieté & de ſes excès. Voilà ce que les Saints & les ſerviteurs de Dieu ont tant déploré, & ce qu'ils déplorent tant tous les jours. Voilà ce qui leur a tant fait répan-
Pſ. 118. dre de larmes. *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam ;* je ſuis tombé, diſoit le Prophete Royal, dans une eſpece de défaillance, quand j'ai vû, Seigneur, juſqu'à quel point votre loi étoit prophanée ; quand j'ai vû les pécheurs de la terre la mépriſer avec inſolence & la rejetter. Voilà ce qui obligeoit les Prophétes à paroître dans les Cours des Princes, pour oppoſer au torrent de l'impieté le zéle de la loi qui les animoit ; & me voici, Chrétiens, chargé du même miniſtere & envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me ſuffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en Chrétiens : infortunez que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, c'eſt ce qui vous a perdus. Mais parlant aujourd'hui à des Grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible. Je leur dis avec
Malach. c. 2. le Prophete Malachie : *Vos autem ſcandaliſatis plurimos in lege ;* non ſeulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne ſçais combien d'autres que vous ſcandaliſez, & qui ne ſont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette penſée m'emporteroit trop loin : revenons à notre ſujet.

Outre que nous nous élevons au-deſſus de la loi de Dieu par une revolte de cœur, nous tombons encore dans ce déſordre par un aveuglement d'eſprit : c'eſt-à-dire, que nous nous laiſſons préoccuper de certaines erreurs;

que nous cherchons des excuſes & des prétextes, pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu; que raiſonnant ſelon notre ſens & nous faiſant des principes à notre gré, nous adouciſſons la ſéverité de la loi de Dieu; que pour parvenir à nos fins, nous interprétons, comme il nous plaît, les obligations de la loi de Dieu; & que ſéduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous ſommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos interêts, à nos vûës, à nos inclinations & à nos paſſions, au lieu d'accommoder nos interêts & nos paſſions, nos inclinations & nos vûës à la rigueur de la loi de Dieu. Or voici encore Marie & Jeſus-Chriſt même, qui par la ſainteté de leur exemple nous font évidemment connoître le danger & le déreglement d'une conduite ſi pernicieuſe: comment cela? en ſe ſoumettant l'un & l'autre à une loi dont ils étoient inconteſtablement exceptez; une loi qui s'expliquoit d'elle-même en leur faveur, & qui dans les termes où elle étoit conçûë, ne portoit rien qui les obligeât.

Non, mes Fréres, dit ſaint Auguſtin, ſoit qu'on eût égard à l'eſprit de la loi, ſoit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvoient y être compris. Car il n'y avoit rien à purifier dans Marie, & le Sauveur des hommes étoit par lui-même conſacré à Dieu d'une maniere plus excellente, qu'il ne pouvoit l'être par toutes les cérémonies du Judaïſme. Ils n'avoient donc l'un & l'autre qu'à uſer de leurs droits, puiſqu'ils étoient diſpenſez de la loi de Moyſe: mais Dieu, ajoûte ſaint Auguſtin, par une diſpoſition mer-

veilleuſe de ſa providence ne voulut pas que notre religion, dont Jeſus & Marie jettoient alors, pour ainſi dire les premiers fondemens, commençât par une diſpenſe, quoique legitime. Cette diſpenſe, quelque authoriſée qu'elle eût été, auroit pû par les fauſſes conſéquences que nous en aurions tirées, ſervir à nos relâchemens, & notre amour propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainſi pour nous ôter ce prétexte, le chriſtianiſme qui devoit être l'idée de la plus irreprehenſible ſainteté, a-t'il commencé par une obéïſſance volontaire, par une obéïſſance gratuite, par une obéïſſance qui anéantit tout ce qu'une vaine ſubtilité peut nous ſuggerer contre les ſaintes loix que la religion nous impoſe; par une obéïſſance qui condamne ſans reſerve tant de diſpenſes abuſives que nous nous accordons, tant de ſingularitez odieuſes que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun, que nous couvrons du voile d'une prétenduë néceſſité, tant de raiſonnemens frivoles & mal fondez, tant d'opinions hardies & trop larges, tant de probabilitez chimeriques, tant de détours & de rafinéments où nous alterons la pureté de la loi; en ſorte que toute étroite qu'elle eſt, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, & de la maniere que nous le voulons. Car quelle vertu l'exemple de l'homme-Dieu & de ſa bienheureuſe Mere n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, & pour nous en découvrir l'illuſion?

De là vient qu'en conſéquence de ce myſtere, notre divin Maître inſtruiſant ſes diſciples, leur déclaroit ſi ſouvent, ce que ſon humilité nous préche aujourd'hui d'une voix

bien plus forte & plus intelligible : *Non veni solvere legem, sed adimplere*; ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ni pour l'enfreindre : comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostome, que sa qualité de Messie & d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il sçavoit ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere, sed adimplere :* non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi. Parole divine, & qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable étoit si fidelle & si attaché à toutes les observances de la loi écrite ; qu'il se rendoit si regulierement à Jerusalem pour y celebrer la Pâque ; & que jusqu'à un seul point, il ne laissoit rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Jota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant.* Par où il prétendoit combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi. Par où il prétendoit nous faire sentir l'injustice de notre procedé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intereſſée, qu'une obéissance imparfaite, & qui se réduit toute à cette regle : y suis-je obligé dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t'il du salut éternel? Regle trompeuse & qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi & le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, & que nous conduisant de la sorte nous marchons toûjours sur le bord du précipice. Par où il prétendoit nous confirmer dans cette im-

Matth. c. 5.

Ibidem.

portante maxime, que nous devons toûjours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu; que ſur le ſujet de la loi de Dieu, nous devons toûjours craindre de nous tromper & de nous former de fauſſes conſciences; que pour décider en mille occaſions juſqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point conſulter les loix du monde; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le ſeul nom de diſpenſe nous doit faire trembler, & que nous devons nous en défendre avec tout le zéle que peut inſpirer une ferme & ſolide religion. Car voilà, Chrétiens, les ſaintes leçons que nous font dans ce myſtere la preſentation d'un Dieu Fils de Dieu, & la purification de la Reine des Vierges.

Je ſçais encore une fois que ſi chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura perſonne qui ne ſe croye fondé en raiſon pour ſe diſpenſer des loix de Dieu les plus indiſpenſables. Et pour en venir aux eſpeces particulieres, je ſçais par exemple que la loi qui défend l'uſurpation du bien d'autrui, & qui en ordonne la reſtitution, ſe trouvera anéantie, ſi l'on veut conſulter la politique, qui ne manquera jamais de décider en faveur de l'ambition & de la cupidité. Je ſçais que la loi qui défend de ſe venger, n'aura plus de lieu, ſi l'on ſe met en poſſeſſion de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de juſtice, & ſi chacun ſe faiſant droit ſur ſes propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabbattre de la ſatisfaction qu'il ſe croit dûë. Je ſçais que la loi qui fait de l'occaſion prochaine du peché recherchée ou entretenuë, un peché déja conſommé, ne ſera plus qu'un phantôme de loi, ſi chacun en veut être crû, ou

ſur ſes prétendus engagemens qu'il proteſte ne pouvoit rompre, ou ſur la confiance qu'il a dans ſes forces & dans ſa diſpoſition préſente. Je ſçais que cette loi de l'abſtinence & du jeûne du Carême que l'Egliſe va bientôt publier deviendra une loi chimérique, ſi chacun, idolâtre de ſa ſanté, ne veut avoir égard qu'à ſa délicateſſe, ou pour mieux dire, qu'à ſa molleſſe. En un mot, je ſçais qu'en ſuivant l'eſprit du monde, qui eſt un eſprit de licence, nous ſecoüerons le joug des plus rigoureuſes obligations & de nos devoirs les plus eſſentiels. Mais où va une telle conduite, & qu'en pouvons-nous attendre? Avons-nous affaire à un Dieu qui puiſſe être ſurpris, & à qui nous puiſſions en impoſer? Lui qui a fait la loi ſelon les vûës de ſa ſageſſe infinie, & qui ne nous a pas appellez à ſon conſeil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t'il à nous? en paſſera-t'il par nos avis? s'en tiendra-t'il à nos déciſions, quand il viendra pour nous juger? Si Jeſus-Chriſt & Marie avoient raiſonné comme nous, ce myſtere de leur obéïſſance que je viens de vous repréſenter, & qui a tant contribué à notre ſalut, auroit-il eu ſon accompliſſement?

Ah! Seigneur, s'écrioit le Prophete Royal, & c'eſt la concluſion que nous devons tirer avec lui, heureux ceux qui purs & innocens marchent avec humilité dans la voye de votre ſainte loi? *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini.* Heureux ceux qui cherchent cette voye avec un cœur droit; & qui l'ayant une fois trouvée, la ſuivent avec une invincible perſévérance! Car vous l'avez ordonné, mon Dieu, & il étoit juſte que vos

Pſ. 110.

loix fuſſent exactement gardées. Autrement elles ne ſeroient plus vos loix ; & elles n'auroient plus ce caractere de ſouveraineté qui leur eſt propre, s'il nous étoit permis d'attenter ſur elles & de les interpréter au gré de nos paſſions. Voulez-vous, Chrétiens, un abregé de tout ce que je viens de vous dire ? le voici dans ces deux paroles de S. Auguſtin, qui expriment ma penſée bien plus noblement & plus
Auguſt. fortement que moi : *Mariam ſupra legem fecerat gratia, ſub lege fecit humilitas.* La grace, dit ce ſaint Docteur, avoit élevé Marie au-deſſus de la loi, & l'humilité l'a aſſujettie à la loi ; la grace de ſon innocence & de la maternité demandoit qu'elle fut libre, & l'humilité de ſon cœur lui a fait préférer d'être obéïſſante & dépendante. Au contraire, & la grace & l'humilité nous inſpire également la ſoumiſſion ; pourquoi ? parce que la grace qui eſt en nous, n'eſt autre que la grace de la pénitence, & par conſéquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppoſe à l'une & à l'autre ; & tout ſujets que nous ſommes à la loi, je dis doublement ſujets & comme hommes, & comme pecheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'eſt ſoumiſe à la loi par une humble obéïſſance, c'eſt la confuſion de notre orgueil ; & de ce qu'elle a ſurmonté toutes les difficultez de la loi par une obéïſſance généreuſe, c'eſt la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PART. C'Eſt un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puiſſe être

non-ſeulement n'eſt point impoſſible, mais qu'elle n'eſt pas même tellement élevée au-deſſus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de ſa difficulté, & de nous en faire un pretexte pour juſtifier nos lâchetez & nos infidelitez. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non ſupra te eſt, nec procul poſitum, nec in cœlo ſitum, ut poſſis dicere : quis noſtrûm valet in cœlum aſcendere, ut deferat illud ad nos ?* Deut. 6. 30.

Le commandement que je vous fais, diſoit Dieu aux Iſraëlites, n'eſt ni au-deſſus de vos forces, ni hors de l'étenduë de vos conditions: enſorte que vous puiſſiez dire, qui de nous arrivera là? Et pour le garder, il ne faut ni paſſer les mers, ni ſe retirer dans les déſerts & dans les ſolitudes, comme s'il étoit bien éloigné de vous : *Nec trans mare poſitum, ut cauſeris & dicas : quis noſtrûm poterit transfretare ?* Ibidem.

Car c'eſt un commandement, ajoûtoit le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche, & dans votre cœur. Dans votre cœur, en vous le rendant aimable ; dans votre bouche, en vous faiſant avoüer qu'il eſt ſouverainement juſte ; & dans vos mains, en vous donnant de puiſſans ſecours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxtà te eſt in ore tuo, & in corde tuo, ut facias illud.* Ainſi parloit le Dieu d'Iſraël par l'organe de Moyſe, en publiant une loi, qui néanmoins comme nous le ſçavons, étoit une loi de crainte, une loi de rigueur & de ſervitude. Qu'auroit-il dit ? c'eſt l'excellente réflexion de ſaint Auguſtin, & que n'auroit-il pas pû dire, s'il avoit été queſtion de publier la loi évangelique, qui eſt une loi de grace, une loi d'amour & de liberté ? Ibidem.

Cependant, Chrétiens, nous établiſſons un principe tout contraire ; & pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accuſations, que cette ſainte & adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déja devant Dieu, nous l'accuſons elle-même de n'être pas aſſez proportionnée à notre foibleſſe. Nous nous la figurons dans un degré de ſeverité, où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre : & par une puſillanimité, dont nous voudrions la rendre reſponſable, nous diſons ſans ceſſe comme l'Iſraëlite prévaricateur : *Quis in cælum aſcendet* ? & qui eſt l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de ſainteté ſi ſublime ? En un mot, nous nous perſuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, eſt abſolument au-deſſus de nous. Et pourquoi ? appliquez-vous à ceci. Parce qu'elle nous engage, diſons-nous, à nous dépoüiller en mille occaſions de ce que nous avons de plus cher. Parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, & qu'elle nous oblige à les étouffer. Parce qu'elle nous prive de certaines joyes, & de certaines douceurs de la vie, à quoi nous ſommes attachez. Parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, & que ſouvent elle nous réduit à paroître devant les hommes dans des états très-humilians. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne ; & où volontiers nous ſuppoſerions, que notre foibleſſe, ſecouruë même de la grace, ne peut s'élever. Mais enviſageons aujourd'hui Marie, & témoins de ſa fermeté & de ſa conſtance, inſtruiſons-nous &

confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette Vierge, & que nous devons oppoſer aux ſentimens lâches qui nous arrêtent. Leçons que nous rendent ſenſibles les trois principales circonſtances de ce myſtere ; c'eſt-à-dire, le ſacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle & le plus cher, qui eſt ſon Fils : le ſacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur, dont Simeon lui prédit que ſon ame ſera percée : ſur tout le ſacrifice qu'elle fait de ſon honneur, en voulant paroître, comme les autres femmes, impure & pechereſſe, elle qui étoit l'innocence & la pureté même. Ah ! Chrétiens, que n'ai-je le zéle des Apôtres, pour vous faire ſentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un ſi grand exemple.

Premiere leçon : Marie n'a qu'un Fils, & pour obéïr à la loi, elle ſe réſout à le ſacrifier. Ce Fils qu'elle aimoit de l'amour le plus tendre, ce Fils qu'elle avoit conçû par miracle, ce Fils en qui elle poſſedoit tous les thréſors, elle l'offre dans le temple de Jeruſalem. Mais elle l'offre de la maniere la plus héroïque, ſans condition & ſans réſerve ; ſçachant les ordres rigoureux que le ciel a porté, & qui doivent un jour s'exécuter dans la perſonne de ce divin enfant ; conſentant déja qu'il ſoit la victime & le prix de la rédemption des hommes ; renonçant pour cela à tous les ſentimens de ſon cœur ; & par un dernier effort de la plus generеuſe & de la plus rigoureuſe obéïſſance, voulant bien que ce Fils ne ſoit plus à elle, qu'avec le triſte mais l'indiſpenſable engagement de

le voir dans la ſuite des années immolé ſur la croix. Voilà ce qu'il en a coûté à Marie, pour accomplir la loi. Or eſt-ce là, mes chers Auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes ? Il eſt vrai : pour obéïr à loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le ſacrifice de ce que nous avons de plus cher : mais confeſſons-le de bonne foi, & ne nous déguiſons rien à nous-mêmes. Ce que nous avons alors de plus cher, eſt-il aſſez conſiderable pour le faire tant valoir à Dieu ? Quelque cher qu'il nous ſoit, du moment qu'il repugne à la loi de Dieu, n'eſt-ce pas ce qui nous trouble? n'eſt-ce pas ce qui nous dérégle ? n'eſt-ce pas ce qui nous corrompt? n'eſt-ce pas ce qui nous décrie? & enfin n'eſt-ce pas ce qui nous damne? Si la loi de Dieu nous retranche un mal auſſi pernicieux que celui-là, avons-nous ſujet de nous en plaindre; & la ſainte violence qu'elle nous fait, en nous obligeant à un renoncement ſi ſalutaire, doit-elle paſſer pour un excês de rigueur? Prenez garde, s'il vous plaît, ceci merite une réflexion particuliere. Dans cette ſainte ſolemnité, Dieu nous dit comme à Marie, ou ſi vous voulez comme à Abraham :

Geneſ. c. 22. *Tolle unigenitum tuum quem diligis, & offer illum mihi in holocauſtum* : ſacrifie-moi ce premier né, c'eſt-à-dire, cette paſſion dominante qui eſt dans ton cœur. Cela nous ſemble dur ; mais en même tems, faiſant un retour ſur nous, nous ſommes contraints d'avoüer, que cette paſſion dominante eſt par exemple un attachement honteux qui nous deshonore, un eſclavage des ſens qui nous abrutit, une loi de peché qui nous captive, & qui nous tyranniſe. Mais en même tems nous ſom-

mes forcez de reconnoître, que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égaremens dans notre conduite, & de déreglemens dans nos affections & dans nos actions. Mais en même temps l'expérience nous montre, que cette passion dont nous sommes possedez n'a point d'effet plus present ni plus ordinaire que de remplir notre ame de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs; que tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix, ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes; que notre conscience, notre raison, nôtre foi s'éleveront toûjours contre elle; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, & qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, préviendra par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre. En un mot, nous sentons bien, que cette passion avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrez, est comme un démon qui s'est emparé de nous, & qui malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espece d'enfer. Or cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? & quand il nous dit, *Tolle*; délivre-toi, Chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur, pouvons-nous lui répondre: Seigneur, vous m'en demandez trop?

Ah! mes Freres, réprend saint Chrysostome, si Dieu en usoit avec nous dans toute l'étenduë de sa puissance, & que sans nul égard au plus & au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule régle

de ce qui lui eſt dû, il nous commandât de lui ſacrifier nos inclinations mêmes les plus innocentes & les plus legitimes. S'il diſoit à l'un, deſcends de cet état de grandeur, qui te diſtingue dans le monde; à l'autre dépoüille-toi de ces biens que tu as juſtement acquis; à celui-ci, oublie cet enfant, qui eſt l'eſperance de ta maiſon; à celui-là romps ce commerce, quoiqu'honnête, que tu entretiens avec cet ami, & qui fait la douceur de ta vie : ſi Dieu, dis-je, nous parloit de la ſorte, nous n'aurions rien à repliquer; & pour le ſeul reſpect de ſa loi, nous devrions être diſpoſez à tout. Amitié, grandeur, interêt, famille, il faudroit abandonner tout : pourquoi? parce qu'en matiere de loi, dit Tertullien, mais particulierement de la loi divine, l'autorité de celui qui commande, ne doit point être miſe en comparaiſon avec l'utilité de celui qui obéït. Mais Dieu, mes chers Auditeurs, tient à notre égard une conduite bien differente; & par une condeſcendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous ſoit avantageuſe. Que nous dit-il? Sacrifie-moi, Chrétiens, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne; car tout le reſte je le laiſſe à ton pouvoir. Poſſede ces biens dont je t'ai pourvû; mais défais-toi de cet amour criminel, qui ſeroit le principe de ta réprobation; mets toi au-deſſus de cet ennemi que tu nourris dans ton ſein, & qui t'éloigneroit de la voye du ſalut; quitte ce peché dont tu t'es fait une habitude, & qui par les dégouts & les amertumes dont il eſt mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaiſirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite, plûtôt en pere, qu'en ſouverain & en legiſlateur: & ne

ſommes

sommes-nous pas inexcusables, si pour autoriser nos lâchetez, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur & pesant?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher: mais moi je soûtiens, que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de nous l'adoucir par les grands & puissans motifs, que Marie se proposa dans la presentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vûë qu'elle eut qu'en presentant son Fils, elle le sacrifioit à Dieu, elle flechissoit la colere & la justice de Dieu, elle s'acquittoit elle-même des obligations infinies qu'elle avoit à Dieu, elle attiroit sur elle & sur nous les faveurs de Dieu. Voilà ce qui l'anima, & ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposoit à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vûës, & que dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un precepte, qui combat la nature, & à quoi elle répugne, nous ne nous soûtenions par ces pensées; il est vrai que ce qu'on me demande, & ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement; mais par-là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi; mais par-là je montrerai à Dieu que je veux reconnoître ses dons, & les graces qu'il a répanduës sur moi; mais par-là j'appaiserai Dieu justement courroucé contre moi; mais par-là tout pecheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi; mais par-là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes interêts, je le porterai à user de misericorde envers moi.

Au lieu que cette paſſion a fait juſques à preſent tout mon déſordre, du moment que je la ſacrifierai, elle ſera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avions ces motifs preſens à l'eſprit, quel précepte nous paroîtroit rigoureux; & ſi pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous devient penible, devons-nous nous en prendre à d'autre qu'à nous-mêmes ? Il eſt dur de ſacrifier ſans condition & ſans réſerve, ce que l'on aime : mais moi je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéïr aux loix du monde. Car pour ſatisfaire à certaines loix du monde. que n'abandonne-t-on pas, & de quoi ne ſe prive-t-on pas ? Vous me direz, que les loix du monde, ne vont pas juſqu'au ſacrifice du cœur : & n'eſt-ce pas pour cela même, répond S. Ambroiſe, qu'elles ſont plus dures, en nous obligeant à ſacrifier tout, tandis que le cœur n'y conſent pas, & qu'il y contredit; au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien, à quoi elle ne diſpoſe notre cœur, juſqu'à nous en faire aimer la difficulté ?

Seconde leçon : pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie, dont il faut ſe paſſer ; & c'eſt encore ce qui effraye notre amour propre. Car quelque diſpoſition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on ſe propoſe toûjours, en vivant ainſi, un certain état de douceur; & ſouvent même c'eſt cette douceur que l'on cherche, en ſe réduiſant à l'ordre: & un des foibles les plus ordinaires de la pieté, eſt de ſe rebuter de l'ordte, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préſerver de cet écueil. Pour accomplir la loi du Seigneur, cette Vierge incomparable ſacrifie toutes les joyes de ſon ame.

Je m'explique. Elle ſçait bien que ce qu'elle va faire en preſentant Jeſus-Chriſt, doit être pour elle une ſource de douleurs ; elle voit déjà Simeon, qui lui montre le glaive dont elle ſera percée; elle entend l'oracle du ciel, qui lui eſt annoncé par ce ſaint vieillard, & elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait, eſt le commencement de ſon martyre. Il n'importe : le zéle de la loi la preſſe; elle entre dans le temple, elle paroît devant Simeon, elle lui met ſon Fils entre le bras ; & par ces paroles prophétiques, *Tuam ipſius animam pertranſibit gladius*, elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne penſez pas, qu'elle n'en ait ſenti l'effet qu'au Calvaire, lorſqu'elle aſſiſta au crucifiement de ſon Fils. Tout ce qu'elle doit ſouffrir alors, elle le ſouffre dès aujourd'hui ; & dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle eſt attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéïſſant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah ! Chrétiens, parce qu'elle étoit prédeſtinée, pour nous enſeigner cette grande verité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaiſir, ni douceur de la vie à menager. Or en voici la preuve authentique. Car ſi des joyes auſſi ſaintes & auſſi pures que les ſiennes, ont dû être ſacrifiées, il n'eſt pas juſte, dit S. Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui ſont vaines, qui ſont toutes prophanes, qui nous diſſipent, & qui nous font perdre l'eſprit de Dieu. Et ſi la Mere de Dieu, qui par excellence entre toutes les femmes, étoit bienheureuſe, a néanmoins conſenti en ſe ſoumettant à la loi, d'être la plus affligée ; nous ne devons pas ſi aiſément nous rébuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à ſupporter en l'obſervant. Mais le

Luc. c. 2.

moyen, direz-vous, de mener une vie insipide & ennuyeuse? Car voilà le spécieux prétexte, dont se couvre la lâcheté de tant d'ames mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu : le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher Auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours, dans les engagemens malheureux que vous avez avec le monde? comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontez & tous les caprices d'un homme dont vous récherchez la faveur? comment le soutenez-vous quand votre ambition ou votre cupidité vous le commandent? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirois que la grace, qui est toute puissante, sçaura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connoissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joyes courtes & passageres ausquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides & bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si au défaut de toute autre consideration, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vêcu, vous vous estimeriez heureux, de trouver dans cet ennui & dans cet éloignement des fausses joyes du monde, de quoi faire pénitence; & cette pénitence, quoique secrette & cachée, surpasseroit en mérite toutes ces pénitences & ces reformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoiqu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet

ennui prétendu qui vous y paroît attaché.

Troiſiéme & derniere leçon : Marie pour obéir à la loi, ſacrifie juſqu'à ſon propre honneur, puiſqu'en ſe purifiant elle paroît de même condition que les autres femmes. Ainſi l'éclat de ſa virginité eſt obſcurci ; de cette virginité dont elle avoit été ſi jalouſe dans le myſtere de l'incarnation ; de cette virginité dont la gloire eſt de briller au dehors, & de ne pas laiſſer voir la moindre tache. Elle conſent à en perdre la réputation & le nom ; & de toutes les humiliations, voilà j'oſe le dire, la plus difficile à ſoûtenir : d'être pure devant Dieu comme le ſoleil, & de paroître impure aux yeux des hommes. Tel eſt néanmoins le ſacrifice que fait la plus ſainte de toutes les Vierges, pourquoi ? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de ſi humiliant. Elle veut que nous paroiſſions ce que nous ſommes, qu'étant eſſentiellement ſoûmis au ſouverain domaine de Dieu, nous ne rougiſſions point des ſervices qu'il exige de nous, & des hommages que nous devons lui rendre ; ſur tout, qu'étant véritablement impurs & pecheurs, nous n'ayions pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent ſervir a nous laver, à nous reconcilier, à nous acquitter auprès de la juſtice divine. Mais que faiſons-nous ? par le plus étrange renverſement, nous voulons être pecheurs, & paroître juſtes. Marie abandonne les apparences, pourvû qu'elle ſoit du reſte aſſûrée de conſerver le tréſor de ſa virginité ; & vous ſouvent, peu en peine de la choſe même, vous ne cherchez qu'à ſauver les apparences. Du moins, n'eſt-ce pas préciſément alors le faux honneur du

monde qui vous fait garder la loi de Dieu ? Mais en combien d'autres occaſions cette adorable loi eſt-elle ſacrifiée? Parce qu'on veut s'élever & tenir un certain rang, on viole toutes les loix de l'équité & de la juſtice, on opprime le foible, on trompe le ſimple, on forme mille intrigues contre des égaux & des concurrens; on employe contre eux le crédit, l'artifice, la médiſance, la calomnie, & ſur leur ruine on établit ſa fortune & les fondemens de ſa grandeur. Parce qu'on eſt prévenu de cette damnable maxime, qu'en matiere d'injure, il faut avoir raiſon de tout, & qu'autrement on eſt ſans honneur : malgré la loi la plus authentique & la plus expreſſe qui nous ordonne de pardonner, quels reſſentimens ne conſerve-t'on pas ? quels deſſeins ne conçoit-t-on pas ? à quelles extrêmitez, & à quelles vengeances ne ſe porte-t-on pas ? On ne veut point entendre parler d'accommodement ; on exige pour une offenſe aſſez legere, mais dont on ſe fait un monſtre, des ſatisfactions infinies; ou pour mieux dire, on ne ſera jamais ſatisfait, qu'on n'ait vû périr cet homme de qui l'on ſe croit offenſé, & qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, & qu'on s'y expoſeroit en ſe diſtinguant des autres ; tout inſtruit qu'on eſt de la loi, tout diſpoſé qu'on eſt à l'obſerver, on ſe laiſſe aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le reſpect humain ; & au lieu de mettre ſa gloire à ſervir Dieu, on la met à le deshonorer & à l'outrager. Ah ! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un phantôme d'honneur qui nous ſéduit, tous vos droits vous ſoient refuſez, qu'on trahiſſe tous vos interêts, qu'on renverſe tous vos deſſeins, qu'on s'oppoſe

à toutes vos volontez, qu'on mépriſe & qu'on foule aux pieds toutes vos loix ? Et vous, ô homme, ne comprendrez-vous jamais en quoi conſiſte votre véritable grandeur ? que c'eſt à dépendre du premier de tous les maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre genereuſement pour lui, à vous rendre grand devant lui, à vous attirer ſon eſtime, & à meriter ſes faveurs : tout cela par où ? par l'accompliſſement de ſa loi.

C'eſt, Sire, ce que votre Majeſté a ſi bien compris ; c'eſt de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenſeur & le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plû, avoir forcé par la ſeule crainte de votre nom toutes les Puiſſances à la recevoir, vous être ſurmonté vous-même en arrêtant le cours de vos conquêtes ; ce ſont, Sire, des éloges à quoi la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous diſputer, que vos ennemis malgré eux, ont publié auſſi hautement que nous, & dont votre modeſtie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus ſolide, que l'objet en eſt plus ſaint ; une gloire qu'un Roi très-Chrétien ne peut acquerir que par ſon zéle pour la loi du Seigneur, & c'eſt ce que Dieu vous réſervoit pour mettre le comble à votre auguſte deſtinée. Ces ſaintes ordonnances contre le duel, que votre Majeſté vient de renouveller, & pour l'exécution deſquelles vous vous êtes fait une religion, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, de n'être preſque plus maître de vos graces ; ces déclarations qui ſortent

chaque jour de votre conſeil, ſi avantageuſes à l'Egliſe & ſi ſages, pour contenir l'héreſie dans les bornes que les Edits de vos ancêtres lui ont preſcrites ; ces tribunaux érigez pour exterminer le libertinage & le vice, ce ſont autant de preuves, & de preuves autentiques du zéle qui vous anime. Il y avoit dans la France des monſtres cachez, & votre Majeſté eſt le Heros que Dieu a ſuſcité pour les étouffer & les écraſer. Le ſacrilege, l'impieté, l'homicide, ſuites funeſtes, mais infaillibles de la débauche & de la licence des mœurs, ſe répandoient dans le monde ; & c'eſt à vous, Sire, que le monde ſera redevable d'en être purgé. Il falloit un Monarque auſſi puiſſant, auſſi éclairé, auſſi religieux que vous, pour prendre ainſi la cauſe de Dieu en main, pour faire de la loi de Dieu votre propre loi, & pour être le reſtaurateur du bon ordre & de la ſûreté publique. Vous ſoûtiendrez, Sire, votre ouvrage ; vous y employerez toute votre autorité ; & par votre autorité Royale, vous y mettrez la derniere perfection. Autrefois l'irreligion, la prophanation des choſes ſaintes, les juremens, les blaſphêmes regnoient à la Cour ; mais ils y ſont devenus des noms odieux, parce que votre Majeſté les a proſcrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres déſordres ; & que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir ? Voilà, Sire, comment vous ſerez fidele à la loi du ſouverain Maître, qui vous a placé ſur le Thrône & fait part de ſon pouvoir pour la défendre. Voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous ſerez fidele à la loi de Dieu, autant cette ſainte loi vous ſera-telle, ſelon l'expreſſion du ſage, fidelle

elle-même : *Et lex illi fidelis.* Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle reglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, & elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, &c. *Eccl.* 6. 33.

AUTRE
SERMON
SUR LA
PURIFICATION
DE
LA VIERGE.

Poſtquam impleti ſunt dies purgationis ejus ſecundùm legem Moyſi, tulerunt illum in Jeruſalem, ut ſiſterent eum Domino.

Le tems de la Purification de Marie étant accompli ſelon la loi de Moyſe, ils porterent l'enfant à Jeruſalem, pour le preſenter au Seigneur. En Saint Luc chap. 2.

SIRE,

Ce ſont les deux myſteres que célébre l'Egliſe, & qui partagent, pour ainſi dire, cette auguſte ſolemnité : la purification de Marie &

la preſentation de Jeſus-Chriſt. Myſteres venerables, où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-ſeulement de plus ſublime & de plus divin, mais de plus édifiant & de plus touchant. Un homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des ſaints conſacré au Seigneur, le ſouverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une Vierge purifiée & une mere enfin immolant ſon Fils ; quels prodiges dans l'ordre de la grace! Voilà ce que le Prophete avoit prédit, ou plûtôt, voilà ce que le Dieu d'Iſraël par la bouche de ſon Prophete, avoit promis aux Juifs, lorſqu'il leur diſoit : j'envoyerai devant moi mon ambaſſadeur ; (c'étoit Jean-Baptiſte le Précurſeur de Jeſus-Chriſt) il me préparera la voye, il vous annoncera ma venuë ; & auſſitôt le Meſſie que vous attendez, cet Ange du nouveau teſtament, & ce Sauveur que vous demandez depuis ſi long-tems, & avec tant d'inſtance, entrera dans ſon temple, & y ſera preſenté comme le prix & le gage de votre rédemption : *Et ſtatim veniet in templum ſuum dominator quem vos quæritis, & Angelus teſtamenti quem vos vultis.* Il y entre en effet, Chrétiens ; il y eſt aujourd'hui porté, il y eſt ſacrifié, & c'eſt à nous à profiter de ſon exemple pour notre inſtruction & pour la réformation de nos mœurs. Car ce n'eſt point ſeulement à la lettre que nous devons nous en tenir comme les Juifs, mais il faut paſſer juſqu'à l'eſprit. Ce n'eſt point inutilement ni dans une vuide ſpéculation que nous devons conſiderer ces grands myſteres, mais en Chrétiens & avec tous les fruits de ſainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour

Malach. c. 3.

cela le ſecours du ciel par l'interceſſion de Marie. *Ave Maria.*

CE n'eſt pas ſans ſujet, Chrétiens, que le ſaint Pontife Simeon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ſes bras, l'appelle la lumiere du monde, & l'adore comme le Meſſie deſtiné à éclairer toutes les nations
Luc. c. 2. de la terre : *Lumen ad revelationem gentium.* Car je puis dire qu'une des graces particulieres du myſtere de ce jour, eſt de répandre la lumiere dans nos eſprits, & de nous donner deux connoiſſances qui ſont l'une & l'autre toute la ſcience des ſaints. Je m'explique, & je prétends que dans la préſentation de Jeſus-Chriſt nous apprenions tout à la fois, & à connoître Dieu, & à nous connoître nous-mêmes. Deux choſes ſouverainement néceſſaires ; deux choſes dans l'ignorance deſquelles le monde avoit toûjours vêcu ; deux choſes d'où dépendoit la perfection, le ſalut & le bonheur des hommes : mais deux choſes que l'homme-Dieu pouvoit ſeul parfaitement nous enſeigner. Que je me connoiſſe, Seigneur, diſoit ſaint Auguſtin, & que je vous connoiſſe : que je vous connoiſſe pour vous aimer, & que je me connoiſſe pour me haïr : avec cela je renonce à tout autre connoiſſance ; & ſans rien ſçavoir de plus, je crois
Auguſt. tout ſçavoir : *Domine, noverim te, noverim me.* Or il me ſemble, Chrêtiens, que c'eſt ſur tout au myſtere que nous célebrons, qu'étoient attachées ces deux connoiſſances. Car pour vous expliquer mon deſſein, je vais vous montrer dans les deux parties de ce diſcours, que nul autre myſtere n'eſt plus propre à nous

faire comprendre tout à la fois, & ce que c'eſt que Dieu, & ce que c'eſt que l'homme. Ce que c'eſt que Dieu, & ce qui lui eſt dü : ce que c'eſt que l'homme, & ce qu'il ſe doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple & dont Simeon fait l'éloge, nous apprend également l'un & l'autre ; & s'il eſt expoſé à la vûë de tous les peuples, *Ante faciem omnium populorum*, ce n'eſt que pour inſtruire tous les peuples de ces deux points eſſentiels, & ſur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir, & fortifiez des lumieres abondantes dont le bienheureux Simeon ſe trouva comme inveſti, quand il vit l'auteur & le réparateur de ſon ſalut, rempliſſons-nous de la ſcience de Dieu & de la ſcience de nous-mêmes. Jeſus-Chriſt dévoüé & conſacré au Seigneur, nous donnera la ſcience de Dieu : ce ſera la premiere partie. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous donnera la ſcience de nous mêmes, & ce ſera la ſeconde partie. Vous voyez l'importance du ſujet ; commençons. *Luc. c. 2.*

I. PART.

CONnoître Dieu dans lui-même, c'eſt le privilege de la gloire & de l'état des bienheureux. Le connoître dans ſes œuvres & par rapport à nous, c'eſt l'avantage de la foi & ce qui ſanctifie les hommes ſur la terre. Connoître Dieu comme ſouverain Seigneur, comme premier principe & derniere fin, comme l'être par excellence de qui relevent tous les êtres, & de qui ils dépendent eſſentiellement. Le connoître comme ſource de tous les biens ; comme celui, dit l'Ecriture, qui protege,

qui ſauve, qui vivifie, & d'où procede toute grace & tout don parfait. Le connoître comme vengeur du peché, comme Saint des ſaints, qui ſçait punir le peché autant que le peché eſt puniſſable. En un mot, le connoître dans l'étenduë de ces trois divins attributs, que nous diſtinguons, mais qui ſont en eux-mêmes indiviſibles, ſçavoir dans l'étenduë de ſa grandeur, de ſa bonté & de ſa juſtice : voilà, dit l'Ange de l'école S. Thomas, ce qui s'appelle pour nous dans la vie la ſcience de Dieu, & ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu, des trois plus importans devoirs que la religion lui impoſe. Devoir de dépendance, devoir de reconnoiſſance, & ſuppoſé que Dieu ſoit offenſé, devoir de pénitence. Or ce ſont juſtement, mes chers Auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos eſprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de ſa perſonne dans le temple de Jeruſalem. Ceci merite toute votre attention.

C'eſt Jeſus-Chriſt Fils de Marie, qui eſt préſenté à Dieu, & pourquoi ? pour honorer la ſouveraineté infinie de Dieu. *Sanctifica mihi omne primogenitum tàm in hominibus, quàm jumentis; mea enim ſunt omnia.* Que chaque premier né me ſoit offert, diſoit Dieu au Legiſlateur Moyſe, dans le chapitre treiziéme de l'Exode. Peſez, s'il vous plaît, ces paroles, qui ſont le ſujet principal de cette fête, & qui contiennent en ſubſtance l'inſtruction ſolide & touchante que j'en vais tirer. Que chaque premier né me ſoit offert, parce que toutes choſes m'appartiennent, & que ſans exception je

Exod. 13.

ſuis le Seigneur abſolu de toutes les créatures. Ainſi Dieu uſant de ſes droits, & ſe faiſant connoître pour ce qu'il étoit, l'ordonnoit-il aux Iſraëlites. Telle étoit la fin de la loi. C'étoit pour cela que les meres portoient à l'autel ce qu'elles avoient de plus cher; leurs aînez & le premier fruit de leur fécondité. C'étoit par là qu'elles rendoient hommage à ce ſuprême empire que Dieu exerce, & qu'il ne convient qu'à lui ſeul d'exercer dans l'univers. *Ego Dominus, & non eſt alius*; c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & il n'y en a point d'autre que moi. Tel étoit, dis-je, l'eſprit de cette ſainte & divine loi, que Moyſe avoit publiée, & qui ſe terminoit à proteſter par une cérémonie ſolemnelle que tout étoit à Dieu, de Dieu, & pour Dieu; à Dieu, en qualité de ſouverain; de Dieu, en qualité de principe; & pour Dieu, en qualité de fin derniere: *Mea enim ſunt omnia*. Mais il falloit que la loi de grace relevât encore cette cérémonie, & lui donnât toute ſa perfection: il falloit pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devoit l'être, un premier né d'un ordre & d'un mérite ſuperieur à tous ceux qui juſqu'alors avoient été préſentez. Il n'y avoit que Jeſus-Chriſt, qui offert par Marie, & s'offant lui-même, pût dignement & parfaitement remplir la meſure de ce devoir: pourquoi? ſaint Jean Chryſoſtome en apporte deux excellentes raiſons. Premierement, parce qu'en conſéquence de ſa prédeſtination éternelle il étoit le premier de toutes les créatures: auguſte & éminente prérogative que lui attribuë ſaint Paul; *Primogenitus omnis creaturæ*. Secondement, parce qu'étant Dieu & homme tout à la fois, la préſen-

Iſa. c. 45.

Coloſ. c.

tation de sa personne étoit un hommage non seulement digne de Dieu, mais proportionné
Philip. c. 2. & égal à la Majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.* Je m'explique. Dieu vouloit que dans chaque famille le premier né lui fût voüé, pour lui répondre de tous les autres, & pour être comme un ôtage de la dépendance où devoient vivre tous les autres, representez par celui-ci, qui étoit leur chéf. Mais chacun de ces premiers nez n'étant chef que de sa maison, & la loi dont je parle n'obligeant que les enfans d'Israël ; il n'en pouvoit revenir à Dieu qu'un honneur borné & limité. Que fait Dieu ? il choisit dans la plénitude des tems un homme, chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations & pour tous les peuples. Un homme qui nous représente tous ; & qui faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui & de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavoüer, & que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui. Un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réünis, rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, & qui par son obéïssance, remet sous l'empire de Dieu, tout ce que le peché en avoit soustrait. Car c'est ce que le S. Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles
Ephes. c. 1. de l'Epître aux Ephesiens, *instaurare omnia in Christo* ; & c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aîneſſe, que Jesus-Christ devoit avoir au-
Col. c. 1. dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ.*

Je dis plus : toutes les créatures prises mê-

me enſemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu; & comme parle Iſaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome & qu'un néant: quelque effort qu'elles fiſſent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvoit être pleinement honoré par elles; & dans le culte qu'il en recevoit, il reſtoit toûjours un vuide infini, que tous les ſacrifices du monde n'étoient pas capables de remplir. Il falloit un ſujet auſſi grand que Dieu, & qui par le plus étonnant de tous les miracles, poſſedant d'un côté la ſouveraineté de l'être, & de l'autre ſe mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offroit à Dieu un ſacrifice auſſi excellent que Dieu même, & qu'il lui ſoumettoit dans ſa perſonne non point de viles créatures, non point des eſclaves, mais le Créateur & le Seigneur même. Or c'eſt ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium & oblationem noluiſti, holocauſtum & pro peccato non poſtulaſti; tunc dixi, ecce venio.* Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, d'oblation, ni d'hoſtie; les ſacrifices de l'ancienne loi ont ceſſé de vous agréer: c'eſt pourquoi j'ai dit, me voici; je viens, je me preſente à vous. Car c'eſt à la perſonne du Sauveur, que conviennent litteralement ces paroles du Prophete Royal, & c'eſt dans le temple de Jeruſalem qu'elles furent authentiquement verifiées; puiſque ce fut là que cet Homme-Dieu, aboliſſant les anciens holocauſtes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à ſon Pere, ſe conſacra, ſe devoüa ſolemnellement, entra dans le ſanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le ſang des boucs

Pſ. 39.

& des taureaux, mais avec ſon propre ſang : c'eſt-à-dire, honora Dieu non plus par des ſujets étrangers, mais par lui-même & aux dépens de lui-même : & par cette unique oblation donna pour jamais à ceux qui devoient être ſanctifiez, une idée parfaite du vrai culte qui eſt dû au Dieu vivant : *Unâ oblatione conſummavit in ſempiternum ſanctificatos.* Voilà donc, mes chers Auditeurs, ce que nous inſpire le myſtere de ce jour : un ſentiment profond & reſpectueux de la ſouveraineté de Dieu ; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui eſt l'obéïſſance & la ſoumiſſion à Dieu ; une diſpoſition à ſe ſacrifier, & s'il étoit poſſible, à s'anéantir pour reconnoître, comme Jeſus-Chriſt, l'empire de Dieu.

Hebr. c. 10.

Or de là même concluez & jugez quel eſt le déſordre de l'homme, qui par une proprieté inſéparable de ſon être, de quelque condition d'ailleurs qu'il ſoit, étant né ſujet de Dieu, vit néanmoins à l'égard de Dieu dans une eſpece d'indépendance, d'autant plus criminelle, que bien loin d'en rougir, il ſemble encore ſouvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, peché capital des Grands du monde, dont le caractere le plus commun eſt de vivre comme s'ils n'étoient nez que pour eux-mêmes, & qui par un renverſement de principes uſant du monde, ou plûtôt, en jouiſſant, comme ſi le monde ne ſubſiſtoit que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que dans leurs entrepriſes Dieu n'eſt pas même conſulté ; que ſa loi n'eſt jamais un obſtacle à leurs injuſtes deſſeins ; que leur politique

eſt la ſeule regle de leurs plus importantes actions, pendant que la conſcience n'eſt écoutée & ne décide que ſur les moindres; que ce qui s'appelle leur interêt, n'eſt jamais peſé dans la balance de ce jugement rédoutable, où eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour: comme ſi leurs interêts étoient quelque choſe de plus privilegié qu'eux-mêmes; comme ſi leur politique pouvoit preſcrire contre la loi de Dieu, qui eſt éternelle; comme ſi la conſcience n'étoit un lien que pour les ames vulgaires; comme s'il y avoit des hommes affranchis par leur état, de la ſuprême domination du Seigneur de toutes choſes. Indépendance de Dieu, ſouvent accompagnée d'illuſion & d'erreur; en ſorte que ces eſprits mondains profeſſant au dehors la religion, ne laiſſent pas d'en être ſecrettement les déſerteurs; ne s'y aſſujettiſſent qu'autant qu'il leur plaît; l'interprettent ſelon leur ſens, l'accommodent à leurs paſſions; & au lieu de regler par elle leur ambition, leurs déſirs, leurs vûës, la font toûjours ſervir à leurs vûës, à leurs déſirs, & à leur ambition. Indépendance de Dieu, qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs, dans les autres d'un excès d'amour propre, dans ceux-ci d'un eſprit d'orgueil, dans ceux-là d'un fond de libertinage & d'impieté: quatre ſources du déſordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs, lorſque diſſipez & emportez par le torrent du ſiécle, enflez de leurs ſuccès & plongez dans le plaiſir, ils ne ſe ſouviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un legiſlateur, un juge; tellement que le reſpect & la crainte de Dieu, s'effacent à meſure que le monde les poſſede, & qu'il ne leur

reſte plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéiſſance exacte & fidelle. Excès d'amour propre, lorſqu'à force de s'aimer, de ſe flatter, de ſe rechercher & de ſe ſatisfaire, ils ſe font d'eux-mêmes leurs idoles ; qu'ils ſe regardent eux-mêmes comme leur fin ; & que dans l'uſage de la vie, toûjours occupez d'eux-mêmes, toûjours pleins d'eux-mêmes, toûjours attachez & bornez à eux-mêmes, ils deviennent inſenſibles, non ſeulement pour tout ce qui eſt hors d'eux-mêmes, mais pour le Dieu qui les a créez & dont la ſupériorité leur paroît génante & incommode. Eſprit d'orgueil, lorſqu'à l'exemple de ce Roi infidelle, dont parle l'Ecriture, ils diſent au moins dans leur cœur : *Quis eſt Dominus, ut audiam vocem ejus* ? & quel eſt ce Seigneur dont on me menace ſans ceſſe ? qu'ils mépriſent ſa voix, qu'ils rejettent ſes graces & ſes inſpirations, qu'ils violent avec impunité ſes commandemens & ſes loix, qu'ils lui réſiſtent en face, & qu'ils portent l'obſtination & l'endurciſſement juſqu'à lui pouvoir être rebelles ſans ceſſer d'être tranquilles. Fonds de libertinage & d'impieté, lorſque livrez à leurs erreurs, & au ſens reprouvé qui les aveugle, ils paſſent juſqu'au raiſonnement de l'inſenſé : y a-t'il un Dieu ? s'il y en a un, eſt-il tel qu'on nous le figure ? connoît-il toutes choſes ? y prend-t'il un interêt ſi grand ? a-t'il une providence auſſi exacte & auſſi ſévére que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt, quomodò ſcit Deus, & ſi eſt ſcientia in excelſo* ? Car voilà, Chrétiens, où conduit peu à peu l'eſprit du monde.

Exod. c. 5.

Pſ. 72.

Or à tout cela, Dieu a voulu par ſon infinie miſericorde oppoſer dans la perſonne de ſon Fils, un exemple ſenſible, un exemple convaincant, & à quoi nous n'euſſions rien à repliquer. Car ſi dans l'ordre des décrets divins, qui ſe développent aujourd'hui à nos yeux, un homme-Dieu ne paroît devant Dieu que ſous la forme & dans la poſture de ſerviteur, avec quel front pouvons-nous ſoutenir l'indépendance chimérique & prétenduë que nous affectons? Je le repete, Chrétiens: ce que nous prêche cette auguſte ſolemnité, & le premier fruit que nous en devons retirer, c'eſt une dépendance entiere de Dieu. Je ne ſuis pas à moi, mais à Dieu; donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu; donc toutes mes vûës doivent avoir Dieu pour terme; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conſeils; donc il faut que Dieu ſoit la regle de toutes mes entrepriſes; donc je ne dois rien déſirer que dans les bornes, quoiqu'étroites, de l'inflexible équité de Dieu; donc je ne dois rien réſoudre ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine m'auroit engagé à faire contre les ordres de Dieu: car, c'eſt là dans la pratique, ce que nous appellons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu; donc il ne m'eſt pas permis d'avoir d'établiſſement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établiſſement pour moi-même, une élevation, une fortune pour moi-même ſeroit un monſtre dans la nature, & comme une idolâtrie ſub-

ſtante au milieu de moi-même, dont la jalouſie de mon Dieu ſe trouveroit piquée & qui m'attireroit infailliblement ſes vengeances. J'appartiens à Dieu, & je ne ſuis ce que je ſuis que pour dépendre de lui; donc je dois être ſincerement, efficacement, continuellement diſpoſé à m'immoler pour lui; donc en mille occaſions qui ſe preſentent, je dois me renoncer, & ſelon l'expreſſion de l'Evangile, me perdre moi-même pour lui; donc je ne dois ménager, ni reputation, ni crédit, ni faveur, ni biens, quand il s'agit de me déclarer pour lui. Car voilà ce que c'eſt que ſacrifice, & je ne puis autrement témoigner à Dieu que je ſuis ſa créature. Malheur à moi, ſi pour tout autre que pour Dieu, j'étois diſpoſé de la ſorte: pourquoi? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu, de qui je dépende de cette dépendance abſoluë, dont le ſacrifice eſt la marque. Malheur à quiconque voudroit être ainſi dévoüé à un homme mortel, parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévoüement puiſſe être dû, ou plûtôt à l'égard de qui ce dévoüement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Eſprit, le tribut, l'honneur, le ſervice; mais à Dieu ſeul le ſacrifice de tout ce qui eſt en nous & de nous-mêmes, puiſqu'il eſt le Seigneur par eſſence & que nous dépendons de lui juſques dans le fond de notre être.

C'eſt dans cet eſprit, que tout chrétien a dû ſe preſenter aujourd'hui devant les autels. Si dans l'oblation que nous avons faites à Dieu de nos perſonnes, il y a eû quelque choſe d'excepté, Dieu ne s'eſt point tenu honoré de notre culte, & nous ne l'avons point connu pour ce

qu'il eſt. Car autant que nous le pouvons, nous avons oſé limiter ce droit d'empire univerſel & inaliénable, ſur quoi étoit appuyée la loi de la préſentation, *Mea enim ſunt omnia*; & dé- *Exod.* mentant ſa parole, nous lui avons dit, non de *c. 13.* bouche, mais par l'effet, que toutes choſes ne lui appartenoient pas. Un ſeul interêt reſervé, une ſeule paſſion épargnée, une ſeule attache que le cœur n'a pas encore rompuë, c'eſt aſſez pour faire à notre Dieu un tel outrage. Par là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non ſeulement vicieuſe & imparfaite, mais odieuſe. Par là nous avons commis ce larcin ſi deteſté de Dieu, & ſi diſtinctement marqué dans l'Ecriture: *Quia* *Iſai.* *ego Dominus diligens judicium, & odio habens* *c. 169.* *rapinam in holocauſto.* Oüi, mes chers Auditeurs, ce larcin dans l'holocauſte, c'eſt l'exception dont je parle, c'eſt l'injuſte reſerve que nous faiſons d'une choſe que Dieu nous demande comme Seigneur, & qui devroit être la matiere du ſacrifice qu'il attend de nous; d'une choſe, que nous mettons à part, & que nous retranchons du nombre de celles, dont nous voulons bien qu'il ſoit maître. Déſordre dont nous avons dû, vous & moi, nous garantir en preſentant à Dieu, comme Marie, ce veritable, quoique myſterieux premier né, figuré dans la loi ancienne; je veux dire, ce que nous aimons plus fortement & plus tendrement, cette paſſion dominante, cet objet à quoi nous ſommes ſi étroitement liez, & que je puis bien nommer le premier né de notre cœur, puiſqu'il en a tous les premiers mouvemens. En le ſacrifiant à Dieu, nous pourrions dire, que nous lui avons tout ſacrifié, & qu'il

ne tient plus à nous que Dieu ne ſoit en poſſeſſion de toute la gloire dont il étoit ſi jaloux, quand il diſoit à ſon peuple : *Sanctifica mihi omne primogenitum : mea enim ſunt omnia.* Et c'eſt ainſi, hommes du monde, que vous entrerez dans les ſentimens de Jeſus-Chriſt, & que vous conformant à ſon exemple, vous connoîtrez Dieu comme votre ſouverain.

Exod. c. 13.

Mais voici une ſeconde qualité dont il ne ſe glorifie pas moins, & qu'il vous importe encore plus de bien connoître. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers nez en memoire du bienfait ſignalé qu'ils avoient reçû, lorſque Dieu pour les délivrer de l'eſclavage de Pharaon, avoit fait perir dans une ſeule nuit tous les premiers nez d'Egypte : *Ex quo percuſſi primogenitos in terra Ægypti, ſanctificavi mihi quidquid primùm naſcitur in Iſraël.* Ce fut ſelon le témoignage de Dieu même, le motif principal, pourquoi cette cérémonie fût inſtituée : & Jeſus-Chriſt qui étoit la fin & le conſommateur de la loi, eſt aujourd'hui offert comme premier né de tout le genre humain, en action de grace des obligations infinies, perſonnelles & ſingulieres, que nous avons à Dieu ; mais que nul de nous n'étoit en pouvoir de reconnoître, ſi par ſon adorable préſentation, cet homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, Chrétiens : Dieu vouloit être connu de ſon peuple, non ſeulement comme auteur des biens ſpirituels & ſurnaturels, qui regardent le ſalut ; mais comme auteur des proſperitez & des graces temporelles qui ne laiſſent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du reſſort

Num. c. 3.

de

de sa providence. Il vouloit que son peuple les tint de lui, en usât comme venant de lui, ne les regardât que comme des graces d'en haut & des dons qui partoient de lui. Car de-là vient, dit S. Jerôme, que presqu'autant de fois que Dieu donnoit aux Hebreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnoit une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint Docteur, qu'à proportion qu'ils devenoient heureux, ils se vissent dans la necessité d'être religieux; & que de siécle en siécle, de generation en generation, les peres appriſſent à leurs enfans, que c'étoit le Dieu d'Israël qui les avoit sauvez, qu'il les avoit protégez; qu'il les avoit élevez; & que comme une source de bonheur pour eux, étoit de le publier, & d'en convenir; aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avoient à craindre, étoit de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits ? Ne vous imaginez pas, mes chers Auditeurs, qu'en cela Dieu agit par interêt, ou comme un maître, sévere exacteur de ses droits, & déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, reprend S. Jerôme, il exigeoit d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyoit que sans cela les biens mêmes qu'ils recevoient de lui, leur seroient préjudiciables; que sans cela les prosperitez dont il les combloit, ne serviroient qu'a les pervertir; qu'il n'y auroit que ce devoir de reconnoissance, qui pût les préserver d'une entiere corruption; que du moment qu'ils le négligeroient, leurs mœurs aussi bien que leur foi commenceroient à se dérégler; & qu'ils

ne ſeroient jamais ingrats, ſans être par une ſuite néceſſaire, inſolens, impies, réprouvez. Dans cette vûë, pourſuit S. Jerôme, Dieu leur fit obſerver des ſolemnitez, leur ordonna des ſacrifices, leur preſcrivit des cérémonies & des loix ; & c'eſt dans cette meme vûë qu'il nous propoſe à nous-mêmes le Médiateur & le Sauveur des hommes, comme le modelle, comme le ſupplément, comme la perfection de notre reconnoiſſance. Trois choſes que je vous prie de bien obſerver. Comme le modelle de notre reconnoiſſance ; car
Exod. c'eſt ici que Jeſus-Chriſt nous dit : *Inſpice, &*
c. 25. *fac ſecundùm exemplar.* Veux-tu, Chrétien, n'être pas ingrat envers Dieu, regarde-moi, & imite-moi. Offre-toi de même que je me ſuis offert, & ſacrifie-toi dans le même eſprit que je me ſuis ſacrifié. Comme le ſupplément de notre reconnoiſſance ; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grace que nous rendons à Dieu, eſt amplement & abondamment ſuppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnoiſſance, puiſqu'un Dieu a pû ſeul rendre ſuffiſamment, & pour ainſi dire, avec une juſte proportion tout ce que nous devions à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs, & tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi ſe réduiſent-elles ? à confondre en nous cet eſprit d'ingratitude, qui fait que bien loin de reconnoître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce ſoient ſes bienfaits ; que bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte ; qu'on ſe les attribuë à ſoi-mê-

me ; qu'on s'en fait des armes contre lui ; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, & par conſequent plus emporté dans ſes paſſions & plus vicieux. Car que voyons-nous dans le monde de plus ordinaire, que des hommes ainſi dénaturez, ſans néanmoins paſſer pour l'être, & ſans faire réflexion qu'ils le ſont ? des hommes non-ſeulement enflez, mais corrompus par les proſperitez dont Dieu les comble ; des hommes qui ſemblent ne mépriſer Dieu, que parce que Dieu les a diſtinguez, & dont on peut bien dire qu'ils ne ſont méchans que parce qu'ils ſont heureux. Combien en voyons-nous, qui au lieu d'aller au principe des ſuccès & des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, & ſe diſent ſecrettement à eux-mêmes : *Manus noſtra excelſa, & non Dominus fecit hæc omnia* ; c'eſt moi qui me ſuis fait ce que je ſuis, c'eſt moi qui ai établi ma maiſon, c'eſt par mon induſtrie & mon travail que je ſuis parvenu là ; tout cela eſt l'ouvrage de mes mains. Où eſt aujourd'hui le riche mondain, à qui l'on ne puiſſe faire avec douleur & avec indignation, le même reproche que Moyſe faiſoit aux Juifs : *Incraſſatus eſt dilectus, & recalcitravit ; incraſſatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem ſuum, & receſſit à Deo ſalutari ſuo.* Il s'eſt engraiſſé des biens de Dieu, & c'eſt pour cela qu'il a été rebelle à Dieu, qu'il a quitté Dieu l'auteur de ſon être & le réparateur de ſon ſalut. Abus que Dieu déteſte ſouverainement, & que nous ne pouvons aſſez déteſter nous-mêmes. Selon toutes les loix de la juſtice, plus un homme eſt comblé de biens, plus il devroit être fidele,

Deuter. c. 32.

Ibidem.

fervent, attaché au culte de Dieu; & par un effet tout contraire, plus on eſt comblé de biens, plus on eſt froid & indifferent pour Dieu; diſons mieux, plus on eſt impie & ennemi de Dieu.

Ah! mes Freres, s'écrioit S. Bernard, heureux l'homme qui eſt toûjours en crainte, & qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits & des graces qu'il reçoit, que des pechez qu'il commet! *Beatus homo qui ſemper eſt pavidus, nec minori angitur ſollicitudine, ne obruatur beneficiis quàm peccatis*! Pourquoi cette crainte & cette inquietude touchant les bienfaits de Dieu? Apprenez-le: parce qu'il eſt certains que les bienfaits reçûs de Dieu, ſeront auſſi bien pour nous un ſujet de damnation au dernier jugement, que les pechez commis contre Dieu; & parce qu'il eſt vrai, qu'au lieu que les pechez commis, peuvent au moins nous humilier, & par-là ſervir à notre converſion & à notre prédeſtination, les bienfaits de Dieu méconnus ne ſervent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas ſi j'inſiſte ſur cette morale: peut-être Dieu me l'a-t-il inſpirée comme la plus propre à vous toucher; & peut-être a-t-il prévu que ce ſeroit celle à quoi vous reſiſteriez moins. Combien a-t-on vû de pecheurs inſenſibles à tous les châtimens divins dont on les menaçoit, ſe laiſſer attendrir par le motif de la reconnoiſſance? Ainſi Dieu en uſa-t-il à l'égard de David: au lieu de lui repreſenter l'énormité de ſon crime, il lui remit devant les yeux le nombre des graces dont il l'avoit prévenu; c'eſt moi, lui dit-il par la bouche de

Bernar.

ſon Prophete, qui vous ai ſacré Roi d'Iſraël; c'eſt moi qui ai affermi votre trône; c'eſt moi qui vous ai délivré des mains de Saül; & ſi tous ces bienfaits vous paroiſſent peu de choſe, j'y en ajoûterai encore de plus grands : *Et ſi parva ſunt iſta, adjiciam tibi multò majora.* 2. *Reg.* c. 12.

David fut ému de ces paroles; il ne pût ſoûtenir l'aimable reproche que Dieu lui faiſoit; de pecheur qu'il étoit, il devint en ce moment un juſte, un ſaint, un homme ſelon le cœur de Dieu. Je ne vous en dis pas davantage, Chrétiens : Dieu vous a donné auſſi bien qu'à David des ames nobles, & pourquoi le ſouvenir de tant de biens dont le Seigneur vous a comblez, ne feroit-il pas ſur vous les mêmes impreſſions ?

Enfin Dieu ſe fait aujourd'hui connoître comme vengeur du peché, puiſque Jeſus-Chriſt paroît dans le temple de Jeruſalem, comme la victime deſtinée pour l'expiation du peché, & pour la réparation qui en étoit dûë à la juſtice & à la ſainteté de Dieu. Réparation que Dieu attendoit depuis tant de ſiécles, & que J. C. ſeul devoit commencer dans la ſolemnité preſente. Dieu, dis-je, l'attendoit cette réparation. Car il falloit qu'il fût vengé; & tout miſericordieux qu'il eſt, il ne devoit jamais pardonner à l'homme pecheur, ſi ſa colere n'étoit appaiſée par une hoſtie, qui du moins pût autant le glorifier que le peché l'avoit deshonoré. Or nul autre que J. C. ne pouvoit ainſi réparer la gloire de ſon Pere; & voilà pourquoi il s'eſt offert. En effet, c'eſt ici auſſi bien que dans ſa circonciſion, qu'il paroît ſous la forme de pecheur, ou qu'il ſe ſubſtituë en la place des pecheurs. Marie & Simeon en le pré-

ſentant, le livrent, pour parler de la ſorte, à la juſtice divine. Comme s'ils diſoient à Dieu : vengez-vous, Seigneur; votre gloire le demande, & voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez, & lavez dans le ſang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçûs. Si le tems n'eſt pas encore venu de porter le coup, la victime eſt toûjours entre vos mains, & ce ſera pour le moment que votre ſageſſe a marqué, & qu'il vous plaira de faire éclater vos vengeances. Or, Chrétiens, on vous l'a dit cent fois, & moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'eſprit une ſi importante verité : quoique cette oblation de Jeſus-Chriſt ait ſuffi pour effacer tous les pechez du monde, elle ne vous diſpenſe pas du devoir de la pénitence. Au contraire elle doit vous y exciter & vous y engager plus fortement, en vous faiſant voir juſques à quel point Dieu hait le peché, & juſques à quel point il doit être haï & puni. Je dis haï par nous-mêmes, & puni par nous-mêmes. Car ne nous y trompons pas : il eſt vrai que le Fils de Dieu en ſe préſentant pour nous à ſon Pere, lui a préſenté dans ſon adorable perſonne des merites infinis; mais pourquoi ? afin que l'excellence de ſes merites relevât les notres, & non point afin d'exclure abſolument les notres, & de nous décharger du ſoin de les acquerir. Les notres ſans les ſiens ne ſeroient rien; nos ſatisfactions ſans celles de cet homme-Dieu offert à Dieu, ſeroient inutiles : mais auſſi les ſiennes quoiqu'abondantes & ſurabondantes, manqueroient ſans les notres d'un accompagnement néceſſaire, pour nous les rendre profitables &

pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres ſoient jointes aux ſiennes. Car c'eſt ainſi que Dieu l'a ordonné ; & il eſt bien juſte que comme Dieu juge & vengeur, il exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme eſt capable. Mais nous, mes chers Auditeurs, nous en jugeons & nous en voulons juger tout autrement. Sans être héretiques de profeſſion, nous le ſommes de pratique & d'effet. Je m'explique. Une des erreurs de l'héreſie des derniers ſiecles, c'eſt de ne vouloir point reconnoître la néceſſité des bonnes œuvres, ſur tout des œuvres pénales & ſatisfactoires ; & ſi nous renonçons à ce dogme dans la ſpéculation, du reſte nous le ſuivons dans toute la conduite de la vie. Nous exaltons volontiers le prix de cette divine offrande qui a été faite à Dieu dans le temple de Jeruſalem par les mains de Marie, & nous nous en tenons-là ; comme ſi nous étions perſuadez que tout ce que nous y pouvons adjouter, n'eſt qu'une pure ſurérogation. Non ſeulement on vit ſans pénitence, mais on cherche en tout ſes aiſes & ſes commoditez ; mais on veut être de toutes les parties de plaiſir, & entrer dans tous les jeux & tous les divertiſſemens du monde; mais on ſe rend idolâtre de ſon corps, & l'on ne refuſe rien à ſes ſens de tout ce qui les peut flatter. Eſt-ce là l'exemple que Jeſus-Chriſt nous donne dans ſa préſentation, ſont-ce là les leçons qu'il nous fait ; & par quel injuſte partage prétendons-nous lui laiſſer toute la peine de notre redemption, & en retenir tous les avantages pour nous ? Non non, Chrétiens, ce n'eſt pas connoître Dieu, ce Dieu des vengeances, que d'eſperer en être quitte

auprès de lui à ſi peu de frais, & ſans qu'il nous en coûte. Or il ne tient néanmoins qu'à nous de le connoître dans ce myſtere, comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connoître nous mêmes, & ce que nous nous devons à nous-mêmes : vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PART. C'Etoit un principe établi même parmi les payens, & dont ils ont fait comme le point capital de leur morale, que de ſe connoître eſt l'abregé de toute la ſageſſe & de toute la perfect on. Connoiſſez-vous vous-même, diſoient ces ſages du mondē, dépourvûs du don de la foi, mais dont les maximes ne laiſſeront pas de ſervir un jour à la condamnation des chrétiens : connoiſſez-vous vous-mêmes, & vous ſerez humbles. Or étant humbles nous vous répondons de vous ; & ſeurs de cette ſeule vertu, nous vous garentiſſons toutes les autres. Connoiſſez-vous vous mêmes, ajoûtoient-ils ; & quelque figure que vous faſſiez dans le monde, vous avoüerez que vous êtes peu de choſe ; que peu de choſe vous enfle, & que peu de choſe vous abbat. Connoiſſez-vous, & vous découvrirez dans vous des miſeres qui vous confondront, des vices qui vous effrayeront, des foibleſſes d'eſprit dont vous rougirez, des baſſeſſes de cœur dont la ſeule vûë reprimera tout votre orgueil & tout votre amour propre. Connoiſſez-vous, & vous trouverez dans vous une raiſon pleine d'erreurs, une volonté fragile & inconſtante, des paſſions inſenſées, & ſouvent les plus lâches & les plus honteux deſirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous dé-

trompera des vaines idées que vous avez de vous-mêmes : mais c'eſt par là que vous parviendrez au merite des vertus ſolides ; c'eſt par là que vous ſerez juſtes, moderez, doux, charitables. En un mot connoiſſez votre néant, & vous deviendrez des hommes parfaits. Ainſi raiſonnoient ces infideles, & c'étoit ſur ce fondement que le ſçavant Caſſiodore, chrétien de profeſſion & de religion, croyoit avoir droit de conclure que la veritable grandeur eſt de bien comprendre ſa petiteſſe: *Nimia magnitudo eſt, ſui intelligere parvitatem.* Et moi, mes chers Auditeurs, prenant la choſe dans un ſentiment, ce ſemble, oppoſé, mais également propre à nous inſtruire & à nous édifier, je prétends que la petiteſſe dont nous avons plus à nous confondre, & que nous devons plus ſouvent nous reprocher, c'eſt de ne pas connoître aſſez notre veritable grandeur. Je ſoutiens que l'homme étant auſſi grand dans les idées de Dieu, qu'il eſt petit dans lui-même, ſa perfection & ſon bonheur eſt de ſe regarder toûjours dans Dieu, & jamais dans lui même, de s'élever continuellement à Dieu, & de ne faire nul retour ſur lui-même ; de ſe confier, de ſe glorifier en Dieu, & s'il étoit poſſible, de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi ? parce que la vûë de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le deſeſperer & le déſoler, & qu'il eſt queſtion de le fortifier & de l'encourager. *Caſſiod.*

Mon deſſein n'eſt donc pas maintenant de vous inſpirer ces penſées baſſes de vous-mêmes, ni de vous repreſenter ce fond d'humiliation qui comme parle un Prophete, eſt au milieu de vous : mais je veux au contraire, ſans

préjudice de l'humilité chrétienne & pour vous attacher à vos plus importans devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence & votre dignité. Excellence que vous avez juſques à preſent ignorée ; dignité dont vous avez été mille fois les prophanateurs. Je veux vous rendre l'une & l'autre ſenſible ; & à l'exemple du grand ſaint Leon, reveiller par là votre foi, en vous diſant : Connoiſſez, ô hommes, ce que vous valez, & connoiſſez ce que vous êtes. Deux choſes à quoi ſe réduit toute la ſcience, je dis la ſcience pratique & ſalutaire de vous mêmes. Deux choſes qu'il faudroit étudier tous les jours de notre vie : ce que nous valons & ce que nous ſommes. Ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu, & ce que nous ſommes par la vocation & la prédeſtination de Dieu. Ce que nous valons quoique pécheurs, & ce que nous ſommes comme chrétiens. Or pour l'apprendre, il ſuffit de conſiderer ce qui ſe paſſe aujourd'hui dans le temple de Jeruſalem : & c'eſt ici que j'ai encore beſoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu : pouvons-nous l'ignorer, Chrétiens, en voyant Jeſus-Chriſt offert pour nous, Jeſus-Chriſt livré pour nous, Jeſus-Chriſt accepté pour nous : c'eſt-à-dire, Jeſus-Chriſt offert, livré, accepté comme le prix de notre redemption ? Dans l'eſtime des hommes, cette regle pourroit n'être pas ſûre, parce que les hommes ne connoiſſent pas toûjours la valeur des choſes, & qu'ils ſe trompent ſouvent en donnant beaucoup pour avoir peu : mais dans celle de Dieu qui eſt infaillible, le raiſonnement de

ſaint Auguſtin eſt vrai & convaincant, lors qu'il nous dit, voulez-vous ſçavoir l'excellence & le mérite de ce que Jeſus-Chriſt a racheté, voyez à quel prix & à quelle condition il l'a racheté. Or ce qu'il a racheté, c'eſt votre ame, c'eſt votre ſalut, c'eſt vous-même; & il l'a racheté au prix de ſon ſang, au prix de ſa vie, au prix de ſa perſonne même. Il y a donc de la proportion entre votre ſalut & le ſang d'un Dieu, entre votre ame & la vie d'un Dieu, entre vous-mêmes & la perſonne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris; mais voilà néanmoins la grande leçon que vous fait le Redempteur des hommes, en ſe préſentant dans le temple. Qu'eſt-ce que le ſalut de l'homme? un bien pour lequel Dieu, agiſſant ſelon les loix de ſa ſageſſe, n'a pas épargné ſon propre Fils: un bien qui mis dans la balance, mais la balance du ſanctuaire, l'a emporté par deſſus tous les mérites d'une vie divine, puiſqu'il eſt vrai qu'une vie divine, avec toutes ſes perfections & tous ſes mérites, lui eſt aujourd'hui ſacrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu, & ce que vaut dans l'idée de Dieu votre ſalut. Prenez garde, s'il vous plaît: quand on nous dit, qu'en comparaiſon de ce ſalut, tous les biens de la terre que nous priſons tant, ne ſont que des ombres & des phantômes; que ce ſalut eſt l'unique néceſſaire dont nous puiſſions compter l'acquiſition & la poſſeſſion pour un gain, & que tout ce qui ne s'y rapporte pas, doit être cenſé comme une perte ſelon l'Apôtre, *Verumtamen hæc omnia detrimentum feci*; qu'il n'y a que ce ſalut qui ſubſiſte & qui ſoit éternel, au lieu que tout le *philip. c. 3.*

reſte eſt paſſager ; que votre cœur inquiet & volage ne peut trouver de repos que dans ce ſalut, & que rien de viſible ne le peut fixer, beaucoup moins le remplir ni le raſſaſier. Quand on nous prêche ces veritez, nous en convenons malgré nous ; & quelque préoccupez que nous ſoyons en faveur du monde, nous nous diſons interieurement, qu'il n'y a en effet que le ſalut qui ſoit digne de notre eſtime & qui merite abſolument nos ſoins. Or tout cela, pour parler avec Tertullien, ce ſont les témoignages d'une ame naturellement chrétienne ; & c'eſt aſſez pour en juger de la ſorte, de n'être pas déraiſonnable, puiſque les Philoſophes prévenus du ſentiment de leur immortalité, en ont ainſi jugé eux-mêmes & qu'ils s'en ſont fait honneur. Mais quand à ces témoignages de la nature, la foi ajoûte les ſiens ; & que nous propoſant un Dieu offert pour nous en ſacrifice, elle nous fait comprendre que notre ſalut n'a pû être mis à un moindre prix que celui-là ; que tout autre que ce Dieu de gloire, reçû, ſi j'oſe uſer de ces expreſſions, en payement, & conſigné ſur l'autel comme notre rançon, n'auroit pas ſuffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs ; qu'il a fallu qu'il s'y employât tout entier ; que c'eſt en conſideration de ce myſtere que David par un eſprit de prophetie, appelloit ce Dieu qui le devoit ſauver, non plus le Dieu du ciel & de la terre, mais le Dieu
Pſ. 37. de ſon ſalut ; *Domine, Deus ſalutis meæ* ; comme ſi l'on pouvoit dire ſans blaſphême, que toute la divinité eſt aujourd'hui reſtreinte à l'ouvrage de la redemption de l'homme ; & que ce Dieu de majeſté n'eſt plus ce qu'il eſt que pour l'homme & pour ſon ſalut, puiſque c'eſt

pour le ſalut de l'homme qu'il eſt non ſeulement donné, mais donné, reprend ſaint Auguſtin, juſqu'à devoir être un jour détruit & en quelque ſorte anéanti : (tellement que cet incomparable Docteur pénétré de la penſée du Prophete, s'écrie encore avec lui : *Et factus es mihi in ſalutem*; oüi, mon Dieu, je ſuis votre créature, & en cette qualité j'ai été fait pour vous : mais lorſque je vous vois revêtu d'un corps, & entre les bras de Marie dans votre adorable préſentation, il me ſemble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, & je ne me trompe pas ; *Et factus es mihi in ſalutem.*) Quand la foi, dis-je, venant au ſecours de notre raiſon, remplit nos eſprits de ces veritez importantes & convaincantes ; ah ! Chrétiens, pour peu que nous ayons de chriſtianiſme, que devons-nous penſer de ce ſalut, dont l'excellence & la prééminence au-deſſus de tous les autres biens nous eſt ſi authentiquement revelée ? *Pſ.* 117.

Mais ſi cela eſt, comme nous n'en pouvons douter, où en ſommes-nous, & que devons-nous penſer de nous-mêmes, en voyant l'affreuſe contradiction qu'il y a ſur ce point entre notre vie & notre foi ? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le ſalut, avec cet oubli du ſalut, avec ce mépris du ſalut, avec cet abandon volontaire du ſalut où nous vivons ? Eſt-il rien de plus négligé dans le monde ? Vous demandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourroit donner en échange pour ſon ame, & par où il pourroit ſe racheter s'il venoit jamais à ſe perdre ; *Aut quam dabit homo commutationem pro animâ ſuâ?* Et je ne ſuis point ſurpris que *Matth.* 16.

vous en ayiez ainſi parlé : car après vous être donné pour l'homme, ne l'aviez-vous pas réduit dans l'impoſſibilité d'imaginer jamais un échange qui le dédommageât de la perte de ſon ſalut ? ne devoit-il pas être le premier à ſe dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro animâ ſuâ* ? Depuis que ton Dieu t'a racheté à ſes propres dépens, pour quel avantage & quelle eſpérance du ſiécle, malheureux, te commettras-tu déſormais, & t'expoſeras-tu à périr ? Mais, helas ! ne faut-il pas ici changer la propoſition ; & ſaiſi d'un prodige auſſi outrageux pour vous, Seigneur, qu'il nous eſt funeſte, ne puis-je pas demander pour quel ſujet, fût-ce le plus frivole, l'homme mondain n'eſt-il pas prêt à tout moment de donner ſon ame, de la vendre, de la proſtituer ? Eſt-il un interêt qui ne l'aveugle; eſt-il un caprice qui ne l'emporte ; eſt-il une chimere d'honneur dont il ne s'entête; eſt-il un attrait de volupté qui ne le charme, & ne le corrompe juſqu'à vouloir bien ſe damner ? A en juger par ſes actions & ſa conduite, ce ſalut ſi priſé de Dieu ne paroît-il pas avoir dans ſon eſtime le dernier rang; & tous les jours par la plus inſigne folie, & le renverſement le plus monſtrueux, à quoi ne le ſacrifie-t-il pas ? comme s'il avoit entrepris de vérifier la propoſition contradictoire à celle de Jeſus-Chriſt : *Quam non dabit commutationem pro animâ ſuâ* ? Combien de Chrétiens, plus maudits & plus réprouvez qu'Eſaü, vivent tranquilles, après avoir renoncé, pour un vain plaiſir, à leur droit d'aîneſſe, & à l'héritage des enfans de Dieu ? Combien de pecheurs auſſi ſacrileges que Judas, font encore ſans fremir, le pacte exécrable que fit cet infortuné diſciple, & ven-

dent comme lui à un vil prix le ſang du juſte, c'eſt-à-dire, leur ſalut, qui a coûté le ſang d'un Dieu? en cela même d'autant plus ſacrileges que Judas, qu'au moins ce traître ſe reconnut, déteſta ſon crime, & en témoigna de l'horreur; au lieu que ceux-ci y ſont inſenſibles. Or c'eſt ce prodigieux aveuglement que Jeſus-Chriſt, comme la lumiere du monde, eſt venu guerir: & voici l'excellent remede qu'il y a apporté. Car pour ne point ſortir de notre myſtere, & pour faire toûjours rouler cette divine morale ſur la préſentation du Sauveur, voici par où mon ſalut m'eſt devenu précieux. Je l'abandonnois ce ſalut; & l'abandonnant, je m'aviliſſois moi-même, je me livrois à ma paſſion, je ſervois en eſclave la créature, j'obéïſſois aux ſens & à la chair, & par là, ſelon la parole ſainte, je me dégradois juſques à me rendre ſemblable aux bêtes. Mais viens, me dit aujourd'hui cet Homme-Dieu, viens, & à la faveur des lumieres dont le temple eſt éclairé, profitant de l'état où tu me vois, & du ſacrifice, quoique non ſanglant, que je préſente pour toi, commence enfin à te connoître. Me voilà ſur l'autel comme la victime & le prix de ton ame: regarde, & par le prix auquel je l'achete, comprends ce que tu perds en la perdant. C'eſt-là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre; & malheur à nous ſi par l'endurciſſement de notre cœur, & par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas ſa voix, ſi jamais nous perdons le ſouvenir de notre excellence, & de ce que nous valons, & de plus, ſi nous ne ſoûtenons pas encore par la ſainteté de nos mœurs notre dignité, & ce que nous ſommes.

Car en conſéquence de cette redemption que

le Sauveur des hommes vient de commencer, en ſe préſentant pour nous à Dieu, nous ſommes ſpécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il eſt vrai, comme créatures formées des mains de Dieu, nous appartenions déjà à Dieu ; mais comme rachetez d'un Dieu, nous lui appartenons encore par un droit tout nouveau, & nous lui ſommes conſacrez d'une façon toute ſpéciale. Or voilà ce que j'apelle notre dignité. Car remarquez ici une différence eſſentielle entre Dieu & les hommes. Appartenir aux hommes, c'eſt un eſclavage qui nous humilie & nous rabaiſſe ; mais appartenir à Dieu & être à Dieu, c'eſt, ſelon l'Ecriture, un état de liberté, qui nous releve & qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuſe ſervitude, qui eſt celle du monde & de l'enfer. C'étoit la belle leçon que faiſoit S. Paul aux premiers fideles, quand il leur diſoit : mes freres, vous n'êtes
1. Cor. c. 6. plus à vous, *Non eſtis veſtri* : mais vous êtes à Dieu, & appartenir à un ſi grand maître, c'eſt votre gloire. Et ſur quel principe l'Apôtre appuyoit-il cette conſolante verité, qu'ils n'étoient plus à eux, mais à Dieu ? ſur ce qu'ils avoient été rachetez de Jeſus-Chriſt, & ra-
Ibidem. chetez à un très-grand prix : *Empti enim eſtis pretio magno*. Ce n'eſt pas aſſez ; mais parce qu'en qualité de Chrétiens nous avons beaucoup plus de part à cette redemption, d'ailleurs univerſelle & commune, c'eſt ſur tout comme chrétiens que nous ſommes à Dieu, ſur tout comme chrétiens que nous appartenons à Dieu ; & par conſéquent, ſur tout comme chrétiens que nous avons été honorez du ſaint & glorieux caractere d'enfans de Dieu.

D'où le même Apôtre instruisant toûjours les mêmes fideles, concluoit deux choses, que je vous prie, mes chers Auditeurs, de n'oublier jamais, & qui vous doivent servir de regles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno* : vous avez été achetez à un grand prix ; glorifiez donc Dieu, & portez-le dans votre corps: premiere conséquence; *Glorificate & portate Deum in corpore vestro.* C'est-à-dire, qu'il ne suffit pas qu'en vertu de cette redemption Dieu regne dans nos esprits, mais qu'il faut que nos corps participent à la grace de ce mystere, & que par l'exercice d'une continence exacte, ils paroissent aussi-bien que nos ames rachetez de Jesus-Christ, & purifiez de tout ce qui les pourroit soüiller. Or pour cela ils doivent être revêtus de la mortification du Seigneur Jesus; & c'est ce que l'Apôtre entend, quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps. *Empti estis pretio magno* : vous avez été achetez à un grand prix : ne vous engagez donc pas dans la servitude des hommes : seconde conséquence : *Nolite fieri servi hominum.* Car il y a une servitude des hommes incompatible avec le bienheureux état de cette redemption parfaite où nous entrons aujourd'hui ; une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jesus-Christ nous a acquise ; une servitude des hommes redoutable à tous les serviteurs de Dieu. Mais à qui le Prédicateur de l'Evangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui menent la vie de la Cour; & où les effets que produit cette damnable servitude, sont-ils plus funestes & plus pernicieux qu'à la Cour ? Servitude des hommes, engagement comme nécessaire à l'iniquité, dis-

Ibidem.

Ibid. c. 7.

position prochaine à l'injustice, assujettissement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux passions d'autrui. Servitude des hommes dont on sent tout le poids, dont on voit toute l'indignité, dont on connoît les dangereuses suites, dont on gémit dans le cœur, dont on voudroit être délivré, & dont on n'a pas le courage de secoüer le joug. Servitude des hommes, qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues & tous leurs desseins, quelque criminels qu'ils soient; qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les interêts de Dieu, aux dépens de tous les interêts de la conscience & du salut, aux dépens de vous-mêmes & de votre ame. Ah! mes Freres, êtes-vous hommes, & sur tout êtes-vous chrétiens pour servir de la sorte? Prenez garde: je dis pour servir de la sorte. Car à Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux Puissances legitimes. Je reconnois avec l'Apôtre, & selon l'ordre sagement établi de Dieu, qu'il y a des hommes qui doivent être obéïs par d'autres hommes, & servis par d'autres hommes. Je puis même ajoûter que jamais ils ne sont mieux obéïs ni mieux servis que par des hommes vrayement chrétiens, parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination & de soumission. Mais du reste cette dépendance que nous inspire la religion, a ses bornes, & j'en reviens toûjours à la maxime de saint Paul: *Nolite fieri servi hominum.* Non, vous ne devez point servir les hommes jusques à en faire vos divinitez, jusques à les substituer en la place du premier & souverain Maître à qui vous appartenez, jusques à leur vendre sa loi, à leur

vendre votre innocence, leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs déſordres, compagnons de leurs débauches, approbateurs perpetuels de tout ce que leur ſuggere la cupidité, le plaiſir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengéance, le libertinage & l'impieté. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéïſſance raiſonnable, mais une ſervitude, & la plus vile ſervitude. Voilà de quoi un Dieu Sauveur a prétendu nous dégager

Prenons donc des ſentimens dignes de lui, & dignes de nous. Reſpectons dans nous mêmes le droit de Dieu, & ne prophanons pas ce qui lui vient d'être ſolemnellement dévoüé par l'oblation de l'homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons vûë dans l'Evangile de ce jour; & ſelon le ſens qu'elle exprime, dire de chacun de vous qu'il eſt le ſaint du Seigneur, *Sanctum Domino vocabitur*. Le ſaint du Seigneur, parce que dans la perſonne de Jeſus-Chriſt il a été offert au Seigneur; le ſaint du Seigneur, parce qu'il ne doit ſervir & qu'il n'eſt deſtiné qu'à procurer la gloire du Seigneur; le ſaint du Seigneur, parce qu'il en eſt la demeure, qu'il en eſt le temple vivant, & que c'eſt en lui que l'eſprit du Seigneur eſt venu habiter pour en prendre poſſeſſion : *Sanctum Domino vocabitur*. Tellement que ſans rien diminuer en nous des ſentimens de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque choſe de ſacré; & que dans cette vûë nous devons en tout nous comporter avec la même attention & la même circonſpection qu'on traite les choſes ſaintes. Or ce qui eſt ſaint, ne doit être

Luc. c. 2.

employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu : autrement ce ſeroit le méconnoître & nous méconnoître nous-mêmes ; *Sanctum Domino vocabitur*.

C'eſt, Sire, cette intention droite, cette vûë de Dieu, qui conſacre & qui réleve les grandes actions de votre Majeſté. A en juger ſeulement ſélon les principes de la ſageſſe humaine, nous y trouvons tout ce qui peut faire un grand Roi ſelon le monde : c'eſt-à-dire un Roi puiſſant, abſolu, regnant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ſes conſeils, infaillible dans ſes entrepriſes, venerable à ſes ſujets, fidelle à ſes alliez, rédoutable à ſes ennemis, donnant la loy aux ſouverains, tenant dans ſes mains la deſtinée & le ſort de l'Europe, au deſſus de la flaterie & de l'envie par ſon élevation, & au deſſus de ſa propre gloire par ſa moderation. Mais, Sire, votre Majeſté eſt trop chrétienne & trop inſtruite des ſaintes maximes de l'Evangile, pour ne pas voir l'inutilité & le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'eſt conſacré au Seigneur, & ſi l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vocabitur*. De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette reputation qui a paſſé juſques aux extremitez du monde & qui vivra dans la plus longue poſterité, de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne reſtera devant Dieu, que ce qui ſe trouvera marqué de ſon ſceau : cela ſeul ſubſiſtera, cela ſeul ſera pour vous le fond d'une gloire ſolide & d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui préſenté, Sire, à ce ſupréme Seigneur de

toutes choſes, non ſeulement comme le premier né de la plus auguſte famille qui ſoit ſous le ciel, mais comme le Fils aîné de l'Egliſe. De tout temps nos Rois ſe ſont glorifiez de cette qualité: mais votre Majeſté s'en eſt fait un engagement aux plus éclatantes & aux plus héroïques vertus. Elle ne s'eſt pas contentée du titre du Fils aîné de l'Egliſe, mais elle a voulu le remplir & le ſoutenir d'une maniere dont les ſiécles paſſez ont vû peu d'exemples, & qui pourra ſervir de modelle aux ſiécles futurs. Comme Fils aîné de l'Egliſe, elle a écouté les miniſtres de Jeſus-Chriſt, elle s'eſt renduë à leurs remonſtrances; elle a ſecondé, ou plûtôt prévenu, excité, fortifié leur zéle; & puiſque c'eſt ainſi qu'elle même s'en explique, elle a conſenti à la diminution de ſes droits, pour contribuer au rétabliſſement de la diſcipline, & à la conſervation de la pureté de la foi: n'ayant compté pour rien ſes interêts, parce qu'il s'agiſſoit des interêts de l'Egliſe; & ſans conſulter une fauſſe prudence, ayant fait ceder à ſa religion, non ſeulement ſes prétentions, mais ce qui lui étoit déjà tout acquis par une longue poſſeſſion. C'eſt de quoi cette déclaration que votre Majeſté vient de donner, ſi authentique, ſi ſenſée, ſi pleine de l'eſprit chrétien, ſi propre à concilier le Sacerdoce & la Royauté, ſera le précieux monument. La poſterité la lira, & en la liſant confeſſera que Loüis le Grand n'a pas été moins grand par ſon inviolable attachement à l'Egliſe, que par toutes les vertus politiques & militaires. Voilà, Sire, ce qui eſt marqué dans le livre de vie, avec des caracteres inéfaçables. On oubliera enfin tout le reſte; & quelque immortalité que le monde lui promette

le monde périra lui-même, & toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que votre Majesté fait pour l'Eglise, ne s'oubliera, ni ne mourra jamais. L'Eglise le publiera; & comme elle ne doit point avoir de fin, sa reconnoissance n'aura point de terme, non plus que la recompense qui vous est reservée dans l'éternité bienheureuse où nous conduise, &c.

AUTRE SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la Purification de Marie étant accompli selon la loi de Moyse, ils porterent l'Enfant à Jerusalem, pour le presenter au Seigneur. En Saint Luc, chap. 2.

SIRE,

C'étoit une figure que ce qui se pratiquoit parmi les Juifs dans la cérémonie de ce jour, où ils presentoient à Dieu le premier né de

chaque famille; & c'eſt dans la perſonne de Jeſus-Chriſt préſenté par Marie au Pere Eternel, que cette figure a trouvé ſon entier accompliſſement, puiſque ce divin Sauveur, ſelon l'expreſſion de S. Paul, eſt par excellence le premier né de toutes les créatures. Mais en ceci, Chrétiens, il eſt arrivé quelque choſe de bien ſingulier & de bien remarquable pour votre inſtruction. Car au lieu que les autres figures s'accompliſſant en Jeſus-Chriſt, ont ceſſé pour nous; celle-ci non ſeulement a ſubſiſté, mais a reçû comme un nouvel accroiſſement d'obligation qu'elle n'avoit pas du temps de Moyſe. C'eſt-à-dire, que Dieu veut que dans la loi de grace, auſſi bien & même encore plus que dans la loi écrite, nous nous preſentions à lui pour lui être conſacrez; & voilà ce que l'Egliſe a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme des ſymboles du ſacrifice que nous devons faire de nos perſonnes au ſouverain auteur de notre être. Car ſi nous l'avions bien compris, telle eſt la penſée qu'a dû nous inſpirer ce myſtere. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire ſanctifiée par la benediction des prêtres, devoient être employées au ſervice du Dieu que nous adorons, & conſommées par ſa gloire. Nous avons hautement proteſté que nous appartenions à Dieu, & que nous ne voulions plus être déſormais qu'à Dieu: ou ſi ce n'eſt pas ainſi que vous l'avez conçû; il eſt du devoir de mon miniſtere de vous le faire comprendre, & de vous inſtruire à fond d'un point auſſi important que celui-là. Vierge ſainte, c'eſt vous qui dans la préſentation de votre Fils, nous mettez devant les yeux le grand

modelle

modelle que nous devons imiter ; obtenez-nous encore les graces neceſſaires pour apprendre à profiter de ſon exemple, & daignez écouter la priere que nous vous faiſons en vous ſaluant. *Ave Maria.*

PEut être, Chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la refléxion qu'il faut au myſtere que célébre aujourd'hui l'Égliſe ; & peut-être ne vous attachant qu'à l'exterieur de cette cérémonie, ne vous êtes-vous jamais appliquez à en pénétrer le fond. C'eſt donc à moi de vous en donner toute l'intelligence neceſſaire, & voici ſans doute un des ſujets les plus importans que j'aye juſques à preſent traitez dans cette Chaire & que j'y puiſſe traiter. Car il s'agit d'étudier le Chriſtianiſme dans ſes premiers élemens, ſelon le langage de l'Apôtre : il s'agit d'étudier Jeſus-Chriſt même, & de l'imiter dans une des plus grandes, & des plus ſaintes actions de ſa vie, qui eſt ſa préſentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, & cette fête qui étoit la fête des Juifs, eſt encore plus la notre ; mais il eſt queſtion de voir comment nous la ſolemniſons & ſi nous en avons bien pris l'eſprit : de là dépend votre édification & la mienne, & ſans cela je ne ſatisferois qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon miniſtere. Comprenez s'il vous plaît, le deſſein de ce diſcours. Jeſus-Chriſt dans le temple ſe preſente à Dieu, pourquoi ? pour reconnoître & pour honorer le domaine de Dieu : car voilà ce qui nous eſt expreſſément marqué dans ces paroles de mon texte : *Ut ſiſterent eum Domino* ; pour l'offrir au Sei-

gneur, c'eſt-à-dire, au Souverain Maître de toutes choſes. Or c'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes ; & pour vous expliquer en trois mots toute ma penſée, je trouve que ce ſuprême domaine de Dieu a trois qualitez principales & trois caracteres qui le diſtinguent : c'eſt un domaine eſſentiel, c'eſt un domaine univerſel, & c'eſt un domaine éternel. Domaine eſſentiel, fondé ſur la nature même de Dieu ; domaine univerſel, qui ſans exception & ſans bornes s'étend à tous ; enfin domaine éternel, qui n'eût jamais de commencement & qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends, & je dis : domaine eſſentiel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une ſincere oblation de nous-mêmes ; ce ſera la premiere partie. Domaine univerſel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une entiere oblation de nous-mêmes ; ce ſera la ſeconde partie. Domaine éternel, que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une prompte oblation de nous-mêmes ; ce ſera la concluſion. Trois points de morale d'une conſéquence infinie, & que je vais développer.

I. PART. *Epheſ.* c. 4. Il n'y a qu'un Seigneur, dit S. Paul, *Unus Dominus* ; & Dieu ſeul a droit de prendre abſolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit en parlant des Grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevez & dont ils ont fait la fortune, ſont leurs créatures, c'eſt une flatterie que l'uſage a introduite, mais que la religion bien loin de l'approuver, con-

tredira toûjours. En effet, les Grands peuvent bien avoir des ſerviteurs, ils peuvent bien avoir des ſujets, ils peuvent bien même avoir des eſclaves : mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures, qui dans le fond de leur être ſoient à lui & dépendent de lui, & c'eſt en quoi je fais conſiſter l'eſſence de ce ſouverain domaine qu'il a ſur nous. Or de là, Chrétiens, il s'enſuit d'abord, que de tous les tributs que nous devons à Dieu, celui par où nous diſtinguons Dieu comme Dieu, & l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il eſt, c'eſt cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous inſtruire ici. Car de tout le reſte, dit excellemment S. Auguſtin, nous en pouvons être rédevables aux hommes. Nous pouvons leur devoir nos aſſiduitez & nos ſoins ; nous pouvons leur devoir nos biens, & quelquefois leur devoir nos vies : mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes eſt quelque choſe que Dieu s'eſt reſervé ſingulierement, & dont il exige que nous lui faſſions honneur. Telle eſt, reprend ſaint Auguſtin, la nature de l'homme : & voilà, mes chers Auditeurs, le grand myſtere que Jeſus-Chriſt, cet homme par excellence, cet homme predeſtiné pour être l'exemplaire & le modelle de tous les autres hommes, cet homme choiſi & envoyé au monde, pour y faire connoître la ſuperiorité infinie du domaine de Dieu ; voilà, dis-je, le grand myſtere qu'il nous découvre dans la ſolemnité de ce jour.

Il ſçait que le domaine de Dieu ſon Pere, a été violé : il s'eſt chargé d'en reparer la gloire, & il entreprend de la rétablir parmi les

hommes. Mais comment ? ſera-ce par le ſacrifice des animaux & par le ſang des victimes ? ſera-ce par l'encens qu'il fera brûler ſur les autels du Seigneur, ou en lui preſentant des fruits de la terre? Non, mes chers Auditeurs, ce ne ſeroit point là s'offrir lui-même, & toute autre victime que lui-même ne pourroit dignement honorer ce ſuprême domaine, dont il veut rehauſſer l'éclat & auquel il vient rendre l'hommage qui lui eſt dû. C'eſt dans cet eſprit qu'il paroît aujourd'hui devant la Majeſté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvoit ſeul lui rendre. Car ne confondons point cet enfant & ce premier né avec les autres aînez d'Iſraël. Sous le voile de cette humanité dont il eſt revêtu, ce n'eſt pas ſeulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même, mais un Dieu, puiſqu'en effet il eſt Dieu lui-même, & que tout Dieu qu'il eſt, il ſe ſoumet ; que tout Dieu qu'il eſt, il s'anéantit ; que tout Dieu qu'il eſt, & même parce qu'il eſt Dieu, il ſe preſente, afin que le mérite de ſa perſonne réleve le mérite & le prix de ſon ſacrifice.

Arrêtons-nous là, Chrétiens, il n'en faut pas davantage pour notre inſtruction. Voilà le précis de cette oblation eſſentielle à quoi ſe réduit non ſeulement le principal devoir de l'homme, mais pour parler avec le ſage, tout l'homme : *Hoc eſt enim omnis homo.* Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, & l'exemple qu'il nous propoſe pour nous ſervir de modelle. Nous n'avons rien qui ſoit plus à nous, ni tout enſemble qui ſoit plus à Dieu, que nous-mêmes : c'eſt donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut

Eccleſ. c. 12.

qu'il exige de nous, & qui lui eſt inconteſtablement & neceſſairement affecté, comme au premier Maître. Pour mieux entendre ma penſée, prenez garde à deux propoſitions que j'avance, & dont l'apparente contradiction va mettre dans tout ſon jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons eſſentiellement à Dieu, c'eſt le premier principe que je poſe. Principe que toute la Théologie reconnoît, & que la nature même & la raiſon nous enſeignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus juſtement appartenir, qu'à l'ouvrier qui l'a formé? Je dis néanmoins d'ailleurs, & c'eſt une verité qui nous eſt marquée en mille endroits de l'Ecriture, qu'il dépend de nous ou d'appartenir à Dieu ou de ne lui pas appartenir; & qu'il y a certains temps & certains états, où en effet nous ne lui appartenons plus. Ainſi Dieu le déclaroit-il lui-même aux Iſraëlites par le Prophéte Oſée, quand il leur diſoit, je ne ſuis plus votre Dieu & vous n'êtes plus mon peuple: & quoique l'Apôtre en conſéquence du bienfait de la redemption, nous ait dit, vous n'êtes plus à vous; l'expérience toutefois nous apprend, qu'il faut bien que nous ſoyons encore à nous, puiſque nous diſpoſons tous les jours de nous-mêmes, non ſeulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes juſqu'à nous perdre & à nous damner. Comment accorder cela? un peu d'attention, Chrétiens, & vous l'allez voir; c'eſt tout le ſecret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il eſt vrai, nous pouvons ne pas appartenir à Dieu par le choix injuſte & criminel de no-

tre volonté, quoiqu'au même temps nous lui appartenions ſans le vouloir, par la néceſſité inſéparable de nôtre être : & il eſt vrai que nous ſommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laiſſé la diſpoſition, quoique nous n'y ſoyons plus par cet engagement de juſtice qui nous aſſujettit à lui en vertu de notre création. Or voilà, mes Freres, dit ſaint Chryſoſtome, ſur quoi eſt fondé ce précepte naturel & divin qui nous oblige à nous conſacrer & à nous dévoüer à Dieu. Car ſi nous appartenions tellement à Dieu, que nous n'euſſions plus aucun domaine ſur nous-mêmes, nous ſerions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi conſiſte le principal mérite de notre religion ; & ſi nous étions tellement à nous-mêmes, que Dieu n'eût plus aucun domaine ſur nous, Dieu ne pourroit plus exiger de nous que nous nous donnaſſions à lui. Mais étant neceſſairement à lui d'une façon, & pouvant ny être pas de l'autre, en conſéquence de l'un Dieu eſt en droit de prétendre l'autre ; & parce que nous ſommes à lui par neceſſité, il nous fait ce commandement ſi légitime d'être encore à lui par élection & par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juſte ?

Quelle étoit donc l'intention de Dieu dans cette loi de la préſentation des enfans, & quel eſt encore ſur nous le deſſein de ſa providence dans le myſtere que célébre aujourd'hui l'Egliſe ? le voici, Chrétiens : il veut, que par une oblation libre & volontaire de nos perſonnes, nous lui cedions ce domaine que nous avons ſur nous-mêmes. Domaine, remarquez

ceci, je vous prie, domaine qui ne nous peut être avantageux que par la ceſſion que nous lui en faiſons; & domaine pour nous le plus préjudiciable & le plus funeſte, ſi nous nous le réſervons. Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions ce domaine, pour en rehauſſer, & s'il m'eſt permis de parler ainſi, pour en accroître le ſien: afin qu'il ſoit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manieres dont nous pouvons lui appartenir. Juſques-là pardonnez-moi, mon Dieu, ſi je me ſers de cette expreſſion, juſques-là il n'eſt notre Dieu qu'à demi; & pourquoi ne parlerois-je pas de la ſorte, puiſque ſelon le texte ſacré, ſans cela on diroit même qu'il ne l'eſt point du tout: *Vos non Oſée populus meus, & ego non ero veſter.* Mais par-là il le devient pleinement, & ſon domaine reçoit comme ſa derniere perfection. En un mot, Chrétiens, Dieu veut nous avoir, mais il ne veut point de nous malgré nous; & c'eſt là, dit S. Auguſtin ce qui fait ſa gloire & la notre. Sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veulent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui ſe faſſent une beatitude de s'attacher à lui: & la notre, parce qu'à proportion que nous ſommes à Dieu, nous nous élevons au-deſſus de notre baſſeſſe naturelle. D'où vient que les Grands, les Souverains, les Rois de la terre ſont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine de Dieu: enſorte que cette dépendance fait leur veritable grandeur, & que l'obligation ſpeciale qu'ils ont d'être ſoûmis à Dieu plus que le commun des hommes, eſt juſtement ce qui les releve au-deſſus de tous les hommes.

Mais revenons. Il eſt donc queſtion d'obéir à ce premier précepte de la loi de grace, en nous offrant nous-mêmes à Dieu: & qu'eſt-ce que nous-mêmes? qu'entendons nous par nous offrir nous-mêmes? Ah! Chrétiens, voilà le myſtere que nous n'avons peut-être jamais bien compris, & où nous nous ſommes laiſſez ſi ſouvent tromper par notre amour propre. Il n'eſt rien de plus aiſé que de dire à Dieu, je m'offre à vous, je me conſacre à vous, je veux être à vous; mais il faut enfin s'expliquer, & développer en la preſence de Dieu ce myſtere de nous-mêmes. Or nous avons une régle infaillible pour le connoître: car il y a dans nous un premier né, qui eſt notre cœur, à quoi tout le reſte ſe réduit; & c'eſt ce premier né qui doit être preſenté par l'homme chrétien dans la loi Evangelique, comme les premiers nez d'Iſraël l'étoient dans la loi de Moyſe. Ce cœur a ſes paſſions, ſes attachemens, ſes interêts, ſes plaiſirs, ſes cupiditez, & tout cela c'eſt ce qui s'appelle nous-mêmes: mais nous ſommes ſûrs de tout cela & de nous-mêmes, quand ce cœur eſt une fois à Dieu. Il eſt vrai que ce cœur eſt un abîme impénetrable; mais enfin tout impénetrable qu'il peut être, nous ſçavons bien à qui il eſt, & à qui nous l'avons donné; ſi c'eſt Dieu qui en eſt le maître, ou la créature. Car c'eſt un oracle de la verité éternelle, qu'il ne peut être à l'un & à l'autre tout à la fois; & l'erreur du monde la plus pernicieuſe, eſt de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature & Dieu, entre notre paſſion & Dieu, puiſqu'à peine le pouvons-nous partager entre deux paſſions & deux objets

créez. Disons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, & que nous avons disposé de ce cœur en faveur d'un autre, c'est un outrage que nous lui ferons : mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une espece de bonne foi, & peut-être la honte que nous aurons de lui faire cette confession, nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous sommes à lui, pendant qu'un autre objet nous possede, & qu'il occupe notre cœur, c'est ajoûter crime sur crime, & mentir au saint Esprit. Ce cœur qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, & comme parle saint Augustin, l'abrégé & le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous. Sans cela nous aurons beau lui offrir nos biens : il n'a que faire de nos biens, dit le Prophete Royal; & s'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur : mais si en lui donnant ces biens, nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains ; il faut bien que nous parlions ainsi : mais toutes ces protestations sont des paroles, dont il appellera toûjours à notre cœur, & contre lesquelles ce cœur reclamera toûjours, tant qu'il se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur, Chrétiens, & il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; & cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Ecriture, puisqu'une des qualitez dont il se glorifie davantage est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus.* Il n'est point jaloux de nos grandeurs, *Exod. c. 34.*

il n'eſt point jaloux de nos proſperitez : outre que nos proſperitez & nos grandeurs ſont trop peu de choſe pour exciter ſa jalouſie, il n'a garde de nous les envier, lui qui en eſt l'auteur. Il veut bien que nous ſoyons riches, que nous ſoyons grands, que nous ſoyons puiſſans dans le monde, pourvû que notre cœur ſoit à lui. C'eſt pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout ſouffert ; & S. Ambroiſe ſurpris avec raiſon, qu'il ait voulu tout ſouffrir de la ſorte & tout faire, ne croit point manquer au reſpect qui lui eſt dû, en s'écriant : *O Deum, ſi fas eſt dicere, prodigum tui præ deſiderio hominis* ! O Dieu, ſi je l'oſe dire, prodigue de vous-même & de votre divinité par un déſir exceſſif du cœur de l'homme !

Ambroſ.

Après cela ſerons-nous encore aſſez injuſtes, pour lui refuſer un cœur qui lui appartient par tant de titres ? ou plûtôt, ſerons-nous encore aſſez infideles, pour lui ôter la poſſeſſion d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, Chrétiens Auditeurs, cent fois nous l'avons dit, & le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, lorſque nous étions aux pieds de ſes autels, c'étoit que nous lui donnions notre cœur : & ſi nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous même, que nous parlions alors en hypocrites, & même en impies, nous ſommes obligez de convenir que de notre propre conſentement ce cœur n'eſt plus à nous. Et voilà, dit ſaint Gregoire Pape, ce qui fait la malice du peché ; mais ſur tout de ce peché, par où notre cœur s'attache & ſe livre à une créature mortelle. Car c'eſt attenter ſur le domaine de Dieu,

ou pour mieux dire, c'eſt ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'étoit acquis ſur nous : c'eſt révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes ; & par une uſurpation ſacrilege, lui arracher ce cœur qui s'étoit conſacré à lui : c'eſt commettre dans l'holocauſte un larcin ; ce qu'il a toûjours eu en horreur, comme il le témoigne ſi expreſſément par ſon Prophete : c'eſt nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être preſentez ; & piquer ſa jalouſie, non plus en adorant, à l'exemple des Iſraëlites, & en lui ſuſcitant pour rivaux des dieux de bois & de pierre, mais des idoles de chair : *Et in ſculptilibus ſuis ad æmulationem eum provocaverunt.* Prophanes idoles, objets corrupteurs & indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, & dont nous nous faiſons néanmoins de prétenduës divinitez, ou qui nous réduiſent à n'avoir plus, & à ne plus reconnoître de divinité. Ah ! mon Dieu, eſt-il poſſible que mon iniquité ſoit allée juſques-là : & moi qui ne voudrois pas qu'on entreprît ſur le moindre de mes droits : moi qui ne pourrois ſouffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous étendiez ſur moi les ſoins de votre providence, comment vous ai-je rendu juſques à preſent ſi peu de juſtice, & comment ai-je pû vivre ainſi dans un déſordre continuel par rapport à vous & à la plus eſſentielle de mes obligations ? Mais enfin juſqu'à quand ce déſordre durera-t'il ? juſqu'à quand cette paſſion regnera-t'elle dans mon cœur ? en ſerai-je toûjours eſclave, & ne romprai-je jamais mes liens ? Ps. 77.

pour vous offrir ce beau ſacrifice de louanges dont a parlé votre Prophete, & qui conſiſte à m'immoler moi-même, & à vous honorer par là, ſelon la parole du ſaint Eſprit, de ma propre ſubſtance? Si nous le faiſons, Chrétiens, ce ſacrifice; non-ſeulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au ſouverain domaine de Dieu, mais nous engagerons Dieu à nous combler de ſes graces. Il nous accordera les ſecours les plus puiſſans, pour ſeconder une ſi genereuſe entrepriſe, & pour nous ſoûtenir dans l'exécution. Il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'aſſûrance, & pour lui ſacrifier cette victime qu'il nous demande. Il verſera ſur nous ſes plus abondantes bénédictions, & même ſes plus douces conſolations; & nous ſerons ſurpris de trouver tout aiſé, là où tout devoit, ce ſemble, nous coûter ſi cher.

Mais vous me direz: ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, eſt ſouvent ce qui me rend plus criminel: car c'eſt un engagement tendre, un amour illégitime & corrompu: or ce qui me rend criminel, & ce qui eſt criminel en ſoi, comment peut-il être offert à Dieu, & comment peut-il entrer dans ce ſacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu? Appliquez-vous, Chrétiens, à ma penſée. Je vais dans une eſpece de paradoxe vous découvrir une des plus grandes & des plus conſolantes veritez du Chriſtianiſme. En effet, voilà le miracle de la grace, que ce qui nous rendoit criminels, ſerve à nous ſanctifier par le ſacrifice que nous en faiſons à Dieu; & que ce qu'il y avoit dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu,

par un changement merveilleux, ſoit ce que nous avons à lui preſenter de plus digne de lui : c'eſt-à-dire, que notre Dieu veuille bien ſe tenir honoré de notre peché même ; & que non-ſeulement il ne refuſe pas de recevoir ce peché en holocauſte, mais que de tous les holocauſtes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il eſtime davantage, & qui lui plaiſe plus que celui-là. Or c'eſt de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expreſſe que nous en a fait S. Paul, en nous obligeant à faire ſervir nos propres déſordres à la pieté & à la juſtice. Et voilà, Chrétiens, le moyen de concilier deux choſes infiniment utiles pour notre inſtruction & pour notre édification. Plaiſe au ciel que vous les goûtiez, & que vous en profitiez. Car la foi nous apprend d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous lui puiſſions être agreables ; c'eſt-à-dire, dans un état de ſainteté, conforme à ce que nous ſommes & à ce qu'il eſt : & cependant la même foi nous enſeigne d'ailleurs, que Dieu tout juſte & tout ſaint qu'il eſt, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous ſçavons que comme Jeſus-Chriſt préſente aujourd'hui dans ſa perſonne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paroiſſions, autant qu'il eſt poſſible, devant Dieu dans les mêmes diſpoſitions : que nous avons un corps, & qu'il faut que nous lui préſentions ce corps comme une hoſtie vivante, ſainte, capable de lui plaire ; *Ut exhibeatis corpora veſtra hoſtiam viventem, ſanctam, Deo placentem* : qu'il nous a donné une ame, & qu'il faut que cette ame ſoit ſanctifiée par la charité & par toutes les vertus chrétiennes, pour méri- *Rom.* 6. 12.

ter de lui être offerte : en un mot, qu'il faut parce qu'il eſt ſaint, que nous le ſoyons auſſi : *Sancti eſtote, quia ego ſanctus ſum.* Voilà ce que nous ſçavons ; mais nous ſçavons en même-temps que les publicains n'ont pas laiſſé d'entrer dans le temple de ce Dieu de ſainteté pour ſe preſenter à lui ; & que n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont crû devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc ? veux-je par-là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des eſprits ſuperbes & orgueilleux, des ames attachées à la terre, des cœurs infectez de la contagion du peché? A Dieu ne plaiſe, mes chers Auditeurs, que je ſois dans ce ſentiment, & que je ne l'aye pas en horreur. Mais pour n'être pas encore ſaints & irréprehenſibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus auſſi jamais vous préſenter à Dieu ? En parlant de la ſorte, je vous réduirois à un funeſte deſeſpoir, & peut-être donnerois-je à l'impieté tout l'avantage qu'elle deſire. Non, non ; Chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre : mais réuniſſant ces deux veritez, je dis pour détruire tous les prétextes qui pourroient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous ſoyez ſaints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être ſaints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre ; ou ſi vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez, & comment ? par l'oblation même de vos perſonnes. Car quelque corrompus que vous puiſſiez être par le peché, je prétends que cette oblation ſeule, de la maniere que je l'entends, vous ſanctifiera ; & que comme notre divin Sauveur en ſe préſentant à ſon Pere, a ſanctifié par

Levit. 6. 11.

cette ſeule action tous les juſtes qui ſont & qui ſeront jamais, *Unâ oblatione conſummavit in ſempiternum ſanctificatos :* ainſi vous qui m'écoutez, par cette oblation particuliere que vous ferez de vous-mêmes, pourvû qu'elle ſoit ſincere; de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez ſaints, parfaits, dignes de Dieu; pourquoi? parce que ſelon les principes de la Theologie & des Peres, s'offrir à Dieu ſincerement & de bonne foi, c'eſt ſe ſanctifier : *Sanctum Domino vocabitur.* Car s'offrir à Dieu ſincerement & de bonne foi, c'eſt ſincerement & de bonne foi vouloir être à Dieu : or vouloir être ainſi à Dieu, c'eſt renoncer de bonne foi & ſincerement à tout ce qui nous éloigne de Dieu : & voilà la déteſtation du peché & la converſion du cœur. Vouloir être à Dieu, & le vouloir bien, c'eſt vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a ſéparez de Dieu & qui pourroit encore nous en ſéparer; & voilà l'expiation du peché & la ſanctification de la pénitence. Vouloir être à Dieu, c'eſt vouloir être ami de Dieu, lui obéir, le ſervir; & voilà l'exercice des vertus chrétiennes, & la pratique de toutes les bonnes œuvres : *Sanctum Domino vocabitur.* Une oblation de nous-mêmes veritable, ſolide, efficace, comprend tout cela, ſinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le deſir, dans le ſentiment, dans la reſolution; & que faut-il davantage pour nous reconcilier avec Dieu, & pour nous remettre dans ſa grace? *Sanctum Domino vocabitur.*

Hebr. c. 10.

Luc. c. 2.

Grande & eſſentielle difference que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la reli-

gion que nous rendons à Dieu, & les offres mêmes finceres de ſervice que nous faiſons aux hommes. Car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un Grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui. Je puis être à lui, & retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui & n'en être pas meilleur. Il ne dépend pas de moi de lui plaire; & il peut arriver que l'empreſſement même & l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire, fera que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu: ſi je veux être à lui, je ſuis à lui; ſi je veux lui plaire, je lui plais; ſi je veux meriter ſon amour, je commence à le meriter; & ſi je veux devenir ſaint, dès-là je commence à le devenir: *Sanctum Domino vocabitur*. A quel autre maître dois-je donc plûtôt me conſacrer? & dans la conſécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je reſſentir, que d'avoir quelque temps déliberé ſur une obligation ſi indiſpenſable? Car puiſque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puiſque vous êtes le Dieu de mon cœur, il eſt bien juſte que vous le poſſediez; & que ne puis-je vous rendre tel que vous l'avez formé. Mais tout corrompu qu'il eſt, vous l'agréerez, quand je vous l'offrirai. De cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation & de ſanctification. Vous la purifierez par le feu de votre amour, & purifiée de la ſorte, elle ſervira à votre gloire. Les maîtres du ſiécle, ſi j'allois me preſenter à eux, après leur avoir été auſſi infidelle qu'à vous, me rebutteroient, & refuſeroient de m'entendre: mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir

honoré de l'offrande que je viens vous faire, & c'eſt ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine eſſentiel que nous devons reconnoître, comme Jeſus-Chriſt, par une oblation ſincere de nous-mêmes; & domaine univerſel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une entiere oblation de nous-mêmes : c'eſt la ſeconde partie.

II. PART.

C'Eſt une refléxion bien judicieuſe que fait S. Ambroiſe, lorſque parlant de la vertu de religion, qui eſt le lien de la dépendance & de la ſubordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu & l'homme, il dit que le devoir & le merite de cette vertu ne conſiſtent pas à s'offrir ſimplement à Dieu; & la raiſon qu'il en apporte eſt convaincante. Car il n'y a point d'homme, ajoûte-t'il, pour lâche, ou pour pécheur qu'il puiſſe être, qui dans le relâchement même, ou dans le déſordre de ſa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût prêt de ſe donner à lui juſqu'à un certain point d'engagement, & ne lui fit ſans peine le ſacrifice de ſa perſonne avec certaines reſerves. Le merite donc de la religion, conclut ce S. Docteur, c'eſt de faire à Dieu l'oblation de ſoi-même dans une étenduë proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or pour bien reconnoître l'étenduë du domaine de Dieu, la condition indiſpenſable doit être de s'offrir à Dieu ſans condition; le terme de notre engagement, de s'engager ſans aucun terme; & la juſte meſure de notre ſacrifice, de ſe ſacrifier ſans meſure : pourquoi? je vous l'ai dit, Chrétiens; parce que Dieu étant abſo-

lument ce qu'il eſt, & ſon domaine étant infini auſſi bien que ſon être, tout ce qui eſt borné du côté de la créature, ne peut plus avoir, en qualité d'hommage & de tribut, la proportion requiſe pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, quelque choſe d'auſſi vaſte & d'auſſi immenſe, que ce domaine même qui eſt en Dieu, afin que Dieu puiſſe être content : c'eſt-à-dire, il faut que l'homme veüille être auſſi univerſellement à Dieu, que l'empire de Dieu s'étend univerſellement ſur lui. Or ce caractere d'univerſalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'eſt ce qui en fait le difficile & l'heroïque ; & voilà néanmoins la ſeconde leçon que nous devons tirer de notre myſtere.

Car prenez garde, Chrétiens, Jeſus-Chriſt ne ſe contente pas d'être préſenté dans le temple : mais il ſe preſente lui-même avec une connoiſſance diſtincte de tout ce qui lui arrivera en conſéquence de cette préſentation : je veux dire, avec une vûë actuelle de tous les ordres rigoureux qui ſeront un jour exécutez ſur ſa chair innocente & ſur ſa divine perſonne. Il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain : il s'engage juſqu'à vouloir bien accomplir tout ce qui eſt prédit de lui ; juſqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de ſa gloire ; juſqu'à vouloir bien ſe dépoüiller de ſa liberté, en prenant la forme d'un eſclave ; juſqu'à vouloir être raſſaſié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathême & malediction, être couvert de la tache du peché & traité comme pécheur ; en un mot, juſqu'à cette affreuſe extrêmité de mourir, & de

mourir par les mains des hommes, & de mourir entre deux criminels, & de mourir sur la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis.* Car sans cela, tout Sauveur & tout Dieu qu'il est, il ne s'acquitteroit pas envers Dieu de ce qu'il lui doit ; & si de toutes ces épreuves il en eût excepté une seule, Dieu n'auroit pas été pleinement satisfait de lui. Il falloit tout cela pour honorer Dieu selon toute l'étenduë de son domaine. *Philip. c. 2.*

Ah ! mes Freres, s'écrie S. Bernard, à considerer cette oblation telle qu'elle se fait dans le temple, & par rapport à l'heure presente ; à l'examiner seulement en elle-même, & sans égard à ses suites, elle paroît assez douce & bien facile. On porte Jesus-Christ à l'autel, on le consacre au Seigneur de toutes choses, on le met pour cela dans les mains du Prêtre, on le rachepte avec deux tourterelles, & aussi-tôt on le rapporte dans la maison de Joseph : *Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tantùm sistitur Domino, redimitur avibus & illicò reportatur.* *Bern.* Mais n'en jugez pas par la simplicité de cette cérémonie ; car le jour viendra où ce divin Enfant sera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire ; non plus entre les bras de Simeon, mais entre le bras de la croix ; non plus par le ministere de Marie, mais par le ministere des bourreaux : *Veniet quandò non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extra civitatem inter brachia crucis.* *Idem.* Ce qui se fait aujourd'hui n'est que le prélude de ce qui se fera alors ; ou plûtôt, ce qui se fera alors ne sera que la consommation & l'accompliſſement de ce qui se fait aujourd'hui. Car cet Homme-Dieu ne sera persecuté, ne sera mocqué & in-

sulté, ne sera meurtri de coups & déchiré de fouets, ne sera crucifié, que parce qu'il l'aura voulu. Or c'est aujourd'hui qu'il se déclare solemnellement vouloir tout cela ; & il se tient obligé de le vouloir, parce qu'il se presente à Dieu : nous apprenant par son exemple, qu'à proportion de ce que nous sommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entiere & parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu, & que pour peu que nous prétendions composer avec Dieu, l'oblation que nous lui faisons de nous-mêmes n'est ni complette ni recevable.

Voilà, mes Freres, dit S. Leon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embrassée, & qu'une infidelité secrette qui nous aveugle, ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement & le dévoüement de la créature à Dieu, jusqu'à la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives & des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'interêt, jusqu'au sacrifice de l'homme & de tout l'homme ; & que sans une disposition de cœur qui comprenne tout cela, il est inutile de nous offrir à Dieu : le dirai-je? tout fidelles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale; elle nous paroît outrée, & nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient nôtre erreur sur ce point ? de ne nous pas appliquer assez à bien connoître, & le domaine de Dieu d'une part, & de l'autre la tirannie du monde. Ne perdez pas ceci, je vous

prie. Je dis d'une part le domaine de Dieu. Car ſi j'avois une fois bien compris ce que c'eſt que Dieu, & par combien de titres je lui appartiens, quelque épreuve qu'il voulût faire de moi & de ma fidelité, ma raiſon n'auroit rien à repliquer. Ce ſeul nom d'un Dieu maître de l'Univers, s'autoriſant de ce ſuprême domaine pour porter ſes loix, ne les fondant ſur rien autre choſe, ſinon qu'il eſt le Seigneur, *Ego Dominus*; d'un Dieu à qui nous ſommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçû de lui; d'un Dieu de qui nous avons une dépendance ſi univerſelle, que nous ne pouvons rien ſans lui & que par lui: ce nom ſeul, je le repete, pris dans toute l'étenduë de ſa ſignification, répondroit à toutes les difficultez que la prudence humaine pourroit former au préjudice de ſes droits. A quoique ce ſoit qu'il lui plût de les étendre, je conclurois qu'ils vont bien au-delà; & que tous les hommages que je lui rends, ne ſont encore que comme de foibles eſſais de ceux que je lui dois. Sur tout je le conclurois de la ſorte, en conſiderant d'autre part la tyrannie du monde: car je n'ai qu'à me ſouvenir comment le monde veut être ſervi, comment il veut qu'on ſoit à lui, pour apprendre ce que Dieu demande de moi, & ce que je ne puis ſans injuſtice lui refuſer. En effet, le monde eſt-il content qu'on ne ſe donne à lui qu'à demi; & que réſervez-vous, que croyez-vous pouvoir réſerver, quand il s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels dont la néceſſité ou le devoir vous font dépendre? Voilà, Chrétiens, une conviction ſenſible, palpable, & à laquelle je ne vois pas que vous puiſ-

Levit. c. 19.

ſiez jamais répondre : voilà le ſujet de votre confuſion : ſi vous n'y penſez pas, il eſt bon de vous y faire penſer.

Vous le ſçavez juſqu'où le monde ſouvent fait aller ſes prétentions à l'égard de ceux qu'il tient ſous ſon empire. Délibérer & balancer quand il eſt queſtion de ſon ſervice, ne ſe pas livrer en aveugle à toutes ſes volontez, ſe preſcrire là-deſſus certaines bornes, & ne pas vouloir paſſer plus avant, c'eſt aſſez pour le refroidir, aſſez pour le piquer contre vous, aſſez pour lui rendre votre fidelité ſuſpecte & pour vous attirer ſa diſgrace. Vous vous êtes mille fois ſacrifié pour lui; vous avez eû pour lui toutes les déférences, vous lui avez rendu toutes les aſſiduitez qui pouvoient lui faire voir votre zéle; vous lui en avez donné mille preuves, & tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles. Cela eſt vrai; mais parce que dans une occaſion vous n'avez pas fait paroître la même ardeur; parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif, également prompt, également determiné à ſeconder tous ſes déſirs, il n'en faut pas davantage pour vous détruire dans ſon eſprit & pour répandre un nuage ſur tous vos mérites paſſez. Dieu dit autrefois à Abraham, lorſque ce ſaint Patriarche conſentit à immoler Iſaac ſon fils unique & ſon bien-aimé : *Quia feciſti hanc rem*, parce que vous m'avez obéï en telle rencontre; pour cette ſeule choſe que vous avez faite, je vous bénirai, je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue & heureuſe poſterité, je verſerai ſur vous mes graces les plus abondantes. Mais s'il m'eſt permis de faire cette oppoſition, je puis bien dire au contraire : parce qu'il y a eû

Geneſ. c. 22.

un point & tel point, où le monde attendoit de vous un plein dévoüement de vous-même & où vous vous êtes épargné, cela ſuffit; ſans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçû de vous, le monde vous mépriſera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ſes anathêmes & vous réprouvera. Telle eſt la conduite du monde, telle en eſt la loi, & ce qui m'étonne encore plus, c'eſt de vous voir ſi ſoumis à cette loi. Quels ſacrifices ne fait-on pas aux hommes pour mériter leurs bonnes graces, & pour s'inſinuer dans leur faveur? Le ſacrifice de ſes biens: on s'épuiſe pour eux en frais & en dépenſes exceſſives; rien ne coûte pourvû qu'on parvienne à leur plaire, & l'on ne compte pour rien le déſordre de ſes affaires & la ruine entiere de ſa famille. Le ſacrifice de ſon repos: que de réflexions, que d'aſſiduitez, que de veilles, que de courſes, que de fatigues! Le ſacrifice de ſa ſanté: on ſe conſume de travaux, & encore plus de chagrins qui en ſont inſéparables. Le ſacrifice de ſa vie: on s'expoſe à tous les orages de la mer, à tous les périls des armes, & l'on devient prodigue de ſon propre ſang. Le ſacrifice même de ſon ame: on ſe rend complice des injuſtes entrepriſes d'un Grand, ou compagnon de ſes débauches. Dis-je rien dont vous ne ſoyez témoins, & dont nous ne devions gémir? Prenez garde, s'il vous plaît: je ne prétends point rallentir l'ardeur qu'on a & que nous devons avoir pour ces Maîtres que le ciel a placez ſur nos têtes, & qu'il a revêtus de ſon autorité. Soyons dévoüez à leurs perſonnes, dévoüez à leurs interêts, & hors l'interêt de Dieu & celui de notre conſcience, ne ménageons rien de tout

le reſte & ſoyons leur fidelles juſques à la mort. Non ſeulement j'y conſens, mais c'eſt un devoir que je vous prêche, & à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique choſe que je veux vous faire comprendre & que je déplore, c'eſt votre injuſtice, lorſque vous uſez de tant de réſerves à l'égard du plus grand de tous les maîtres, & que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le déſordre, Chrétiens; & pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les ſentimens de votre cœur, vous aurez bien-tôt reconnu que c'eſt le vôtre. On veut être à Dieu, mais toûjours avec certaines exceptions. Qu'il demande tout ce qu'il lui plaira, tout lui eſt préſenté, pourvû qu'il faſſe grace à cette paſſion, pourvû qu'il ne condamne pas cette inclination, pourvû que ce point d'honneur ſoit à couvert, pourvû qu'on ne ſoit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvû qu'on puiſſe toûjours entretenir cette ſocieté & ſe trouver à ces aſſemblées. Voilà le plan qu'on ſe forme d'une conduite chrétienne; voilà le traité qu'on voudroit faire avec Dieu: & moi je dis que ce plan eſt chimerique, & que ce traité ne peut ſubſiſter; pourquoi? parce que c'eſt vouloir vous partager entre Dieu & le monde, entre Dieu & vous-mêmes, & que Dieu ne peut ſouffrir de partage; parce que c'eſt vouloir limiter le domaine de Dieu, & que ſon domaine n'a point de limites.

En effet, Chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le ſens de ces paroles que Dieu dit à Moyſe, & ſur quoi eſt fondée la cérémonie de ce jour: *Mea ſunt omnia*, toutes choſes ſont à moi?

Exod. c. 13.

moi? Paroles courtes, mais qui dans leurs brieveté comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia*, tout est à moi: c'est-à-dire comme nous l'enseigne le disciple bien-aimé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, & que rien de tout ce qui a été fait, ne l'a été sans lui : par conséquent que l'homme en particulier n'a rien qu'il n'ait reçû de lui ; & par une conséquence non moins necessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source & lui être rapporté. *Mea sunt omnia*, tout est à moi : c'est-à-dire que comme il est l'auteur de tout, il en est le conservateur ; en sorte, dit l'Apôtre, que nous n'agissons que par lui, & qu'il n'y a pas une pensée de notre esprit, pas un sentiment de notre cœur, pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit, que tous les sentimens de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea sunt omnia*, tout est à moi : c'est-à-dire selon la parole du Saint-Esprit, qu'il peut disposer de tout à son gré, & suivant les absolus & sages conseils de sa providence ; qu'il a dans ses mains les biens & les maux, les richesses & la pauvreté, la fortune & l'adversité, la maladie & la santé ; qu'il les distribuë comme il lui plaît, & par tout où il lui plaît ; que c'est lui qui blesse & lui qui guérit, lui qui dépoüille & lui qui enrichit, lui qui abbaisse & lui qui éleve, lui qui afflige & lui qui console : car toutes les écritures sont pleines de ces expressions, & de là que faut-il conclure? que quelque

diſpoſition qu'il faſſe de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah ! Chrétiens, quel fonds de morale ? Reprenons-le, & tâchons à nous inſtruire. Rien dans nous qui n'appartienne à Dieu, & cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous ſommes ? Dans ce partage que nous faiſons de nous-mêmes, ſi Dieu n'eſt pas abſolument oublié du reſte, que ne reſervons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaiſir, pour nos commoditez & nos aiſes, pour notre interêt & notre avare cupidité? Ce qu'il y a de plus déplorable & ce qui rend notre erreur plus dangereuſe, c'eſt que nous nous conduiſons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour propre nous les fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, diſons-nous, mais y être d'une maniere convenable à notre état. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état ne dois-je pas abandonner tout le ſoin de mon établiſſement ſelon le monde. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état ne dois-je pas me diſtinguer par des ſingularitez, ni manquer à toutes les bienſeances du monde. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état ne dois-je pas me priver de tout divertiſſement & de tout relâche. Il faut être à Dieu, mais auſſi dans mon état faut-il me maintenir ; & ſi je ne penſe pas à moi-même & à mes affaires temporelles, qui y penſera, & qui y pourvoyera? Spécieux raiſonnements, qui pris dans un ſens chrétien peuvent être

vrais,& alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons ; mais qui de la maniere que nous les entendons, n'aboutiſſent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous juſtifier l'indigne reſerve que nous faiſons de la meilleure part de nous-mêmes pour la donner au monde. Allons plus avant : rien dans nous non ſeulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait une dépendance actuelle de Dieu pour ſubſiſter, ni qui puiſſe agir ſans Dieu. Mais voici l'injure la plus ſenſible que puiſſe recevoir de nous ce premier moteur, qui concourt à toutes nos penſées, à tous nos ſentimens, à toutes nos actions par un ſecours continuel & toûjours preſent. C'eſt qu'à peine nous occupons-nous quelques momens de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui ; que de tant d'actions qui compoſent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui ſoient pour lui. Je dis plus encore : comme Dieu eſt ſouverain auteur de nos êtres, il eſt maître de nos deſtinées : car ſelon le raiſonnement de l'Apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de ſon ouvrage ? le placer comme un vaſe d'honneur ſur le buffet, ou l'employer aux plus vils miniſteres ? le conſerver ou le briſer ? & quoiqu'il en faſſe, n'eſt-ce pas toûjours ſon ouvrage ? C'eſt-à-dire, Dieu qui nous a créez indépendamment de nous, & ſans nous, ne peut-il pas ſans nous & indépendamment de nous, décider de notre ſort ? & de quelque maniere que ſa providence en décide, ſoit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laiſſer dans l'obſcurité ; ſoit pour nous combler des biens

de la vie, ou pour nous en priver ; ſoit pour nous rendre heureux ſelon le monde, ou pour nous refuſer ce prétendu bonheur ; riches ou pauvres, grands ou petits, ſains ou malades, conſolez ou affligez, ne ſommes-nous pas toûjours des créatures formées de ſa main, & la difference de nos conditions qui ne change rien à ce caractere ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque choſe à ce droit inviolable qu'il a ſur nous & à ce caractere de maître qui lui eſt propre ? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, ſi nous voulons rendre à ſon domaine l'hommage qui lui eſt dû, il faut que ce ſoit par une ſoumiſſion ſans bornes & par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ſes volontez. Qu'il nous faſſe monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en faſſe deſcendre ; qu'il nous appelle à des emplois éclatans, ou qu'il nous deſtine à ce qu'il y a de plus commun, & même de plus mépriſable ; qu'il ſeconde nos deſſeins, ou que par une conduite particuliere de ſa ſageſſe nos deſſeins échoüent ; dans la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la ſujettion, dans la faveur ou dans la diſgrace, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la diſette, par tout il faut nous ſouvenir, comme le grand Prêtre Héli, qu'il eſt le maître, *Dominus eſt* ; que c'eſt à lui d'ordonner ſans nous rendre raiſon de ſes ordres, & à nous d'obéïr ſans murmurer & ſans nous plaindre ; que c'eſt attenter à ſes droits que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, & choiſir l'état où il nous plaît de

Reg. c. 3.

nous pouſſer ; que lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il ſoit, qui puiſſe nous diſpenſer de lui être ſincerement & totalement dévouez.

C'eſt là, dis-je, de quoi je dois me ſouvenir. Ainſi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital & général des exceptions; tant que je ne ſerai pas diſpoſé à benir Dieu, ou comme le grand Prêtre Héli lorſqu'on m'annoncera de la part de Dieu les ordres les plus rigoureux, ou comme Marie lorſqu'on me dira au nom de Dieu que j'aurai l'ame percée d'un glaive de douleur, ou comme Jeſus-Chriſt lorſque par l'arrêt de Dieu je me verrai condamné à la croix, c'eſt-à-dire, aux adverſitez & aux ſouffrances de la vie ; tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même & de m'ingerer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon interêt m'engagera, où mon plaiſir m'attirera, ſans égard aux vûës de Dieu & ſans examiner quels deſſeins il aura formez ſur moi ; tant que je m'éleverai contre Dieu, dès qu'il ne condeſcendra pas à mes déſirs, & qu'il permettra que je ſois humilié, délaiſſé, perſecuté, ruiné; tant que je dirai, ſi j'étois en telle ou telle ſituation je ſervirois Dieu, je me donnerois à Dieu, mais preſentement je ne puis rien faire pour Dieu: enfin, tant que j'oſerai compter avec Dieu, & que je ne lui ferai pas ſans reſtriction comme un tranſport univerſel de tout ce que j'ai & de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je ſuis & de tout ce que je puis devenir, il ne ſe tiendra jamais ſuffiſamment honoré de moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car pour aller juſques au principe, vouloir retenir quelque

choſe & le réfuſer à Dieu, c'eſt préferer à Dieu même ce que vous retenez & ce que vous lui réfuſez : par conſéquent ce n'eſt plus avoir pour Dieu cet amour de préference qui le met à la tête de tout ; & ne le pas aimer de la ſorte, c'eſt ſe rendre indigne de ſa grace, c'eſt mériter ſa haine & s'attirer ſes plus rigoureux châtimens.

Et voilà, mes chers Auditeurs, comprenez bien ceci, c'eſt une remarque bien vraie & bien importante : voilà ce qui arrête tous les jours tant de converſions, ce qui fait évanoüir tant de bons deſſeins, ce qui retient juſques à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloignement de Dieu, & ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, & votre ſeule expérience en ſera la preuve la plus ſenſible. Combien de mondains ſe ſentent quelquefois touchez de la grace ? Pécheurs d'habitude & plongez depuis de longues années dans tous les déſordres, ils voyent l'horreur de leur état : la raiſon qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perduë, la conſcience qui les pique au fond de l'ame, tout leur fait connoître le déreglement de leur conduite, la neceſſité de revenir à Dieu, les conſéquences de ce retour, le prix infini du ſalut : ils voudroient y penſer, que dis-je ? ils ſemblent même en effet le vouloir. Mais dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'eſt ſouvent qu'un ſeul point. A cet écueil, toutes leurs réſolutions échouent. Que Dieu voulût leur paſſer cet article, ils ſeroient prêts à lui ſacrifier tout le reſte : que ſur cela ſeul, le Confeſſeur miniſtre de Dieu & vengeur de

ſes droits, ſe relachât & leur fit grace, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fuſſent en diſpoſition de ſe ſoumettre. Mais au moment qu'on leur parle d'immoler cet Iſaac, au moment qu'on veut appliquer le ciſeau ſur cet endroit vif, toute la nature ſe révolte, toute leur conſtance ſe dément. Ils étoient en voye de devenir des ſaints, ſans cet obſtacle qui s'eſt préſenté & qu'ils n'ont pas le courage de lever. Et parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de ſe rapprocher de Dieu & de rentrer en grace avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils ſe rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles meſures & ſe laiſſent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inſpire. Car ils ſentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'ils n'y ſont pleinement; & qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent que ne voulant pas faire à Dieu ce ſacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager ſur tout le reſte, & qu'autant vaut ſe perdre en ſatisfaiſant toutes leurs paſſions, que n'en ſatisfaiſant qu'une ſeule. Damnable raiſonnement, dont les ſuites ſont affreuſes. De-là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de ſoin du ſalut. Et ce qui met le comble à leur malheur, c'eſt que les années, bien loin de défendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé juſqu'à ne pouvoir ſe réſoudre d'y renoncer pour Dieu, ne ſervent au contraire qu'à les y attacher davantage. Juſques à la mort ils en ſont idolâtres. Ils emporrent avec eux cette victime d'iniquité, où ils ne la laiſſent

que pour paſſer en la quittant dans les mains de la juſtice divine, & pour en reſſentir les plus redourables vengeances. Combien de réprouvez ſouffrent dans l'enfer & y ſouffriront éternellement; pourquoi? une ſeule attache les a perdus. Sur toute autre choſe ils étoient les mieux diſpoſez du monde; ils avoient des principes de probité & d'honneur, ils avoient un fonds de chriſtianiſme & de religion: mais la religion s'étend à tout, ils ont voulu la reſtreindre; ils ont voulu compoſer avec Dieu, & Dieu ne veut point de compoſition. Il les a abandonnez, & ils ſe ſont abandonnez eux-mêmes.

Si donc, Chrétiens, nous nous ſentons aujourd'hui touchez de quelque déſir d'être à Dieu, ſuivons-le; mais entrons dans le ſentiment du Prophete. Cet exemple eſt d'autant plus propre pour vous & pour cette Cour, que c'eſt l'exemple d'un grand Roi & d'un ſaint Roi. David humilié devant Dieu, lui diſoit: Seigneur, tout eſt à vous, & tout vient de vous, la grandeur, la puiſſance, la gloire: *Tua eſt, Domine, magnificentia, & potentia & gloria:* rien dans le ciel & ſur la terre qui ne vous appartienne, & qui ne ſoit ſoumis à votre empire: *Cuncta quæ in cœlo ſunt & in terra, tua ſunt; tu dominaris omnium.* De-là, que concluoit-il? ah! Seigneur, c'eſt donc avec joye, & dans la ſimplicité de mon cœur, que je vous offrirai toutes choſes avec joye, parce que je ſçais que je n'en puis faire un uſage, ni plus glorieux pour vous, ni plus ſalutaire pour moi: dans la ſimplicité de mon cœur, ſans uſer d'aucun détour & ſans vous en dérober la moindre partie. *Unde & ego in ſimplicitate*

1. *Paral.* c. 29.

Ibidem.

Ibidem.

cordis mei lætus obtuli universa. Voyez-vous, mes chers Auditeurs, comment de l'universalité du domaine de Dieu, si je puis encore user de ce terme, il tiroit comme une conséquence nécessaire, l'universalité de l'oblation que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu? Et bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel sacrifice, & qu'il crût faire par là quelque chose de grand, il s'étonnoit au contraire que Dieu voulût bien l'accepter de sa main. Car, qui suis-je, Seigneur, ajoûtoit-il, & qu'est-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous osions vous offrir cela, & que vous daigniez le recevoir de nous? Ne sont-ce pas vos dons que je vous rends, & ne sont-ce pas vos biens que je vous présente? *Quis ego, & quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere? tua sunt omnia: & quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi.* Ainsi parloit un Roi, un Roi victorieux & conquerant. Ainsi dans l'éclat qui l'environnoit, & au milieu de toute la pompe du siécle, se souvenoit-il qu'il y a au-dessus de tous les Rois, & par conséquent au-dessus de tous les hommes, un souverain Maître, dont le domaine essentiel demande une sincere oblation de nous-mêmes, dont le domaine universel demande une entiere oblation de nous-mêmes, & dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes; c'est la troisiéme partie. *Ibidem.*

III. PART.

IL ne faut pas s'étonner si l'Apôtre instruisant les premiers fidelles, entre les autres maximes de religion qu'il leur proposoit, s'attachoit

particulierement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour ſoi-même, & que nul de nous ne meurt pour ſoi-même : mais que ſoit que nous vivions, ſoit que nous mourions, c'eſt pour le Seigneur que nous devons vivre & mourir, puiſque vivant & mourant nous ſommes à lui. *Sive ergò vivimus, ſive morimur, Domini ſumus.* Il parloit ainſi, dit ſaint Chryſoſtome, parce qu'il ſçavoit que le domaine de Dieu eſt un domaine éternel, & qu'en conſéquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puiſſe être diſputé. En ſorte que dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre ; ne ſortant du néant que pour entrer dans la poſſeſſion de Dieu, c'eſt-à-dire, dans un état où nous appartenons à Dieu, & où nous ne pouvons être juſtement poſſedez d'aucun autre que de Dieu. C'eſt ſur ce principe que l'Ange de l'Ecole ſaint Thomas a établi cette opinion ſi raiſonnable, que l'homme dès le premier inſtant qu'il connoît Dieu, eſt obligé de l'aimer & de s'élever vers lui ; & que le premier peché que nous commettons dans le moment que notre raiſon ſe développe, & que nous pouvons uſer de notre liberté, eſt de ne pas faire à Dieu ce ſacrifice de nous-mêmes que l'Ecriture appelle le ſacrifice du matin : *Holocauſtum matutinum.* Opinion, dis-je, quelque apparence qu'elle ait de ſévérité, la plus conforme à la lumiere même naturelle. Car, ſelon le raiſonnement d'un ſçavant Cardinal, expliquant là-deſſus la penſée & la doctrine de ſaint Thomas, pourquoi l'homme au ſortir de l'enfance & lorſqu'il commence à ouvrir les yeux, ne les tournera-t'il pas vers ſon ſou-

Rom. c. 14.

4. *Reg.* c. 16.

verain auteur ? Pourquoi differera-t-il un moment à le reconnoître, & pourquoi auroit-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçû & qu'il n'a pû recevoir que pour lui en faire hommage.

C'eſt dans cette vûë, que ſaint Auguſtin touché d'une douleur amere, & repaſſant devant Dieu les années de ſa vie, s'écrioit : beauté plus ancienne que le monde, c'eſt trop tard que je vous ai aimé : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua.* Prenez garde : il ne s'arrêtoit point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne auroit pû lui fournir, pour pleurer ces délais criminels qu'il avoit apportez à ſa converſion : mais il meſuroit le tems de ſa converſion à celui de ſes obligations ; & comparant l'un à l'autre, il ſe confondoit d'avoir ſi mal rempli celui-ci, par l'abus qu'il avoit fait de celui-là. Car quelle honte pour moi, diſoit ce ſaint pénitent, que Dieu m'ait aimé pendant des ſiécles infinis, & que le monde, ma paſſion, d'indignes objets & une aveugle cupidité lui ayent enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avois pour répondre à ſon amour ! Quel déſordre que Dieu ayant toûjours été mon Dieu, je me ſois ſoumis & donné ſi tard à lui, comme ſa créature ! Voilà quel étoit le ſujet de ſon repentir & de ſes regrets. *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua.* *Auguſt.*

Auſſi eſt-ce par cette regle, que les Prophetes qui furent les oracles de l'ancienne loi, ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte & d'adoration, pour honorer cette éternité de domaine qui eſt l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la

vie de l'homme prise dans toute sa durée, est une espece d'éternité pour lui ; comme Moyse en parlant de Dieu & usant d'une expression divine & mysterieuse, assûroit que le Seigneur regneroit éternellement, & au-delà de l'éternité même, *Dominus regnabit in æternum & ultrà* : ainsi le Prophete Michée ne craignoit point de s'engager trop, quand il promettoit à Dieu de lui rendre un hommage éternel & plus qu'éternel : *Ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum & ultrà.* Comme s'il n'eût pas voulu, remarque saint Jerôme, que le domaine de Dieu sur sa personne, l'emportât sur le zéle de sa pieté ; & que par une sainte émulation, il eût ambitionné d'être aussi long-tems & aussi-tôt à Dieu, que Dieu avoit été à lui.

Exod. c. 15.

Michæ. c. 4.

Mais, Chrétiens, sans chercher d'autres exemples, arrêtons-nous à celui que nous présente dans ce mystere le Sauveur de nos ames. Car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enseigner. C'est un Dieu enfant, un Dieu qui vient de naître ; & quarante jours à peine se sont écoulez depuis sa naissance, que déjà il veut être porté à l'autel du Seigneur, & là se sacrifier à son Pere. D'une si belle vie qu'il doit mener sur la terre, il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne serve à la gloire de Dieu ; & l'engagement qu'il contracte par cette oblation de lui-même, ne regarde pas seulement ses premieres années & le tems présent, mais toute la suite de ses années & tout l'avenir. Tellement que le sacrifice de sa croix & de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci, mais le dernier acte de celui-ci, la perfection

& la conſommation de celui-ci. Et quand la veille de ſa paſſion, il dira à ſon Pere : j'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé, & que vous m'avez confié ; *Opus fo.ni conſummavi quod dediſti mihi :* quand ſur la croix, prêt à remettre ſon ame entre les mains de ſon Pere, il s'écriera : tout eſt conſommé, *conſummatum eſt ;* il ne parlera point d'un autre ouvrage, que de celui même qu'il commence dans le temple & dans la ſainte préſentation. *c. 17.* *Ibidem c. 19.*

Figurons-nous donc, mes chers Auditeurs, que Jeſus-Chriſt dans cette Fête que nous ſolemniſons, s'adreſſant à nous & nous animant par ſon exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ſes Apôtres : *Ecce aſcendimus Jeroſolymam, & filius hominis tradetur :* nous voici enfin à Jeruſalem, & l'heure eſt venuë où le Fils de l'homme doit être livré; ne differons point, & ne faiſons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi & de vous, & que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-mêmes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ſes Diſciples, l'Evangeliſte remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fuſſent néanmoins très intelligibles : *Et ipſi nihil horum intellexerunt.* Voilà, Chrétiens, l'état de notre miſere, & à quoi nous en ſommes réduits. Notre divin Maître nous prêche aujourd'hui par ſon exemple qu'il faut nous donner promptement à Dieu, & qu'autrement nous ne pouvons bien reconnoître le domaine éternel que Dieu a ſur nous. Verité inconteſtable; mais malgré toute ſon évidence, verité que l'eſprit du ſiécle, cet eſprit aveugle & *Matth. c. 20.*

groſſier nous rend obſcure; en ſorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum iſtud abſconditum ab eis.* Car nous voulons *Ibidem.* être à Dieu, mais quand ? toûjours pour l'avenir, & jamais pour le jour préſent. Ecoutez-moi, & tâchez à découvrir ſur cela toute la perverſité du cœur de l'homme, pour en concevoir toute l'horreur qu'elle merite, & s'il étoit poſſible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu, quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puiſſe nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous reſtera rien autre choſe dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang où aſpirer, ni prétentions à ſoutenir, ni fortune ni figure à faire ; que nous nous trouverons, pour ainſi dire, abandonnez à nous-mêmes, & qu'en nous préſentant au Seigneur, nous ne lui préſenterons qu'une vie déſormais uſée, caduque & inutile : être à Dieu quand nous aurons donné à nos paſſions tout le loiſir & tous les moyens de ſe ſatisfaire ; que nous leur aurons mille fois ſacrifié tous ſes interêts ; qu'aux dépens de ſa gloire & de ſa loi, nous aurons aveuglement ſuivi tous nos déſirs, & brutalement aſſouvi toutes nos cupiditez : être à Dieu quand il nous plaira, & non point quand il lui plaît ; quand la ſeule raiſon nous y engagera, & non point quand la religion nous y appelle ; quand ce ſera la derniere & l'unique reſſource que nous aurons, ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie, & non point quand le devoir nous y oblige & que la pieté nous l'inſpire : enfin, être à Dieu quand il n'y aura

plus à reculer, plus à remettre, & que surchargez, & accablez de dettes, il faudra par une pénitence précipitée appaiſer ſa juſtice, ou par un affreux déſeſpoir conſentir à notre éternelle réprobation. Tel eſt le plan de conduite que nous nous traçons à l'égard de Dieu; tel eſt dans le partage de nos années le tems que nous lui aſſignons.

Mais eſt-ce là, mon cher Auditeur, honorer Dieu, ou n'eſt-ce pas l'outrager? Eſt-ce reconnoître ſa ſouveraineté, que de lui preſcrire ainſi le tems qu'il nous plaît? Eſt-ce rendre hommage à ſon domaine, que de lui aſſigner dans ce tems les dernieres années de la vie; des années ſur quoi nous ne pouvons compter, & qui ne viendront peut-être jamais pour nous, parce que la mort nous enlevera avant qu'elles viennent? Quoi Dieu traité de la ſorte, nous attendra? Il ſe contentera de ce partage? c'eſt-à-dire, il ſe contentera que nous lui preſentions ce que le monde avant lui aura long-tems poſſedé & mille fois prophané? que nous lui preſentions ce que le monde mépriſera & rebutera; & que nous le lui preſentions, parce que le monde commencera à le mépriſer & à le rebuter? que nous lui preſentions ce que nous ne pourrons plus lui refuſer, ſans attirer ſur nous un arrêt de condamnation d'autant plus inévitable, qu'il ſera prêt à le lancer ſur nos têtes? Ah! mon Dieu, ſeriez-vous ce que vous êtes, ſi vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions; & ſerions-nous ce que nous ſommes, s'il nous étoit permis de vous les impoſer? Non, non, Chrétiens, il n'en ira pas ainſi; & Dieu pour ce qu'il ſe doit à lui-même, a bien ſçû éta-

blir dans l'ordre de la prédeſtination des hommes, des loix rigoureuſes qui le garentiſſent de cet outrage. Car ſi nous l'en croyons (& qui en croirons-nous mieux que lui, puiſque toutes ſes paroles ſont infaillibles, & qu'il eſt la verité même?) ſi, dis-je, nous l'en croyons, après que nous l'aurons ſi indignement traité, il nous frappera de ſon mépris: & quels ſeront les terribles effets de ce mépris de Dieu? comprenez-le. Ce ne ſera point d'être inſenſible à nos vœux, ſi nos vœux ſont ſinceres, & qu'ils partent du cœur Ce ne ſera point de ſe tenir éloigné de nous, ſi c'eſt de bonne foi que nous nous tournons vers lui, & que nous le cherchons. Ce ne ſera point de nous rejetter, ſi par une vraye & ſolide oblation de nous-mêmes, nous nous preſentons a lui. Il a dit qu'à quelque tems que le pecheur voulût revenir à lui, il le recevroit; qu'à quelque tems que nous fuſſions bien réſolus d'être à lui, il agréroit le don que nous lui ferions. Mais prenez garde: ce retour veritable, cette réſolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu & de ſa grace; & que fera Dieu en vous mépriſant, après que vous l'aurez mépriſé? c'eſt qu'il vous privera de cette grace, je dis de cette grace efficace & forte, de cette grace d'autant plus néceſſaire, que vous ſerez plus foible, & que vous aurez plus d'efforts & plus de chemin à faire, après de longs égaremens, pour le retrouver. Il la retirera; & alors vous ne voudrez plus être à lui; vous ne ſerez plus même guere en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu, lorſque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui deſtiniez, vous voudrez encore les

donner au monde. Du jour preſent, vous remettrez toûjours au lendemain, & de ce lendemain à un autre, juſqu'à ce que vous ſoyez enfin arrivé à ce dernier jour qui n'aura plus de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé, & un tems auquel il ſemble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi, vous croirez le vouloir, & vous ne le voudrez pas. Et c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre cette menace qu'il a ſi ſouvent réïterée dans l'Ecriture, & exprimée en tant de manieres differentes : alors ils m'invoqueront, & je ſerai ſourd & inſenſible à leurs prieres : ils me chercheront, & je me déroberai à leur vûë, enſorte qu'ils ne me trouveront pas : ils frapperont à la porte, & ils me crieront, Seigneur, Seigneur ; mais moi, ſans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connois point ; je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préferez, & à qui ils auront conſacré leurs plus beaux jours.

Terrible, mais juſte châtiment, à quoi vous vous expoſez, mon cher Auditeur, & dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puiſqu'il n'aura rien de ſi rigoureux que vous n'ayez ſans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc déſeſperer ceux de mes auditeurs, qui juſques a preſent engagez dans le monde & dans les intrigues criminelles du monde, ont paſſé de longues années ſans ſe donner à Dieu, & voudroient maintenant rentrer dans le devoir & le ſervir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, & ne peuvent-ils plus faire à Dieu un ſacrifice d'eux-mêmes qui lui ſoit agréable ? Je n'ai garde, Chrétiens, de le penſer & de le

dire de la ſorte. Il ne m'appartient pas de marquer ainſi des bornes à la miſericorde de notre Dieu. Je ſçais qu'il y a eû des pénitens de tous les âges, c'eſt-à-dire, des hommes qui rebelles à Dieu & à ſes graces avoient conſumé preſque toute leur vie dans une révolte & dans un déſordre continuel, & néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injuſtice, & l'ont réparée en ſe ſoûmettant au légitime empire du Maître, dont rien n'eût dû jamais les ſéparer. Des femmes qui idolâtres du ſiécle, & plus idolâtres encore d'elles-mêmes, s'étoient fait une divinité de leur corps, & avoient conſacré à cette divinité prétenduë, non-ſeulement tout le cours d'une floriſſante jeuneſſe, mais tout ce qu'elles avoient reçû de jours au-de-là; & qui tout à coup ont renoncé à leur anciennes habitudes, ont pris le parti de la pieté, & d'une pieté ſolide, ſe ſont enfin renduës, ſi je puis ainſi parler, au ſouverain Seigneur à qui elles s'étoient dérobées, & lui ont offert dans leurs perſonnes autant de victimes qu'il a bien voulu accepter. Voilà ce que je ſçais, & de quoi je ſuis obligé de convenir. Mais auſſi convenez avec moi, que ces exemples où notre Dieu fait paroître les richeſſes de ſa miſericorde, ſont moins communs que nous ne le pouvons penſer, & qu'il y en a mille autres contraires où il exerce toute la ſéverité de ſa juſtice: & de-là concluez deux choſes très-importantes & dignes de toute votre réflexion. Car de ces deux ſortes d'exemples, les uns de miſericorde, & les autres de juſtice; je vous propoſe les premiers pour ſoûtenir encore votre confiance, ſi vous êtes de ceux à qui la conſcience reproche de

s'être depuis long-tems soustraits au domaine de Dieu, & d'avoir vieilli dans le service du monde & dans l'esclavage de leurs passions: & je vous propose les seconds, pour vous inspirer une crainte salutaire & bien fondée, & pour vous engager fortement à consacrer à Dieu les prémices de notre vie, si vous êtes de ceux qui se trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci, & expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher Auditeur, à vous, dis-je, qui sur le retour de l'âge commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous professons, qui est de nous donner à Dieu de bonne heure, & d'honorer par cette prompte oblation de nous-mêmes l'éternité de son domaine. Verité fondamentale que vous reconnoissez, mais que vous craignez de reconnoître trop tard. Justement effrayé des menaces du Seigneur que je viens de vous faire entendre, & pressé par le remords de votre cœur, il vous semble qu'elles doivent s'accomplir en vous, & cette pensée vous décourage, comme s'il n'étoit plus tems de vous réduire sous la loi de Dieu, & de lui offrir une victime qu'il rebuteroit. Mais à Dieu ne plaise que ce discours servit à rallentir la ferveur de vos résolutions, & à rendre inutiles les efforts de la grace. Non, mon cher Frere, ces menaces divines qui vous troublent, ne sont point si generales, qu'elles ne puissent avoir, & qu'elles n'ayent eu leurs exceptions. Elles ne sont point si décisives ni si précises, que d'autres que vous n'en ayent appellé, & que vous ne puissiez en appeller comme eux à la miséricorde du maître qui les a prononcées Or pour-

quoi ne ſerez-vous pas de ce nombre, & pourquoi ne prendrez-vous pas toutes les meſures néceſſaires pour en être? Vous le pouvez, & c'eſt à vous en particulier que je l'annonce; à vous qui m'écoutez, & que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix; à vous en qui ce diſcours excite certains ſentimens, qui ſont les effets d'une grace ſpeciale; à vous à qui Dieu ouvre les voyes du retour par ces penſées & ces déſirs ſecrets qu'il vous inſpire; à vous qu'il a conſervé pour cela juſqu'à ce précieux moment qui peut-être eſt le dernier, mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédeſtination. Il eſt vrai: vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure, & c'eſt de quoi vous gémirez en ſa preſence: mais du moins aurez-vous déſormais l'avantage d'être à lui conſtamment, d'être à lui juſqu'au dernier ſoupir de votre vie, & de réparer par votre perſéverance vos révoltes paſſées. C'eſt ainſi, dis-je, que je vous parle; mais voici ce que j'ajoûte pour les autres.

Car de compter auſſi, mon cher Auditeur, qu'il ſera toûjours tems de reprendre le joug du Seigneur, après l'avoir ſecoüé; & ſur ce principe vous livrer au monde dès vos premieres années, & ne réſerver à Dieu qu'un reſte de vie: de ſe promettre que Dieu ſera toûjours également prêt à vous prévenir, & à faire toutes les avances pour vous rechercher: de s'attendre que le tréſor de ſes miſericordes vous ſera toûjoùrs ouvert, & que vous y trouverez au beſoin tous les ſecours & tous les moyens ſur quoi vous faites fond; c'eſt une confiance préſomptueuſe à laquelle j'oppoſe les exemples

de tant de mondains & de mondaines, qui y ont été trompez avant vous, & après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous ne le ſoyez vous-même. Quelle raiſon avez-vous d'eſperer qu'ils n'euſſent pas comme vous ; & ſi d'affreuſes ſuites leur ont fait voir combien leurs eſperances étoient fauſſes, qui vous aſſûre que de ſemblables épreuves ne vous convaincront pas un jour, mais à votre ruine éternelle, que vos prétentions n'étoient pas mieux établies ? Ah ! Chrétiens, ne nous expoſons pas à un danger, dont les conſéquences ſont ſi terribles. Ne remettons point à une autre occaſion, ce que nous pouvons faire dans les conjonctures preſentes. Elles ne ſeront jamais plus glorieuſes pour Dieu, ni plus ſalutaires pour nous. Autant de momens que nous refuſons à Dieu, ce ſont autant de momens perdus, non-ſeulement pour lui, mais pour nous-mêmes. Encore s'ils étoient ſeulement perdus ; mais parce qu'ils auront été perdus, ce ſeront contre nous autant de ſujets de condamnation. Offrons-nous comme Jeſus-Chriſt, dès que nous le pouvons, dès que nous nous y ſentons attirez, dès que Dieu nous y invite & par lui-même & par ſes miniſtres. Mais ſur tout offrons-nous comme Jeſus-Chriſt, par qui ? par Marie : car c'eſt par Marie qu'il veut être offert, par Marie qu'il veut être porté dans le temple, par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand Prêtre, & ſi nous penſons à faire à Dieu le ſacrifice de nous-mêmes, faiſons-le par la Mere de Dieu. Que ce ſacrifice de nous-mêmes ſoit comme la conſommation du ſacrifice qu'elle fait aujourd'hui de ſon Fils. Avec la médiation de cette

Vierge toute-puiſſante, il n'eſt rien que le ciel n'agrée; & c'eſt ainſi que nous honorerons le domaine de Dieu, ce domaine eſſentiel, ce domaine univerſel, ce domaine éternel.

Cette morale, Sire, eſt pour les Rois auſſi bien que pour les autres hommes : & je le dis avec d'autant plus d'aſſûrance & plus de conſolation en preſence de votre Majeſté, qu'entre tous les autres Monarques, il n'en eſt point qui rende au ſouverain Maître du monde, de plus éclatans témoignages d'une ſoûmiſſion vrayement chrétienne. Nous vous voyons, Sire, au comble de la grandeur humaine. Tout ce qui peut relever un Roi, & lui donner dans le monde un grand nom, le ciel l'a réüni dans votre perſonne ſacrée; l'éclat de la Majeſté, l'étenduë de la puiſſance, la ſageſſe des conſeils, le ſuccès des entrepriſes, la gloire des armes. Voilà ce que nous admirons; voilà ce que toute l'Europe attentive à vous conſiderer, eſt forcée de reconnoître elle-même, & à quoi elle ne peut refuſer des éloges d'autant plus glorieux, qu'elle auroit plus d'interêt à les diminuer & à les obſcurcir. Mais, Sire, dans ce haut degré d'élévation, ce qu'il y a de plus digne de nos admirations & de plus grand, c'eſt que votre Majeſté ne ſe laiſſe point ébloüir par ſa grandeur même; c'eſt que dans la ſplendeur de ſa puiſſance, elle n'oublie point qu'il y a au-deſſus de toutes les puiſſances mortelles un Tout-puiſſant; c'eſt que prévenuë des ſentimens d'une religion pure & ſincere, elle ſe ſouvient comme Salomon, ce Prince ſi ſage, & le Sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le Créateur de tous les hommes, & le Roi des

Rois. C'eſt dans cet eſprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui proſterné devant l'autel de ce Dieu de gloire, & de ce ſuprême dominateur de l'univers. Nous avons vû votre Majeſté humiliée en ſa preſence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes : nous vous avons vû au milieu de la plus floriſſante Cour, lui preſenter en vous preſentant à lui, ce qu'il y a ſur la terre & ſelon le monde de plus venerable & de plus auguſte. Qu'il eſt beau, Sire, après avoir paru ſur le trône en ſouverain, pour impoſer aux peuples la loi; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquerant, pour ſoûtenir les droits de votre empire, & pour abbattre l'orgueil & confondre les projets de tant de nations ennemies, de paroître enſuite aux pieds du Seigneur en ſuppliant, pour honorer ſon domaine, ſupérieur à toute domination, ou plûtôt le principe & l'appui de toute domination ; pour lui faire une proteſtation ſolemnelle de la plus religieuſe & de la plus humble dépendance; pour lui ſoûmettre par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a ſoûmis! Qu'il y a là de fermeté d'ame & de nobleſſe, qu'il y a d'équité & de droiture, qu'il y a de ſolide pieté, & par conſéquent de veritable grandeur ! Il eſt, ſi je l'oſe dire, de l'interêt & de l'honneur de Dieu, de maintenir votre Majeſté dans ce même luſtre qui lui attire les regards du monde entier, puiſque plus vous ſerez grand, plus Dieu tirera de gloire des hommages que vous lui rendez. Il aura, Sire, dans votre perſonne Royale auſſi bien que dans la perſonne de David, un Roi ſelon ſon cœur, fidelle à ſa loi, zélé pour ſa loi, protecteur & vengeur de ſa loi.

Mais ce ne ſera pas ſans retour de ſa part, ni ſans recompenſe. Après vous avoir couronné ſi glorieuſement ſur la terre, il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle, que je vous ſouhaite au nom du Pere, du Fils, & du ſaint Eſprit.

SERMON

* * * * * * * † * * * * * * *
* * * * * * IHS * * * * * * *

SERMON
SUR
L'ASSOMPTION
DE LA
VIERGE.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

Marie a choiſi la meilleure part, qui ne lui ſera point ôtée. En S. Luc chap. 10.

CE fut à Marie ſœur de Marthe, que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'eſt ainſi qu'elle ſe déclara pour elle, & qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachoit à l'écouter, pendant que Marthe ſe fatiguoit & s'empreſſoit à le ſervir. Il faut néanmoins convenir, que ces paroles de notre Evangile appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractere de Marie Mere

de Jesus, puisqu'elle a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurois pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les mysteres qui se sont accomplis dans la personne de cette incomparable Vierge, & qu'à vous y faire remarquer les privileges infinis de grace & de gloire, qui l'ont élevée au dessus de tous les justes & de tous les élûs de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystere de son Assomption. Car ce degré de gloire si sublime où elle paroît aujourd'hui, cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des mains de son Fils, cette béatitude qu'elle possede, & qui doit être la recompense éternelle de ses éminentes vertus, c'est la consommation non-seulement de toutes les graces dont elle a été comblée, mais de tous les mérites qu'elle a acquis, & par conséquent ce que nous pouvons dire être pour elle souverainement & par excellence la meilleure part qui ne lui sera point enlevée: *Optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea.* Heureux partage de Marie qui doit être le sujet de nos réflexions, & auquel nous devons tous nous interesser, si nous avons comme chrétiens les sentimens de religion, que la vûë du triomphe de cette Mere de Dieu doit produire dans nos cœurs. Ce que nous appellons son Assomption, est par excellence le mystere de sa gloire: mais si nous sçavons bien nous l'appliquer & en profiter, il n'est pas moins le mystere de notre esperance; & voilà ce que j'entreprends de vous faire voir, après que j'aurai demandé les lumieres du saint esprit par l'intercession de sa bienheureuse Epouse. *Ave Maria.*

C'Eſt de l'eſperance que le juſte vit, auſſi bien que de la foi. C'eſt ſur l'eſperance auſſi bien que ſur la foi, qu'eſt fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne dont la charité eſt le comble. C'eſt par l'eſperance auſſi bien que par la foi, que nous nous élevons à Dieu, que nous cherchons Dieu, & que nous trouvons le Royaume de Dieu. Ainſi, Chrétiens, quand j'ai dit que le myſtere de ce jour étoit un des myſteres de notre eſperance, j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, & tout enſemble la plus conſolante & la plus édifiante que vous en ayez jamais conçûë. Ecoutez-moi, & vous en allez convenir. Pour y proceder avec ordre, je ne prétends point pénetrer le fond de la béatitude & de la gloire, dont la Reine des Anges joüit dans le ciel : car, comme remarque ſaint Bernard, ſi l'œil n'a point vû, & ſi le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ſes élûs, qui pourra comprendre, & encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite & la plus ſainte de toutes les Vierges ? Sans vouloir donc connoître la gloire de Marie en elle-même, il me ſuffit d'en examiner le principe & les effets : le principe, par rapport à Marie qui la poſſede ; & les effets, par rapport à nous qui comme enfans & ſerviteurs de Marie, devons y participer. Car enviſageant cette gloire dans ſon principe & par rapport à Marie, j'y découvre un des plus puiſſans motifs de notre eſperance : & la conſiderant dans ſes effets, & par rapport à nous, j'y trouve un des plus ſolides appuis de notre

esperance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie dans son Assomption a reçû de Dieu comme une double plénitude, je veux dire, une plénitude de bonheur, & une plénitude de pouvoir : une plénitude de bonheur pour elle-même, & une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or la vûë de son bonheur, ou plûtôt, de ce qui a été la cause & la source de son bonheur, c'est ce qui doit exciter notre esperance ; & la vûë de son pouvoir auprès de Dieu, c'est ce qui doit affermir notre esperance. Je pourrois m'en tenir là : mais parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'esperance même chrétienne, & que rien n'est plus dangereux dans la voye de Dieu que l'abus de cette vertu ; j'ajoûte à ces deux veritez une réflexion qui m'a paru bien importante, & que je vous prie de faire avec moi : c'est qu'en même tems que le mystere de ce jour excite & affermit notre esperance, il nous apprend encore à la régler, & à n'en pas abuser. Instruction à laquelle je réduis tout ce discours, pour combattre deux erreurs grossieres où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie ; l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenuë, & l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenuë au comble de sa gloire, nous nous les figurons tout differens de ce qu'ils ont été ; & ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet. Deux erreurs, dis-je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver ; & pour cela reconnoissons premierement quel a été le vrai prin-

cipe de la béatitude de Marie, & voyons enſuite quel eſt le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous ſecourir. Le principe de ſa béatitude bien expliqué, nous garentira de la prémiere erreur; & la meſure de ſon pouvoir bien entenduë, nous mettra à couvert de la ſeconde. Voilà tout mon deſſein, & ce qui demande une favorable attention.

CONſiderer dans l'Aſſomption de Marie une Vierge triomphante, une Reine couronnée, une créature élevée au-deſſus de tous les ordres des eſprits bienheureux, & placée dans le rang de la gloire le plus éminent; en un mot, une Mere de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu, & qu'elle a eu l'honneur de porter dans ſes chaſtes entrailles : je l'avouë, Chrétiens, c'eſt quelque choſe de grand, quelque choſe qui ſurpaſſe toute expreſſion humaine, & ſur quoi l'on pourroit bien s'écrier : *O altitudo divitiarum* ! O abîme des tréſors de Dieu ! C'eſt ce que l'Egliſe ſemble nous propoſer d'abord dans cette ſolemnité, & c'eſt là que nos réflexions ſur ce myſtere ſe ſont peut-être juſques à preſent terminées. Mais ſi cela eſt, & ſi nous en ſommes demeurez là, quelque auguſte que nous ait paru ce myſtere, j'oſe dire, que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré. Car il eſt vrai : voilà, mes chers Auditeurs, ce qu'il y a dans l'Aſſomption de Marie, d'éclatant & de magnifique; mais l'eſprit de la foi qui perce, comme dit ſaint Paul, juſques dans les ſecrets les plus intimes, & pour uſer du terme de cet Apôtre, juſques dans les profondeurs de Dieu, *Etiam profunda Dei*, I. PART.
Rom. c. 11.
1. *Cor.* c. 2.

nous y découvre bien d'autres ſujets d'admiration. En voici un, Chrétiens, qui vous ſurprendra, mais qui vous édifiera; & qui détrompant vos eſprits, excitera dans vos cœurs les ſentimens les plus vifs de l'eſperance des juſtes. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Qu'eſt-ce donc que je conçois, ou qu'eſt-ce que je dois concevoir dans le myſtere que nous célébrons? une Mere de Dieu glorifiée, non point abſolument & préciſement parce qu'elle a été Mere de Dieu, mais parce qu'elle a été obéiſſante & fidelle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualitez, elle a été ſingulierement & par excellence la ſervante de Dieu. Voila ce que je conſidere dans ſon Aſſomption, comme l'eſſentiel & le capital, à quoi nous devons nous attacher, & c'eſt le précis & le fonds de toute cette premiere partie. La propoſition vous étonne, & vous avez peine à vous perſuader, que ce qui a élevé Marie à cette gloire incomprehenſible dont elle prend poſſeſſion dans le ciel, ne ſoit pas l'excellente prérogative qu'elle a euë ſur la terre, d'être la Mere d'un Dieu. Car quel titre en apparence plus légitime pouvoit-elle avoir, pour être reçuë en Souveraine dans le Royaume de ſon Fils, que d'avoir été ſa mere; & ſi elle avoit à ſe promettre devant Dieu quelque diſtinction, d'où devoit-elle plûtôt l'attendre, que de cette divine maternité? Cependant, Chrétiens, il eſt de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle eſt, n'eſt point proprement & dans la rigueur, ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie: car c'eſt ainſi que le Sauveur lui-même s'en eſt expliqué dans l'Evangile, & la

déclaration expreſſe qu'il nous en a faite, eſt une preuve ſans replique. Vous l'avez cent fois entenduë, mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il étoit néceſſaire. Ecoutez-là donc, & ne l'oubliez jamais. Vous ſçavez en quels termes cette femme dont parle ſaint Luc, ſe ſentit un jour inſpirée de féliciter Jeſus-Chriſt, lorſqu'elle s'écria, que bienheureux étoit le ſein qui l'avoit porté & les mamelles qui l'avoient nourri : *Beatus venter qui te portavit, & ubera quæ ſuxiſti.* Elle crût auſſi bien que nous, que la béatitude de Marie conſiſtoit à être la Mere de ce Dieu incarné & fait homme ; *Beatus venter.* Mais vous ſçavez auſſi de quelle maniere Jeſus-Chriſt la détrompa, & l'étonnante réponſe qu'il lui fit. Non non, reprit cet Homme-Dieu, vous l'entendez mal, & il n'en eſt pas comme vous le penſez. *Quin immò* ; celle que je reconnois pour mere, & dans le ſein de laquelle j'ai été formé, n'eſt point heureuſe pour cela. Ce n'eſt point là, ni la meſure, ni la cauſe immediate de ſon bonheur ; mais les benedictions abondantes dont Dieu l'a déja prévenuë, & dont il achevera un jour de la combler, procedent de toute une autre ſource. Or prenez garde, Chrétiens, que ce qui faiſoit alors dans le ſens du Fils de Dieu la béatitude de Marie, c'eſt ce qui a fait depuis, & ce qui fait encore maintenant ſa gloire dans le ciel. Car la gloire d'une créature & ſa béatitude devant Dieu, ne ſont qu'une même choſe. Marie dans la penſée de Jeſus-Chriſt, n'étoit point heureuſe préciſement par la raiſon qu'elle étoit ſa mere ; ce n'eſt donc point préciſement en vûë de ſa maternité, qu'elle a été glorifiée. La conſequen- *Luc. c. 11.*

ce eſt évidente ſelon tous les principes de la Théologie, & même de là foi. Pourquoi donc Marie ſe trouve-t'elle ſi hautement & ſi honorablement placée dans le Roïaume celeſte? Apprenez-le de Jeſus-Chriſt, qui ſeul a pû nous le reveler ; apprenez-le de Marie même, qui en a ſenti l'effet & l'accompliſſement dans ſa perſonne: joignez enſemble ces deux témoignages, & faites-vous-en deux leçons pour la conduite de votre vie. Rien ne vous fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'eſperance chrétienne, & ne ſera plus propre à vous inſpirer un zele ardent pour votre ſanctification.

Voici le témoignage de Jeſus-Chriſt. Il declare en comprenant Marie dans la réponſe génerale que je viens de vous rapporter, & l'y comprenant d'autant plus qu'elle en étoit perſonnellement le ſujet ; il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidelle à Dieu, & obéiſſante à ſa parole. *Quin immò beati qui audiunt verbum Dei, & cuſtodiunt illud.* Voilà l'oracle de la ſageſſe increéée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, & trop avantageux à la Vierge que nous honorons, pour n'en pas faire le fonds de ſon éloge. Avoir écouté & inviolablement pratiqué tout ce qui étoit pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaiſir de Dieu : c'eſt-à-dire, avoir ſuivi tous les mouvemens de la grace qui agiſſoit en elle, ſans y apporter jamais la moindre reſiſtance ; avoir répondu exactement & conſtamment à toutes les inſpirations qu'elle recevoit de Dieu ; avoir accompli avec la derniere fidelité tous les deſſeins que Dieu avoit formez ſur elle ; n'être jamais ſortie des

Luc. c. 11.

voyes de cette providence ſuperieure qui la gouvernoit ; s'être fait une loi des volontez de Dieu les plus parfaites ; s'être devoüée ſans exception à Dieu, dans les plus rigoureux ſacrifices qui devoient être, & qui ont été les épreuves de ſa vertu ; avoir ſanctifié ſa vie par un continuel exercice de cette obéiſſance ; avoir rendu toutes ſes actions, juſques aux plus petites, précieuſes devant Dieu par le mérite de cette ſoumiſſion ; & ne s'être jamais rallenti un ſeul moment, jamais relâchée de ſa premiere ferveur ; toûjours attentive à ce qne l'eſprit de Dieu lui ſuggeroit, toûjours agiſſante pour Dieu, toûjours unie de cœur à Dieu, toûjours dépendante de Dieu : voilà, dit ſaint Auguſtin, ce que Dieu a couronné & glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* C'eſt ainſi qu'en parloit ce ſaint Docteur. Comme s'il eût dit : ne vous y trompez pas, mes Freres, & ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré ſelon la chair le Verbe éternel, & par le plus inoüi de tous les miracles être devenuë la mere de ſon créateur, c'eſt un honneur que Marie a reçu de Dieu ; mais ce n'eſt point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû, ni qu'il ait pû même, ſelon les loix de ſa juſtice, recompenſer dans Marie. Il n'a loué dans elle, que ce qu'elle a fait pour lui. Or ce qu'il a trouvé dans elle de louable, eſt uniquement ce qui a fait ſa gloire devant lui. *Hoc in ea magnificavit, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* *Auguſt.*

Je me trompe, Chrétiens ; la fidelité de Marie n'eſt pas le ſeul titre de la béatitude & de

la gloire dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans ſon Aſſomption. Une autre de ſes vertus y eût encore part, & la foy nous enſeigne que ce fut ſon humilité. Humilité de Marie, s'écrie S. Ambroiſe, qui dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu ſur la terre, eût encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidelle à Dieu, & obéiſſante à ſa parole autant que l'avoit été Marie, c'étoit beaucoup; mais ce n'étoit rien, ſi elle n'eût été humble, & ſi faiſant pour Dieu tout ce qu'elle faiſoit, elle n'y avoit ajoûté pour ſurcroît de mérite, de n'avoir eû jamais la moindre vûë de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fonds, que Dieu, juſte & ſuprême remunerateur, crût devoir enrichir dans la perſonne de cette Vierge incomparable, non ſeulement des dons de la grace, mais des tréſors immenſes de la gloire dont il la mit en poſſeſſion. Qui le dit? Marie elle-même, qui pleine de l'Eſprit de Dieu, s'en rendit autentiquement le témoignage : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Oüy, dit-elle dans ce ſacré cantique, qui ſelon S. Ambroiſe, fut comme l'extaſe de ſon humilité, auſſi bien que de ſa reconnoiſſance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuſe, & pourquoi en effet je la ſerai, parce que le Seigneur a jetté les yeux ſur ma baſſeſſe. Or elle parloit ainſi, reprend S. Ambroiſe, ayant déja été ſaluée par l'Ange comme Mere de Dieu, ayant déja été déclarée Reine du ciel & de la terre, ayant déja été remplie de la divinité du Verbe qui habitoit en elle corporellement; & l'aveu qu'elle faiſoit

Luc. c. 1

de ſa baſſeſſe, n'étoit qu'une expreſſion vive & affectueuſe de l'humilité de ſon cœur : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ* ; parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de ſa ſervante, c'eſt pour cela & pour cela ſpecialement que je ſerai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent* : pour cela que le Tout-puiſſant fera éclater en moi toute ſa magnificence ; que celui qui abbaiſſe l'orgueil des ſuperbes, prendra plaiſir à m'exalter : & je veux bien le publier & le faire connoître, afin que toutes les ames juſtes profitant de cette confeſſion, ſçachent qu'il n'y a que l'humilité qui puiſſe prétendre à la veritable gloire. Qu'eſt-ce donc à proprement parler, que l'Aſſomption de Marie ? Ne nous contentons plus de dire que c'eſt le jour de ſon couronnement & de ſon triomphe. Diſons, que c'eſt le couronnement & le triomphe de ſon humilité. Par là nous exprimerons mieux l'interieur du myſtere que nous celebrons ; & par là nous répondrons mieux à la queſtion qu'auroient pû nous faire aujourd'hui, non ſeulement les hommes groſſiers & terreſtres, mais les Eſprits mêmes celeſtes, à qui l'Aſſomption de Marie fut un ſujet de ſurpriſe & d'admiration. Car les Anges mêmes, dit ſaint Bernard, furent dans une eſpece de raviſſement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe ; & charmez de la nouveauté de ce ſpectacle, il eûrent lieu de s'écrier, auſſi bien que les compagnes de l'Epouſe : *Quæ eſt iſta quæ aſcendit de deſerto deliciis affluens ?* qui eſt celle-ci, qui s'éleve de la terre avec cette affluence de délices, & cet éclat de gloire qui l'environne ? Mais on eût bien pû leur répondre ce que S. Paul répon-

doit dans un ſujet pareil, en parlant de l'Aſcenſion du Fils de Dieu: *Quod autem aſcendit, quid eſt, niſi quia & deſcendit primùm ?* Vous êtes en peine de ſçavoir qui elle eſt, & pourquoi elle monte; mais ſouvenez-vous que c'eſt elle qui étant la plus ſainte & la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'eſt jamais conſiderée que comme la derniere des ſervantes de Dieu; & ſçachez qu'elle ne s'éleve au-deſſus de tous les êtres, que parce qu'elle eſt deſcenduë par ſon humilité profonde juſques dans le centre de ſon néant : *Quod autem aſcendit, quid eſt, niſi quia & deſcendit ?* N'en cherchez point d'autre raiſon que celle-là. Cette humilité heroïque qui a été la vertu prédominante de Marie; ce détachement d'elle-même, ſur lequel elle a fondé tout l'édifice de ſa ſainteté; ce renoncement à toutes les vanitez du ſiécle, dont elle a fait dès ſes plus tendres années une ſi ſolemnelle profeſſion; cette vie cachée dans laquelle elle a ſçû ſe renfermer; cette horreur ſincere qu'elle a eû des louanges mêmes les plus veritables; ce trouble dont elle fut ſaiſie, entendant celles que lui donnoit un Ange de la part de Dieu : cette diſpoſition ſi admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choſes ſon propre abbaiſſement; à vouloir bien paroître péchereſſe, quoiqu'elle fut toute ſainte; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eut jamais perdu l'innocence; à ſe purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même; à ſe ſoumettre à la loi, quoi qu'elle fût au-deſſus de toute loi : cette vûë de ſon néant, qui dans les hautes communications qu'elle avoit avec Dieu, étoit comme le contrepoids des faveurs qu'elle re-

Epheſ. 6. 4.

cevoit de lui ; ce ſoin de glorifier le Seigneur à meſure que le Seigneur operoit en elle de plus grandes merveilles ; cette humilité enfin qui n'avoit jamais été vûë ſur la terre, & dont Marie étoit l'unique exemple, c'eſt-à-dire, cette humilité jointe à la plénitude de la grace, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu à eſtimé, & ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang ſi ſublime : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous, le Sauveur du monde, qui comme parle l'Evangile, avoit reçû de ſon Pere le pouvoir de juger, & par conſéquent de recompenſer, en béatifiant & en couronnant Marie ne conſidera-t'il en aucune ſorte qu'elle étoit ſa mere ? ne donna-t'il rien à la tendreſſe qu'il avoit eûë & qu'il conſerva toûjours pour elle ? Non, répondent les Peres ; & la raiſon qu'ils en apportent, eſt convaincante : parce qu'il eſt certain, que le Sauveur du monde en béatifiant & en couronnant Marie, n'agiſſoit pas en Fils, ni en homme, mais en Dieu & en juge ſouverain. Or en tout ce qui étoit immediatement de la juriſdiction & du reſſort de la divinité, le grand principe de cet Homme-Dieu, fut de n'avoir jamais d'égards à la chair & au ſang. Delà vient que quand Marie le pria de faire un miracle aux nôces de Cana, bien loin de marquer qu'il eut en cela pour elle de la déference, il parut la traiter avec une eſpéce de rigueur, en lui répondant que pour ces ſortes d'actions abſolument & eſſentiellement divines, comme celle-là, il n'y avoit rien de commun entre lui & elle ;

Joan c. 2. *Quid mihi & tibi est, mulier* ? De là vient qu'à l'âge de douze ans s'étant separé d'elle dans le temple, où elle le retrouva trois jours après au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avoit eûë de cette separation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisoit, & sembla même s'en offenser, parce qu'elle devoit sçavoir, lui dit-il, qu'il étoit alors occupé à ce qui *Luc. c. 2.* étoit du service de son Pere : *Quid est quod me quærebatis ? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* ? De là vient que Marie elle-même s'étant un jour presentée pour lui parler, pendant qu'il annonçoit au peuple le Royaume de Dieu ; & un des assistans lui ayant dit, voilà votre mere, il déclara qu'il ne reconnoissoit pour mere & pour frere, que ceux qui faisoient la volonté de son Pere céle- *Matth. c. 12.* ste : *Quæ est mater mea, & qui sunt fratres mei ? quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater & mater est.* De là vient que sur la croix, où comme souverain Pontife il offroit à Dieu le sacrifice de la redemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mere, mais il l'appella simplement femme : *Mulier, ecce filius tuus.* Or s'il *Joan. c. 19.* en usa de la sorte, même durant sa vie mortelle, & pendant qu'il étoit encore soumis à Marie; beaucoup plus, réprend saint Chrysostome, en dût-il ainsi user, lorsqu'assis à la droite de son Pere, il rendit justice à Marie, & la mit en possession de la gloire qui lui étoit reservée. Car ce fût là, je le repete, qu'il décida en Souverain & en Dieu, & non pas en homme ; & lui-même il s'étoit expliqué que com-

me homme, il ne pouvoit rien à ce tribunal en faveur des ſiens : *Sedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram, non eſt meum dare vobis.* Matth. c. 20. Il eût donc égard aux mérites que Marie avoit acquis, & non pas aux titres d'honneur qu'elle avoit poſſedez; & juſques dans la ſentence qu'il prononça à cette Reine des Vierges, au moment qu'il la couronna, il ſoutint le glorieux caractere que l'Ecriture lui attribuë, de n'avoir acception de perſonne, mais de rendre à chacun ſelon ſes œuvres : *Non eſt perſonarum acceptor Deus.* Act. c. 10. Tel eſt le raiſonnement de S. Chryſoſtome, fondé ſur les maximes éternelles de la prédeſtination de Dieu.

Mais voici du reſte, mes chers Auditeurs, ce qui l'adoucit, & ce qui ſervira en même-temps à confirmer la verité que je vous prêche. Car j'ajoûte que ſans déroger aux loix de cette juſtice rigoureuſe, le Fils de Dieu agiſſant comme Souverain & comme Dieu, a néanmoins dans un autre ſens, traité Marie avec toute la diſtinction qu'elle pouvoit attendre de lui, en qualité de mere ; & je dis que ſans préjudice des divins decrets, auſquels la prédeſtination de l'homme eſt attachée, l'avantage qu'a eu Marie d'être mere de cet Homme-Dieu, n'a pas laiſſé de contribuer à ſa béatitude. Je m'explique. En quoi le Fils de Dieu agiſſant comme Souverain & comme Dieu, a-t-il conſideré Marie, & l'a-t-il diſtinguée comme ſa mere ? en ce qu'il lui a préparé dans cette vûë des graces ſpeciales, des graces extraordinaires & abondantes dont elle a rempli la meſure par ſa fidelité, & qui lui ont fait acquerir tant de mérites dont elle a reçû la recompenſe. Et en quoi l'avantage

qu'a eu Marie d'être la Mere de Dieu, a-t'il contribué à ſa béatitude ? En ce que ſa maternité a rehauſſé le prix de ſon humilité, & que ſon humilité devoit être le fondement de ſon élevation. Cependant la propoſition que j'ai avancée ſubſiſte toûjours, ſçavoir que la cauſe prochaine de la béatitude de Marie n'a point été préciſément ſa qualité de Mere de Dieu, mais ſa fidelité d'une part, & ſon humilité de l'autre. Verité ſi conſtante (permettez-moi, Vierge ſainte, de faire ici une ſuppoſition, qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puiſqu'elle marquera encore mieux, & la ſouveraine équité du jugement de Dieu en vous plaçant ſur le trône au moment de votre Aſſomption, & le mérite ineſtimable de vôtre parfaite cooperation à la grace :) verité ſi conſtante, que ſi Marie après avoir conçû le Verbe de Dieu, n'eut pas été obéïſſante à ſa parole, & ſe fut oubliée juſqu'à ſe complaire en elle-même & à préſumer d'elle-même, quoique Mere de Dieu, elle ne joüiroit pas de la felicité & de la gloire où elle eſt parvenuë : pourquoi ? parce qu'avec cette auguſte maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractere de ſes élûs, qui eſt la juſtice & la ſainteté. Comme au contraire, ſi Marie ſans avoir conçû le Verbe de Dieu, eût été ou eût pû être auſſi obéïſſante & auſſi humble quelle le fût, auſſi ſainte & auſſi fidelle, auſſi conſommée en vertu & auſſi pleine de mérites, j'oſe dire que ſans être Mere de Dieu, elle ſeroit auſſi élevée qu'elle l'eſt dans la gloire, & auſſi proche du trône de Dieu.

Or voilà, Chrétiens, ce que j'appelle le motif & l'attrait de notre eſperance. Car ſi Marie

n'étoit dans la gloire, que parce qu'elle a été la Mere du Redempteur, ce ſeroit pour nous une raiſon de l'honorer, de la reverer & de celebrer avec des ſentimens de reſpect & de religion le jour ſolemnel de ſon triomphe: mais en tout cela il n'y auroit rien, par où notre eſperance pût êtrre excitée. Quelque admiration que nous euſſions pour cette Vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous ſeroit pas permis de prétendre y monter après elle, & les deſirs mêmes que nous en formerions ſeroient auſſi chimériques & auſſi vains que téméraires & préſomptueux. Mais quand je conſidere qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'eſt ouvert auſſi-bien qu'à elle; quand je fais réflexion, que les mêmes voyes qui l'ont conduite à ce ſouverain bonheur, ſont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver; & quand je me repreſente que Marie n'eſt entrée dans la joye de ſon Seigneur, qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle: courage, bon ſerviteur & fidelle, *Euge ſerve bone & fidelis, intra in gaudium Domini tui.* Quand je penſe que la loi, ſelon laquelle Dieu, faiſant juſtice à Marie, a rélevé les abaiſſemens volontaires de ſon humilité, n'a point été une loi particuliere pour cette Vierge, mais une loi univerſelle pour tous les hommes: quiconque s'humilie ſera exalté, *Omnis qui ſe humiliat, exaltabitur.* Quand je me dis à moi-même, que tous les droits qu'eût Marie à cette gloire dont elle eſt comblée, peuvent par proportion & doivent me convenir, ſi je veux profiter de ſon exemple: ah! Chrétiens, je ſens alors mon cœur s'élever au deſſus des choſes terreſtres; & je com-

Matth. c. 25.

Luc. c. 14.

mence à découvrir, mais d'une maniere ſenſible, non ſeulement la vanité de toute la gloire du monde, non ſeulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le merite & la perfection des ſages du monde ; mais ce qu'il m'importoit bien plus de ſçavoir, l'inſuffiſance même de certains dons, quoique d'un ordre ſurnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, & ſur leſquels j'établirois une fauſſe confiance en Dieu. Or en découvrant de la ſorte mon aveuglement & mes erreurs, dans un myſtere où toutes les lumieres de la foi ſe preſentent pour m'éclairer, je m'inſtruis moi-même, je me redreſſe moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiedeurs, je déplore mes relâchemens, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité qui eſt la vertu des ames prédeſtinées : tout cela par le mouvement de cette eſperance chrétienne que m'inſpire la ſolemnité de ce jour ; & voilà les fruits de benediction & de ſanctification que l'eſprit de Dieu y a renfermez pour nous.

Oüi, mes chers Auditeurs, animé de cette eſperance dont le juſte vit, & qui eſt la reſſource du pécheur, j'oublie, ſelon la maxime de l'Apôtre, les choſes de la terre, pour chercher uniquement les choſes du ciel où la Reine des vierges eſt aſſiſe, non pas comme Jeſus-Chriſt à la droite de Dieu, mais immédiatement au deſſous de Dieu, & abſolument au deſſus de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Animé de cette eſperance, je goûte les biens éternels, je les déſire, je ſoupire après eux ; & piqué d'une ſainte émulation, je redouble mes efforts pour ſuivre les traces de Marie, & pour atteindre au mê-

me terme. Car voici les leçons que je me fais, en me la propoſant comme le modelle ſur lequel je me dois former : je puis, ſelon la meſure des graces que je reçois, être fidelle à mon Dieu, comme l'a été Marie. Je puis, ſelon l'étenduë des deſſeins que Dieu a ſur moi, accomplir ſes ordres, comme les a accompli Marie. Je puis écouter la parole de Dieu qui m'eſt annoncée, avec le même eſprit & la même docilité que l'a écouté Marie. Je puis obéir à la voix interieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne ſois pas deſtiné à de ſi grandes choſes que Marie, je puis en l'imitant, ſanctifier mes actions, mes occupations, mes affections; en ſorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la mort, *Bonum certamen certavi*; j'ai combattu, 2. *Tim.* j'ai rempli ma courſe, j'ai gardé la foi, & il c. 4. ne me reſte plus que d'attendre la couronne de juſtice qui m'eſt reſervée; *In reliquo repoſita eſt* *Ibidem.* *mihi corona juſtitiæ.* Dieu ne m'a pas confié autant de talens qu'à Marie; mais il m'a aſſuré dans ſon Evangile, qu'il me ſuffiroit d'avoir été fidelle en peu de choſes pour recevoir beaucoup : *Quia ſuper pauca fuiſti fidelis, ſuper* *Matth.* *multa te conſtituam.* Je ne puis pas égaler Ma- c. 25. rie, ni être auſſi riche en merite; mais je puis m'humilier comme elle, ſi même en me comparant à elle, mon indignité peut & doit être en moi, le fonds d'une plus grande humilité. Je ſuis pécheur, mais je puis réparer par la pénitence les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne ſuis rien dans le monde, je puis aimer comme Marie une vie obſcure & cachée en Dieu; & ſi j'ai dans le monde quelque avantage, je puis à l'exemple de Marie ne

m'en ſervir, que pour en faire hommage à Dieu. Voilà, dis-je, ce qui ſoutient mon eſperance : mais ce n'eſt pas tout.

Car cette même gloire de Marie fondée ſur ſon humilité & ſur ſa fidelité à la grace de Jeſus-Chriſt, m'apprend par une regle toute contraire, ce que je dois penſer & eſperer de tout le reſte. Et en effet, c'eſt par là que je conçois un ſaint mépris pour tout ce qui s'appelle diſtinction, élevation ſelon le monde : fauſſe grandeur que Dieu reprouve, & qu'il confond tous les jours, parce qu'elle eſt preſque toûjours ou le fruit ou la cauſe de l'iniquité ; au lieu que celle de Marie a été purement & uniquement la recompenſe de la ſainteté. C'eſt par là que je reconnois le foible, ou plûtôt le néant de je ne ſçais combien de vertus mondaines dont les enfans du ſiécle ſe glorifient, & qui font la matiere de leurs éloges, mais qui ne ſeront jamais de nul prix pour le ſalut éternel. C'eſt par là même que je me détrompe de cette erreur ſi pernicieuſe & ſi commune, de croire que Dieu dans le diſcernement & le jugement qu'il fait de ſes élûs, ait égard à certaines graces, qui ſemblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être favorables : par exemple, à l'honneur que j'ai d'être chrétien, & en qualité de chrétien, d'être enfant de Dieu. Car comme raiſonne S. Chryſoſtome, ſi Dieu pour glorifier Marie, n'a point conſideré qu'elle étoit la mere de ſon fils, quel fond dois-je faire ſur ce qu'il eſt mon pere par adoption, & que je ſuis du nombre de ſes enfans ? Ce caractere d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême, s'il n'eſt accompagné & ſoutenu d'une ſainte vie, engagera-t'il Dieu à ſe relâcher en ma faveur des droits

de ſa juſtice, après même que le caractere venerable de Mere de Dieu n'a pas eu ce pouvoir; & le bonheur que j'ai, comme chrétien, de recevoir Jeſus-Chriſt dans les ſacrez myſteres, ſera-t-il un titre ſûr pour lui demander qu'il me donne part à ſa gloire, après que l'avantage ſingulier & le privilége qu'a eu Marie, de le recevoir comme mere dans ſes chaſtes entrailles, n'a pû ſuffire pour la mettre au rang des prédeſtinez?

Non non, mes Freres, dit ſaint Chryſoſtome, Diéu n'aura nul égard à tout cela. Car tout cela, ce ſont des faveurs divines, dont il nous demandera compte; tout cela, ce ſont des dons & des graces, dont il nous reprochera le mauvais uſage; tout cela, ce ſont des fonds d'obligation que nous avons à remplir; mais tout cela préciſement, ce ne ſont point devant Dieu des mérites, dont nous devions nous promettre une recompenſe. La fidelité & l'humilité; voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous ſerons un jour peſez: & il étoit juſte, ô mon Dieu, que cela fût ainſi; il étoit juſte que nous ne fuſſions heureux, qu'à proportion que nous vous ſommes fidelles, & que nous ne fuſſions grands devant vous, qu'autant que nous ſommes humbles. Depuis que vous avez établi deux trônes dans le ciel, l'un pour l'humilité d'un Homme-Dieu, l'autre pour l'humilité d'une Vierge mere de Dieu, il étoit de l'ordre que tous les autres trônes où doivent être aſſis vos prédeſtinez, euſſent le même fondement; & qu'il n'y en eût aucun dont la baſe principale ne fût une ſolide, une profonde, une ſincere humilité de cœur. Je ſuis chrétien,

doit dire aujourd'hui un homme du monde, perſuadé & touché de cette ſainte morale : je ſuis chrétien; mais c'eſt pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus ſéverement, qu'il me punira plus rigoureuſement, ſi deshonorant ma profeſſion & le nom que je porte, je ſuis un indigne chrétien. Je ſuis l'épouſe de Jeſus-Chriſt, doit dire une ame religieuſe ; mais je ne dois point compter pour cela de regner un jour avec celui que j'ai choiſi pour mon époux, ſi je ne joins à cette qualité d'épouſe celle d'humble
Pſ. 14. & de fidelle ſervante. *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requieſcet in monte ſancto tuo*? Seigneur, diſoit le Prophete Royal, qui eſt celui qui demeurera dans votre maiſon, & qui repoſera dans votre ſanctuaire?
Ibidem. *Qui ingreditur ſine macula, & operatur juſtitiam* : ce ſera le juſte dont la vie eſt pure & ſans tache ; le juſte, qui ſoûmis à votre loi, eſt irréprehenſible dans ſa conduite ; le juſte, qui détaché du monde, marche dans la voye de vos commandemens ; le juſte, qui fidelle à votre grace, s'acquitte conſtamment de ſes devoirs, & accomplit toute juſtice, nulle exception de cette régle. Nous avons vû quel a été le principe de la béatitude de Marie. Voyons maintenant quel eſt le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous ſecourir : c'eſt le ſujet de la ſeconde partie.

II. PART.

IL eſt certain que Marie entre tous les élûs a reçû une grace ſuréminente, en vertu de laquelle elle peut interceder pour nous auprès de Dieu; & par une conſéquence néceſſaire, il eſt certain que nous pouvons ſaintement & utile-

ment recourir à elle, & implorer dans nos beſoins le ſecours de ſa protection. Cette verité qui nous eſt plus que ſuffiſamment revelée de Dieu, & dont toute la tradition eſt un autentique témoignage, ſe trouve d'ailleurs ſi conforme à tous les principes du bon ſens & de la raiſon, que cela ſeul ſuffiroit pour confondre l'obſtination de l'héréſie qui la rejette & qui la combat. Car ſi les Anges bienheureux qui ſont devant le trône de Dieu, offrent continuellement nos prieres à Dieu, comme nous l'apprenons du texte ſacré, pourquoi Marie, la Reine des Anges, ne ſeroit-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet & plus de dignité le même office ? Et ſi Marie elle-même, lorſqu'elle étoit ſur la terre, pouvoit être invoquée, c'eſt-à-dire, ſi l'on pouvoit s'adreſſer à elle, employer ſa médiation aupres de Jeſus-Chriſt, la prier de demander à cet homme-Dieu des graces ; maintenant qu'elle eſt dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins ? eſt-ce qu'elle ne voudroit plus déſormais s'intereſſer pour nous ? eſt-ce qu'elle n'en auroit plus le pouvoir ? eſt-ce qu'elle ne connoîtroit plus nos beſoins eſt-ce que ſon invocation bleſſeroit le culte ſuprême, qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul & à Jeſus-Chriſt ? Quatre points auſquels ſe réduiſent toutes les préventions & tous les prétextes de l'héréſie : écoutez-moi, & je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie dans l'état de ſa gloire, ne voulût plus s'intereſſer pour nous, la ſeule penſée nous en peut-elle venir à l'eſprit ? Car pourquoi ſa charité, qui dans le ciel eſt beaucoup plus parfaite, & par conſéquent beaucoup plus ardente, ſe ſeroit elle refroidie ? & pourquoi cette

Vierge, qui pour les interêts de Dieu n'a jamais rien eû plus à cœur que le ſalut des hommes, y ſeroit-elle devenuë inſenſible ; depuis, ſi je l'oſe dire, que transformée en Dieu, & intimement unie à l'eſſence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce ſalut des hommes eſt précieux à Dieu ? Non, non, diſoit ſaint Cyprien, parlant en général des Saints glorifiez, (& ce qu'il diſoit des Saints en général, je le dis en particulier de Marie) ils n'ont jamais eû tant de zéle qu'ils en ont à préſent pour nous. Autant qu'ils ſont ſûrs de leur propre bonheur, autant déſirent-ils notre
Cypr: ſalut ; *Quantùm de ſua felicitate ſecuri, tantùm de noſtra ſalute ſolliciti* : & ce ſeroit, ajoûte ſaint Bernard, méconnoître Marie, de ſe perſuader que celle, qui à l'exemple de Dieu même, a aimé les hommes juſques à donner pour eux ſon propre fils, depuis qu'elle eſt en poſſeſſion de ſa béatitude, les eût oubliez & abſolument délaiſſez. Que malgré toute ſa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous ſecourir, autre ſentiment encore moins ſoutenable. Car pourquoi ſeroit-elle moins puiſſante dans ce Royaume céleſte, où elle tient après Dieu un ſi haut rang, que lorſqu'elle étoit parmi nous dans ce lieu d'exil ? Elle pouvoit bien alors engager ſon Fils à faire des miracles. Elle obtenoit bien de lui qu'il changeât les loix de la nature, qu'il forçât en quelque ſorte celles de la providence, qu'il convertit l'eau en vin. Depuis qu'elle a reçu la couronne d'immortalité, ſeroit-elle déchûë de ſon crédit & le pouvoir dont elle uſoit, auroit-il ceſſé ? Qu'elle n'entendît plus nos prieres, & qu'elle ne ſçut plus, ni quand ni pourquoi nous l'invoquons ;

c'eſt

c'eſt ce que l'héréſie a prétendu, mais ce qu'elle ne perſuadera jamais qu'a des eſprits ou entêtez ou peu éclairez. Car pourquoi nos beſoins ne ſeroient-ils pas connus de cette Vierge? les Anges les connoiſſent bien; Dieu qui leur a confié le ſoin de nos perſonnes, leur révéle bien nos diſpoſitions intérieures; chargez de veiller ſur notre conduite, ils ſçavent bien ce qui ſe paſſe dans le ſecret de nos cœurs, ils ſe réjoüiſſent bien de notre converſion; ils font bien, ſelon l'Evangile, une fête dans le ciel, quand un pecheur touché de Dieu fait pénitence ſur la terre. Pourquoi donc Marie, plus élevée qu'eux dans le ſéjour de la gloire, ne verroit-elle pas en Dieu ce qu'ils y voyent? Enfin que l'uſage de l'invoquer bleſſât le culte ſouverain qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul & à Jeſus-Chriſt: erreur pitoyable, & qui ſe détruit par elle-même. Car, diſent les Théologiens, nous n'invoquons pas Marie, comme celle de qui dépend la grace, ni comme celle qui en eſt l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner; mais comme celle qui peut la demander pour nous & l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grace par ſes propres mérites, mais par les mérites du Sauveur. Inſtruits de la parole du Fils de Dieu qui nous a dit, venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui; mais nous allons à lui par elle, comme par elle la foi nous apprend qu'il eſt venu à nous. Nous allons à lui comme à l'unique médiateur, mais nous allons à elle comme à la premiere & à la plus accréditée de tous nos interceſſeurs.

Or cette interceſſion de Marie, ce droit que

nous avons d'invoquer Marie, cette poſſeſſion où nous ſommes de recourir à Marie, c'eſt ce que l'Egliſe veut que nous enviſagions comme un des ſoûtiens, & des plus ſolides appuis de notre eſperance. Car dites-moi, Chrétiens, quelles ſont les deux choſes qui affoibliſſent communément, & qui ébranlent notre eſperance? la crainte des jugemens de Dieu, & la vûë de nos pechez. Or que trouvons-nous aujourd'hui dans la perſonne de Marie? une avocate toute-puiſſante auprès de notre juge, & une mere de miſericorde pour les pecheurs. Souffrez que pour votre édification, auſſi bien que pour votre conſolation, je vous faſſe goûter ces penſées. Oüi, mes Freres, diſoit ſaint Bernard, nous avons Marie dans le Ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jeſus-Chriſt pour avocat auprès du Pere; & qui doute que Marie étant la mere de celui qui comme juge doit prononcer des Arrêts de vie & de mort, je dis une mere bien-aimée, une mere ſainte, une mere couronnée de gloire, elle ne ſoit écoutée favorablement? Qui doute que plaidant la cauſe des hommes, elle ne ſoit exaucée pour le reſpect de ſa maternité? Il ne s'enſuit pas de-là, que ſi nous l'élevions au-deſſus de ſon Fils, comme ſi ſa maternité lui donnoit droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaiſe que nous le concevions de la ſorte. Quand par un excès de confiance il nous échapperoit certains termes moins juſtes, & quand nous dirions ce que je n'ai garde d'avancer, que Jeſus-Chriſt exauçant Marie, ſe plaît à lui rendre encore dans le ciel une eſpece d'obéïſſance, ſe regardant toûjours comme ſon fils, & l'honorant toûjours

comme ſa mere : quand, dis-je, nous parlerions ainſi, les partiſans de l'héreſie ne devroient pas plus s'en ſcandaliſer, que d'autres expreſſions toutes ſemblables dont ſe ſert l'Ecriture, lorſqu'elle dit que Dieu arrêtant le cours du ſoleil, voulut bien obéir à la voix d'un homme, *Obediente Domino voci hominis* ; & lorſqu'elle ajoûte, que Dieu s'eſt engagé, tout Dieu qu'il eſt, à faire la volonté de ceux qui le craignent: *Voluntatem timentium ſe faciet*. Mais nous n'avons pas même beſoin de cette défenſe, puiſque les termes dont nous uſons en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur juſtification, & ſont à l'épreuve de toute cenſure. Car nous diſons que Marie prie Jeſus-Chriſt, & non point qu'elle commande à Jeſus-Chriſt: mais du reſte nous ajoûtons que Jeſus-Chriſt après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore preſentement, avec tous les égards qu'il a conſervez & qu'il conſervera éternellement pour elle : égards de diſtinction, fondez ſur la prééminence de ſa dignité, & ſur le merite de ſa perſonne. Or il n'y a encore une fois que des eſprits obſtinez dans leur erreur, qui puiſſent contredire cette verité. Car ſi Dieu dans l'Ecriture, diſoit aux amis de Job : allez à mon ſerviteur Job, & il priera pour vous, en ſorte que votre iniquité ne vous ſera point imputée, *Ite ad ſervum meum Job, & ipſe orabit pro vobis* : ſi Moyſe par ſon interceſſion pouvoit ſuſpendre les foudres de la colere de Dieu, prêts à éclater ſur les Iſraëlites, *Dimitte me ut iraſcatur furor meus* : ſi Dieu dans le chapitre quinziéme de Jeremie, parloit de Moyſe & de Samuël, comme de deux puiſſans interceſſeurs auprès de lui: & ſi Judas Machabée vit le grand Prê-

Joſuë c. 10.

Pſ. 144.

Job. c. 42.

Exod. c. 32.

tre Onias pluſieurs années après ſa mort, appaiſant le ciel par ſes prieres en faveur de toute la nation des Juifs, pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne ſoit un titre ſolide pour approcher avec confiance du trône de la grace & de la miſericorde de notre Dieu ? Mes crimes m'en éloignent, dites-vous; & parce que je ſuis pécheur, je ne puis y avoir accez, & je n'oſe l'eſperer. Mais ne ſçavons-nous pas, répond ſaint Bernard, que la grande qualité de Marie eſt d'être ſingulierement la mere des pécheurs ? Ne ſçavons-nous pas que c'eſt aux pécheurs qu'elle eſt en quelque maniere redevable de toute ſa gloire, puiſqu'il eſt vrai que s'il n'y avoit eu des pécheurs, elle n'eût jamais été Mere de Dieu ? qu'ainſi tout le bonheur de ſa deſtinée, ou pour mieux dire, de ſa prédeſtination éternelle, a roulé ſur le malheur des hommes comme pécheurs ; & que par une reconnoiſſance digne d'elle, & qui n'a rien dans ſa perſonne que de ſaint puiſqu'elle l'accorde parfaitement avec la haine & l'horreur du peché, elle ſe tient comme obligée à ſecourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer ſon crédit pour la converſion des plus indignes & des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle ſçait bien que tout pécheurs & tout endurcis qu'ils ſont, c'eſt pour eux & pour eux ſpecialement que Dieu l'a faite ce qu'elle eſt, & qu'en cela même elle ſe conforme aux inclinations de ſon Fils, qui ſans confondre l'ordre des choſes, a toûjours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire & pour abolir le peché.

Voilà ce que j'appelle notre eſperance : mais en voulez-vous voir l'abus ? c'eſt ici, mes chers

Auditeurs, que j'ai beſoin de toute votre application, en finiſſant ce diſcours. L'abus de cette invocation de Marie; & ce qui nous rend tous les jours ſon crédit inutile auprès de Dieu, c'eſt qu'au lieu d'enviſager Marie, comme la médiatrice qui peut par ſon interceſſion nous procurer les véritables graces du ſalut, je veux dire les graces réelles & poſſibles, les graces ſolides & néceſſaires, les graces réglées & meſurées ſelon l'ordre de Dieu, les graces victorieuſes qui doivent combattre en nous nos paſſions, & triompher de la chair & du monde; par de ſecrettes & de funeſtes erreurs qui nous trompent, nous nous formons de Marie une fauſſe idée, juſqu'à nous promettre de ſa protection des graces chimeriques & impoſſibles; des graces ſelon notre goût, & ſelon les déſirs corrompus de notre cœur; des graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous ſanctifier, & beaucoup plus capables de nous pervertir; des graces miraculeuſes, & ſur leſquelles notre préſomption ſeule peut faire fond. Je m'explique. Nous invoquons Marie, mais par une confiance aveugle nous repoſant ſur elle de notre ſalut, nous en négligeons & nous en abandonnons tout le ſoin : comme ſi Marie par ſon crédit auprès de Dieu, devoit nous garentir ce ſalut ſans converſion, ce ſalut ſans changement de vie, ce ſalut ſans renoncement à nous-mêmes, ce ſalut ſans fruits de pénitence & ſans mortification des ſens : comme ſi par la faveur de Marie, il devoit y avoir pour nous des victoires ſans combat, des recompenſes ſans mérite, des mérites ſans travail, des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien : graces chimeriques & impoſſibles. Nous invoquons

Marie, mais par une temerité, qui bien loin de l'honorer lui eſt injurieuſe, nous eſperons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine, une heureuſe fin après un continuel oubli de Dieu, une ſainte & finale perſéverance après une opiniâtre réſiſtance à toutes les lumieres du ciel, un port aſſuré après une ſuite infinie d'égaremens & de naufrages volontaires: graces poſſibles, mais miraculeuſes. Nous invoquons Marie, mais par une ignorance groſſiere de ce qu'elle peut, perſuadez qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu par ſa médiation une patience ſans bornes pour nous ſupporter, une diſpoſition ſans meſure à nous pardonner, une miſericorde inépuiſable qui ſera toûjours en notre pouvoir, une protection ſûre & immanquable malgré nos délais criminels & nos retardemens affectez: graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous ſanctifier, & beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie, mais par une damnable ſécurité, fondez ſur ſon pouvoir, nous nous aſſûrons que ſans ſortir de l'occaſion du peché, elle nous préſervera du peché; qu'au milieu des flammes, elle nous conſervera auſſi purs & auſſi ſains que les trois enfans dans la fournaiſe de Babylone: graces ſelon notre goût & ſelon notre ſens réprouvé. Mais graces que par cette raiſon là même nous ne pouvons attendre de Marie, & qui bien loin d'être l'objet de l'eſperance chrétienne, en ont été de tout tems le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend ſi puiſſante auprès de Dieu, pour porter nos interêts contre les interêts de Dieu; elle n'eſt point comme Reine du ciel placée ſur le trô-

ne, pour faire regner dans nous le peché; elle n'eſt point notre avocate, pour nous entretenir dans l'impénitence. Elle eſt toute-puiſſante auprès de ſon Fils; mais elle l'eſt, diſent les Peres, dans l'ordre des divins decrets, dans l'étenduë des ſaintes loix que la ſageſſe de Dieu a établies, ſans préjudice des maximes Evangéliques & de leur inflexible ſéverité. C'eſt-à-dire, elle eſt toute-puiſſante pour nous attirer a Dieu & pour raprocher Dieu de nous, toute-puiſſante pour diſpoſer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puiſſante pour lui faire agréer nos vœux, nos ſatisfactions, nos ſacrifices, mais non pas toute-puiſſante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu oubliant ſes plus eſſentiels attributs, devienne, ſi j'oſe ainſi parler, prévaricateur de ſa ſainteté & fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge ſainte, mais c'eſt dans des diſpoſitions plus conformes à nos devoirs, plus conformes aux régles que la religion nous preſcrit, plus conformes au myſtere même de votre glorieuſe Aſſomption. Mieux inſtruits de nos interêts, & des deſſeins de Dieu ſur nous, nous n'attendons point de vous ces graces purement temporelles, qui ne nous donneroient que de vaines joyes, ni ces proſperitez du monde qui ne ſerviroient qu'à entretenir notre orgueil, & à ſatisfaire notre amour propre. Si nous avons recours à vous, c'eſt pour des beſoins plus preſſans & plus importans; c'eſt pour des biens plus néceſſaires, quoique peut-être moins de notre goût; c'eſt dans des vûës plus relevées & plus convenables au Chriſtianiſme que nous profeſſons. Accablez ſous le poids de nos miſe-

res, & perſuadez que vous pouvez nous ſecourir, nous vous reclamons dans cette auguſte ſolemnité; mais voici le ſujet de nos demandes. Obtenez-nous par votre toute-puiſſante interceſſion, ces graces du premier ordre à quoi notre ſalut & notre perfection ſont attachez. Obtenez-nous une haine efficace du peché, une crainte reſpectueuſe des jugemens de Dieu, une ſoûmiſſion ſans réſerve à ſa ſainte loi. Obtenez-nous cette force chrétienne, ſi néceſſaire pour nous préſerver de la corruption du monde, pour ne nous laiſſer pas emporter au torrent de la coûtume, pour réſiſter au ſcandale du mauvais exemple, pour nous mettre au-deſſus du reſpect humain, pour nous affranchir de la tyrannie de nos paſſions, pour renoncer à l'ambition, pour n'être pas eſclaves de l'avarice, pour ſurmonter la concupiſcence de la chair & pour la tenir ſoûmiſe à l'eſprit. Obtenez-nous ces excellentes vertus qui vous ont diſtinguée entre tous les juſtes; cette foi héroïque qui vous a renduë ſi heureuſe, en vous faiſant croire ce qui vous étoit révelé; cette profonde humilité qui vous a élevée ſi haut, & qui engagea le Verbe de Dieu à s'abbaiſſer juſques à vous; cette pureté angelique qui vous fut ſi chere, & que vous préferâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettoit; cette obéiſſance que Jeſus-Chriſt trouva plus digne de ſes éloges, & plus recommandable en vous, que votre maternité même; ce zéle pour les interêts de Dieu & pour le ſalut des hommes, qui malgré la tendreſſe de votre cœur, vous fit conſentir au ſacrifice & à la mort de votre Fils, quand vous le preſentâtes dans le temple, comme la victime qui devoit

être immolée pour nos pechez. Sans prétendre un degré ſublime où vous avez poſſedé ces vertus, obtenez-les-nous au moins dans le dégré convenable à nos obligations : c'eſt-à-dire, obtenez-nous une foi vive qui nous faſſe agir, & qui pour la cauſe de Dieu, nous détermine à tout ſouffrir : une confiance en Dieu inébranlable, qui ne ſoit jamais confonduë : un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations & des adverſitez de cette vie ne puiſſent éteindre ; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement & ſaintement unis en Jeſus-Chriſt. Obtenez-nous une victoire entiere ſur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un eſprit humble, & un cœur pur. Voilà les graces, ô Vierge ſainte, que nous vous demandons, & pour leſquelles nous ne craignons pas que vous nous refuſiez votre interceſſion. Nous vous ſaluons avec l'Egliſe en qualité de Reine, *Salve Regina* ; mais à Dieu ne plaiſe que nous préſumions d'entrer dans la gloire par une autre voye, que par celle de vos vertus. Comme Reine, nous vous reclamons, *Ad te clamamus* ; mais nous n'implorons votre ſecours, que pour pouvoir marcher ſur vos pas en imitant vos exemples. Comme Reine, nous vous prenons pour notre protectrice & nous vous faiſons entendre nos gemiſſemens, *Ad te ſuſpiramus* ; mais nous ne nous mettons ſous votre protection que pour obtenir par vous la grace de notre converſion. Sans craindre d'être du nombre de vos dévots indiſcrets, nous vous appellons mere de miſericorde, ſource de vie, conſolation de nos ames, *Mater miſericordiæ*, *vita*, *dulcedo* ; mais nous ne prétendons point que ces titres nous autoriſent dans nos

foibleſſes, ni qu'ils nous raſſurent dans nos déſordres. Malgré les critiques cenſeurs de votre culte, nous nous confions en vous; mais notre confiance ne nous fait point oublier, que pour être recompenſez comme vous, il faut par proportion le meriter comme vous, & que jamais nous ne parviendrons autrement à ce Royaume éternel où nous conduiſe, &c.

AUTRE
SERMON
POUR LA FESTE
DE
DE L'ASSOMPTION
DE
LA VIERGE.

Sur la dévotion à la Vierge.

Intravit Jesus in quoddam Castellum, & mulier quædam excepit illum in domum suam.

Jesus entra dans une bourgade, & une femme le reçût dans sa maison. En S. Luc, ch. 10.

CEtte femme ainsi honorée de la présence de Jesus-Christ, ce fut, Chrétiens, dans le sens litteral de notre Evangile, Marthe sœur de Magdelaine: mais selon l'application de l'Eglise, c'est Marie, la Mere du Rédempteur, la

Reine des Vierges, & la Souveraine du ciel & de la terre. C'eſt elle qui reçût dans ſes chaſtes entrailles le Fils de Dieu; & c'eſt elle qui eſt aujourd'hui reçûë par cet Homme-Dieu dans le ſéjour de la gloire. Heureuſe, mes Freres, s'écrie S. Bernard, heureuſe reception de l'une
Bern. & de l'autre part! *Fœlix utraque ſuſceptio!* ſoit celle que Marie fit à Jeſus-Chriſt dans le myſtere de ſon incarnation, ſoit celle que J. C. fit à Marie dans le myſtere de ſon Aſſomption. Mais pourquoi parler maintenant de la premiere, demande le même S. Bernard? pour mieux juger de la ſeconde, répond ce ſaint docteur; pour en former une juſte idée, pour en concevoir toute la gloire & toute l'excellence; ou plûtôt, pour reconnoître que comme la premiere eſt abſolument inconcevable à nos eſprits, la ſeconde eſt au-deſſus de toutes nos
Idem. vûës & de toutes nos expreſſions. *Ut juxtà inæſtimabilem illius gloriam, inæſtimabilis cognoſcatur & iſta.* Et en effet quelle langue pourroit jamais expliquer, comment ce Dieu de majeſté qui ne peut être compris dans la vaſte étenduë de l'univers, ſe renferma dans le ſein d'une Vierge: & qui pourroit dire auſſi avec quelle pompe cette Vierge entre dans le ciel pour y être couronnée, & pour y regner pen-
Ibid. dant toute l'éternité? *Chriſti generationem & Mariæ aſſumptionem quis enarrabit?* J'ai donc crû, mes chers Auditeurs, devoir prendre un ſujet plus proportionné à notre foibleſſe, & même plus utile pour vous. J'ai crû que le grand & inéffable myſtere de l'Aſſomption de Marie, me donnoit une occaſion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette Mere de Dieu. C'eſt ce que je me propoſe, &

c'eſt pour cela même, Vierge ſainte, que j'ai beſoin de votre ſecours. Daignez agréer le zéle qui m'anime pour vous, & le ſeconder. Daignez écouter la priere que je vous fais en vous ſaluant, & vous diſant, *Ave Maria*.

SI j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'eſt point préciſement pour vous l'inſpirer, puiſque je vous ſuppoſe trop chrétiens, pour n'avoir pas envers la Mere de Dieu tous les ſentimens de zéle & de reſpect qui lui ſont dûs. C'eſt donc ſeulement pour vous donner ſur cette importante matiere toute l'inſtruction que des chrétiens parfaits & ſpirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raiſonnable que le grand Apôtre nous a ſi fort recommandé: *Rationabile obſequium veſtrum*. Ainſi, mes chers Auditeurs, au lieu de vous exhorrer à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à regler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, & à vous ſanctifier vous-même par cette dévotion. Je veux vous en faire connoître les veritables caracteres, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, & par là vous engager à en faire un ſaint uſage. Pouvois-je choiſir un deſſein plus convenable à votre pieté, & plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit? Elle conſiſte, ſelon ſaint Bernard, en trois principaux devoirs, à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or c'eſt à ces trois devoirs que je m'attache, & voici en trois mots le partage de ce diſcours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieuſement, c'eſt la premiere propoſition. Il faut invoquer

Rom. c. 12.

Marie, mais l'invoquer efficacement, c'eſt la ſeconde propoſition. Enfin, il faut imiter Marie & l'imiter religieuſement, c'eſt la derniere propoſition. Il faut honorer cette Vierge judicieuſement ; car l'honneur de la Reine du ciel auſſi bien que celui de Jeſus-Chriſt le Roi des Rois, demande ſur toutes choſes cette condition : *Nam & honor Reginæ judicium diligit*, dit ſaint Bernard, appliquant à la Mere ce qui eſt écrit du Fils : *Et honor Regis judicium diligit* : ce ſera le ſujet de la premiere Partie. Il faut invoquer cette Vierge efficacement ; car en vain Marie a-t-elle pour nous du credit auprès de Dieu, ſi par l'indignité de nos prieres, ou par l'impenitence de notre vie, nous nous rendons ſon credit inutile : ce ſera la ſeconde partie. Il faut autant qu'il eſt en notre pouvoir imiter cette Vierge religieuſement : car la ſainteté de Marie eſt un modelle ſur lequel Dieu prétend que nous nous formions, & ſi nous ne le faiſions pas, ſur lequel il nous jugera : ce ſera la derniere Partie. Trois veritez également capables de contribuer à la converſion des pecheurs & à la ſanctification des juſtes. Commençons.

Bern. *Pſ. 98.*

I. PART. POur honorer ſaintement la Mere de Dieu, il faut l'honorer judicieuſement. C'eſt un principe qui ne peut être conteſté, & dont il n'y a ſans doute perſonne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre verité qui me paroît également inconteſtable : ſçavoir, que s'il faut du diſcernement & de la prudence pour honorer la Mere de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je ? qu'il en faut même encore plus pour cenſurer ceux

qui l'honorent & pour s'ériger en juge du culte & des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me ſemble, d'exiger d'abord de votre pieté, que vous ne ſépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider ſur un ſujet auſſi important que celui-ci ; & vous avez trop de penétration, Chrétiens, pour n'entrer pas dans ma penſée, & trop d'équité pour n'avoüer pas, que la raiſon, auſſi bien que la droite & ſincere religion le demandent ainſi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les perſonnes adonnées au ſervice de la Vierge, des devots indiſcrets : j'en veux bien tomber d'accord avec vous ; & s'il y en a de tels, à Dieu ne plaiſe que je pretende ici les excuſer, ni les autoriſer. Mais auſſi peut-il y avoir des cenſeurs indiſcrets de la dévotion envers cette même Vierge, & c'eſt à quoi l'on ne penſe point aſſez. De ces deux déſordres, on ſe pique d'éviter le premier & il arrive tous les jours qu'on ſe fait un faux mérite ou une vanité bizarre du ſecond. Cependant le ſecond n'eſt pas moins dangereux que le premier ; & l'homme Chrétien ne court pas moins de riſque devant Dieu, en condamnant avec témerité un culte legitime & ſaint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré & ſuperſtitieux. C'eſt donc à nous, mes chers Auditeurs, à nous preſerver de l'un & de l'autre ; c'eſt à moi, comme Predicateur de l'Evangile, à vous conduire entre ces deux écueils, & par quelle voie ? en vous donnant des regles ſûres pour honorer diſcretement la Reine du ciel, & vous propoſant les mêmes regles pour ne pas critiquer legerement les honneurs mêmes populaires qu'elle reçoit ſur la terre. Ne diſons rien de vague, & dans le deſſein que j'ai formé

d'éclaircir ces veritez, ne combattons point des phantômes, mais venons au détail des choſes.

On a prétendu que malgré le ſoin qu'ont eû les Paſteurs, d'inſtruire les peuples, & d'épurer dans notre ſiécle la religion ou la dévotion des fideles, il y avoit encore de l'excès, & par conſéquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la ſainte Vierge; & ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne ſont pas ſeulement les ennemis déclarez de l'Egliſe, qui en ont jugé de la ſorte. Quelques-uns mêmes de ſes propres enfans ont déploré cet abus. Des Catholiques prétendus zélez, mais dont le zéle ſans doute n'a pas eû toutes les qualitez requiſes, pour être ce zéle ſelon la ſcience que demandoit l'Apôtre; quoi qu'il en ſoit, des Catholiques mêmes ont crû devoir prendre ſur ce point la cauſe de Dieu: & de la maniere qu'ils s'en ſont expliquez, voici les trois chefs où la veneration du commun des fidelles pour la Mere de Dieu, leur a paru aller juſqu'à l'indiſcretion. Car c'eſt le terme, dont ils ſe ſont ſervis, & il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchez des interêts de Dieu, ils ſe ſont plaints qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité. Ils ſe ſont plaints qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, ſur tout ceux de mediatrice & de reparatrice du monde perdu. Ils ſe ſont plaints qu'on lui attribuoit de nouveaux privileges, qui ne nous étoient révelez ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes ſans préjugé, & puiſqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertiſſemens

donnez par Marie elle-même à ſes dévots indiſcrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion ſoit prudente, qu'elle ſoit ſolide, qu'elle ſoit ſans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils ſoient fondez, édifions-nous-en ; du moins ſervons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts, & plus irrepréhenſibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Ecoutez-moi:ceci n'aura rien de trop abſtrait, ni d'ennuyeux.

Il eſt donc vrai, Chrétiens, & je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *ſubalterne*, ce ſeroit, non pas un ſimple abus,ni une ſimple indiſcretion, mais un crime & une impieté. Car Marie toute Mere de Dieu qu'elle eſt, n'eſt qu'une pure créature, l'humble ſervante du Seigneur, dont tout le bonheur eſt fondé ſur l'aveu autentique qu'elle a fait elle-même de ſa baſſeſſe & de ſon néant : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* C'eſt ainſi qu'elle nous l'a appris ; & nous le ſçavons ſi bien, que pour ne l'oublier jamais,nous nous faiſons un devoir de la ſalüer chaque jour en cette qualité de ſervante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Ainſi, graces à la providence & à l'eſprit qui gouverne le chriſtianiſme, je prétends que l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, ſurtout dans un ſiécle auſſi éclairé que le nôtre, n'avoit nul beſoin de l'avis prétendu ſalutaire qu'on a voulu nous donner là-deſſus. Car,comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce que diſoit ſaint Auguſtin dans un ſujet à peu près ſemblable, pour répondre aux Manichéens,qui malicieuſement &

ſans raiſon, accuſoient de ſon tems les Catholiques de rendre aux Martyrs un culte idolâtre : ce que diſoit ce Pere touchant les Martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mere de Dieu ? que ce n'eſt point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le ſacrifice, mais à Dieu qui l'a choiſie, à Dieu qui l'a ſanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée. Nous ſommes donc bien éloignez de cette groſſiere erreur ou de cette énorme indiſcretion, qui conſiſteroit à faire de Marie une Déeſſe; & l'indiſcretion, s'il y en avoit ici, ſeroit plûtôt de la part de ceux, qui dans leurs avis auroient ſuppoſé qu'un grand nombre de fidelles, à la vûë de leurs paſteurs, avoient pû tomber, & étoient en effet tombez dans une telle corruption de foi. L'indiſcretion ſeroit non ſeulement d'avoir par là renouvellé les accuſations vaines & frivoles des anciens hérétiques contre l'Egliſe, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique proteſtant, de voir des catholiques mêmes perſuadez que notre foi s'étoit ainſi corrompuë dans ces derniers ſiécles. Non, mes chers Auditeurs, je le repete, l'Egliſe de Jeſus-Chriſt n'a point été abandonnée de la ſorte. Car qu'eſt-ce ſelon nous que d'honorer judicieuſement la Mere de Dieu ? c'eſt l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais ſupérieur à tout autre que celui de Dieu. Or voilà comment nous l'honorons, voilà comment tout les ſiécles du chriſtianiſme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondroit avec Dieu : mais auſſi malheur à celui qui ne lui rendroit pas des hommages particuliers, & qui dans ſon eſtime ne la mettroit pas au-deſſus de tout ce qui n'eſt point Dieu. Il a été de mon

devoir d'appuyer d'abord ſur cet article, & de vous le faire ſentir. Mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiſcret le zéle des Fidelles qui attribuent à Mariedes titres d'honneur, qu'on prétend ne lui pas convenir : & moi j'avance & je ſoutiens que depuis que l'Egliſe Univerſelle, par le plus ſolemnel de ſes decrets, qui fut celui du Concile d'Epheſe, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la poſſeſſion du titre de Mere de Dieu, que l'héréſiarque Neſtorius lui diſputoit, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puiſſe ſans indiſcretion lui conteſter. Appliquez-vous, & vous en allez être convaincus. Car, puiſqu'il s'agit ſurtout de la qualité de médiatrice & de réparatrice du monde, que les réformateurs de ſon culte lui voudroient ôter, voyons comment en a parlé ſaint Bernard : non point dans ces occaſions & dans ces diſcours où il n'a penſé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits ; mais dans cette célébre Epître aux Chanoines de Lyon, où raiſonnant en Théologien & décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mere de Dieu. Je me contenterai de traduire ſes paroles, & je ne puis douter que vous n'en ſoyez touchez. Donnez, diſoit-il, donnez à Marie les juſtes loüanges qui lui appartiennent, & ſouvenez-vous que la ſainteté pour être honorée, n'a beſoin que de la verité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle & pour nous la ſource de la grace ; dites qu'elle eſt la médiatrice du ſalut & la reſtauratrice des ſiécles : vous le direz avec raiſon ;

car c'eſt ce que toute l'Egliſe publie, & ce qu'elle chante tous les jours dans ſes divins offices :
Bern. *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem ſalutis, reſtauratricem ſæculorum : hæc mihi de illa cantat Eccleſia.* Ceux à qui ces titres déplaiſent, oſeront-ils s'inſcrire en faux contre le témoignage de ſaint Bernard, & recuſer un homme d'une ſi grande autorité parmi les Peres, & qui rapporte en fidelle hiſtorien ce que l'Egliſe croyoit de ſon tems & ce qu'elle pratiquoit? Or voilà ce que j'appelle honorer judicieuſement la Vierge, lui attribuer les qualitez que toute l'Egliſe lui attribuë. On ſçait bien qu'il n'y a, pour parler ainſi, qu'un médiateur de redemption : mais on eſt certain de ne point déroger à ſes droits, quand on reconnoît avec l'Ecriture, outre cet unique médiateur de redemption qui eſt Jeſus-Chriſt, d'autres médiateurs d'interceſſion ; & Marie entre ceux-ci ne doit-elle pas avoir la premiere place? On ſçait que Jeſus-Chriſt ſeul a racheté le monde par ſon ſang : mais on ne peut ignorer que ce ſang qu'il a répandu, a été formé de la ſubſtance même de Marie, & par conſéquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le ſang qui nous a ſervi de rançon. Car c'eſt ſur quoi toute l'Egliſe s'eſt fondée pour la qualifier de médiatrice & de réparatrice des hommes. Ce ſeroit donc encore par là une indiſcretion (je devois peut-être uſer d'un terme plus propre & plus fort) ce ſeroit, dis-je, une indiſcretion, de lui refuſer ces titres glorieux & ſi ſolidement établis. Mais ſans raiſonner davantage, il me ſuffit, reprend ſaint Bernard, que l'Egliſe m'ait appris à honorer de cette maniere la Mere de Dieu : car ce que m'enſeigne l'Egliſe,

ajoûtoit ce S. Docteur, c'eſt à quoi je m'attache inviolablement, & de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois; & tout ce qu'elle pratique, je le le veux pratiquer: & en le croyant, en le pratiquant ſans diſtinction & ſans reſtriction, je me tiens en aſſûrance, puiſqu'elle eſt l'oracle que je dois écouter ſur tout, & le guide infaillible que je dois ſuivre. *Quod ab illa accepi, ſecurus teneo.* *Ibidem.*

Or ſelon cette regle, mes chers Auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévôts indiſcrets de Marie, quand nous l'appellons notre médiatrice & notre réparatrice; quand nous diſons qu'elle eſt pour nous une ſource de vie, qu'elle eſt dans cette terre d'exil notre conſolation, qu'elle eſt au milieu de tous les dangers notre eſpérance: pourquoi? parce que juſqu'à la fin des ſiécles, malgré le chagrin de l'héréſie, l'Egliſe la reclamera & la ſaluëra ſous toutes ces qualitez; *Vita, dulcedo, & ſpes noſtra ſalve.* Notre vie, comment? après Dieu, & après Jeſus-Chriſt; notre conſolation, comment? après Dieu, & après Jeſus-Chriſt; notre eſpérance, comment? après Dieu, & après Jeſus-Chriſt. Peut-on ſans indiſcretion & même ſans malignité, nous ſoupçonner, ou plûtôt ſoupçonner l'Egliſe de l'entendre dans un autre ſens? Et parce qu'il eſt évident & inconteſtable que c'eſt là le ſens de l'Egliſe, & que nous n'en avons point d'autre, malgré la fauſſe délicateſſe des cenſeurs de notre dévotion envers la Mere de Dieu, nous ne faiſons point difficulté de l'appeller abſolument notre vie, abſolument notre conſolation; abſolument notre eſpérance, *Vita, dulcedo, & ſpes nostra.* Oüi, c'eſt ainſi que nous le chantons avec l'Egliſe,

& qu'on le chantera juſqu'à la derniere conſommation des tems. Les ennemis de Marie paſſeront; mais l'Egliſe leur ſurvivra, l'Egliſe après eux ſubſiſtera; & touchée des mêmes ſentimens, elle dira toûjours en s'addreſſant à la Mere de ſon Epoux & de ſon Sauveur: *Vita, dulcedo, & ſpes noſtra.*

Enfin, on a traité de zéle indiſcret, celui que fait paroître le peuple Chrétien à défendre certains privileges de Marie. Privileges de grace dans ſon immaculée Conception, privileges de gloire dans ſa triomphante Aſſomption; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, & qu'on s'eſt auſſi contenté de nous marquer ſous des termes généraux en les rejettant. Mais moi, voici encore, & ſur le même principe, comment je raiſonne: car puiſque nous reconnoiſſons Marie pour Mere de Dieu, de tous les privileges propres à rehauſſer l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un ſeul que nous ne devions être diſpoſez à lui accorder; ou pour mieux dire, y en a-t-il un ſeul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé? Si Dieu ne nous les a pas tous également revelez; ſi nous n'avons pas ſur tous la même certitude, & ſi tous ne ſont pas dans le Chriſtianiſme des points de foi, n'eſt-ce pas aſſez pour les attribuer à cette Vierge, que ſans préjudicier aux droits de Dieu, ce ſoient des privileges convenables à la dignité de Mere de Dieu? N'eſt-ce pas aſſez que ce ſoient des privileges reconnus par les plus ſçavans hommes de l'Egliſe, autoriſez par la créance commune des fidelles; appuyez, ſinon ſur des preuves évidentes & des démonſtrations, au moins ſur

les plus fortes conjectures & les témoignages les plus solides & les plus irréprochables. Or tels sont les privileges que nous honorons dans Marie, & c'est par là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable & sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, & affectionné à son culte, (car voilà le point) un esprit, dis-je, guéri de certains préjugez, ou dégagé de certains interêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avoit deux à prendre, ne penchera-t-il pas toûjours vers le plus favorable à la sainte Mere que nous reverons? Ne le préferera-t-il pas, & ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi & le mieux fondé? Mais que devroit-on penser d'un esprit toûjours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie, & sur ses plus illustres prérogatives: toûjours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspectes; mettant toute son étude à troubler la pieté des peuples, & par toutes ses subtilitez ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décrediter les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir & à l'étendre? Ah! mon Dieu, falloit-il donc que le ministere de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur & le culte, que le monde Chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des Vierges? Après que les premiers hommes de notre Religion se sont épuisez à célébrer les grandeurs de Marie; après qu'ils ont désesperé de trouver des termes proportionnez à la sublimité de son état; après qu'au nom de tous, saint Augustin a confessé son insuffisance, & protesté hau-

tement qu'il manquoit d'expreſſions pour donner à la Mere de Dieu les loüanges qui lui étoient dûës, *Quibus te laudibus efferam neſcio!* falloit-il que je fuſſe obligé de combattre les fauſſes réſerves de ceux qui craignent de la loüer avec excès, & qui oſent ſe plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toutefois un des déſordres de notre ſiécle. A meſure que les mœurs ſe ſont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné ſur la ſimplicité du culte. A meſure que la foi eſt devenuë tiede & languiſſante, on a affecté de la faire paroître vive & ardente ſur je ne ſçai combien d'articles, qui n'ont ſervi qu'à exciter des diſputes, & à diviſer les eſprits ſans les édifier. Si ces prétendus zelez, & ces cenſeurs indiſcrets du culte de la Vierge, avoient été appellez au conſeil, & qu'on en eût pris leurs avis, jamais ils n'auroient conſenti à cette multiplicité des fêtes inſtituées en ſon honneur. Ce nombre infini de Temples & d'Autels conſacrez à Dieu, ſous ſon nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Egliſe pour entretenir notre pieté envers la Mere de Dieu, les auroient choquez: & pour peu qu'on les écoûtât, ils concluroient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, & il n'y tiendroit pas encore, que ſous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux ſelon leur ſens qu'ils voudroient introduire dans le chriſtianiſme, la Religion ne fût réduite à une ſéche ſpéculation, qui bien-tôt dégénéreroit, & qui de nos jours en effet ne dégénere que trop viſiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entrepriſes que l'héréſie depuis tant de ſiécles a formées contre vous,

Auguſt.

Vierge

Vierge ſainte, votre culte a ſubſiſté, & il ſubſiſtera. Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zéle des vrais chrétiens, & contre leur fidelité à vous rendre les juſtes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on uſe, & quelque effort qu'on faſſe pour arracher de leurs cœurs les ſentimens tendres & reſpectueux qui les lient étroitement à vos interêts, ils les conſerveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur pieté l'emportera, & rien ne ſera capable de les ſéduire & de les ébranler. Vous êtes, ô ſainte Mere de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoüé toutes les erreurs, & vous le ſerez toûjours. Vous ſeule avez triomphé de toutes les héréſies. A peine s'en eſt-il formé une dans le chriſtianiſme, qui ne vous ait attaquée, & il n'y en a point que vous n'ayez confonduë : *Cunctas hæreſes ſola interemiſti in univerſo mundo.* La victoire que vous remporterez, & que vous remportez déja ſur les téméraires cenſeurs de votre culte, achevera votre triomphe. S'il y faut contribuer par nos ſoins, nous n'y épargnerons rien ; s'il faut parler, nous parlerons. Dans la chaire de verité nous éleverons la voix, nous nous ferons entendre ; & après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieuſement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement, c'eſt le ſujet de la ſeconde partie. *Aug.*

II. PART.

QUe nous puiſſions invoquer Marie, & qu'elle ſoit pour nous dans nos beſoins une protectrice toute-puiſſante & toute miſericordieuſe ; c'eſt une verité, Chrétiens, ſur laquelle

nous ne pouvons former le moindre doute, ſi nous ſommes de fidelles enfans de l'Egliſe, & ſi nous ſommes bien inſtruits des principes de notre foi. Car puiſque l'Egliſe a défini en general que nous pouvons invoquer les Saints que Dieu a retirez de cette terre d'exil où nous vivons, & qu'il a placez auprès de lui dans ſon Royaume : à combien plus forte raiſon pouvons-nous dans toutes les néceſſitez de cette vie nous adreſſer à la Reine, non-ſeulement des Saints, mais des Anges bienheureux, & lui preſenter nos prieres ? Que lui manque-t'il de tout ce qui peut affermir notre confiance ? Croirons-nous qu'uniquement touchée de ſon bonheur, & toute occupée, pour ainſi dire, de ſa propre gloire, elle ſoit devenuë inſenſible à nos interêts ? mais n'eſt-elle pas toûjours la Mere de miſericorde ? Nous perſuaderons-nous que Dieu en la glorifiant ait tellement borné ſon pouvoir, qu'elle ne ſoit plus en état de nous en faire ſentir les ſalutaires effets ? mais n'eſt-elle pas toûjours la Mere de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde, & qui lui fut ſi ſoûmis ? Eſt-ce en recevant la recompenſe de ſes mérites, qu'elle a perdu ſes plus beaux droits ? & ſi ce Fils adorable qu'elle porta dans ſon ſein, a fait pour elle des miracles ſur la terre, que lui refuſera-t-il dans le Ciel ? C'eſt ainſi que les Peres ont raiſonné, & c'eſt là-deſſus qu'ils ſe ſont fondez, pour nous exhorter en des termes ſi énergiques & ſi forts, à reclamer ſans ceſſe la Mere de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plûtôt, que ne puis-je rapporter ici dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils

ont dit de l'invocation de Marie & des avantages qui y ſont attachez ? Que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, & ſelon l'expreſſion de ſaint Paul vous convaincre par cette nuée de témoins ? Car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudroit-il davantage; & ne ſeroit-ce pas une témerité, que dis-je ? ne ſeroit-ce pas l'obſtination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de ſiécles d'oracles & de Docteurs dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ?

Je vais plus loin, & je ne dis pas ſeulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoûte que nous le devons, & pourquoi ? pour nous conformer à l'Egliſe, pour nous attirer la grace, pour nous procurer contre les dangers du monde un ſecours puiſſant & un ferme ſoûtien, pour aſſûrer notre ſalut. En effet, Chrétiens, ſi nous ſommes obligez de croire ce que croit l'Egliſe comme la régle de notre foi, ne ſommes-nous pas obligez de faire ce que fait l'Egliſe comme la régle de nos mœurs ? Or combien de prieres ſolemnelles l'Egliſe tous les jours addreſſe-t-elle à la Mere de Dieu, pour implorer ſon aſſiſtance ; & n'eſt-ce pas une eſpece d'infidelité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de ſoin, & de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plûtôt, par qui elle le demande : ſi la grace nous eſt néceſſaire, & ſi nous ne pouvons ſur tout ignorer combien il nous eſt important d'avoir certaines graces particulieres & en certaines conjonctures, nous eſt-il permis de négliger un des plus ſûrs moyens de les obtenir ? Or ce moyen, c'eſt l'interceſſion

de Marie ; & mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'eſt par elle que Dieu diſpenſe ſes dons, & par les mains de cette Vierge qu'il les fait paſſer en nous les communiquant ? Si nous ſentons notre foibleſſe, & ſi nous gémiſſons de nous voir expoſez à tant de périls, dans l'obligation où nous ſommes d'ailleurs de nous conſerver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre ? Or de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus preſent, que la médiation de Marie; & puiſque tant d'autres qui l'ont éprouvé, nous en inſtruiſent, n'eſt-ce pas conſentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous ſervir d'une telle défenſe ? Enfin ſi le ſalut eſt notre affaire, & par ſes conſéquences infinies notre grande affaire, notre eſſentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la Religion nous fournit de plus propre à en garentir le ſuccès ? Or la coadjutrice de Dieu dans l'accompliſſement de ce ſalut, c'eſt Marie ; & comme ce ſalut a commencé par elle, & par ſon conſentement à la parole de l'Ange, c'eſt par elle & par ſa cooperation qu'il doit être conſommé. D'où il s'enſuit, que nous ne pouvons donc trop dans cette vie mortelle la ſolliciter, la preſſer, l'intereſſer en notre faveur par nos ſupplications & par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie, veritez inconteſtables : mais le point eſt de l'invoquer efficacement, c'eſt-à-dire, de l'invoquer de telle ſorte qu'elle puiſſe agréer nos prieres, qu'elle puiſſe les trouver dignes d'elle & y prendre part. Car, ſelon

l'Oracle de Jesus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu, Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutez pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le Royaume de Dieu; & suivant la même régle, j'ajoûte que de ceux qui se mettent, ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mere de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain, pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentimens convenables pour l'engager dans leurs interêts, & pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, & deux extrêmitez à éviter; & comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposez, la verité se trouve toûjours entre deux erreurs contraires. Je veux dire, que les uns comptent trop sur la protection de Marie, mais que les autres aussi ne connoissent point assez, ou semblent ne point assez connoître tout le fond qu'on y doit faire : que les uns, selon leurs desirs & le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étenduë, & c'est l'erreur des chrétiens présomptueux; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, & c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, & qui par une autre prudence que celle de l'Evangile, se sont ingerez à nous donner des avis dont le peuple fidelle n'a pû tirer qu'un scandale à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministere, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la premiere erreur, il faut convenir, Chrétiens, que nous portons quel-

quefois trop loin notre confiance, & que nous faisons à Marie des prieres qu'elle ne peut écouter : comment cela ? parce que ce sont des prieres injurieuses à Dieu, parce que ce sont des prieres indignes de la Mere de Dieu, parce que ce sont des prieres pernicieuses pour nous-mêmes. Prieres injurieuses à Dieu, pourquoi? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence, & qu'elles vont à renverser toute l'œconomie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la providence, que le salut dépende premierement de Dieu, & ensuite de nous-mêmes; qu'aidez de la grace de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes; que nous obtenions cette grace par la Mere de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre feconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance. Voilà le plan que Dieu s'est tracé, & qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vûës de Dieu & nous promettant tout de la Mere de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulieres, c'est-à-dire, selon notre sens réprouvé & nos inclinations corrompuës. Car si nous prétendons que sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse pieté envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste; que revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine & de tous les foudres du ciel : & qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux

occaſions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état du peché, en remettant notre pénitence: ah! Chrétiens, ſi c'eſt de la ſorte que nous l'entendons, ce n'eſt pas de la ſorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne ſera de la ſorte qu'il l'entendra. Autrement il ſe démentiroit bien lui-même: & quel lieu auriez-vous d'eſperer, ſur tout en de pareilles diſpoſitions, qu'il changeât pour vous les immuables decrets de ſa ſageſſe éternelle? Prieres indignes de la Mere de Dieu, puiſque c'eſt attendre d'elle qu'elle nous authoriſe contre Dieu même, qu'elle nous raſſure contre la crainte de ſes jugemens, juſqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir; qu'elle nous ſerve de pretexte pour perſéverer dans nos déſordres, & pour mourir dans l'impénitence. Et de-là enfin, prieres qui bien loin de nous ſanctifier, ne peuvent ſervir qu'à nous corrompre; qui bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent ſervir qu'à nous en éloigner ſans retour; qui bien loin de nous ſauver, ne peuvent ſervir qu'à nous perdre; par conſéquent prieres infiniment pernicieuſes pour nous-mêmes. Or de penſer que de telles prieres fuſſent aſſez efficaces, pour toucher le cœur de la plus ſainte de toutes les Vierges, de la plus fidelle à la loi de Dieu, de la plus ſoûmiſe aux deſſeins & aux volontez de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu, & pour la ſanctification du peuple de Dieu, ne ſeroit-ce pas la plus ſenſible & la plus évidente contradiction?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de-là qu'un pecheur dans l'état de ſon peché ne peut invoquer efficacement la Mere de Dieu; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vi-

vant actuellement ſans pénitence, il a beau du reſte ſe confier en Marie & la prier ; que tous ſes vœux ſont inutiles, & que toute ſa dévotion envers la Vierge ne le ſauvera pas. Autre erreur dont nous avons à nous préſerver : mais qui déguiſée ſous des termes captieux & pleins d'artifice, propoſée ſous la forme trompeuſe d'avertiſſemens utiles & chrétiens, cachée ſous un air de verité qui impoſe & qui empêche d'en voir le danger, demande toute la préciſion néceſſaire pour la découvrir. Rien de plus ſpecieux que les propoſitions qu'on nous fait : propoſitions équivoques, vrayes dans un ſens, fauſſes dans l'autre, toûjours dangereuſes, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette Mere de miſericorde qui doit être l'azile des pecheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jetter les ſimples dans l'illuſion, en leur faiſant plus eſperer de Marie qu'il ne convient ; je l'avouë : mais je dis auſſi qu'il ne faut pas jetter les ſimples dans l'illuſion, en ruinant toute leur eſperance ; & pour donner plus de jour à ma penſée, & vous faire prendre là-deſſus le point juſte à quoi tout fidelle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers Auditeurs, & je vous prie de me ſuivre.

Il eſt vrai : dire à un pecheur, que ſans pénitence & par la ſeule interceſſion de Marie, il peut-être reconcilié & ſauvé, c'eſt le jetter dans l'illuſion & dans la plus groſſiere de toutes les illuſions ; car ſans la pénitence il n'y a ni juſtification ni ſalut. Mais auſſi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à ſon peché, que s'il n'eſt actuellement dans la réſolution de rompre ſes engagemens criminels, que s'il n'eſt actuellement touché d'un ſentiment de péni-

tence, il ne lui ſert à rien d'invoquer Marie, & que ſa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'eſt le ſéduire & le tromper. Car ſans être encore pénitent, ne peut-il pas par l'interceſſion de la Mere de Dieu, le devenir? Sans avoir encore le courage de s'arracher au monde & à ſes honteux attachemens, ne peut-il pas par l'interceſſion de la Mere de Dieu, le demander & l'obtenir? Sans être encore aſſez vivement touché de Dieu, ſentant la foibleſſe de ſon cœur & ſe défiant de lui-même, ne peut-il pas par l'interceſſion de Marie engager Dieu à lui accorder une grace qui le touche, une grace qui l'éclaire & le fortifie? Ne peut-il pas du fond de l'abyſme où il eſt plongé, lever les mains vers cette Vierge, & s'écrier en l'appellant à ſon ſecours: Reine du ciel & toute-puiſſante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle & endurci, moi foible & affaiſſé ſous le poids de mes iniquitez, incapable par moi-même de me relever, & n'ayant point d'autre advocate que vous pour prendre mes interêts auprès de mon juge, & pour le porter à me rendre les forces que j'ai perduës & qui me manquent; *Ora pro nobis peccatoribus*. Ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la ſorte, & pouvons-nous croire qu'elle ſoit inſenſible à ſes gemiſſemens & qu'elle ne s'employe pas à lui ménager la grace de ſa converſion?

Il eſt vrai: dire à un pecheur que ſans amour pour Dieu, par la ſeule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce ſeroit non plus ſeulement une illuſion, mais une impieté. Car ſans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu; & Dieu ne recevra jamais au

nombre de ſes élus & dans ſon Royaume, que ſes amis. Mais auſſi faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, & qu'inutilement il s'efforce de ſe la rendre propice, c'eſt abuſer de ſa credulité, & lui ôter dans ſon malheur une des plus certaines & des plus ſolides reſſources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la ſuite; & pour l'avoir, ne peut-il plus, ſelon le langage de l'Ecriture, recourir à la Mere du bel amour? *Ego mater pulchræ dilectionis.* Comme ſans un
Eccl. c. 24. amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, & de cette foi paſſer à l'eſperance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu; ne peut-il pas ſans un amour actuel de Dieu, former dans ſon cœur un ſentiment de confiance en Marie? animé de ce ſentiment, ne peut-il pas ſe proſterner devant elle, lui expoſer ſa miſere, & par là reveiller toute la tendreſſe d'une Vierge déja ſi favorablement prévenuë pour nous; par là trouver accès auprés d'elle, & par elle ſe mettre en grace avec Dieu, & recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu? Et il ne faut point m'oppoſer que ſans l'amour de Dieu, l'on ne peut être prédeſtiné, & par une conſéquence qui paroît néceſſaire, que ſans l'amour de Dieu l'on ne peut ſe promettre aucun fruit du culte & de l'invocation de la Mere de Dieu. Raiſonnement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguité, pour en faire connoître la fauſſeté, & j'oſe dire, la malignité. Je le ſçais: ſans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédeſtiné d'une prédeſtination parfaite & conſommée; ou pour m'exprimer encore plus clairement, ſans l'amour de Dieu, l'on ne peut arriver au terme de la pré-

deſtination qui eſt la gloire : mais avant que d'y arriver, & dans le temps même qu'on eſt pécheur & ſans amour de Dieu, on peut être prédeſtiné pour parvenir un jour à cette gloire ; comment cela ? parce qu'on peut être prédeſtiné pour ſortir de l'état du peché, pour rentrer dans les voyes de la juſtice, pour rallumer dans ſon cœur le feu de la charité, & par où ? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainſi Magdelaine, au milieu même de ſes déſordres, étoit prédeſtinée ; ainſi l'Apôtre des nations, S. Paul, lors même qu'il perſecutoit l'Egliſe de Dieu, étoit prédeſtiné ; ainſi des millions de libertins juſques dans leur libertinage même, ont été prédeſtinez. Or ces moyens de prédeſtination, par qui pourrons-nous plus ſûrement & plus infailliblement les obtenir que par Marie?

Diſons le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu regler notre confiance en la Mere de Dieu, & nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires. Car quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne ſoit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion exterieure à la bienheureuſe Vierge ; de ne nous pas perſuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zéle pour nous, que Jeſus-Chriſt même, & de ne pas plus compter ſur ſes prieres que ſur les mérites de ſon Fils ; de ne penſer pas que ſans elle on ne puiſſe approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, & de ne la point mettre en parallele ni avec Dieu, ni avec l'homme-Dieu ; de ne pas ôter à cet homme-Dieu la miſericorde pour la donner toute à ſa Mere, &

de ne pas préferer le culte de cette divine Mere à l'amour de Dieu, & à la confiance que nous devons avoir en lui: quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuſes maximes, n'eſt-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine, pour décrier les dévots de Marie? N'eſt-ce pas ſans ſujet vouloir les repreſenter comme des eſprits outrez, comme des eſprits frivoles & ſuperſtitieux? Et qui de nous eût jamais de telles idées? qui de nous porta jamais les choſes à de tels excès; & pour uſer d'une expreſſion plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances? Ah! mes Freres, (je parle à vous, Miniſtres des autels; à vous que Dieu a choiſis pour être les conducteurs & comme les Sauveurs de ſon peuple) dans un ſiécle où la corruption eſt ſi generale, & où nous voyons tant d'ames racheptées du ſang de Jeſus-Chriſt, s'égarer & ſe pervertir, ne leur fermons pas les voyes du retour & du ſalut. Or une de ces voyes les plus aſſûrées, c'eſt une ſincere dévotion envers la Mere de Dieu. Diſons aux fidelles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement; c'eſt-à-dire, l'invoquer en vûë de pouvoir, par ſon crédit auprès de Dieu, changer de vie & reformer leur conduite, abandonner le vice & reprimer leurs paſſions, vaincre la chair & reſiſter à ſes attaques, ſe préſerver des piéges du démon & du monde plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puiſſances de l'enfer, s'adonner aux exercices de la religion & en ſoutenir la pratique, ſe ſanctifier & meriter l'éternité bienheureuſe. Mais en même tems diſons leur, qu'en quelques déreglemens qu'ils ayent vêcu, que

quelque pecheurs qu'ils ayent été, & qu'ils ſoient même à preſent, ils peuvent être favorablement écoutez de Marie, en s'addreſſant à elle avec une confiance humble & filiale; que bien loin de les rejetter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre ſon ſein, elle les invite & leur offre ſon ſecours. Voilà ce que nous leur devons dire, & ce que je leur dis, Vierge ſainte, de votre part & en votre nom. Vous ne m'en déſavoüerez point & vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un Auditoire chrétien; mais dans cet Auditoire, tout chrétien qu'il eſt, combien y a-t-il d'ames chancelantes & ſur le poinct d'une ruine prochaine; combien d'ames tiedes, & languiſſantes dans le ſervice de Dieu, & dans l'obſervation de leurs devoirs? combien d'ames aveugles & trompées, & qui ſe flattent d'une prétenduë innocence, & qui vivent dans l'état d'une fauſſe conſcience? combien d'ames criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, expoſées à toutes les vengeances de Dieu? c'eſt pour ces ames & pour moi-même que je fais entendre ma voix, & que je pouſſe des cris vers vous: ou plûtôt, c'eſt à vous que je les envoye, ces tiedes & ces lâches, ces aveugles & ces ignorants, ces mondains & ces pecheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les reconcilierez, vous ferez agir pour eux tout le ciel & vous agirez vous-même. Ainſi, Chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, & l'imiter enfin religieuſement, c'eſt la derniere partie.

C'Eſt une belle penſée de ſaint Auguſtin, lorſque parlant des Martyrs & des hon- III. PART.

neurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leur fête que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand Docteur, les Saints ne sont bien honorez sur la terre, que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples; & les solemnitez qu'a institué l'Eglise en mémoire des Martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim Martyrum exhortationes sunt martyriorum.* Aug. Or, Chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet : & dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie & sa bienheureuse Assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveller notre devotion envers cette Mere de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidele & constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premierement, ce que nous devons imiter dans Marie : & secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie, & voilà le modelle que nous avons à nous proposer ; pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire, & voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffiroit pour faire la matiere de tout un discours : j'abrege, & je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons & que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, & voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modelle. Ce n'est point dans les graces singulieres & extraordinaires qu'elle a recûës du ciel : dès que ce sont des graces extraordi-

naires & ſingulieres à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, & ce ſeroit une preſomption que d'y prétendre. Ce n'eſt point dans l'éclatante dignité dont elle a été révêtuë, ni dans les glorieux privileges qui lui furent accordez en conſéquence du choix que Dieu fit d'elle. Admirons toutes ces merveilles, reconnoiſſons y la ſouveraine grandeur du tout-puiſſant qui les a operées ; concevons pour le digne ſujet ſur qui le très-haut jetta les yeux, & en qui il exerça toute ſa vertu, les ſentimens de zéle, de reſpect, de veneration qui lui ſont dûs : mais ce ne ſont point de tels miracles qui nous doivent ſervir de regles, puiſque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, & qu'ils ſont ſi fort au deſſus de nous. En quoi donc, je le repete, nous devons imiter la Mere de Dieu, c'eſt dans la ſainteté de ſa vie. C'eſt dis-je, dans la plénitude de ſa ſainteté, dans la perfection de ſa ſainteté, dans la perſeverance & la fermeté inviolable de ſa ſainteté. Quels fonds d'inſtruction pour nous, mes chers Auditeurs, & quel champ à nos réflexions ?

Je dis dans la plénitude de ſa ſainteté. Car, ſelon que l'a remarqué ſaint Ambroiſe, il n'en eſt pas de Marie comme de certaines ames, en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles ſe bornent, & où elles font conſiſter tout leur mérite. Etudions la vie de cette Mere de Dieu ; c'eſt une leçon univerſelle de toute vertu & pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium ſit diſciplina.* En formant notre conduite ſur la ſienne, nous apprendrons à être fidelles à Dieu, à être équitables & charitables en- *Amb.*

vers le prochain, à être détachez de nous-mêmes & attentifs sur nous-mêmes. Vous apprendrez, jeunes perſonnes, ce que vous êtes ſi peu en peine de ſçavoir, & ce qu'il vous eſt néanmoins ſi important de ne pas ignorer, à mettre en ſûreté l'innocence de votre ame, & le précieux & ineſtimable tréſor d'une virginité ſans tache; à fuir pour cela le monde, & ſur tout certaines ſocietez du monde; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, & à ne lui permettre pas de s'échapper juſques dans les moindres rencontres; à reprimer vos ſens & à leur interdire toute liberté non ſeulement criminelle, mais dangereuſe; à garder en toutes choſes la retenuë, la modeſtie, la ſageſſe qui convient à votre ſexe, & qui en fait le plus bel ornement. Peres & Meres, vous apprendrez à regler vos familles, & à y maintenir l'ordre & la pieté; à élever vos enfans, non ſelon vos vûës, mais ſelon les vûës de Dieu; non pour vous-mêmes & pour votre propre conſolation, mais pour Dieu & pour la gloire de Dieu; à les lui dévoüer & à lui en faire le ſacrifice. Je m'engage inſenſiblement dans un détail, qui me conduiroit trop loin; & ſans qu'il ſoit neceſſaire que je deſcende à tant de points particuliers, qui ne ſçait pas que dans la proſperité ou dans l'adverſité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, ſoit qu'il faille agir ou ſouffrir, ordonner ou obéïr, prier ou vaquer aux affaires mêmes humaines, ſatisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne & devote, aux loix de Dieu ou aux loix des hommes, en quelque conjoncture que ce puiſſe être, par tout

Marie ſe preſente à nous pour nous inſtruire & pour nous ſervir d'exemplaire & de guide. *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium ſit diſciplina.*

Je dis dans la perfection de ſa ſainteté, de cette ſainteté éminente & au deſſus de toute autre ſainteté, que celle de Dieu : car voilà où ſa fidelité à la grace l'a élevée. Mais ne ſemble-t-il pas que plus la ſainteté de Marie a été ſublime & parfaite, moins nous pouvons l'imiter ? A cela je réponds que Jeſus-Chriſt veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il eſt, & comme Dieu, infiniment encore plus ſaint que Marie : qu'il veut bien que nous imitions ſon Pere, & que nous ſoyons parfaits comme ſon Pere ; *Eſtote ergo vos perfecti, ſicut Pater veſter cæleſtis perfectus eſt.* Il eſt vrai : nous n'avons pas été prévenus des mêmes graces que la Mere de Dieu, & par conſéquent nous ne devons pas eſperer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mere de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher ; mais nous pouvons en nous propoſant Marie & la ferveur de ſa pieté, nous réveiller de cette langueur qui nous rend ſi tiedes & ſi negligens dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion ; mais nous pouvons en nous propoſant Marie, & ſon amour pour Dieu, nous reprocher notre indifference pour un maître ſi digne de tout notre zéle, & rallumer dans nos ames un feu tout nouveau ; mais nous pouvons en nous propoſant Marie & le recueillement de ſon cœur, nous confondre de ces diſſipations volontaires & ſi frequentes dans les plus ſaints exercices, & nous former à l'uſage de la

Matth. c. 5.

priere ; mais nous pouvons en nous proposant Marie & l'ardeur de son courage, & la force de sa patience, la droiture de ses vûës, & la profondeur de son humilité, reconnoître devant Dieu nos foiblesses, nos delicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, nous exciter à les combattre & à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle, mais suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin je dis dans la perseverance & la fermeté invariable de sa sainteté. Ah! Chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse Assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort : & par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu ? parce qu'elle avoit été précedée d'une vie toûjours sainte, ou plûtôt, d'une vie toûjours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuels & de nouveaux accroissemens de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, & ne l'imitons pas dans cette perseverance : tout le reste quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne nous peut être de nul avantage, puisque dans les chrétiens ce ne sont pas tant les commencemens que Dieu couronne, dit saint Jerôme, que la fin. Tel est donc, je le repete, l'excellent modelle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, la sainteté de Marie, cette sainteté pleine & entiere, cette Sainteté sublime & rélevée, cette sainteté durable & constante. Voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons mediter, ce que nous devons nous appliquer, si nous voulons

être ſolidement dévoüez à cette Mere de Dieu. Mais voilà, mes chers Auditeurs, avoüons-le de bonne-foi, voilà le point eſſentiel où notre dévotion ſe dément & où notre zéle ſe refroidit. Nous ne manquons pas de zéle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zéle pour défendre ſes prérogatives & ſes privileges, nous ne manquons pas même de zéle pour lui rendre certains honneurs, & pour nous acquitter de certaines pratiques. Tout cela eſt bon & loüable, & nous y ſommes aſſez fidelles, parce que tout cela coûte peu : mais imiter cette Vierge dans ſon inviolable pureté & dans le ſoin qu'elle eût de la conſerver : l'imiter dans ſon éloignement du monde, dans ſon amour pour la retraite, dans ſon détachement d'elle-même & de tous les biens temporels, dans ſon obéïſſance aveugle à toutes les volontez de Dieu, dans ſa généroſité à tout faire & à tout ſouffrir pour Dieu, dans la mortification de ſes ſens, dans ſon aſſiduité à la priere, en tout ce qui l'a ſanctifié, c'eſt ce qui effraye la nature, parce que c'eſt ce qui la combat & ce qui la gêne. Toutefois ne nous y trompons pas, & comme nous ſçavons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter: je dis que c'eſt pour avoir part à la gloire dont cette Reine du ciel va prendre poſſeſſion ; ceci eſt d'une extrême importance, ne le perdez pas.

Car, prenez garde, Chrétiens : Marie eſt aujourd'hui portée dans le ſein de Dieu pour y goûter une éternelle & ſouveraine béatitude : mais ce ſuprême bonheur n'eſt point pour elle, comme bien d'autres dons, qu'elle avoit reçûs, une pure grace ; c'eſt une re-

compenſe ; & ſelon l'ordre de la prédeſtination de Dieu, il falloit que ce fût le fruit de ſes mérites & de ſa ſainteté. Tout autre titre n'eût point ſuffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage : & de-là n'ai-je pas raiſon de conclure, que ſi nous voulons entrer en participation de ſa gloire, nous devons nous y diſpoſer par une fidelle imitation de ſa vie ? Oüi, mes chers Auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mere de Dieu, ce que ſaint Paul diſoit aux premiers fidelles, en leur propoſant Jeſus-Chriſt même : *Si compatimur, & conglorificabimur* ; ſi vous agiſſez comme Marie, vous ſerez couronnez comme Marie ; ſi vous ſouffrez comme elle, vous ſerez glorifiez comme elle. Voilà tout à la fois & le terme où vous devez aſpirer, & la route par où vous y devez arriver. Ne ſéparons jamais ces deux choſes, puiſque c'eſt en les ſéparant que nous tombons ou dans une préſomption criminelle, ou dans une puſillanimité lâche. Préſomption criminelle, ſi ne conſiderant que le triomphe de Marie & l'éclat de ſa gloire, vous prétendez y parvenir ſans marcher par la même voye, & ſans uſer des mêmes moyens. Car ne ſeroit-il pas bien étonnant, que Dieu fût plus libéral pour vous que pour ſa Mere ; & que par une faveur toute gratuite, il vous donnât ſans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre & ce qu'elle a dû acheter ſi cher ? Puſillanimité lâche, ſi n'ayant égard qu'aux difficultez du chemin, où Marie vous a precedez, vous déſeſperez d'atteindre au terme où elle eſt parvenuë : au lieu de vous animer par la vûë du terme, à ſoutenir toutes les difficultez du chemin, & à vain-

cre tous les obſtacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toûjours ces deux grands objets devant les yeux, Marie ſur la terre, & Marie dans le ciel. Si l'état de ſa vie pénible & laborieuſe ſur la terre étonne notre foibleſſe, l'état de ſa vie glorieuſe dans le ciel nous raſſûrera & nous conſolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'eſt avec cette penſée que je vous renvoye) d'autant plus que l'état de cette Reine triomphante dans le ciel, doit ſpécialement ſervir à nous procurer les plus puiſſans ſecours pour imiter l'état de ſa vie laborieuſe ſur la terre. Je m'explique, & c'eſt-là que j'en reviens pour votre conſolation & pour concluſion de ce diſcours. En effet, Chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, & s'aſſeoir elle-même ſur le trône que Dieu lui a préparé, pourquoi? afin que de là elle parle & elle agiſſe plus efficacement en notre faveur, afin que de là elle faſſe couler plus abondamment ſur nous les tréſors céleſtes, afin que de là elle ſe rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoye à tous nos beſoins, que de ce trône de gloire où elle domine elle faſſe pour nous un trône de miſéricorde & de grace. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge ſi générale & ſi commune dans tous les ſiécles de l'Egliſe. Voilà ce qui lui a attiré la confiance & la vénération de tous les peuples & de tous les Etats du monde. Voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la Chrétienté, où l'on ne voye de ſenſibles monumens de la pieté des fidelles envers cette Mere de Dieu. Voilà ce

qui a porté les Princes & les Monarques à mettre leur ſceptre & leur couronne ſous ſa protection, perſuadez qu'ils ne pouvoient avoir un appui plus ſolide ni plus inébranlable, que dans une Vierge dont le crédit auprès de Dieu, ſelon l'expreſſion de ſaint Ildephonſe, tient quelque choſe de l'empire & de l'autorité. Voilà ce qui a engagé un de nos Rois, Louis XIII. de glorieuſe memoire, à lui conſacrer & ſa Perſonne & ſon Royaume: non point par un vœu ſecret, ſeulement formé dans ſon cœur, mais par le vœu le plus autentique qu'ait jamais fait un Roi chrétien, puiſqu'il le fit, auſſi bien que David, en préſence de tout
Pſ. 115. ſon peuple, *In conſpectu omnis populi ejus*; puiſqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de ſon obéïſſance; puiſqu'il y intereſſa tous ſes ſujets, & qu'il voulût que le ſouvenir en fût éternel. Voilà l'origine & la fin de ces ſaintes & ſolemnelles proceſſions qui ſe font aujourd'hui par toute la France, & qui ſont autant de témoignages publics par où nos Rois proteſtent qu'ils veulent dépendre de Marie, & qu'ils la reconnoiſſent pour leur ſouveraine. Voulez-vous, mes chers Auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre pieté? Elle eſt aiſée, & il n'y a point de prétexte qui vous en puiſſe diſpenſer. Faites chacun dans votre condition ce que fit ce Prince très-Chrétien & très-religieux dont nous accompliſſons le vœu. Il conſacra ſon Royaume à la Reine des Vierges, conſacrez-lui vos familles & vos maiſons. Il lui dévoüa ſa perſonne & celle de ſes peuples: dévoüez-lui la vôtre & celle de vos enfans. Ce n'eſt pas aſſez; mais comme ce grand Monarque par une conduite ſolidement pieuſe, qui ne

lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juſte, voulut que ſon dévoüement fût public, ne rougiſſons point de faire connoître le nôtre. Confeſſons librement ce que nous ſommes, puiſque c'eſt la profeſſion de ce que nous ſommes qui nous doit ſauver. Ne ſouffrons pas que les libertins du ſiécle ſoient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la Mere de Dieu, que nous à le défendre. Si nous ſommes employez au ſoin & à la direction des ames, inſpirons-leur la même ardeur & le même eſprit. Surtout, Chrétiens, ſouvenez-vous de cette parole de ſaint Anſelme, que comme toute famille ſolidement & ſaintement dévoüée à la glorieuſe Vierge ne périt point, auſſi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu ſe trouve dans une famille où la glorieuſe Vierge n'eſt pas honorée

C'eſt dans ce ſentiment, ô Reine toute puiſſante, que nous nous préſentons à vous: & quel comble de joye pour vos zélez ſerviteurs, de voir en ce jour les Puiſſances de la terre humiliées à vos pieds! Car c'eſt en ce jour que tous les Grands & tous les riches du peuple implorent votre aſſiſtance, ſelon la prophetie de David: *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Pſ. 44. C'eſt en ce jour qu'à l'exemple de nos Rois & en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les Juges, les Magiſtrats, ceux qui tiennent parmi nous les premieres places, qui occupent les premieres dignitez, paroître devant vos Autels & vous rendre hommage. Mais ſi les riches du peuple vous honorent de la ſorte que ne font pas les pauvres du peuple, les ſimples du peuple, les petits & les humbles du peuple, dont la foi eſt communément plus vive & la dé vo-

tion plus ardente & plus tendre ? Quoiqu'il en ſoit, il eſt de mon miniſtere & de mon devoir, ô ſainte Mere de Dieu, de ramaſſer les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches & ceux des pauvres, & de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plûtôt, ſouffrez qu'au nom de tout cet auditoire, je vous demande les graces que vous ſçavez nous être néceſſaires, & que vous pouvez faire deſcendre ſur nous. Répandez-les ces graces divines dont vous êtes comme la dépoſitaire & l'œconome; répandez-les ſur la perſonne ſacrée de l'incomparable Monarque qui nous gouverne ; répandez-les ſur ce Royaume ſpécialement dévoüé à votre culte ; répandez-les ſur tous en général & ſur chacun en particulier. Quoique vous ſoyez en toutes choſes notre reſſource, nous ne vous demandons point tant après tout des graces temporelles, que des graces ſpirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, & qui diviſe les Princes Chrétiens; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos paſſions, & cette guerre inteſtine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet état : mais préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu ſi nous l'avons perduë, & à nous y maintenir, ſi nous ſommes aſſez heureux pour y rentrer. Et puiſque toutes les graces du ſalut peuvent ſe réduire à une ſeule, obtenez-nous, ô parfait modelle des vertus chrétiennes, obtenez-nous la grace d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jeſus-Chriſt, afin que nous regnions avec Jeſus-Chriſt & avec vous-même dans l'éternité bienheureuſe, où nous conduiſe, &c.

SERMON

SERMON
POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

Mirabilis Deus in Sanctis suis.

***Dieu est admirable dans ses Saints.* Au Pseaume 67.**

SIRE,

Dieu dans tous ses ouvrages est admirable ; mais il l'est particulierement dans ses Saints, puisque de tous les ouvrages de Dieu, un des plus merveilleux & des plus grands, ce sont les Saints. Il est admirable dans leur prédestination ; il est admirable dans leur vocation ; il est admirable dans toute l'œconomie de leur salut ; il est admirable dans leur béatitude & dans leur gloire. Je dis admirable, de les avoir prédestinez à son Royaume éternel ; admirable

de les avoir appellez à la foi : admirable de les avoir ſanctifiez par la grace ; admirable de les avoir éprouvez & purifiez par les ſouffrances ; enfin, admirable d'en avoir fait des Saints & des bienheureux. *Mirabilis in Sanctis ſuis.* Voilà, Chrétiens, ce que Dieu a fait pour ſes Elûs, & ce que je devrois, ce me ſemble, développer dans ce diſcours ; mais j'ai des choſes à vous dire encore plus importantes pour votre édification : des choſes, qui dans la vûë de ces bienheureux prédeſtinez, vous rempliront auſſi bien que le Prophete Royal, non pas d'une admiration ſtérile & ſéche, mais d'une admiration affectueuſe, ſolide, efficace, qui fortifiera votre foi, qui excitera votre eſpérance, qui animera votre charité ; en deux mots, qui élevera vos eſprits, & qui touchera vos cœurs ; *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.* Vierge ſainte, vous qui dans le ciel regnez au-deſſus de tous les Saints, obtenez-moi les lumieres dont j'ai beſoin, & que je demande par votre interceſſion. Faites, ô glorieuſe Mere de Dieu, que je ſois animé & rempli de cet Eſprit de ſainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel : faites que ſervant d'organe à ce divin Eſprit, j'annonce à cette Cour des veritez capables d'en faire, ſelon l'expreſſion de S. Paul, un peuple fervent & un peuple Saint. C'eſt pour cela que je vous addreſſe la priere ordinaire. *Ave Maria.*

IL n'appartient qu'aux SS. de bien comprendre ce qu'opere en eux celui-ci qui eſt l'auteur de la ſainteté, & je ſerois téméraire ſi je voulois dans un ſujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres penſées, pour vous donner l'intelligen-

ce de ce qui fait le myſtere de ce jour, c'eſt-à-dire, de ce qui rend Dieu ſi admirable dans la perſonne de ſes élûs. Ainſi, renonçant à mes vûës particulieres; & profitant de celles qu'ont eu les Saints, je m'attache à cette réflexion de S. Leon Pape que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle renferme tout mon deſſein. Ce Pere explique les paroles de David que j'ai choiſies pour mon texte : *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.* Et conſiderant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux ſont élevés, il dit que deux choſes y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration : l'une, de ce que Dieu nous a donné dans les Saints de ſi puiſſans protecteurs ; & l'autre, de ce qu'il nous a propoſé dans ces mêmes Saints un ſi parfait modelle de ſainteté? *Mirabilis in Sanctis ſuis, in quibus & præſidium nobis conſtituit & exemplum.* Voilà tout le partage de cet entretien. Dans la premiere partie, je vous montrerai combien Dieu eſt admirable de nous avoir donné les Saints pour interceſſeurs & pour patrons : & dans la ſeconde, je vous ferai voir combien il eſt admirable de nous les avoir propoſés pour exemples. Deux veritez d'une etenduë infinie dans notre religion, & d'où s'enſuivent des conſéquences à quoi nous devons bien, vous & moi, nous intéreſſer. Car voici d'abord les deux raiſonnemens qui ſe préſentent à nos eſprits. Les Saints ſont nos interceſſeurs & nos protecteurs : nous avons donc une obligation indiſpenſable de les honorer & de les invoquer : c'eſt le premier point. Les Saints ſont nos exemplaires & nos modelles : Leo.

nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux & à les imiter : c'est le second Point. Le premier nous apprendra ce que les Saints sont pour nous, & le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être Saints. L'un & l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulierement dans ses Saints : *Mirabilis in Sanctis suis.* Voilà tout le sujet de votre attention.

I. PART. NOn, Chrétiens, rien n'est plus digne de nos admirations que ce que la foi nous revele dans la solemnité de ce jour, quand elle nous apprend que les Saints sont devant le trône de Dieu nos protecteurs & nos intercesseurs ; & l'Ange de l'Ecole S. Thomas en donne trois excellentes raisons. La premiere regarde Dieu même. La seconde est prise des Saints bienheureux ; & la troisiéme se rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même, est qu'en ceci il nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse & de sa providence. L'autre, qui se tire des Saints bienheureux, est que la gloire dont ils jouissent en est infiniment relevée ; & la derniere, qui se rapporte à nous, est que nous y trouvons de très-grands avantages pour l'interêt de notre salut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois verités.

Dieu fait éclater sa providence, en nous donnant les Saints pour protecteurs & pour interceſſeurs. Comment cela ? parce qu'il établit par là le plus bel ordre, & la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les

hommes. Je m'explique. Sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres; & cette dépendance mutuelle les tient dans la ſubordination. Les ſocietez, les familles, les Républiques, les Etats, l'Egliſe même, & les divers corps de la hierarchie qui la compoſent, ſont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde. Mais après-tout, quoique Dieu en ſoit l'auteur, ces ordres ſont ſujets à être troublez par la malice des hommes. Ceux qui y tiennent les premiers rangs, ne ſont pas toûjours les plus dignes de les occuper; ceux qui y commandent devroient ſouvent y obéïr. On y voit des Grands & des petits, des pauvres & des riches, des heureux & des miſérables, & cela eſt de la providence de Dieu; mais les petits y ſont opprimez par les Grands, & les Grands enviez par les petits; & c'eſt comme une ſuite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un ſeul ordre exempt de ces imperfections; c'eſt celui que Dieu a formé, par ſa providence, entre nous & les Saints. Car outre que la grace eſt le fondement de cet ordre; outre que le mérite en eſt la meſure, & que toute prééminence n'y eſt accordée qu'à la ſainteté, j'y trouve encore une choſe bien ſinguliere: & quoi? c'eſt que dans cette ſubordination, la dépendance même eſt aimable. Nous n'envions point la condition des Saints qui ſont au-deſſus de nous, parce que nous ſçavons qu'ils travaillent auprès de Dieu pour nous procurer le même bonheur. L'élevation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne ſouhaitent rien plus ardemment que de nous rendre auſſi grands & auſſi puiſſans

qu'eux. Enfin la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la poſſedent, & la jalouſie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires : car elle donne aux Saints des inclinations bienfaiſantes pour nous, & elle nous inſpire une reconnoiſſance affectueuſe pour eux ; enſorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.* Ce n'eſt pas tout : mais voici une penſée qui vous paroîtra encore plus ſolide, & plus touchante : c'eſt le vénérable Pierre Abbé de Clugni, qui me la fournit dans une Epître contre certains hérétiques de ſon ſiécle : elle eſt digne de votre attention. Dieu, dit ce ſçavant Prélat, avoit un important deſſein : il vouloit qu'entre les membres de ſon Egliſe, qui ſont les fidelles, quelque éloignez qu'ils puſſent être les uns des autres, il y eût juſqu'à la fin du monde un lien de communication : & qu'étant tous comme ils ſont, les membres vivans du même corps, unis au même chef, qui eſt Jeſus-Chriſt ; & animez du même eſprit, qui eſt l'eſprit ſaint, ils euſſent entre eux une correſpondance qui ne pût jamais être interrompuë. La difficulté étoit de choiſir un moyen pour cela : car l'Egliſe ſe trouvant partagée en trois différens états, c'eſt-à-dire, glorieuſe & triomphante dans le ciel, militante ſur la terre, & ſouffrante dans le Purgatoire, comment pouvoit-elle entretenir une ſi parfaite ſocieté? Ce ne pouvoit être par la foi, parce que la foi, avec ſes obſcuritez & ſes nuages, n'eſt plus d'uſage dans le ciel ; ni par l'eſpérance, parce que les Saints poſſedant tout dans Dieu, n'eſperent plus rien. Qu'a fait Dieu? afin que ces trois Egliſes euſſent entre elles le commerce qu'elles de-

voient avoir, il les a unies par la charité, qui eſt une vertu commune. Et comment s'en eſt-il ſervi ? ah ! Chrétiens, c'eſt ici la merveille : il a ordonné que les Saints qui ſont dans le ciel prieroient pour les fidelles qui ſont ſur la terre, & que les fidelles qui ſont ſur la terre intercederoient pour ceux qui ſouffrent dans le purgatoire. Ces ames captives, quoique juſtes, ne ſont plus capables de ſatisfaire à Dieu par elles-mêmes : Dieu veut que nous le faſſions pour elles. Et parce qu'en nous employant pour elles nous ſommes ſouvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que les Saints qui ont tout credit auprès de lui, ſollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu, pour le ſoulagement de nos freres, des ſacrifices & des ſatisfactions, & les bienheureux font pour nous des vœux & des prieres. Ainſi l'Egliſe triomphante s'intéreſſant pour la militante, & la militante compatiſſant aux peines de l'Egliſe ſouffrante, de là reſulte cette harmonie divine du corps myſtique de l'Egliſe, je veux dire la communion des Saints qui eſt un des principaux articles de notre religion. *Communionem Sanctorum.* Or dans cette communion la providence de notre Dieu n'eſt-elle pas ſouverainement adorable : *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.*

Mais tout cela eſt trop relevé pour la fin que je me ſuis propoſée qui eſt la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends en ſecond lieu, que c'eſt pour en rehauſſer l'éclat, que Dieu les a établis nos patrons & nos protecteurs. Le Prophéte Royal eſtimoit qu'il étoit néceſſaire de publier à toute la terre l'honneur que Dieu fait à ſes Saints : & il étoit perſuadé qu'il n'y

avoit point de motif plus efficace pour exciter
Pſal. 4 dans nos cœurs le zéle de la ſainteté: *Filii hominum uſquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, & quæritis mendacium? Et ſcitote quoniam mirificavit Dominus ſanctum ſuum.* Enfans des hommes, c'eſt à nous qu'il parloit, mes chers Auditeurs: Enfans des hommes qui n'aimez que la vanité, & qui ne cherchez que le menſonge, juſqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement, & dans cet aſſoupiſſement? Sçachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde: ſçachez que le monde n'a rien que de vil & de mépriſable, en comparaiſon de ces biens céleſtes où vous devez aſpirer; & pour vous en convaincre, enviſagez la gloire dont Dieu ſe plaît à combler ſes predeſtinez. Cette vûë ſeule vous détachera & vous détrompera de tout le reſte. En effet, chrétiens, ſi nous ſçavions juſqu'à quel point Dieu honore ſes élûs dans ce Roïaume qu'il leur a préparé, nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneurs du ſiécle, & nous dirions ſans peine
Philip. 3. avec l'Apôtre: *Verumtamen omnia detrimentum feci, & arbitror ut ſtercora.* Mais le moyen de le ſçavoir? car ſaint Paul déclare que jamais l'œil n'a vû, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu reſerve à ceux qui l'aiment. Il eſt vrai; mais le ſaint-Eſprit, dont les revelations & les oracles ſont, comme parle Vincent de Lerins, le ſupplément de notre intelligence, nous en a dit aſſez. Et quelle conjecture nous donne-t-il de la gloire des bienheureux? celle-ci, que je vous prie de bien mediter: c'eſt que Dieu a voulu que les Saints fuſſent après Je-

ſus-Chriſt, ne vous offenſez pas de ce terme, comme nos mediateurs ; c'eſt qu'il a choiſi les Saints pour être comme les canaux par où ſes graces découlent ſur nous; c'eſt qu'il leur a donné un plein pouvoir pour nous proteger ; c'eſt qu'il accorde tout à leur interceſſion; c'eſt qu'il ne peut, ce ſemble, leur réſiſter, quand ils lui parlent en notre faveur ; c'eſt qu'il ſe laiſſe fléchir par eux juſqu'à ſuſpendre, & même ſelon le langage du texte ſacré, juſqu'à revoquer les arrêts de ſa juſtice. Combien de fois en a-t-il uſé de la ſorte ; & combien de fois en conſideration de David, a-t-il calmé ſa colere & retenu ſon bras, lorſqu'il étoit prêt à ſe venger des Rois d'Iſraël & de Juda : n'apportant point d'autre raiſon, pourquoi il arrêtoit ſes coups, que celle-ci, *Propter David ſervum meum.* Si les Saints de l'ancienne loi étoient ſi puiſſants, ceux de la loi de grace le ſont-ils moins? & ſi Dieu eut tant d'égard pour la perſonne de David & des Prophetes, que refuſera-t'il aux Martirs qui ont été les confeſſeurs de ſon nom, aux Apôtres qui ont été les colomnes de ſon Egliſe, aux Vierges qui ſont ſes épouſes, & ſur tout à la Reine des Saints, qu'il a choiſie pour ſa mere ? Or je dis, mes chers Auditeurs, que c'eſt là une des plus illuſtres prérogatives de la gloire des Saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps, cette magnificence du palais où ils habitent, ces trônes où ils ſont aſſis, ce ne ſont que de foibles accidens & de legeres marques de leur grandeur : mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les ſecours d'en haut ; cette fonction d'offrir à Dieu nos prieres, de lui faire

Iſai. c. 37.

agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cauſe, fonction qui les rend comme les agents & comme les coopérateurs de notre ſalut éternel : ah ! Chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car je tire la conſéquence, & je dis : ſi ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels tréſors de gloire ne poſſedent-ils pas pour eux-mêmes ? & quel eſt le fonds de leur béatitude, puiſqu'ils le répandent ſi abondamment ſur tous ceux qui les prient, & qui les invoquent ? Cela ſeul encore une fois me donne une haute idée de leur félicité ; & c'eſt pourquoi David, parfaitement inſtruit de ce myſtere, le
Pſ. 138. réduiſoit toûjours à ce point : *Nimis honorificati ſunt amici tui, Deus : nimis confortatus eſt principatus eorum.* Seigneur, diſoit-il à Dieu, vos amis & vos Saints ſont honorez juſqu'à l'excès : comment ? parce que leur principauté, c'eſt-à-dire, ſelon la verſion hebraïque, la commiſſion qu'ils ont de nous ſecourir, eſt d'une étenduë infinie.

Au reſte, Chrétiens, c'eſt en cela même que Dieu nous doit toûjours paroître admirable. Car prenez garde, s'il vous plait, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : il étoit, dit ce Pere, de la juſtice, que les Saints fuſſent honorez ſur la terre. Il ne ſuffiſoit pas que leur béatitude nous fût connuë, ſi nous ne rendions à leur ſainteté un culte de religion ; c'étoit le tribut qu'ils avoient droit d'exiger de nous : mais parce que nous ſommes intéreſſez, & que nous recherchant en tout, nous aurions peu penſé aux Saints, ſi nous n'avions ſçû que les Saints penſoient à nous, Dieu s'eſt ſervi de notre intérêt pour leur gloire ; & il nous a mis

dans la néceſſité d'avoir recours à eux, & de leur rendre des devoirs de pieté, pour mériter la grace de leur aſſiſtance. C'eſt pour cela qu'il a donné à chaque Saint un pouvoir ſpécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous. C'eſt pour cela qu'il nous inſpire quelquefois plus de devotion pour un Saint moins glorieux dans le ciel, & qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un autre. C'eſt pour cela qu'aujourd'hui l'Egliſe leur rend à tous un honneur commun; & voyez, Chrétiens, juſqu'à quel point ce deſſein de Dieu a réuſſi: de-là vient le zéle que tous les peuples dans le chriſtianiſme, ont pour le culte des Saints; de là vient que les Saints ſont les patrons des villes, les protecteurs des Royaumes, les Anges tutelaires des états, qu'on conſacre des temples à leur memoire, qu'on offre des ſacrifices en leur nom, qu'on ſe proſterne devant leurs tombeaux, que leurs oſſemens & leurs cendres ſont en vénération par toute la terre. Qui fait cela? ce beſoin que nous avons des Saints & de leurs ſecours auprès de Dieu, ou plûtôt la ſage diſpoſition de Dieu qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élevation: *mirabilis Deus in Sanctis ſuis.*

Mais après tout, mes Freres, dit ſaint Bernard, & voici le point qui nous touche, ce pouvoir ſi ample que Dieu a donné aux Saints n'eſt point auſſi honorable pour eux, qu'il eſt avantageux pour nous; & quand nous célébrons leurs fêtes, c'eſt plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient: *Prorſus ita eſt, Fratres; quòd eorum memoriam* Bern. *veneremur, noſtrâ intereſt, non ipſorum.* Appli-

quez-vous à cette derniere conſideration. Les Saints prient pour nous, c'eſt un des dogmes de notre foi, que l'héréſiarque Vigilantius oſa conteſter, prétendant que ces bienheureux ne prenoient aucun ſoin de tout ce qui ſe paſſe en ce monde, & qu'ils n'en avoient même nulle connoiſſance. Car voilà la ſource où nos Religionaires ont puiſé : mais dès ces premiers tems l'erreur fut confonduë, & la verité triompha. L'Epître 67. de ſaint Jerôme en eſt un monument authentique. Or cela preſuppoſé, qui doute que les prieres des Saints pour nous, ne contribuent à notre ſalut, plus que nos propres prieres ? Car helas, Chrétiens, quelles prieres faiſons-nous, & ne ſont-elles pas preſque toûjours le ſujet de notre condamnation devant Dieu ? pourquoi ? parce que nous prions ſelon les déſirs de notre cœur qui ſont injuſtes & déreglez : nous ne ſçavons ce que nous demandons, ou plûtôt nous demandons ce que nous ſçavons nous être pernicieux, & nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le ſouverain bien. Mais les Saints qui voyent dans Dieu nos veritables beſoins, ne demandent pour nous que ce qui nous eſt ſalutaire, & ce qui ſert à nous ſanctifier & à nous ſauver. Leurs prieres ſont efficaces, parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit dans l'ordre des decrets de Dieu & conforme à ſes deſſeins. En quoi je vous prie de remarquer avec l'Abbé Rupert un trait merveilleux de la miſericorde du Seigneur, qui s'étant engagé dans l'Evangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons, *Quodcumque volueritis, petitis, & fiet vobis* ; prévoyant d'ailleurs que nous abuſerions ſouvent de cette

Joan. c. 15.

promeſſe en lui demandant de faux avantages qui nous perdroient, a fait intervenir les Saints qui prient pour nous contre nous-mêmes, quand l'objet de nos prieres n'eſt pas tel qu'il doit être. De ſorte que ſans manquer à ſa parole, il a droit de ne nous pas exaucer, parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos interêts.

Ajoûtez que la priere d'un Saint eſt par elle-même bien plus puiſſante que toutes les nôtres, puiſque la dignité de la perſonne qui prie, releve le mérite de la priere. Ajoûtez que les Saints dans un parfait déſintereſſement prient pour nous avec une charité bien plus épurée. Ajoûtez que la preſence & la vûë de Dieu rend leurs prieres beaucoup plus attentives, comme l'exercice de ſon amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit, & ce qui me donne tout enſemble de la confuſion: de voir que ces élûs de Dieu prient pour nous avec plus de zéle & plus d'empreſſement que nous-mêmes; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres perſonnes, ils ne laiſſent pas en quelque maniere de s'inquiéter pour nous; qu'autant qu'ils ſont tranquilles ſur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant ſont-ils en peine de notre ſalut: *Jam de ſua immortalitate ſecuri, & de noſtra ſalute ſolliciti.* *Cypr.*

Ce ſont-là, Chrétiens, les obligations eſſentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les graces que nous avons reçûës, les malheurs dont nous avons été préſervez, les périls d'où nous ſommes heureuſement ſortis, c'eſt de quoi nous devons aux

Saints une éternelle reconnoiſſance. Combien de fois ſe ſont-ils preſentez pour nous devant le trône de Dieu, & combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber ſur nos têtes ? Voilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes ils penſent à nos miſeres. Ils ne ſont pas comme ces bienheureux du ſiecle que la fortune a élevez, & qui ne connoiſſent plus ceux qu'ils ont laiſſez derriere eux. La gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous : au contraire elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilans & que plus ardens : *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis, in quibus præſidium nobis conſtituit,*

Cependant, mes chers Auditeurs, comment répondons-nous à leurs ſoins, que dis-je, & quel abus ne faiſons-nous pas du culte & de l'invocation des Saints ? De leur culte, (ne perdez rien de cette morale, peut-être en vous découvrant un déſordre que le libertinage du monde vous a caché juſques à preſent, vous obligera-t-elle à prendre des meſures pour le corriger) de leur culte : car les devoirs ſont réciproques ; & il eſt juſte qu'une dévotion ſincere & reſpectueuſe de notre part, ſoit au moins le fruit d'une protection ſi avantageuſe & ſi puiſſante. Et en effet, quand un Grand nous appuye de ſon crédit, que ne faiſons-nous pas pour lui marquer notre attachement ? le monde nous apprend cette leçon : or il eſt queſtion de ſçavoir ſi nous la pratiquons à l'égard des Saints. Ah ! Chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même ; c'eſt là que paroît non-ſeulement notre ingratitude, mais notre impieté,

Les Sainrs ſont nos interceſſeurs auprès de Dieu, & nous leur faiſons tous les jours mille outrages; ils prient pour nous dans le ciel, & nous les deshonorons ſur la terre; l'Egliſe ſous leur nom érige des temples, & nous les violons; elle leur conſacre des fêtes, & nous les prophanons; elle célebre leurs offices, & nous y aſſiſtons, je ne dis pas ſans religion, mais avec un eſprit d'irréligion. Tout ce qui a rapport aux Saints, nous devient une matiere de peché. Ces temples, dis-je, qui ſont les monumens publics de leur ſainteté, & qui pour cela même étoient autrefois appellez les mémoires des martyrs, *Memoriæ martyrum*, comment les fréquentons-nous, comment nous y comportons-nous, quels ſcandales y commettons-nous? Ce ſont des maiſons de priere, & l'on en fait des lieux de commerce & des rendez-vous. Ils ſont deſtinez au ſacrifice du vrai Dieu, & l'on s'y entretient des intrigues & des affaires du ſiecle. Au lieu que le Seigneur y devroit être glorifié dans ſes Saints, c'eſt là que les Saints & le Seigneur ſont plus expoſez aux inſultes & aux mépris des hommes. Ce que je dis n'eſt-il pas encore au-deſſous de la verité? Mais ce n'eſt pas aſſez: leurs fêtes que l'Egliſe nous ordonne de ſanctifier, & à quoi les premiers fidelles ſe préparoient ſi religieuſement par des veilles & par des jeûnes, comment les ſolemniſons-nous? puis-je le dire, & pouvez-vous l'entendre ſans rougir? c'étoient pour ces fervens chrétiens de la primitive Egliſe des jours de pieté, & ce ne ſont pour nous que des jours de licence, que des jours de divertiſſement & de jeu, que des jours de parties & de débauches, que des jours au moins

de pareſſe & d'oiſiveté;en ſorte que pour l'honneur même des Saints on a jugé néceſſaire d'en retrancher & d'en abolir. Car reconnoiſſons-le à notre honte : un des motifs de cette ſuppreſſion, ç'a été le relâchement & l'indévotion des peuples. La fête d'un Martyr, diſoit ſaint Bernard, eſt devenuë par la corruption de nos mœurs, une fête toute mondaine. On honore le Précurſeur de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire le plus auſtere & le plus abſtinent des hommes, par des intempérances & des excès.

Après cela aurons-nous bonne grace de reprocher aux hérétiques de notre ſiécle le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints ; & ne pourroient-ils pas bien nous répondre, ce que Tertullien répondoit aux payens de Rome, qui ſe plaignoient que les Chrétiens mépriſoient leurs Dieux ? il leur faiſoit voir que leurs dieux devoient plus ſe tenir offenſez d'eux-mêmes & de leur conduite, que des chrétiens ; *Neſcio pluſne dii veſtri de nobis, quàm de vobis querantur*. Car en effet ſi les chrétiens mépriſoient les dieux de Rome, c'étoit par raiſon & par principe, comme ne les connoiſſant pas, au lieu que ces payens les mépriſoient par libertinage & par le déréglement de leurs paſſions. Nos hérétiques, dis-je, n'auroient-ils pas ſujet de nous faire la même réponſe ? *Neſcio pluſne ſancti veſtri de nobis, quàm de vobis querantur*; Voila ce que j'appelle l'abus du culte des Saints, & voici l'abus de leur invocation. Car pourquoi prions-nous les Saints, & pourquoi avons-nous recours à eux ? Ne parlons point de ces prieres abominables, & ſelon le terme de l'Ecriture, execrables, qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices : de ces

Tertull.

prieres où l'on oſe invoquer un Saint pour le ſuccès d'une entrepriſe injuſte, pour le maintien d'une fortune bâtie ſur l'iniquité ; pour l'heureuſe iſſuë d'une affaire, dont l'artifice, la ruſe, la mauvaiſe foi ſont les reſſorts ; pour la ſatisfaction ou d'une aveugle cupidité, on d'une vengeance ſecrette & raffinée. Que des infidelles, dit S. Auguſtin, qui n'adoroient que des divinitez chimeriques, & qui même ſe figuroient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur ayent autrefois addreſſé de ſemblables prieres, je ne m'en étonne pas ; mais l'opprobre de notre religion, eſt qu'invoquant des Saints glorifiez par les vertus chrétiennes, nous ne rougiſſons pas de leur demander ce qui va à la deſtruction & à l'anéantiſſement de toutes les vertus. Je ſerois infini ſi je voulois m'étendre ſur ce point. Ne parlons pas même de ces prieres mondaines & intereſſées qu'on fait aux Saints pour des biens tout prophanes, tels que ſont les richeſſes & & les honneurs du ſiécle, ſans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes, & la ſanctification de nos ames. Comme ſi ces élûs de Dieu, ſi je puis ainſi m'exprimer, ne nous étoient bons, que quand il s'agit des proſpéritez temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un tems favorable pour rendre nos campagnes fertiles & nos moiſſons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fleau d'une maladie contagieuſe ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puiſſances ennemies, & de repouſſer leurs efforts : que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une ſanté affoi-

blie, de ſe retirer d'un mauvais pas, où l'on ſe trouve engagé, où l'on craint de ſe perdre ſelon le monde; de parvenir à un rang, à une dignité, & d'avoir de quoi en ſoûtenir l'éclat. Car c'eſt ſur de pareils ſujets, & en de ſemblables occaſions qu'on reconnoît volontiers le pouvoir des Saints, & qu'on tâche a l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du ſalut & de tout ce qui y peut contribuer; s'agit-il de détruire une habitude vicieuſe, & de renoncer à un engagement criminel; s'agit-il de ſe préſerver des pieges du monde & de ſa corruption; s'agit-il de vaincre une paſſion qui nous domine, de dompter la chair qui ſe révolte, de ſurmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois ſuccombé? c'eſt alors que le crédit des Saints nous eſt abſolument inconnu, ou que nous agiſſons au moins comme s'il nous étoit abſolument inconnu; parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela, Chrétiens eſt ſenſible, & ſe fait voir par ſoi-même. Mais voici quelque choſe de plus intérieur que le devoir de mon miniſtere m'oblige à vous développer. Malheur à moi ſi j'omettois une ſi ſalutaire inſtruction, & malheur à vous-mêmes ſi vous n'en profitez pas.

Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prieres même en apparence les plus religieuſes, c'eſt que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, en conſéquence de ſes decrets éternels qu'il ne changera jamais, ne peut nous accorder; ce que Dieu, ſuivant les régles de ſa ſageſſe, ne veut pas nous accorder, & ce qu'en effet il n'eſt pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les Saints; & abuſant de l'avantage que nous

avons d'être, pour ainſi dire, ſous leur ſauvegarde, nous prétendons vivre ſans ſoin, ſans vigilance, ſans attention ſur nous-mêmes. Nous invoquons les Saints ; & par une fauſſe confiance en leurs ſecours, nous prétendons que pour l'accompliſſement de nos vœux & pour le ſuccès de notre priere, il ſuffiſe de les avoir invoquez. Nous invoquons les Saints ; & en leur demandant l'eſprit de pénitence, nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous géne, à rien qui nous coûte, à rien qui nous mortifie. Nous invoquons les Saints; & en leur demandant la grace de notre converſion, nous prétendons que cette converſion chimerique ne nous engage à nulle avance de notre part, ni à nulle violence : que nos liens ſe rompent d'eux-mêmes : que notre cœur ſe trouve tout à coup dégagé, libre, tranquille, & qu'il jouiſſe des douceurs du triomphe ſans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les Saints ; & en leur demandant certaines vertus, nous prétendons n'avoir nulles meſures à prendre pour les acquerir : ſouvent même ne craignons-nous pas de les obtenir ? comme ſaint Auguſtin, avant qu'il ſe fût détaché de ſes prophanes engagemens, demandoit la continence, & ſouhaitoit ſecrettement & au fond de l'ame, de n'être pas exaucé. Nous invoquons les Saints ; & ſelon notre gré, ſelon nos vûës qui nous trompent, nous leur marquons les graces que nous attendons du ciel par leur médiation, & que nous voulons avoir, quoique ce ſoient des graces qui ne nous conviénnent pas, & qui quelquefois ſerviroient plûtôt à notre perte qu'à notre ſalut. Ah ! Chrétiens, ſouvenons-nous, que ſi les Saints ſont puiſ-

ſants auprès de Dieu, ils ne le ſont pas au préjudice de Dieu même, & de ce que nous lui devons; qu'ils ſont puiſſans, mais d'une puiſſance reglée & ordonnée, d'une puiſſance toûjours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle: c'eſt-à-dire, qu'ils ſont puiſſans pour nous aider, & non pas pour nous décharger de tout le travail; puiſſans pour nous faire agir, & non pas pour nous entretenir dans une indolence pareſſeuſe & lâche; puiſſans ſelon les deſſeins de Dieu, & non pas ſelon nos deſirs aveugles, & nos caprices. Invoquons les: c'eſt pour cela que Dieu les a faits nos protecteurs; mais puiſque ce ſont des Saints, invoquons-les chrétiennement & ſaintement. Car ſi nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils devoient être pour nous défendre & pour nous ſecourir, nous en ferons nos témoins & nos juges pour nous accuſer, & pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des ſentimens & des vûes qui les honorent. Autrement, mes chers Auditeurs, ſçavez-vous comment ils paroîtront devant le tróne de Dieu? Apprenez-le de cette terrible viſion qu'en eût S. Jean, & dont il parle dans ſon Apocalypſe. Car il les vit en la preſence du Seigneur; & il les entendit, non point priant pour les hommes, mais demandant juſtice contre les hommes: *Uſquequò non vindicas ſanguinem noſtrum de iis qui habitant in terrâ?* Juſtice, non ſeulement contre les hommes qui les ont mépriſez pendant leur vie, qui les ont perſecutez, accuſez, condamnez: non ſeulement contre ces hommes libertins & impies qui prophanent leurs fêtes & qui raillent du culte que nous leur rendons; mais contre nous-

Apoc. 6.

mêmes, qui faiſons ou qui voulons faire de leur protection un uſage ſi contraire aux deſſeins de Dieu & ſi indigne d'eux : *Uſquequò non vindicas ſanguinem noſtrum de iis qui habitant in terrâ?* Quoiqu'il en ſoit, Dieu n'en eſt pas moins admirable dans ſes Saints : admirable de nous les avoir donné pour protecteurs, & admirable de nous les propoſer comme modelles. Vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PART.

UNe des tentations les plus dangereuſes à quoi l'homme ſur la terre ſoit expoſé, c'eſt le ſcandale ; mais auſſi par une regle toute contraire, puis-je ajoûter, qu'une des graces les plus fortes & les plus efficaces que Dieu employe pour ménager notre converſion & notre ſalut, c'eſt le bon exemple. En quelque déreglement de vie que nous puiſſions être, & quelque oppoſition que nous ayons à rentrer dans l'ordre & dans la ſoumiſſion que nous devons à Dieu, ſi nous conſiderons bien l'exemple des Saints, il n'eſt preſque pas poſſible qu'il n'opere en nous trois merveilleux effets ; je veux dire, qu'il ne nous perſuade la ſainteté, qu'il ne nous adouciſſe la pratique de la ſainteté, & qu'il ne nous ôte tout prétexte pour nous défendre d'embraſſer la ſainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuſe néceſſité d'être Saints par imitation, comme les Saints l'ont été par devoir & par eſprit de religion. Et voilà en quoi je dis que Dieu eſt admirable de nous avoir donné les Saints pour modelles : *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.*

Oüi, Chrétiens, les Saints ſont des model-

les qui nous perſuadent la ſainteté; & il y a dans cette perſuaſion un certain charme qui gagne également le cœur & l'eſprit. Ce n'eſt ni raiſonnement, ni autorité; c'eſt quelque choſe qui tient de l'un & de l'autre; qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raiſonnement, mais qui de plus a je ne ſçais quoi que tous les raiſonnemens & toutes les autoritez n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un Saint nous perſuade-t-elle? en nous faiſant comprendre d'une ſimple vûë, toute la perfection & tout le mérite de la ſainteté. Qu'eſt-ce qu'un Saint? un Saint, répond Guillaume de Paris, c'eſt une idée réelle, viſible, palpable & ſubſtantielle de toute la perfection Evangelique; & quand Dieu nous met un Saint devant les yeux, que nous dit-il? ce qu'il dit autrefois à Moyſe, en lui faiſant voir la figure du tabernacle: *Inſpice & fac ſecundùm exemplar*. Regarde, Chrétien, ce portrait vivant & animé; voilà ce que tu dois être & ſur qui je veux que tu te formes. C'eſt dans l'exemple de ce prédeſtiné & de ce Saint que tu apprendras à obſerver ma loi, à accomplir la juſtice, à garder la charité, à ſatisfaire aux devoirs de la religion, à regler toute la conduite de ta vie. *Inſpice*. Cet exemple t'inſtruira de ce que tu dois à ton Dieu, & de ce que tu dois à ton prochain; comment il faut uſer des biens de la terre, & comment il faut s'en abſtenir; qu'elle doit être la meſure de tes occupations, & quelle doit être celle de tes divertiſſemens; en un mot, ce que tu as à faire & ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien, *Inſpice*. Ainſi Dieu nous donne-t-il dans les Saints de quoi nous inſtruire & nous toucher.

Exod. c. 25.

Il ne faut pour cela ni discours, ni préceptes. La vûë d'un Saint est une leçon intelligible à tout le monde. Les grands esprits & les simples, les spirituels & les ignorans sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostome disoit du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, & comment il nous annonce les grandeurs de Dieu ? c'est, répondoit ce Pere, par sa splendeur & par la varieté de ses étoiles. Il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix. Mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde. Le Scyte, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent. *Et Scyta & Barbarus & Indus hanc vocem audiunt.* Disons le même des Saints : leur vie nous parle, & nous explique toute la loi de Dieu : comment ? par les vertus dont elle a été ornée ; & ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paroîtroit obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous developperoient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux clairement exprimé dans l'exemple de ces Elûs de Dieu : de sorte que les plus grossiers en sont instruits. *Barbarus & Indus hanc vocem audiunt.* Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraye sainteté telle qu'elle a été dans les Saints, sans en reconnoître d'abord tout le mérite & sans lui donner notre estime. Ces excellens caracteres qui lui sont propres & en quoi consiste sa perfection, cette pieté, cette humilité, ce desintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice & de charité, cette droiture & cette bonne foi, cette regle & cette sagesse,

Chrys.

cette conſtance & cette force heroique, tout cela nous convainc malgré nous qu'il n'y a rien de plus reſpectable, rien de plus aimable, & par conſéquent rien de plus déſirable. Or nous remplir de ces ſentimens à l'égard de la ſainteté, n'eſt-ce pas nous la perſuader? Tout ce que nous pourrions lui oppoſer, ce ſeroit d'être, ce ſemble trop parfaite & d'exiger trop de nous, puiſque pour nous faire Saints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, juſqu'à faire à Dieu le ſacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend S. Auguſtin, eſt encore bien juſtifié par l'exemple de ces glorieux athletes que le Chriſtianiſme honore ſous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il eſt, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des ſujets fideles, pour le ſervice de leurs Princes; & que ce devoir ſi éminent de ſainteté n'eſt après tout qu'un devoir commun, fondé ſur la premiere loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir plûtôt que de trahir ſon Dieu & ſa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des Saints nous perſuade. Celui de Dieu, quoique infiniment plus relevé, ne pouvoit ſur tout cela nous donner les mêmes lumieres : pourquoi? ſaint Gregoire Pape en apporte une belle raiſon : non ſeulement, dit-il, parce que la ſainteté de Dieu eſt une ſainteté invincible, inacceſſible, incomprehenſible, & par là, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, incapable de nous ſervir d'exemple; mais beaucoup plus, écoutez ceci; parce qu'à le bien prendre, Dieu n'eſt pas Saint de la maniere que nous devons l'être, & que la ſainteté n'eſt point dans lui ce qu'elle doit être dans

dans nous. Car dans nous la ſainteté eſt inſéparable de la pénitence ; or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le peché. Dans nous, une partie de la ſainteté eſt de nous ſoumettre, de dépendre, d'obéir : voilà ce qui nous ſanctifie ; & en Dieu c'eſt tout le contraire. Nous ſommes ſaints par le mépris que nous faiſons de nous-mêmes, & Dieu eſt ſaint par la gloire qu'il ſe donne à ſoi-même ; il eſt ſaint dans une poſſeſſion entiere & parfaite de ſa béatitude, & nous ſommes ſaints par la patience dans nos miſeres, & ainſi du reſte. Dieu pouvoit donc bien, conclut ſaint Gregoire, nous commander la ſainteté, mais il ne pouvoit nous perſuader par ſon exemple la ſainteté ; parce qu'il ne pouvoit pas être notre modelle ſur la plûpart des vertus, dont il faut que notre ſainteté ſoit compoſée, & qui en ſont les principales parties. Mais qu'a-t-il fait ? il nous a donné des hommes comme nous & de même nature que nous, qui ſe ſont ſanctifiez par toutes ces vertus ; & en nous les mettant devant les yeux, il a ſuppléé, pour ainſi dire, par leur exemple, ce qui manquoit au ſien. Car il nous falloit des modelles de ſainteté qui nous touchaſſent & qui euſſent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les reſſorts les plus intimes de notre cœur : or il n'y avoit que les Saints propres pour cela, & capables de faire cette impreſſion ſur nous. Et en effet, Chrétiens, c'eſt ainſi que l'Eſprit de Dieu a de tout tems excité les hommes & qu'il leur a inſpiré des deſirs ardens de la ſainteté. C'eſt par là que ce genereux Prince des Machabées, l'illuſtre Mathatias, étant proche de la mort, confirma ſes enfans

dans le culte du Seigneur & dans la vraye religion. Tout ce que je vous demande, leur dit-il, mes chers enfans, c'eſt que vous ne perdiez jamais le ſouvenir de ce qu'ont fait vos ancétres pour le Dieu d'Iſraël ; car avec cela je me promets tout de vous. Repreſentez-vous ſouvent l'obéiſſance d'un Abraham, juſqu'à ne pas épargner ſon fils unique ; la fidelité d'un Joſeph envers ſon maître, aux dépens de ſa fortune & de ſa liberté; la moderation d'un David envers ſes ennemis, au préjudice des interêts les plus délicats de ſa couronne ; le zéle d'un Elie dans la Cour des Rois, au peril même de ſa vie : & ainſi parcourant de ſiécle en ſiécle & de generation en generation, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus ſolide, que celui de ſervir Dieu. Ce furent les paroles de ce ſaint vieillard, que je puis bien appeller avec S. Jerôme, un homme évangelique avant l'Evangile même, *Virum ante Chriſti evangelia evangelicum* : & ces paroles produiſirent dans la perſonne des jeunes Machabées, non pas les effets, mais les miracles de vertu dont vous avez entendu le récit. C'eſt pour cela même que le ſecond Concile de Nicée authoriſa ſi fortement & ſi conſtamment l'ancienne tradition d'expoſer les Images des Saints à la veneration des peuples; & nous ſçavons par le rapport de ſaint Damaſcene, qu'une des raiſons qui détermina les Peres du Concile, fut celle-ci ; ſçavoir, que les fideles voyant ces Images ſeroient excitez à imiter dans la pratique ce qu'ils honoroient dans la figure & dans la repreſentation. Enfin, c'eſt pour cela que l'Egliſe après nous avoir préſenté l'exemple de chaque

Hieron.

Saint en particulier dans les autres fêtes de l'année, tire aujourd'hui le rideau, & s'il m'eſt permis d'uſer de cette expreſſion, nous les montre tous, eſperant que la vûë de tant d'exemples nous convaincra & nous convertira. Comme ſi elle nous diſoit : Voyez, Chrétiens, voilà les heros de votre foi ; voilà ces hommes dont le monde n'étoit pas digne, & qui en mépriſant le monde ſe ſont rendus dignes de Dieu. Voilà ceux qui rempliſſent le ciel. Comparez-vous à eux, & dans l'éloignement infini que cette comparaiſon vous fera découvrir entre eux & vous, confondez-vous de ce que vous êtes, & aſpirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez, & qui n'ont ni verité ni ſolidité : au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle, & qui eſt ennemie de Dieu : au lieu de cette politique dont vous vous faites une conſcience, & qui vous jette dans un abyſme de pechez : au lieu de cette ſcience du monde que vous vantez tant, & dont tout le fruit eſt de vous bâtir ſur la terre des fortunes périſſables que la mort détruira bientôt : au lieu de tout cela, attachez-vous aux vertus chrétiennes qui font les élûs & les prédeſtinés. Il n'y a pas un Saint dans le ciel dont l'exemple ne ſoit pour vous une leçon : étudiez-les tous, & ſi vous voulez ſanctifier votre ambition juſqu'à en faire une vertu, tâchez même à l'emporter ſur eux : *Æmulamini chariſmata meliora*. C'eſt ce que l'Egliſe nous dit, & à quoi il faut que nous répondions. 1. Cor. c. 12.

Mais ce que l'Egliſe, ou plûtôt ce que Dieu demande de nous, le pouvons-nous dans l'extrême foibleſſe où nous ſommes, & au milieu

de tant d'obſtacles que nous rencontrons dans le monde? Ah! Chrétiens, c'eſt ici le grand point de notre inſtruction, & le ſecond effet de l'exemple des Saints. Oüi nous le pouvons, & quoique l'eſprit d'impénitence & de libertinage qui regne dans nous, puiſſe nous faire penſer le contraire, ces élûs de Dieu ſeront des preuves éternelles que la ſainteté n'a rien d'impoſſible; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu; qu'elle a ſes douceurs, ſes conſolations auſſi bien que le monde, & des conſolations, des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Veritez, mes chers Auditeurs, dont les Saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu, & le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous mettons la ſainteté au rang des choſes impoſſibles; c'eſt par où notre libertinage voudroit ſe maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette penſée. Il eſt vrai que pour être ſaint, il faut faire effort, prendre ſur ſoi, renoncer aux ſentimens naturels, fuir les plaiſirs, dompter ſes paſſions, mortifier ſes ſens; & le moyen, dit-on, d'en venir là & de s'y ſoutenir? Ah! Chrétiens, autre merveille de la ſageſſe de Dieu: *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.* Car je conviens que cela ſurpaſſe les forces de la nature, je conviens qu'il n'y a rien là que de grand: mais Dieu n'eſt-il pas admirable de nous avoir facilité tout cela, de nous l'avoir adouci juſqu'à pouvoir dire que ſi la loi eſt un joug, c'eſt un joug leger & un fardeau aiſé à porter: *Jugum meum ſuave, & onus meum leve.* Or il l'a fait en nous donnant les Saints pour exemples. Avant cet exemple

Matth. c. 11.

des Saints nous pouvions trembler, & notre crainte ſembloit raiſonnable. Mais maintenant qu'on nous montre tant de Martyrs, tant de Vierges, tant de glorieux Confeſſeurs qui ont marché devant nous, & qui nous ont tracé le chemin, que pouvons-nous trouver d'impoſſible? Hé quoi? ils ont pû vivre dans les déſerts & ſur des rochers eſcarpez; ils ont pû s'enſevelir dans l'obſcurité du cloître, & en ſupporter toutes les auſtéritez; ils ont pû joindre enſemble les prieres preſque continuelles, les longues & fréquentes veilles, les jeûnes rigoureux, les ſanglantes macérations, tout ce qu'inſpire l'eſprit de pénitence & l'abnégation Evangelique; ils ont pû ſe laiſſer condamner aux tourmens les plus affreux, & les endurer. Voilà, diſoit l'Apôtre, ce qu'ont fait & ce qu'ont ſouffert tant de Saints. Ils ont bien voulu ſervir de ſujets à la cruauté des hommes, ils ſe ſont expoſez aux outrages, aux foüets, aux chaînes, aux priſons; les uns ont éprouvé toute la violence du feu, les autres ont paſſé par le tranchant des épées; pluſieurs ont été dévorez des bêtes féroces, ont été lapidez, ont été ſciez : *Lapidati ſunt, ſecti ſunt.* Après cela, mes chers Auditeurs, retranchez-vous ſur votre foibleſſe, & ſur une impoſſibilité prétenduë. Avez-vous les mêmes combats à livrer? vous trouvez-vous dans les mêmes occaſions de ſignaler votre courage, & d'exercer votre patience? ce qu'on vous demande eſt-il comparable aux victoires que les Saints ont remportées, & aux obſtacles qu'ils ont ſurmontez? Mais, dites-vous, ſi la ſainteté n'eſt pas impoſſible, du moins eſt-elle bien difficile. Non, mes Freres, rien n'eſt difficile à ceux

Hebr. c. 11.

qui aiment Dieu comme les Saints. L'ardeur de leur zéle, la ferveur de leur amour, leur généroſité & leur réſolution, leur ont applani toutes les voyes. Quand ont-ils ſenti les difficultez? ou s'ils les ont ſenties, quand s'en ſont-ils plaints ? quand en ont-ils été étonnez? quand ont-ils balancé & déliberé ? Dès que vous ſerez animez du même zéle, que vous ſerez brûlez du même amour, que vous aurez pris les mêmes réſolutions & avec la même généroſité, ces peines que vous vous figurez comme des monſtres, diſparoîtront & s'évanoüiront. Tout vous deviendra facile, & même agreable. Je dis agreable : car nous voulons trouver du plaiſir juſques dans la ſainteté. Sentiment bien indigne d'un chrétien ; mais tout indigne qu'il eſt, reprend S. Chryſoſtome, Dieu s'eſt accommodé en cela même à notre délicateſſe, & l'exemple des Saints en eſt la preuve. Dès cette vie ils ont goûté des douceurs & des conſolations infiniment au-deſſus de toutes les douceurs & de toutes les conſolations du ſiécle. Au lieu de ces plaiſirs infames & criminels que leur preſentoit le monde, & dont ils ont eu tant d'horreur, Dieu leur en a préparé d'autres tout céleſtes & tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas, parce que plongez dans les ſens, nous ne voulons pas nous mettre comme eux en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites, & que nous ne pouvons déſavoüer, doivent bien nous convaincre là-deſſus, & nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes, ainſi que nous l'apprend l'Ecriture, les réprouvez proteſtent qu'ils ſe ſont laſſez dans le chemin de l'iniquité, *Laſſati ſumus in*

Sap. 6. 5.

viâ iniquitatis. Tandis que les eſclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage, qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume, que trouble, qu'affliction d'eſprit : *Expectavimus pacem, & ecce turbatio* ; ces élûs de Dieu nous aſſûrent tout au contraire, qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en Dieu la ſource des vrayes conſolations ; que plus ils ont eu ſoin de ſe mortifier pour lui, plus il leur a fait ſentir l'onction intérieure de la grace; & que cette vie qu'ils ont paſſée dans les pratiques les plus ſéveres du chriſtianiſme, bien loin de leur avoir paru dure & fâcheuſe, étoit pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obſtinerons-nous à ne les en pas croire, & quel interêt auroient-ils eu à nous tromper ? Mais ſi nous les en croyons, pourquoi nous opiniâtrerons-nous à être plûtôt malheureux avec le monde, qu'à chercher dans Dieu notre veritable bonheur ? *Jerem.* c. 14.

Ce n'eſt pas que j'ignore de combien de pretextes, la nature corrompuë tâche à ſe prévaloir, pour nous éloigner de la ſainteté. On dit, le moyen de vivre en tel ou en tel état, & de s'y ſanctifier ? pretexte de la condition. On dit, je ſuis détourné par mille autres ſoins qui m'occupent, & qui ne me donnent point de relâche : pretexte des affaires. On dit, j'ai un temperament délicat que le moindre effort altere, & que je dois ménager : pretexte de la ſanté. On dit, j'ai des paſſions vives qui m'entraînent, & auxquelles je ne puis preſque réſiſter : pretexte de diſpoſitions intérieures. On dit, j'ai des engagemens qui m'attachent, & mon cœur eſt pris : pretexte de l'habitude. Enfin que ne dit-on pas ? mais quoi qu'on diſe,

je prétends qu'un troiſiéme effet de l'exemple des Saints, eſt de nous ôter tout pretexte, dont notre lâcheté cherche à ſe couvrir & à s'autoriſer. Car je le veux, mon cher Auditeur, vous êtes dans des conditions dangereuſes; mais dans ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eu des Saints, & même n'y en a-t-il pas eu dans des conditions qui les expoſoient encore à de plus fréquens & à de plus grands dangers? Vous êtes obligé de vacquer à des emplois fatiguans & embarraſſans; mais dans ces mêmes emplois tant d'autres avant vous ne ſe ſont-ils pas ſanctifiez? Avez-vous moins de loiſir pour penſer à vous-même, que ſaint Loüis ſur le trône; & lorſqu'il gouvernoit ſon Royaume, qu'il paſſoit les mers, qu'il commandoit les armées, qu'il donnoit des batailles, lui étoit-il plus libre qu'à vous de ſe recüeillir, & de ſe défendre des diſtractions du monde? Vous êtes foible, & d'une complexion qui vous engage à bien des ménagemens, & qui vous met hors d'état d'agir: mais combien de Saints, ſur tout combien de Vierges déjà foibles par elles-mêmes, encore plus affoiblies par les abſtinences, par les jeûnes, par de longues veilles, par de continuelles auſtéritez, par tous les exercices de la pénitence & de l'abnégation chrétienne, n'ont pris néanmoins jamais aucun relâche; & ſelon la parole de l'Apôtre, ont fait de leurs corps des hoſties vivantes? Vous avez des paſſions à vaincre, mais en avez vous de plus difficiles à ſurmonter, que des millions de pecheurs & de pechereſſes, qui par de ſalutaires violences, aidez de la grace, ont triomphé de leur cœur, & en ont réprimé tous les mouvemens? Enfin vous êtes dominé par

l'habitude, vous êtes endurci dans le peché, vous êtes ſurchargé de dettes devant Dieu, vous êtes coupable à ſes yeux d'un nombre infini d'offenſes, & d'offenſes très griéves, vous n'oſez plus rien attendre de ſa miſericorde. Ah! mon cher Frere, ſouvenez-vous des Saints, & vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude ſi inveterée que vous ne puiſſiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement ſi étroit que vous ne puiſſiez rompre, qu'il n'y a point d'état de peché d'où il ne ſoit en votre pouvoir de ſortir; & qu'en quelques déſordres que vous ſoyez tombé, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts & ſûrs pour le retrouver, & pour vous reconcilier avec lui. Car combien y a-t-il eu de Saints pénitens, qui à certains tems de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été auſſi redevables à la juſtice de Dieu que vous, ont eu autant de ſujet, & peut-être même plus de ſujet que vous de ſe défier de ſa miſericorde & de déſeſperer de leur retour? Cependant ils ſont revenus, ils ſe ſont convertis, il ſe ſont remis dans leur devoir, ils s'y ſont perfectionnez, ils ſe ſont élevez à la plus ſublime ſainteté. Eſt-ce que la grace étoit plus puiſſante pour eux qu'elle ne l'eſt pour vous? eſt-ce que les tréſors de la divine miſericorde, ſi abondans pour eux, ſont épuiſez pour vous? non ſans doute, & dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les Saints, vous trouverez toûjours un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaiſant pour vous combler de ſes graces, un Dieu tout-puiſſant pour operer en vous des miracles

de converſion & de ſanctification. C'eſt ainſi qu'il renverſe tous vos pretextes par l'exemple des Saints, & c'eſt en cela toûjours qu'il eſt admirable: *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis*. Mais en quoi vous êtes condamnables, Chrétiens, c'eſt de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre quand Dieu dans ſon jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédeſtinez, & qu'il vous demandera compte de l'affreuſe difference qui paroîtra entre eux & vous, entre leur pénitence & votre obſtination, entre leur courage & votre lâcheté, entre leur zéle, leur activité, leur ferveur, & votre molleſſe, votre indolence, vos froideurs; entre leur ſainteté, & les abominations de votre vie libertine & corrompuë? car voilà le jugement de comparaiſon que vous aurez à ſoûtenir, & qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers Auditeurs; & comprenant qu'il ne tient qu'à nous de détourner ce triſte malheur dont nous ſommes menacez, aimons-nous aſſez nous-mêmes pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne ſommes pas encore ſaints, & ſi même nous ne ſommes rien moins que ſaints, ſouhaitons de l'être, demandons à l'être, prenons toutes les meſures néceſſaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, Bienheureux ceux qui ſont affamez & alterez de la ſainteté & de la juſtice: *Beati qui eſuriunt & ſitiunt juſtitiam*: pourquoi? parce que cette faim & cette ſoif, parce que ce déſir ſincere, ardent, efficace les fera travailler fortement & ſolidement à acquerir le bien qu'ils ſouhaitent, & qui ſans conteſtation eſt le plus précieux de tous les biens.

Matth. c. 5.

C'eſt, Sire, le ſoin important, le premier ſoin qui doit occuper les Rois auſſi bien que les autres hommes, & même en quelque ſorte plus que les autres hommes. Qui que nous ſoyons, nous avons tous une obligation générale de nous ſanctifier. Mais il eſt vrai que les Grands en ont une particuliere; & je ne craindrai point d'ajoûter que cette obligation particuliere pour les Grands, eſt encore plus étroite pour votre Majeſté. Ce n'eſt point aſſez; & pourquoi ne dirai-je pas que vous avez ſur cela une obligation qui vous eſt perſonelle, & qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous? Cette obligation, Sire, qui vous eſt ſi propre, cette raiſon d'aſpirer à la ſainteté & à la plus ſublime ſainteté, c'eſt votre grandeur même, & le haut point d'élevation où nous vous voyons. Car puiſque le ciel a mis votre Majeſté au deſſus de tous les Monarques de l'univers, & puiſque entre toutes les puiſſances humaines, il n'y a rien qui l'égale, elle ſe trouve ſpecialement obligée par là, pour ne pas deſcendre, de ſe porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'eſt pour cela que Dieu vous a donné ces qualitez eminentes, qui font l'admiration de tous les peuples: c'eſt pour cela, & pour cela ſeul qu'il vous a fait naître. Non, Sire, il ne vous a point fait naître préciſement pour être Grand dans le monde, ni pour être Roi; mais il vous a fait Roi & le plus grand des Rois pour être ſaint. Sans la ſainteté tout l'éclat de vôtre couronne, toute la ſplendeur de votre regne, tous ces titres qui vous ſont ſi juſtement dûs, de Roi puiſſant, de Roi ſage, de Roi magnifique, de Roi conquerant, ne ſont rien; ou

ne ſont ſelon le langage de l'Ecriture, qu'illuſion & que vanité : *Vanitas Vanitatum.* Voilà, Sire, ce qu'oſe repreſenter à Votre Majeſté le dernier de vos ſujets, qui jugeant des choſes par les lumieres de l'Evangile qu'il a l'honneur de vous précher, s'eſtimeroit mille fois plus heureux de donner ſa vie pour le ſalut de votre ame que pour l'accroiſſement de vos Eſtats. Non point qu'en fidele & zélé ſujet, je ne puiſſe & ne doive prendre part à ces ſuccès éclatants qui font de votre Royaume le plus floriſſant Empire du monde. Mais après tout, ce Royaume de la terre paſſera, & le Royaume du ciel ne finira jamais. L'un aura ſon temps, & l'autre que Dieu reſerve à ſes Saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuſe où nous conduiſe, &c.

AUTRE SERMON POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, & aperiens os suum docebat eos.

Les Disciples de Jesus-Christ s'étant approchez de lui, il se mit à les enseigner. En S. Matthieu chapitre 5.

SIRE,

C'est pour cela que la sagesse de Dieu s'étoit incarnée, & que le Fils unique du Pere étoit descendu du Ciel; c'est, dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-homme, après avoir longtems parlé par la bouche des Prophetes, qui avoient été ses précurseurs & ses organes, ouvroit enfin lui-même sa bouche sacrée &

formoit des disciples dignes de lui, en leur servant de maître & de docteur: *Aperiens os suum docebat eos.* Mais que leur enseignoit-il & quel étoit le sujet de ses adorables instructions? une seule chose dont ils avoient besoin, & qu'il n'appartenoit qu'à lui de leur apprendre, je veux dire, la science des Saints. Cette science si inconnuë au monde, & néanmoins si necessaire pour le salut; cette science que Dieu vouloit reveler aux humbles & aux petits, mais cacher aux sages & aux prudents du siécle; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits & qui les conduit au veritable bonheur; en un mot, cette science qui fait les Saints, les predestinez, les élûs: voilà ce que Jesus-Christ enseignoit à ses Apôtres, & ce qu'il prétendoit nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes: *Aperiens os suum docebat eos.* Car il n'instruisoit ses Apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Eglise; & il ne les rempliſſoit de cette science, qui doit sanctifier le christianisme, qu'afin que par leur ministere, cette science fût communiquée à tous ceux qui feroient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers Auditeurs, si nous l'avons reçûë, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui cette science, en comparaison de laquelle toute autre science n'est que vanité. Vous me demandez en quoi elle consiste, & comment elle peut vous convenir dans le monde, sur tout en certains états du monde: c'est ce que j'entreprends de vous expliquer, après que nous aurons salué la Reine des Saints, en lui disant: *Ave Maria.*

IL y a une ſcience des Saints : on n'en peut douter, puiſqu'il eſt écrit, que Dieu la donna au Patriarche Jacob ; *Dedit illi ſcientiam ſanctorum :* & ce que l'Ecriture appelle la ſcience des Saints ſelon le ſentiment de tous les Peres, n'eſt rien autre choſe que la ſcience du ſalut. Il faut donc conclure d'abord, que cette ſcience eſt auſſi neceſſaire aux hommes, que le ſalut même : je m'explique. Pour parvenir au Royaume de Dieu, & y mériter une place, fût-ce la derniere, il faut être ſaint ; mais il ne ſuffit pas, dit S. Jerôme, pour être ſaint de le vouloir être. Il faut ſçavoir l'être, & apprendre à l'être. Combien en a-t-on vû qui s'y ſont trompez ; & combien en voit-on encore tous les jours, qui penſant avoir trouvé la ſcience des Saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs. C'eſt à moi comme predicateur de l'Evangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette ſcience. Car tout mondains que vous êtes, peut être ce qui vous a juſques à preſent éloignez de la ſainteté, n'eſt-ce pas tant l'oppoſition que vous y ſentez, que les vaines & fauſſes idées que vous en avez conçûes. Peut-être ſi vous la connoiſſiez, ne pourriez-vous vous defendre de l'eſtimer & de l'aimer. Or cet amour joint à l'eſtime, & fondé ſur l'eſtime, ſeroit déja dans vous le commencement de la ſainteté ; & comme le bras du Seigneur n'eſt pas raccourci, peut-être malgré la corruption du ſiécle, verroit-on parmi vous des ſaints, ſi l'on vous faiſoit bien entendre ce que c'eſt que d'être ſaint. Il eſt donc encore une fois de mon devoir, de ſeconder au moins vos foibles diſpo-

Sap. c. 10.

ſitions, en vous donnant une idée juſte de la ſcience des Saints. La voici, tirée de l'exemple de ces glorieux predeſtinez, & renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont ſuivies, & qui doivent être pour nous autant de leçons. Ecoutez-les : elles vont partager ce diſcours, & l'expoſition ſeule que j'en vais faire, vous convaincra de leur ſolidité. Les Saints ont trouvé le ſecret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion, c'eſt la premiere. Les Saints ſe ſont ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition, c'eſt la ſeconde. Et par un heureux retour, les Saints ont profité de leur condition, pour ſe rendre parfaits dans leur religion, c'eſt la troiſiéme. Maximes ſimples, mais à quoi Dieu attache des graces infinies, & qui ont produit dans la perſonne de ſes élûs les fruits de ſainteté les plus abondants. Concevez-en bien l'ordre & le progrès. Les Saints ont ſçû faire l'alliance de leur condition & de leur religion; c'eſt par où ils ont commencé, & ce ſera le ſujet de la premiere partie. Les Saints ont ſçû mettre en œuvre leur religion, pour corriger les deſordres & pour accomplir ſaintement les devoirs de leur condition; c'eſt en quoi ils ont excellé, & ce ſera la ſeconde partie. Les Saints ont ſçû de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs & des ſecours pour ſe perfectionner dans leur religion; c'eſt ce qui a mis le comble à leur ſainteté, & ce ſera la troiſiéme partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, & ce que j'ai à vous expliquer.

QUelque impénétrable que ſoit le myſtere de la prédeſtination des Saints, Dieu nous a revelé, Chrétiens, & il nous eſt aiſé de connoître les voyes qu'il leur a marquées & qu'ils ont ſuivies pour arriver à l'heureux terme de leur prédeſtination. Or une des premieres regles qu'ils crurent pour cela devoir obſerver, ce fut de ne point chercher la ſainteté hors de leur condition ; & cette regle a été ſi ſûre pour eux, qu'il n'y a point eu de condition dans le monde, où avec le ſecous des graces communes, ils n'ayent en effet pratiqué toute la ſainteté du chriſtianiſme. Ils y ont ſi bien réüſſi, qu'éclairez & conduits par l'eſprit de Dieu, ils ſont parvenus à cette ſainteté du chriſtianiſme dans les conditions du monde qui y ſembloient les plus oppoſées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquerir par la pénitence cette ſainteté du chriſtianiſme dans les conditions, où l'eſprit corrompu du monde les avoit malheureuſement engagez ; mais dont l'engagement quoique malheureux, étoit un lien que la loi de Dieu ne leur permettoit plus déſormais de rompre. Parlons encore plus clairement : en obſervant cette regle, ils ont été Saints chacun dans leur condition ; ils ont été Saints dans toutes ſortes de conditions ; ils ont été non ſeulement Saints, mais héroïquement Saints dans les plus dangereuſes conditions ; & ce qui fait voir toute la force de la grace, par le moyen de la pénitence, ils ont été Saints juſques dans des conditions, où ſans avoir conſulté Dieu ils étoient entrez par le ſeul mouvement de leurs paſſions. Quels fonds d'inſtruction pour vous &

I. PART.

pour moi ; & quel fonds même de consolation pour ceux de mes Auditeurs, qui touchez aujourd'hui d'un saint remords auroient devant Dieu à se reprocher de n'avoir point eu d'autres vûës que celles du monde dans le choix qu'ils ont fait de leur état ! Voilà en quoi je prétends qu'a consisté une partie de la science des prédestinez & des élûs de Dieu. En voilà le principe général, que je vais développer ; & où nous découvrirons la même source de leur sanctification, qui doit être le modelle de la nôtre. Ecoutez-moi.

Ces Saints dont nous honorons la memoire, n'ont point cherché la sainteté, ailleurs que dans la condition, où l'ordre de la providence les attachoit : c'est sur quoi a roulé toute leur conduite, & c'est l'excellente morale, que le grand Apôtre leur avoit enseignée, quand il disoit aux Corinthiens : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat apud Deum.* Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état, & selon l'état, où il se trouvoit lorsqu'il a reçû la lumiere de l'Evangile, & qu'il a embrassé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : saint Paul parloit à de nouveaux chrétiens, & ces nouveaux chrétiens, avant que de l'être avoient eu dans le monde leurs qualitez, leurs rangs, leurs emplois. Or il n'exigeoit point d'eux, qu'en conséquence de ce qu'ils étoient chrétiens, ils se dépoüillassent de tout cela ; mais il leur déclaroit l'obligation, qu'ils s'étoient eux-mêmes imposée, d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer, dit saint Chrysostome, que le christianisme n'étoit point une secte dont les maximes allassent à troubler, ni à confondre l'ordre des

1. Cor. c. 7.

états & des conditions; il vouloit que ceux qui ſe convertiſſoient au chriſtianiſme, ſans changer de conditions & d'états, fuſſent toûjours ce qu'ils étoient, & fiſſent dans le monde la même figure qu'ils y faiſoient avant leur converſion. Mais du reſte il vouloit qu'ils fuſſent pour Dieu & ſelon Dieu, ce qu'ils n'avoient été juſqu'alors, que pour le monde & ſelon le monde. Car c'eſt ainſi que ce paſſage doit être entendu : *Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt, in eâ permaneat apud Deum.* Que chacun de vous ſerve Dieu dans la place où il étoit, quand Dieu par ſa miſéricorde l'a appellé. Par où l'Apôtre corrigeoit les fauſſes idées que les Juifs & les Gentils ſe formoient de notre religion. Par où il leur faiſoit comprendre que la loi chrétienne étoit non ſeulement une loi ſainte & divine, mais dans ſa police extérieure, parfaitement conforme au bon ſens & à la raiſon. Par où, ſelon la remarque de ſaint Chryſoſtome, il faiſoit goûter aux fidelles les avantages & la douceur de leur vocation, qui conſiſtoit non pas à détruire, mais à perfectionner le monde : *Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt :* que chacun dans l'état où Dieu l'a pris, s'étudie à être chrétien. Et voilà juſtement, mes chers Auditeurs, ce qu'ont fait les Saints. Diſons mieux, voilà ce qui a fait les Saints, & en particulier ces premiers Saints de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. C'étoient des hommes comme nous, mais ſelon le plan que nous en a tracé l'Apôtre, des hommes qui ſans ſe dégrader, ſans ſe déplacer, ſans ſe déranger, ont trouvé le moyen de ſe ſanctifier : des hommes qui, pour ainſi parler, ont enté le chriſtianiſme ſur le monde: des hommes qui ſelon la diverſité des

conditions où il a plû à Dieu de les choisir, ont accordé la sainteté chrétienne, les uns avec la grandeur, & les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, & les autres avec la misere; ceux-là avec la sagesse, & ceux-ci avec l'ignorance. Car il y en a eu d'autant de caracteres différens, que je vous en marque & que vous en pouvez concevoir; pourquoi? parce que Dieu qui les disposoit pour la construction & l'édification du corps mystique de Jesus-Christ, dont ils devoient être les membres, leur inspiroit à tous une sainteté proportionnée à leur état; & parce qu'en effet le premier mouvement de la grace qui agissoit en eux, étoit de les porter à être saints, chacun de la maniere qui leur convenoit dans leur état. Voilà, dis-je, ce qui a formé les Saints, & ce que je dois m'appliquer à moi-même, si je veux être saint comme eux. Or comment pourrois-je ne le pas vouloir? Quand je n'aurois point d'autre vûë que celle de mon interêt propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu'il est pour moi d'une necessité indispensable que je sois saint, si je prétends être sauvé; & ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédestinez dans le ciel que ceux qui ont été saints sur la terre? Ordre divin que je dois adorer, & dont rien ne me peut dispenser.

Mais donnons plus d'étenduë & plus de jour à cette verité. Il y a eu des Saints dans toutes les conditions du monde; & malgré l'iniquité du siécle qui ne prévaudra jamais contre les desseins de Dieu, c'est dans les conditions du monde qui sembloient les plus opposées à la sainteté, que Dieu, par une providence singuliere, a suscité les plus grands Saints. Entre

ceux que nous invoquons & dont l'Eglise célébre aujourd'hui la Fête, combien nous en propose-t-elle qui se sont sanctifiez à la Cour, c'est-à-dire, au milieu des plus dangereux écueils, & si j'ose dire, comme dans le centre de la corruption du monde? Combien, qui dans la profession des armes ont été des modelles de pieté, & qui dans la licence de la guerre ont conservé, & même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien? Combien qui ont allié la sainteté & la royauté, & qui sur le trône, où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans en excepter l'humilité la plus profonde & la plus rigoureuse austérité? Etre saint dans la vie licentieuse & tumultueuse d'une milice prophane; être saint parmi les dangers & les tentations de la Cour; être saint & être Roi, ce sont des miracles que la grace de Jesus-Christ a rendus possibles, & même qu'elle a rendus communs. Je n'ai donc pas raison, qui que je sois, & quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion. Erreur: parler ainsi, c'est imputer à Dieu les desordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition. C'est vouloir rendre sa providence responsable, non seulement des périls à quoi je me trouve exposé, mais des crimes que je commets, & dont je dois répondre à sa justice. C'est lui attribuer malignement & présomptueusement, ce que je dois me reprocher continuellement & humblement. Erreur vaine, que l'exemple des Saints confond, puisque entre ces bienheureux qui joüissent maintenant de la gloire, il y en a, &

même un grand nombre, qui ont été dans le monde de même condition que moi, qui ont vêcu dans les mêmes engagemens que moi, qui ont eu les mêmes écueils à éviter, les mêmes tentations à combattre, les mêmes difficultez à ſurmonter que moi ; mais qui raiſonnant mieux que moi, ont au milieu de tout cela trouvé heureuſement la ſainteté. Or pourquoi ne pourrois-je pas ce qu'ils ont pû, & pourquoi ne ferai-je pas ce qu'ils ont fait ? Ce fut l'argument invincible qui convertit ſaint Auguſtin : argument plein de conſolation pour les ames droites, qui cherchent ſincerement Dieu ; mais affligeant & déſolant pour les ames lâches, beaucoup plus pour les ames libertines, qui cherchent des excuſes dans leurs pechez, & qui voudroient les rejetter ſur leur condition & ſur Dieu même.

De là que s'enſuit-il ? qu'il faut donc imiter les Saints, & m'en tenir comme les Saints à la maxime contraire ; qu'il faut, convaincu par leur exemple, me dire à moi-même : non, ma condition & ma religion n'ont rien d'incompatible : je puis être dans le monde tout ce que j'y ſuis, & être ſolidement chrétien. C'eſt le fondement que je dois poſer, & ſur lequel je dois regler toute ma conduite. Car tandis qu'il me reſte ſur cela le moindre doute, ſemblable au roſeau agité du vent, je ne me détermine à rien. Tandis que je me figure dans ma condition des impoſſibilitez, ou morales, ou abſoluës de pratiquer ma religion, je ne prends nulle meſure, & je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté. Au contraire la penſée que je le puis, & que ma condition n'y eſt point un obſtacle, c'eſt ce qui m'encourage & qui m'anime,

ce qui me donne de la confiance, ce qui me fait prendre des réſolutions genereuſes, ce qui me rend capable de les ſoûtenir & de les exécuter, ce qui m'affermit dans les diſpoſitions chrétiennes où je dois vivre pour operer mon ſalut avec zéle & avec ferveur. Je le puis, & ſi j'y manque, ma condition ne ſera jamais une légitime excuſe, ni même un pretexte apparent pour me juſtifier devant Dieu. Voilà ce qui me fait agir. La vûë que Dieu réprouvera ce pretexte, & qu'il tournera contre moi cette excuſe frivole, quand il m'oppoſera dans ſon jugement cette nuée de témoins dont parle ſaint Paul; cette multitude de Saints qui ſe ſont trouvez en ma place, & qui ont fait dans le monde ce que ſans ſujet & en vain je m'imagine n'y pouvoir faire: voilà ce qui réveille ma foi. Sans cela je demeure comme aſſoupi, me plaignant inutilement de ma condition, & toûjours infidelle à ma religion, que je me repreſente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger. Par conſéquent il faut avant toutes choſes que je croye l'alliance des deux auſſi évidemment poſſible, qu'elle eſt eſſentiellement néceſſaire pour mon ſalut éternel. Or c'eſt ce que l'exemple des Saints me fait ſenſiblement connoître. Mais n'en demeurons pas là.

On ſe prévient d'une autre erreur, & c'eſt l'illuſion où donnent la plûpart des hommes, & qui n'eſt propre qu'à entretenir leur relâchement, & qu'à fomenter leur impénitence, ſçavoir, qu'on ſeroit bien plus à Dieu, qu'on y pourroit plus être, ſi l'on étoit dans une condition moins expoſée & plus dégagée des embarras du monde. Illuſion dont la ſage con-

duite des élûs de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raiſonne ſaint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimerique, & qui me paroît plus avantageuſe pour le ſalut que la mienne, n'étant point celle où Dieu m'a deſtiné, elle ne peut avoir pour moi les avantages que je m'y propoſe. Quelque ſainte qu'elle ſoit en elle-même, Dieu a eu d'autres vûës ſur moi; & la condition où je ſuis, quoique moins retirée & plus diſſipée, eſt celle qu'il a plû à la providence de me marquer. C'eſt donc dans celle-ci & pour celle-ci que Dieu m'a préparé des graces, & par conſequent c'eſt uniquement dans celle-ci que je puis eſperer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon ſalut, plus détaché du monde & de moi-même, plus chrétien & plus parfait, puiſqu'il m'eſt évident que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des graces qui m'ont été préparées, & dans l'état pour lequel elles m'ont été préparées. Ainſi l'eſtimoient les Saints, & par-là ils ſont parvenus à ces divers degrez de ſainteté, qui les diſtinguent dans la hierarchie céleſte. Leur grande ſcience, dit S. Chryſoſtome, a été de ne point ſéparer leur condition de leur religion. Voilà ce qui les a fixez, ce qui a produit dans l'Egliſe des Saints de tous genres & de tous états; de ſaints Rois, auſſi bien que de ſaints Religieux; de ſaints Magiſtrats, auſſi bien que de ſaints Evêques; des ſaints dans le mariage, auſſi bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changemens de condition que Dieu par ſa miſericorde inſpire quelquefois à ſes élûs, quand il veut les attirer à lui & les ſéparer du monde. Malheur à moi, ſi je combattois

battois en eux l'œuvre de Dieu. Ils renoncent alors à des conditions auxquelles il leur eſt libre de renoncer, & ils n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je condamne, ce ſont les inquietudes, les inconſtances de certains chrétiens, qui ſéduits par leur propre ſens, ſemblent ne déſirer une condition meilleure pour le ſalut, que pour ſe dégoûter de celle où eſt attaché leur ſalut; qui ſous apparence d'un prétendu bien, voudroient toûjours être ce qu'ils ne ſont pas, & ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils ſont: dont toutes les bonnes intentions ſe réduiſent à de vains projets qu'ils font d'une vie plus reguliere s'ils étoient dans des états où ils ne peuvent être, & où jamais ils ne ſeront, pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placez. Conduite pitoyable, & bien oppoſée à la conduite & à la ſcience des Saints.

Car j'ai ajoûté, ce qui d'abord a pû vous ſurprendre, mais qui doit être pour vous une importante leçon & une ſolide conſolation: j'ai ajoûté & j'ajoûte, que les Saints par le ſecours de la pénitence avoient ſçû même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avoit point appellez, & où l'eſprit du monde les avoit malheureuſement engagez. Et en effet, après avoir eû le malheur d'y être entrez témerairement & contre l'ordre de Dieu, ils ne ſe ſont pas pour cela abandonnez à des funeſtes déſeſpoirs. Qu'ont-ils fait? ſuppoſé l'engagement, qui leur rendoit ces conditions déſormais neceſſaires,

ſe confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une reſſource à leur malheur : ils ont reparé par la pénitence le crime de leur imprudence ; c'eſt-à-dire, engagez ſans la vocation de Dieu dans des mariages d'interêt, de paſſion, d'ambition, ils en ont fait de ſaints mariages par la grace de leur converſion. Engagez dans le ſacerdoce par des vûës purement humaines, à force de gémir & de pleurer, ils n'ont pas laiſſé d'honorer leur profeſſion par la douleur qu'ils ont eûë de l'avoir une fois deshonorée, & par l'obligation encore plus étroite qu'ils ſe ſont impoſée d'y vivre pour cela même plus ſaintement, plus exemplairement, plus auſterement. Combien d'illuſtres exemples ces bienheureux ne pourroient-ils pas m'en fournir, & combien de ceux qui m'écoutent pourroient profiter de ces exemples? Les Saints ont fait pénitence de leurs conditions, mais dans leurs conditions mêmes: voilà ce que leur a appris la ſcience des Saints, & à quoi tient-il, mes chers Auditeurs, que nous ne le ſçachions comme eux? Il eſt vrai, ce merveilleux accord de leur condition avec leur religion leur a coûté ; il a fallu pour cela s'aſſujettir & ſe contraindre : mais en peut-il trop couter pour acquerir une ſcience ſi ſalutaire; & ne ſommes-nous pas aſſez heureux, ſi marchant ſur leurs pas & ſuivant leurs voyes, nous trouvons le ſecret de conſerver dans le monde l'eſprit de Dieu? Cependant voyons le fruit que les Saints ont tiré de cette alliance: car après vous avoir montré qu'ils ont ſçû accorder leur condition avec leur religion, j'ai à vous faire voir comment ils ſe ſont ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition ;

c'eſt le ſujet de la ſeconde partie.

II. PART.

UNe des choſes que Salomon demandoit autrefois à Dieu, & qu'il enviſageoit comme le comble de ſes déſirs, étoit que la ſageſſe dont il ſe formoit de ſi magnifiques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'aſſiſtât, & le dirigeât dans les importantes fonctions du miniſtere dont la providence l'avoit chargé, en l'élevant ſur le trône. *Da mihi, Domine, ſedium tuarum aſſiſtricem ſapientiam* : donnez-la moi, Seigneur, diſoit-il à Dieu, cette ſageſſe qui eſt aſſiſe avec vous, & qui ne vous quitte jamais : comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages, qu'elle me conduiſe dans toutes mes entrepriſes ; comme vous l'appellez à tous vos conſeils, qu'elle ſoit la regle des miens ; comme par elle vous gouvernez le monde, que je gouverne par elle votre peuple. *Sap. c. 9.*

Mitte illam de cœlis ſanctis tuis ; envoyez-la de votre ſanctuaire, qui eſt le ciel, & pourquoi ? *Ut mecum ſit & mecum laboret*, afin qu'elle ſoit avec moi, & qu'elle travaille avec moi ; afin que je me ſerve d'elle pour m'acquitter fidellement, exactement, irreprochablement de mes devoirs. Car elle a, pourſuivoit-il, l'intelligence & la ſcience de toutes choſes ; & ſi je puis l'obtenir de vous, elle reglera tout le cours de ma vie, elle rendra mes œuvres parfaites, & je ſerai digne du trône de mon Pere. Ainſi ce grand Roi parloit-il de la ſageſſe : or ce qu'il diſoit de la ſageſſe, les Saints l'ont penſé de la religion, qui leur a tenu lieu de ſageſſe, & qui eſt en effet la veritable & l'éminente ſageſſe des élûs de Dieu. Chacun *Ibidem.* *Ibidem.*

d'eux dans ſon état a regardé ſa religion, comme la ſource pure des vrayes lumieres, d'où dépendoit ſelon le monde même ſa perfection. Chacun d'eux a été perſuadé que par rapport au monde même, il ne réuſſiroit jamais dans ſa conduite, & n'arriveroit jamais à cette perfection, qu'autant qu'il s'attacheroit aux inviolables maximes de ſa religion. Chacun d'eux, comme Salomon, a dit mille fois à Dieu dans le ſecret de ſon cœur : donnez la moi, Seigneur, cette religion, afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle converſe avec moi, qu'elle ordonne avec moi, qu'elle juge avec moi, qu'elle faſſe tout avec moi, & que je ne faſſe rien ſans elle; parce que je ſçais qu'agiſſant par elle, je ſerai ſelon vous & ſelon le monde un homme accompli : *Ut mecum ſit, & mecum laboret.* Ainſi tous par une heureuſe expérience ont-ils reconnu, que la profeſſion qu'ils faiſoient de pratiquer la loi de Dieu, leur étoit encore un puiſſant moyen pour marcher ſûrement dans les voyes du monde, pour ne pas craindre la cenſure du monde, pour mériter l'approbation & l'eſtime du monde, pour arriver à cette exacte & irréprehenſible probité qu'exige le monde. Ainſi ſe ſont-ils ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition, c'eſt-à-dire, pour éviter les déſordres à quoi leur condition étoit ſujette, & pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Deux choſes, qui ſelon le Prophete comprennent toute la juſtice. Deux choſes qui vous juſtifieront, non ſeulement l'utilité, mais la neceſſité de la religion. Seconde idée que je vais vous donner de la ſainteté, & de la ſcience des élûs de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion, pour éviter les désordres de leur condition : regle divine qu'ils se sont d'abord proposée, & qu'ils ont toûjours eûë devant les yeux. Car la science du monde leur avoit appris, (excellente remarque de saint Bernard,) la science du monde leur avoit appris, qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels, que la religion seule peut corriger; certains pechez dominants, dont la religion seule peut préserver; certaines tentations délicates, que la religion seule est capable de surmonter; certains abus autorisez, certains scandales au dessus desquels la religion seule a la force de s'élever. Voilà ce que sçavoient les Saints : mais aussi étoient-ils bien assûrez qu'avec le secours de la religion, il n'y avoit dans leur condition ni désordre, ni peché ni tentation, ni scandale, ni abus, dont il ne leur fût aisé de se garentir ; & c'est, dit saint Bernard, l'avantage inestimable que ces glorieux predestinez ont tiré de la religion chrétienne. De là vient que les honneurs du siécle ne les ont point enflez ni ébloüis, que l'abondance des biens de la terre ne les a point corrompus, qu'ils n'ont point abusé de l'autorité, qu'ils ne se sont point méconnus dans la prosperité, qu'ils ont été grands sans orgueil, puissans sans violence, riches sans injustice, sans dureté, sans luxe, sans prodigalité : pourquoi ? parce qu'en toutes choses ils conformoient leur condition à leur religion, & faisoient de leur religion la mesure & la regle de leur condition. Or cette unique regle leur suffisoit pour en exclure tous les vices, & tout ce qui pouvoit s'y glisser de corruption & de licence. S'ils s'étoient livrez indepen-

damment de cette regle, à leur condition, dans quels abimes ne seroient-ils pas tombez, à quels excès l'ambition n'auroit-elle pas porté les uns, & jusqu'à quel poinct la cupidité n'auroit-elle pas aveuglé les autres? Pour soutenir ces conditions où ils se voyoient élevez, que ne se seroient-ils pas crû permis; & dans le pouvoir de tout faire, quels maux impunement & sans scrupule n'auroient-ils pas faits? par combien d'usurpations & d'attentats les forts n'auroient-ils pas opprimé les foibles? C'est ce que la politique du monde leur conseilloit, mais de quoi la religion de Jesus-Christ leur a donné une sainte horreur. Instruits & conduits par cette religion, plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vûë des jugemens de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou du moins le plus exposé au danger de l'être; plus ils ont été forts, plus ils ont conçû qu'ils devoient être moderez, humains, charitables, plus ils se sont tenus obligez à être en garde contre eux-mêmes. Or dans cet esprit, poursuit saint Bernard, ils ont maintenu leurs rangs avec modestie, leurs droits avec desintéressement, leur reputation & leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un preservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela les Grands à l'exemple des Nations, selon la parole du Sauveur du monde, auroient prétendu dominer avec fierté & avec hauteur: mais parce que leur religion reprimoit cet esprit de domination, bien loin d'être fiers & hautains, ils ne se sont regardez en qualité de maîtres,

que comme des hommes établis pour ſervir les autres, que comme des ſujets attachez à des miniſteres qui les engageoient non ſeulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres. Sans cela les riches n'auroient cherché à joüir de leurs biens que pour ſatisfaire leurs paſſions, que pour contenter leurs déſirs, que pour mener une vie molle & voluptueuſe, qui bien-tôt les eût portez à une vie libertine & diſſoluë: mais leur religion les a réduits à n'uſer point autrement de ces biens que ſelon les maximes de l'eſprit de Dieu; je veux dire, à en uſer comme n'en uſant pas, à les poſſeder comme ne les poſſedant pas, à ſe ſouvenir toûjours qu'ils n'en étoient que les ſimples œconomes, diſpenſateurs du ſuperflu & comptables à Dieu du neceſſaire. Maximes que les Saints ont inviolablement ſuivies; & c'eſt ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canoniſe aujourd'hui ſi hautement: *Beati pauperes ſpiritu*: de ces riches qui dans l'opulence ont eû tout le mérite de l'indigence; de ces riches miſericordieux qui ſont dans le ſein d'Abraham auſſi comblez de gloire que Lazare. Ils ont fait de la religion qu'ils profeſſoient, le correctif de leur condition. *Matth. c. 5.*

De là vient que les plus dangereuſes tentations ne les ont point ébranlez, & qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer & le monde ont eû pour eux de plus à craindre. De là vient, diſoit l'Apôtre, en parlant des Saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cedé ni à la rigueur des priſons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées. Et moi je dis en parlant des Saints de la loi de grace, qui ſont vos

modelles, & qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez : de là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le désir de se pousser, ni la vûë de se conserver, ni la crainte de se perdre, ni la faveur des hommes, ni leur disgrace, ni leurs menaces, ni leurs promesses, ni leur mépris, ni leur estime qui sont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions sont exposées, que rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eû la force de les pervertir. Pourquoi ? parce qu'ils ont opposé à tout cela ces saintes armes, *Armaturam Dei*, ces armes de justice que leur fourniſſoit leur religion, & qui les rendoient invincibles. En effet, sans la religion ils auroient succombé en mille rencontres aux plus déreglées & aux plus honteuses passions : leur raison en je ne sçais combien de pas glissants auroit été trop foible pour les retenir : combattus par ces tentations d'autant plus dangereuses, qu'elles sont plus humaines, ils auroient été hommes comme les autres, emportés, intereſſez, vicieux, scandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde? je vous l'ai dit, les armes de la foi dont ils se sont servis. Car dans les engagemens où ils étoient, il n'y avoir, dit le bien-aimé disciple, que la foi & la religion qui leur pût faire remporter de telles victoires sur le monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*. Leurs conditions étoient rectifiées, purifiées, sanctifiées par leur religion ; & voilà, dit saint Chryſostome, ce que les Payens mêmes ont admiré & reveré dans eux. Voilà par où le christianisme s'est acquis tant d'honneur & tant de crédit. Voilà par où sa sainteté s'est repanduë, non seulement dans les cloi-

Ephes. c. 6.

1. *Joan.* c. 5.

tres & les monaſteres, mais dans les profeſſions les plus prophanes par elles-mêmes & les plus mondaines. Par tout les Chrétiens étoient diſtinguez, & dans tous les états de la vie on les diſcernoit par l'innocence de leurs mœurs & par l'integrité de leur conduite. On ne voyoit point parmi eux de ſcélerats, de fourbes, de traitres : c'eſt ce qu'avançoit hardiment Tertullien dans ſon Apologetique. S'ils étoient citez devant les tribunaux des juges, on ne les accuſoit que d'être chrétiens : leur ſeule religion faiſoit leur crime, & ce prétendu crime dont ils ſe glorifioient, les affranchiſſoit de tous les autres. Qui m'empéche de les imiter ? ne fais-je pas profeſſion de la même religion qu'eux, pourquoi n'en ferai-je pas le même uſage ? pourvû du même remede, ſçavoir des lumieres & des graces de ma religion, quelle excuſe puis-je avoir quand je me laiſſe aller aux déſordres de ma condition ? ayant en main les mêmes armes, & de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre qu'à moi-même, ſi je ſuis vainçu ?

Mais ces bienheureux ont encore paſſé plus avant. Dans le deſſein de ſe ſanctifier par leur religion, ils s'en ſont ſervis, non ſeulement pour ſe preſerver des déreglemens de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations. Autre effet de leur ſageſſe, & de cette ſcience des Saints que Dieu leur avoit donnée : *Dedit illi ſcientiam Sanctorum.* Car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onereux, mortifians, contraires à la nature, dont il eſt preſque impoſſible de s'acquitter ſans le ſecours de la religion ; &

les Saints tenoient pour constant que la religion seule pouvoit être en eux une disposition générale & efficace à l'accompliſſement de ces devoirs. En effet, sans la religion les Saints pour n'être pas esclaves des devoirs de leur condition, auroient sçû aussi-bien que les autres n'en prendre que l'honorable & le commode, & en laisser le difficile & le pénible. Le monde accoûtumé à ce partage, quoique scandaleux & injuste, à peine s'en seroit-il scandalisé. Sans la religion les Saints n'auroient pas manqué de prétextes, pour secoüer le joug de tout ce qui eût gêné leur liberté, de tout ce qui eût bleſſé leur amour propre, de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant, de rebuttant, d'humiliant, d'assujettiſſant: le monde sur tout cela leur eût fait grace; & quand ils auroient eû le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations, jamais leur attention & leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachez à leur état. Mais parce qu'ils agiſſoient par le mouvement & par l'esprit de leur religion, ils les ont embraſſez & accomplis tous. C'est-à-dire, écoutez le dénombrement qu'en faisoit saint Ambroise dans ses offices, & reconnoiſſez ce que c'est que la sainteté: c'est-à-dire, parce que les Saints agiſſoient par l'esprit de leur religion, il ont rendu à chacun ce qui lui appartenoit: ils ont honoré les Grands, supporté les foibles, servi leurs amis, pardonné à leurs ennemis, assisté ceux qui se trouvoient dans le besoin, veillé sur ceux que Dieu avoit confiez à leurs soins, entretenu la paix & la societé parmi ceux avec qui ils étoient obligez de vivre, exercé la charité envers tous, par-

ce qu'ils la devoient à tous. Soûtenus de leur religion, ils ont ſacrifié leur repos, leur ſanté, leur vie, aux miniſteres dont ils étoient chargez, aux emplois contraignans & fatiguans où ils ſe trouvoient engagez, aux travaux qu'ils ont eû à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir. Mais par ce principe de religion, ils n'ont eû égard ni à leur aggrandiſſement ſelon le monde, ni à leur établiſſement, ni au deſir de plaire, dès que la conſcience, la probité, la verité y pouvoient être en quelque ſorte intereſſées. Avec cela ils ont eû aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible, une conſtance inébranlable, une bonne-foi hors de tout ſoupçon, une équité que rien n'a jamais pû corrompre. Parce qu'ils faiſoient entrer leur religion dans tout ce qui étoit de leur condition, ſouples & dociles ſous la main de Dieu, contens d'être ce que Dieu vouloit qu'ils fuſſent & rien davantage, ils ſont demeurez dans l'état que la providence leur avoit marqué; ſans former de nouveaux projets pour ſe pouſſer, pour s'avancer, pour s'enrichir, ſans entreprendre de ſupplanter perſonne, ni de s'élever ſur la ruine de perſonne; prévenans, officieux, liberaux, toûjours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur falloit pour être dans leurs conditions des hommes parfaits. Or dites-moi, pouvoient-ils l'être de la ſorte ſans leur religion? Ce n'eſt pas encore aſſez: le grand uſage qu'ils ont fait de cette religion a été de s'en ſervir pour ſanctifier tous ces devoirs, pour les rapporter à Dieu, pour les remplir d'une maniere digne de Dieu, pour s'en acquitter en chrétiens, & par là ſe diſtinguer des mondains qui

en accompliſſent peut-être une partie, mais ſouvent par vanité, & toûjours inutilement pour le ſalut.

Ah! mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos Saints, & que la ſcience de vos Saints eſt profonde & ſublime! Que David avoit bien raiſon de s'écrier : *Mirabilis facta eſt ſcientia tua ex me; confortata eſt, & non potero ad eam.* Cette ſcience, Seigneur, que vous avez enſeignée à vos élûs, & qui les a faits ce qu'ils ſont, me paroît plus merveilleuſe que tous les ouvrages de votre puiſſance. Elle eſt infiniment au-deſſus de moi, & ſans votre grace je n'y pourrois jamais atteindre. Quelle perfection ne verroit-on pas dans le monde, ſi le monde étoit gouverné ſelon cette ſcience des Saints? A quoi penſent les enfans des hommes quand ils la négligent, & à quoi s'occupent-ils quand au mépris de cette ſcience ils cherchent le menſonge & la vanité? Que peuvent-ils eſpérer de Dieu, & à quoi toutes les autres ſciences ſans celle-là les conduiroient-elles? Mais achevons, & voici le dernier caractere de la ſcience des Saints : c'eſt que par le retour le plus heureux, en ſe ſervant de leur religion pour ſanctifier leur condition, ils ont profité de leur condition pour ſe perfectionner dans leur religion. Encore un moment d'attention pour cette troiſiéme partie.

Pſ. 138.

III. PART.

QUelque diverſité d'évenemens qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes, c'eſt une verité indubitable, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu; & nous ſçavons, diſoit l'Apôtre, que cela même eſt une marque

du choix que Dieu a fait de leurs perſonnes, en les prédeſtinant pour être Saints. *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui ſecundùm propoſitum vocati ſunt Sancti.* Or voilà, mes chers Auditeurs, ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la memoire : tout a contribué à leur avancement & à leur ſalut éternel. Car le monde, par un merveilleux effet de la grace de Jeſus-Chriſt, a viſiblement contribué à leur ſanctification; & ce qu'ils étoient ſelon le monde, j'entends leur condition, ſans être en ſoi differente de celle des payens, par l'uſage qu'ils en ont fait, n'a pas laiſſé de ſervir à les rendre de parfaits chrétiens : pourquoi? Appliquez-vous à cette excellente morale de ſaint Paul : parce qu'il eſt conſtant que les Saints ont trouvé dans leur condition, de puiſſans motifs pour s'exciter & s'animer à la pratique de leur religion; parce qu'il eſt vrai que leur condition leur a fourni des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont ſçû admirablement profiter à l'avantage de leur religion; parce qu'un de leurs premiers ſoins a été de bien ménager les croix & les peines inſéparables de leur condition, pour en faire la matiere de leur pénitence & des ſacrifices qu'ils ont eû le bonheur d'offrir à Dieu dans l'eſprit de leur religion. Penſées touchantes, que je ne fais que vous propoſer, & à quoi je réduis la derniere idée que j'ai prétendu vous donner de la ſcience des Saints. *Rom. c. 8.*

Ces prédeſtinés & ces Elûs de Dieu, ont trouvé dans le monde même & dans leur condition, quoique mondaine, de puiſſans motifs pour s'exciter à la pratique de leur re-

ligion : c'eſt-à-dire, ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde, leur a appris, mais vivement & ſenſiblement, ce qu'ils devoient à Dieu, leur a fait porter avec joye & avec douceur le joug de Dieu, leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu, leur a fait embraſſer genereuſement ce qui leur a paru de plus ſevere dans l'accompliſſement des ordres de Dieu, leur a fait ſentir & goûter délicieuſement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En falloit-il davantage, à ces Saints de la terre? car c'eſt ainſi que les appelle l'Ecriture : *Sanctis qui in terra ſunt ejus.* En effet, dit S. Auguſtin, ils ont été les Saints de la terre, avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui après avoir paſſé dans le monde par les mêmes états que vous, doivent être les modelles de votre conduite. Leur en falloit-il, dis-je, davantage pour leur inſpirer tout le zéle qu'ils ont eû dans le ſervice de Dieu, que la reflexion qu'ils faiſoient ſur la maniere dont on ſert les Grands de la terre, & dont ils les ſervoient eux-mêmes? On s'étonne qu'il y ait eû des Saints à la Cour ; & moi je prétends que c'eſt la Cour même, où par l'ordre de Dieu ils ſe trouvoient attachez, qui les faiſoit ſaints. Oüi, la Cour les formoit à la religion. La Cour qui pour tant d'autres a été & eſt ſi ſouvent une Ecole d'impieté, par un don ſingulier de Dieu apprenoit à ceux-ci le Chriſtianiſme, & les élevoit à la ſainteté. Comment cela? rien de plus naturel ni de plus ſimple. Attachez à la Cour par leur condition, ils avoient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéiſſance auſſi prompte, & une fidelité auſſi inviolable que celle dont ils ſe piquoient à

Pſal. 13.

l'égard de leur Prince ; & cette comparaiſon les portoit à tout entreprendre. Ils ſe reprochoient avec douleur d'être moins vifs & moins empreſſez pour le Dieu de leur ſalut, que pour le Maître de qui dépendoit leur fortune temporelle ; & à force de ſe le reprocher, ils parvenoient enfin à pouvoir ſe rendre le témoignage favorable, que leur conſcience ſur ce point exigeoit d'eux, & où conſiſtoit pour eux le capital & l'eſſentiel de la religion. Je veux dire : ils parvenoient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préference, ſi néceſſaire au ſalut, & néanmoins ſi rare à la Cour. Mais Dieu qui les avoit choiſis, vouloit que la Cour même le leur enſeignât, & leur en fournît un motif auquel ni leur raiſon ni leur foi ne puſſent reſiſter, & quel étoit ce motif? je le repete : l'application ſans relâche avec laquelle ils faiſoient leur cour à un homme mortel, la diſpoſition ſans reſerve à n'épargner rien pour lui plaire, le parfait dévoûement à ſes interêts, la ſoûmiſſion aveugle à ſes volontés, l'infatigable aſſiduité auprès de ſa perſonne, l'attention à mériter ſes bonnes graces, l'ambition d'être à lui, la crainte d'être oubliez de lui, beaucoup plus d'en être diſgraciez & réprouvez : tout cela, c'étoient pour les Saints autant de leçons du culte ſuprême & de l'amour ſouverain qu'ils devoient à Dieu ; & ces leçons bien étudiées, bien méditées, bien appliquées, faiſoient ſur eux des impreſſions qui les ſanctifioient. De même, on eſt ſurpris qu'il y ait eu des hommes, qui dans la profeſſion des armes ſoient arrivez à la ſainteté ; & moi je dis que rien ne pouvoit mieux les diſpoſer à la ſainteté que la profeſſion des armes. Com-

ment les Maurices, les Sebaſtiens, les Euſtaches l'y ont-ils trouvée? Ils devenoient ſans peine les martyrs de Jeſus-Chriſt & de leur religion, en ſe ſouvenant combien de fois ils avoient été les martyrs de leur condition, lorſque tant de fois dans les combats ils s'étoient expoſez à la mort, pour ne rien faire d'indigne de leur naiſſance & qui intereſſât leur honneur. Ainſi leur condition leur enſeignoit-elle, les engageoit-elle, les forçoit-elle malgre eux, non ſeulement à avoir de la religion, mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car pour avoir une parfaite religion, il faut ſçavoir parfaitement obéir, il faut ſçavoir ſe ſacrifier, il faut ſçavoir ſe renoncer. Or c'eſt ce qu'on ignore par tout ailleurs; mais ce qu'un mondain brave dans la guerre, ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il eſt donc certain que ſa condition lui apprend malgré lui la ſcience des Saints, & ceci par proportion convient à tous les états, qui partagent la ſocieté des hommes; puiſque chaque condition, quand on en ſçait uſer comme les Saints, a une grace particuliere pour cooperer par de ſemblables motifs à la ſainteté de ceux que Dieu, ſelon les vûës de ſa ſageſſe, y a deſtinez.

Ce n'eſt pas tout: indépendamment des motifs, j'ai dit que les Saints ont trouvé dans leurs conditions des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont ſçu avantageuſement ſe prévaloir, pour acquerir tout le mérite de leur religion; & je n'en veux point d'autre preuve, que l'hiſtoire de leur vie. Combien y en a-t-il dont la ſainteté n'a été ſi éminente & ſi éclatante, que parce qu'ils ont eû dans leur condition des

occaſions de faire pour Dieu de grandes choſes ? Ils avoient dans le monde de la qualité, (ne quittons point ce qui vous eſt propre, & qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale) ils avoient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité : comme élûs de Dieu ils ont fait ſervir tout cela à la pieté, à la charité, à l'humilité. Si ſaint Loüis n'eût été Roi, auroit-il fait pour Dieu ce qu'il a fait ? auroit-il réprimé l'impieté ? auroit-il puni le blaſphême ? auroit-il dompté l'héréſie ? auroit-il établi tant de ſaintes loix ? La Royauté donnoit de la force à ſon zéle, & ſon zéle pour Dieu n'avoit du ſuccès que parce que la Royauté en étoit le ſoûtien. S'il n'eût été Roi, auroit-il laiſſé à la poſterité tant de ſomptueux monumens de ſa tendreſſe paternelle envers les pauvres ? en auroit-il rempli la France, & y verrions-nous tant de maiſons conſacrées par lui à la charité publique ? Sa charité ne ſubſiſtoit que ſur le fonds de ſa magnificence royale, & il n'a été le pere des pauvres, que parce qu'en qualité de Roi il a eu le pouvoir de l'être. En un mot le mérite de ce Monarque, & ce que j'appelle en lui la ſcience des Saints, c'eſt qu'il a profité de ſa condition pour être le héros de ſa religion. Or il n'y a point de condition dans le monde, qui ſelon la meſure & l'étenduë du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage ; & ſi je ſuis comme les Saints, fidelle à la grace & aux deſſeins de Dieu ſur moi, ſans être ce qu'a été ſaint Loüis, je trouverai dans ma condition de quoi ſans ceſſe honorer Dieu par ma condition même. Je ne ferai pas des actions d'un ſi grand éclat que

ſaint Loüis ; mais en faiſant tout le bien dont je ſuis capable, je glorifierai Dieu par mon obſcurité, comme ſaint Loüis l'a glorifié par ſon élévation. Car élévation & obſcurité, à qui ſçait & veut s'en ſervir, ce ſont également, quoique differemment, des ſujets de ſanctification. Dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occaſions qu'a eu ſaint Loüis, pour me ſignaler comme lui par une pieté héroïque ; mais en pratiquant les vertus communes de mon état, ſans être héroïquement ſaint, je pourrai l'être ſolidement ; ſans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu & dans l'idée de Dieu. Or c'eſt uniquement ce que les Saints ont cherché, & à quoi ils ont rapporté cette ſcience qu'ils avoient reçûë d'en haut : *Dedit illi ſcientiam Sanctorum.*

Sap. 6. 10.

Enfin les Saints ont trouvé des croix dans leur condition, & ils en ont fait la matiere de leur patience, de leur réſignation, de tous les ſacrifices qu'ils ont offert à Dieu dans l'eſprit de leur religion. Encore une fois ſuivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eu des Saints à la Cour, & ne faut-il pas s'étonner plûtôt qu'il y en ait eu, & qu'il y en ait ſi peu ? La condition de ceux qui vivent à la Cour, & que leur devoir y retient, étant de leur propre aveu, celle où les mortifications ſont plus fréquentes & plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts & de chagrins à eſſuyer, celle où l'on eſt plus obligé à prendre ſur ſoi, & à ſe contraindre, devroit-il y en avoir une dans le monde plus propre à faire des Saints ? Trouver tout cela

dans ſa condition & n'être pas ſaint, & ne penſer à rien moins qu'à l'être, n'eſt-ce pas le comble de la malédiction ? j'en appelle à vous mêmes, mes chers Auditeurs, & je ſuis ſûr que malgré votre peu de foi vous en convenez. Quoiqu'il en ſoit, voilà l'eſprit adorable que l'eſprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédeſtinez, qui ſe ſont ſanctifiez à la Cour : des mortifications & des chagrins que leur attiroit leur condition, ils ſe ſont fait un état de pénitence; non pas comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, ſatisfactoire. Les revers de fortune & les diſgraces qu'ils ont eu à ſoût enir, leur ont inſpiré, non pas d'inutiles & de vains dégoûts, mais un genereux & ſincere détachement du monde: les injuſtices mêmes du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait chriſtianiſme qui les obligeoit de mourir à eux-mêmes. Voilà ce que la ſcience des Saints leur a appris. Au lieu que les enfans du ſiécle font de tout cela le ſujet de leurs plaintes & de leurs murmures, les juſtes & les amis de Dieu s'en ſont fait des ſujets de conſolation & d'action de graces, parce qu'ils ſçavoient bien que c'étoit là le partage des élûs, & que la voye la plus certaine de leur prédeſtination étoit de paſſer par les ſouffrances, & d'en être réputé dignes. Comme il n'y a point de juſtes dans la gloire que Dieu n'ait voulu y conduire par là; auſſi n'y en a-t-il point qui dans leur condition n'ayent trouvé des peines & des afflictions : & c'eſt, dit ſaint Paul, ce qui a le plus contribué à leur ſainteté. Contemplons-les donc aujourd'hui comme nos modelles. Quoiqu'il nous arrive de fâcheux & de chagrinant dans notre

état, disons-nous à nous-mêmes : qu'ont *fait* les Saints, lorsqu'ils se sont vûs traitez comme moi ? s'en sont-ils pris à la providence ? leur courage en a-t-il été abbatu ? leur foi en a-t-elle paru ébranlée, & ne se sont-ils pas au contraire estimez heureux d'être éprouvez sur la terre, afin d'être éternellement glorifiez dans le ciel ?

Telle est pour nous tous, mes chers Auditeurs, la science des Saints. Mais c'est à vous, Sire, de posseder éminemment cette divine science : car la science des Saints pour un Roi, doit bien être d'une autre étenduë, & même d'une autre perfection que pour le commun des hommes. Comme les Rois sont les images de Dieu, un Roi, pour être saintement Roi, doit être à l'exemple de Dieu, non seulement saint, mais grand & magnifique jusques dans la
Exod. sainteté : *Magnificus in sanctitate.* Il suffit aux
c. 11. autres d'être humbles dans la sainteté, d'être patiens, d'être fervens, d'être constans dans la sainteté : mais il faut à un Roi de la grandeur dans la sainteté même, puisqu'avec une sainteté vulgaire & commune, il est impossible qu'il satisfasse aux importans devoirs dont il est chargé comme Roi. En effet, si selon l'Evangile de ce jour une partie de la science des Saints est d'être pacifique, la science d'un saint Roi & d'un Roi chrétien doit être, dit saint Augustin, de mettre sa gloire à donner la paix ; doit être d'employer sa puissance & de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir & regner la paix. Aussi-est ce particulierement aux Princes
Matth. & aux Rois de ce caractere qu'il est dit au-
c. 5. jourd'hui, *Beati pacifici.* Or suivant cette

régle, Sire, si jamais Prince sur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce ne soit votre Majesté. Car elle vient de donner la paix à toute l'Europe de la maniere la plus chrétienne, dont jamais Monarque chrétien l'ait donnée, & l'ait pû donner : je veux dire au milieu de ses conquêtes, dans le comble des prospéritez & des succès dont Dieu jusqu'à la fin a beni ses armes; dans le désespoir où étoient ses ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui résister, & lorsqu'ils étoient forcez de reconnoître, & de confesser que vous étiez, Sire, le seul victorieux & le seul invincible. C'est en de si favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde chrétien, & c'est ainsi que toute l'Europe vous est redevable de son bonheur. C'est par vous que tant de nations, après une sanglante guerre, vont commencer à respirer; par vous que tant d'Eglises désolées, vont offrir librement & sûrement leurs sacrifices, dans le tranquille exercice du culte de Dieu; par vous que tant d'Etats & de Royaumes vont joüir d'un profond repos : fut-il jamais un meilleur titre, pour avoir part à la béatitude Evangelique : *Beati pacifici ;* mais j'ose encore, Sire, pour ma propre consolation, & pour celle de mes Auditeurs, ajoûter ici le motif qui vous a déterminé à la conclusion de ce grand ouvrage. Car, puisqu'il m'est permis d'entrer dans les intentions de votre Majesté, & puisqu'elle-même s'en est hautement expliquée, elle n'a consenti à la paix que par amour pour son peuple, que dans un sincere désir de faire goûter à ses

ſujets la douceur de ſon regne, que dans la vûë de les ſoulager. Elle s'eſt relâchée de ſes droits pour nous rendre heureux; & ce qu'elle a ſacrifié à la paix, nous eſt une preuve authentique de ſes ſoins bienfaiſans & de ſon attention à nos interêts. Or voilà ce que j'ai appellé pour un Roi chrétien, le mérite de cette béatitude dont nous parle le Sauveur du monde, *Beati pacifici*; & c'eſt de quoi j'ai crû devoir féliciter aujourd'hui votre Majeſté. Non content d'avoir été juſqu'à preſent le plus glorieux & le plus puiſſant des Rois, vous voulez encore, Sire, être le meilleur de tous les Rois. Après avoir été, comme conquerant, l'admiration de tous les peuples, vous voulez pour couronner votre regne être le pere de votre peuple. Le dirai-je, Sire, avec la reſpectueuſe liberté que me fait prendre mon miniſtere, votre peuple n'en eſt pas indigne: car jamais peuple ſous le ciel, n'a tant aimé ſon Roi, n'a été ſi paſſionné pour la gloire de ſon Roi, ne s'eſt épuiſé pour ſon Roi avec tant de zéle, n'a fait pour la conſervation de ſon Roi tant de vœux à Dieu. Votre Majeſté l'a ſenti, & elle ne l'oubliera jamais. Tous les cœurs ſur cela ſe ſont ouverts, & le votre, Sire, en a été touché. Ce peuple encore une fois, n'eſt donc pas indigne de vos bontez; & ſi l'on pouvoit les mériter, je dirois qu'il les a méritées par ſon attachement ſans exemple, par ſa fidelité à toute épreuve, par ſon obéïſſance ſans bornes, par ſon amour tendre pour votre Majeſté. *Beati pacifici*: heureux les pacifiques, & encore plus les pacificateurs, puiſque malgré les faux raiſonnemens de la politique mondaine, c'eſt ce qui fait les ſaints Rois, les Rois ſelon le cœur de Dieu, les

Rois dignes de poſſeder le Royaume de Dieu. A quoi tout le reſte ſans cela leur ſervira-t-il ? J'ai été Roi, diſoit Salomon, & j'ai ſurpaſſé tous les autres Rois en grandeur, en puiſſance, en richeſſes, en magnificence, mais j'ai reconnu par une longue expérience que tout cela ſeparé de la ſageſſe, n'étoit que vanité, que peine, qu'affliction d'eſprit. Votre Majeſté, Sire, a trop de lumieres, pour ne pas penſer aujourd'hui ce que Salomon penſoit alors ; & convaincuë auſſi bien que lui du néant du monde, elle a trop de religion pour ne ſe pas dire à elle-même, qu'elle doit donc chercher hors du monde ſon véritable bonheur. La ſcience de gouverner les peuples, la ſcience de ſe faire obéïr, la ſcience d'accroître ſes Etats par le nombre de ſes conquêtes : voilà ce que votre Majeſté poſſede dans un ſuprême degré, & ce qui a fait la matiere de tant d'éloges. Mais comme Prédicateur de l'Evangile, je lui dis aujourd'hui quelque choſe de plus grand, de plus ſolide, de plus digne d'elle : & quoi ? c'eſt qu'il n'y a rien de grand, rien de ſolide, rien qui ſoit, ni qui puiſſe être digne d'elle, que la ſcience des Saints, qui eſt la ſcience des élûs de Dieu, & qui la conduira à ce Royaume éternel que je lui ſouhaite au nom du Pere & du Fils & du ſaint Eſprit.

* * * * * * * † * * * * * * *
* * * * * * IHS * * * * * *

SERMON
POUR LE JOUR DE LA COMMEMORATION
DES MORTS.

Amen amen dico vobis, quia venit hora, & nunc eſt, quando mortui audient vocem Filii Dei: & qui audierint, vivent.

Je vous dis en vérité, que l'heure eſt venuë, & c'eſt celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & où ceux qui l'entendront vivront. En S. Jean chap. 5.

C'Eſt un myſtere que Jeſus-Chriſt nous propoſe aujourd'hui dans l'Evangile; mais un myſtere, qui même après la déclaration que Jeſus-Chriſt nous en a faite, a encore ſon obſcurité, puiſque les Peres de l'Egliſe ne s'accordent pas ſur le ſens de ce paſſage. Les uns ont crû, & c'eſt la penſée d'Origene, qu'il falloit l'entendre de la réſurrection generale, où en effet les morts pour comparoître devant le

tribunal

tribunal du Fils de Dieu, & pour recevoir leur dernier Arrêt, ſortiront de leurs ſepulchres. D'autres, comme ſaint Cyrille, l'ont expliqué des reſurrections particulieres, c'eſt-à-dire, des miracles qu'operoit le Fils de Dieu, lorſqu'en vertu d'une ſeule parole il reſſuſcitoit les morts. Saint Auguſtin l'a pris dans le ſens moral de la réſurrection ſpirituelle & de la juſtification des pecheurs, qui de morts qu'ils étoient par le peché ſont vivifiez par la grace interieure de Jeſus-Chriſt, & par la vertu de ſon ſacrement. Trouvez bon, Chrétiens, que dans un tel partage de ſentimens je m'attache à ce qui me paroît le plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe; & que ſans entrer plus avant dans la diſcuſſion de ce myſtere je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Venit hora & nunc eſt, quando mortui audient vocem Filii Dei*: c'eſt en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'eſt en ce jour qu'on a offert pour les morts dans toutes les parties du monde le ſacrifice ſolemnel du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt. Or le ſang de Jeſus-Chriſt a une voix auſſi bien que le ſang d'Abel, mais une voix bien plus forte que le ſang d'Abel: une voix qui pénetre juſques dans les cieux, & qui ſe fait obéir juſques dans le centre des abîmes de la terre. Oüi, mes Freres, le ſang de cet agneau ſans tache a crié aujourd'hui ſur nos autels: & qu'a-t-il demandé à Dieu? le ſoulagement de ces ames fidelles, qui, quoique ſéparées de leurs corps & prédeſtinées ne laiſſent pas de ſouffrir & de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des reſtes de pechez à expier. C'eſt

pour cela que ce ſang divin a été immolé. C'eſt pour cela qu'il a pouſſé ſa voix, premierement vers le ciel, pour y ſolliciter Dieu en faveur de ces ames ſouffrantes; & enſuite juſques au lieu où ces ames ſont arrêtées, pour leur annoncer l'heureuſe nouvelle de leur liberté, & pour leur dire que l'heure eſt venuë de ſortir de leur priſon. Car c'eſt ce qui ſe fait dans cette ſolemnité plus authentiquement & plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puiſque celui-ci eſt uniquement conſacré à la memoire de ces ſaintes ames, & au devoir public que nous leur rendons en offrant pour elles le ſacrifice de notre religion: *Venit hora, & nunc eſt, quando mortui audient vocem Filii Dei.* Au reſte, Chrétiens, quiconque des morts entendra cette voix favorable du ſang de Jeſus-Chriſt, il joüira d'une vie bienheureuſe: pourquoi? parce qu'en même tems délivré des liens du peché, il entrera en poſſeſſion de l'héritage des enfans de Dieu, où il trouvera une ſource de vie qui ne finira jamais: *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré le ſecours du Saint-Eſprit par l'interceſſion de Marie. *Ave Maria.*

TRois choſes, ſelon ſaint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien & doivent neceſſairement y concourir; une foi pure pour le connoître, une dévotion tendre pour l'aimer, & des œuvres ſolides pour l'accomplir. Et trois choſes, ſelon le même Pere, y ſont eſſentiellement oppoſées; l'aveuglement de l'eſprit, l'indifference du cœur, & l'inutilité des

œuvres. L'aveuglement de l'eſprit, qui fait qu'on ignore ce devoir; l'indifference du cœur, qui fait qu'on y eſt inſenſible; & l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal. Or c'eſt ſur ce principe, mes chers Auditeurs, que je fonde ce diſcours, où j'entreprends de vous engager à ſecourir les ames de vos freres, que la mort a ſeparez de vous, & à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les repreſenter. Car voici tout mon deſſein. Je trouve dans le chriſtianiſme trois ſortes de perſonnes, qui par differentes raiſons, ne contribuent en rien au ſoulagement des ames du purgatoires. Les premiers, ſont ceux qui ne croyent pas leurs peines: les ſeconds, ceux qui les croyent, mais qui n'en ſont pas touchez: & les derniers, ceux-mêmes qui en ſont touchez, mais qui n'employent pas les moyens efficaces pour les ſoulager. Dans le premier rang, je comprends les libertins & les hérétiques, qui par un eſprit d'incredulité rejettent la foi du purgatoire. Dans le ſecond, certains catholiques indifferens & ſans compaſſion, qui confeſſant la foi du purgatoire, ne ſe ſentent émûs d'aucun zéle pour la délivrance des ames que la juſtice de Dieu y a condamnées: & dans le troiſiéme, un nombre de chrétiens preſqu'infini, qui ſe flattant d'avoir là deſſus tout le zéle neceſſaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres ſteriles & vaines, qui ne ſont devant Dieu de nul effet. Or pour vous inſpirer, autant qu'il m'eſt poſſible, la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Egliſe, & dont les ames du purgatoire ſont l'unique objet; j'établirai contre les premiers la veri-

té de cette dévotion, j'exciterai les ſecconds à cette dévotion, & je reglerai les derniers dans l'exercice & l'uſage de cette dévotion. Permettez-moi de vous développer encore ma penſée. Ne pas ſecourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'eſt pas perſuadé des peines qu'elles ſouffrent, c'eſt une conduite auſſi déraiſonnable qu'elle eſt pleine d'erreur : voilà la premiere partie. Eſtre perſuadé des peines que ſouffrent les ames du purgatoire, & ne pas s'intereſſer à les ſecourir, c'eſt une dureté auſſi criminelle qu'elle eſt contraire à la pieté & aux loix mêmes de l'humanité : voilà la ſeconde partie. Eſtre diſpoſé à les ſecourir & ne ſe ſervir pour cela que de moyens inefficaces, c'eſt un déſordre auſſi commun qu'il eſt déplorable dans le chriſtianiſme ; voilà la troiſiéme partie. La premiere tient lieu d'une controverſe, mais d'une controverſe aiſée, qui ne fera que vous affermir dans les ſentimens orthodoxes touchant la charité qui eſt dûë aux morts. La ſeconde ſera une exhortation preſſante pour vous porter à accomplir fidellement le devoir de cette charité ; & la derniere, une inſtruction pratique pour vous apprendre en quoi doit conſiſter cette charité. C'eſt tout le ſujet de votre attention.

I. PART. C'Eſt un des caracteres de l'erreur d'agir inconſidérement ; & ſaint Jerôme remarque fort bien qu'il ſuffit pour ſe preſerver de l'héréſie, & pour ne pas ſuivre le torrent du libertinage, d'obſerver les fauſſes démarches, & les égaremens viſibles de l'un & de l'autre. Or voilà ce qui paroît d'abord dans le procedé de

ceux, qui n'étant pas perſuadez de la verité du purgatoire, font profeſſion de ne pas prier pour les morts. Car dans cette erreur, ſans même en pénétrer le fond, & à n'en juger que par les ſimples lumieres du bon ſens, je découvre trois grands défauts de conduite. Mais ne penſez pas, mes chers Auditeurs, que pour vous en convaincre, j'entreprenne ici une controverſe reglée, ni qu'à force de preuves, je veüille établir la foi du purgatoire, contre l'hérétique & le libertin qui la combattent. Ce que j'ai en vûë, eſt plus court & plus édifiant pour vous. Car je veux ſeulement vous montrer combien l'hérétique & le libertin raiſonnent mal (je dis, ſuppoſé même leurs principes) lorſqu'il refuſent de prier pour les morts. Appliquez-vous.

Voici leur premier égarement. Ils n'ont point d'aſſûrance, diſent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie; & n'en ayant nulle aſſûrance, ils ne travaillent point au ſoulagement des ames qui y ſont condamnées. Je ſoutiens que cette conduite eſt au moins téméraire & imprudente: pourquoi? parce que d'une erreur de ſpeculation, ils tombent par là dans un déſordre pratique, en renonçant à l'uſage de l'Egliſe, & comptant pour rien le hazard où ils ſe mettent de manquer à un des plus importants devoirs de la juſtice & de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît. Car enfin, & les hérétiques, & ceux qui par libertinage de créance entrent ſur ce point dans leurs ſentimens, ſont forcez malgré eux de reconnoître, que comme ils n'ont point d'aſſûrance qu'il y ait un purgatoire, auſſi n'ont-ils nulle aſſûrance qu'il n'y en ait pas.

Ils prétendent que l'Ecriture ne leur a point révelé l'un ; mais ils conviennent en même temps qu'elle ne leur a point non plus révelé l'autre. Cela étant, le témoignage que nous leur rendons de cette verité Catholique ; les preuves non ſeulement ſolides, mais plauſibles, ſur leſquelles nous la fondons ; la poſſeſſion immemoriale où nous ſommes de la croire, doivent au moins les tenir dans le doute : & comme de leur propre aveu, ils n'ont point d'évidence du contraire, ils ne peuvent tout au plus ſe rétrancher que ſur l'incertitude. Or dites-moi, ſi dans l'incertitude prétenduë de cette verité, ils ſont excuſables d'abandonner la pratique & l'uſage de toute l'Egliſe, en ceſſant de prier pour les morts ? Eſtant incertains ſi les ames de leurs freres ſont dans un état de ſouffrance ou non, qu'y a-t-il de plus juſte, que de prier toûjours pour eux ? Le ſeul doute ne devroit-il pas les y déterminer ? & en faudroit-il davantage pour les rendre inexcuſables, quand ils negligent de ſatisfaire à ce devoir ? Il me ſemble que je ne dis rien que la droite raiſon ne faſſe d'abord ſentir.

Mais voyez combien cette raiſon a de force, ſur tout dans le ſujet que je traite. Je demande aux partiſans de l'héréſie, me ſervant contre eux de leurs propres diſpoſitions : ſi vous étiez certains comme nous le ſommes, qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas obligez auſſi bien que nous, à prier pour vos freres dont vous pleurez la mort ; & dans l'intention de les ſoulager, vous conformant à notre exemple, ne feriez-vous pas pour eux tout ce que nous faiſons nous-mêmes ? Ils

en conviennent avec moi. Sur cela j'ajoûte, & je leur dis : Vous ne ſeriez pas neanmoins ſûrs alors que les aines de vos freres fuſſent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement. Car elles pourroient être, ou déjà bienheureuſes, ſans avoir beſoin de ce ſecours, ou éternellement réprouvées & incapables d'en profiter. Cefſeriez-vous pour cela de ſolliciter Dieu en leur faveur? non : mais dans le doute où vous ſeriez de leur ſort, vous prendriez le parti le plus favorable. Ainſi, pourquoi nous qui croyons le purgatoire, & qui nous en faiſons un point de foi, prions-nous pour ces ames fidelles? parce qu'il ſe peut faire, diſons-nous que ces ames, quoique fidelles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à ſa juſtice, ſouffrent au milieu des flammes qui les purifient. Nous ne ſçavons pas préciſément ſi cela eſt; mais il nous ſuffit de ne ſçavoir pas non plus préciſément ſi cela n'eſt point, & de ſçavoir que cela peut être. Bien loin que cette incertitude refroidiſſe notre charité pour les morts, c'eſt au contraire ce qui l'excite : & comme dit excellemment ſaint Auguſtin, nous aimons bien mieux nous expoſer à faire pour ces ſaintes ames des prieres ſuperfluës, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur ſont néceſſaires. Remarquez ces paroles qui ſont déciſives, & qui ſemblent faites pour mon ſujet : *Melius enim iſta viventium ſuffragia iis ſupererunt animabus, quibus nec proſunt nec obſunt, quàm deerunt iis quibus proſunt.* Voilà comment nous raiſonnons, & nos adverſaires ſont obligez de confeſſer que ſelon nos maximes nous raiſonnons bien. Or je me ſers contre eux de cette

Auguſt.

regle, & je reprends de la ſorte; vous ne ſçavez pas s'il y a un purgatoire; priez donc toûjours pour vos freres, afin que s'il y en a un ils n'y ſoient pas abandonnez à la rigueur des jugemens de Dieu. Car la verité du Purgatoire ne dépend ni de votre opinion, ni de la mienne, & quoique vous & moi nous en croyons, il eſt, où il n'eſt pas. S'il n'étoit pas, comme il vous plaît de le penſer, ma priere ſeroit inutile à ces ames; mais s'il eſt, comme je le crois, vous ne pouvez diſconvenir que vous ne ſoyez coupables envers ces ames ſouffrantes. Moi qui m'intereſſe pour elles, je ne cours aucun riſque; mais vous qui les délaiſſez, vous riſquez & pour elles & pour vous-mêmes. Quand vous me dites: à quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire? il m'eſt aiſé de vous répondre, que quand mes prieres ſeroient inutiles pour les morts, elles ſeront toûjours méritoires pour moi, parce qu'elles procedent toûjours de la charité qui en eſt le principe & la fin Mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indiſpenſables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de ce reproche.

En effet, Chrétiens, que diriez-vous (la comparaiſon eſt ſenſible, mais elle en eſt d'autant plus propre, pour donner jour à ma penſée) que diriez-vous d'une mere affligée & déſolée, qui ne ſçachant, après une ſanglante bataille, quel a été le ſort de ſon fils, ni ce qu'il eſt devenu, ſe contenteroit de le pleurer, ſans lui donner nulle autre marque de ſon zéle? Elle eſt en doute s'il n'a point été pris dans le com-

bat, & s'il n'eſt point réduit actuellement dans une dure captivité; mais on lui fait entendre, qu'en ce cas là même, elle a une reſſource aiſée, parce que la liberté de ſon fils ne dépendra que de ſes ſoins & des pourſuites qu'elle fera pour le racheter. Que diriez-vous encore une fois, ſi cette mere, au lieu de prendre pour cela des meſures convenables, s'arrêtoit à conteſter & à répondre qu'il n'y a nulle apparence que ſon fils ſoit tombé dans cette diſgrace; ſi toute ſon application étoit à chercher des raiſons, pour ſe perſuader que cela n'eſt pas, & qu'elle proteſtât qu'à moins d'une évidence entiere de la choſe, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui? Ne la traiteroit-on pas d'inſenſée ou de dénaturée? Or voilà juſtement le procedé des hérétiques que je combats. On leur dit que des ames qui leur ſont cheres, & dont ils avoüent qu'ils doivent avoir à cœur les interêts, ſont peut-être dans un lieu de ſouffrance, que nous appellons purgatoire; & que ſi elles y ſont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer. Que font-ils? ils s'opiniâtrent à ſoûtenir qu'elles n'y ſont pas. Ils argumentent, ils diſputent contre la verité de ce purgatoire. Ils prennent à partie ceux qui le croyent, & ils ſe fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'eſt une chimere. Mais ſi indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire eſt quelque choſe de réel, & ſi ces ames dont ils connoiſſent que les interêts ne doivent pas leur être indifférens, y ſouffrent des peines extrêmes, c'eſt à quoi ils ne veulent pas penſer: qu'elles y ſouffrent & qu'elles y gémiſſent dans l'attente de leur bonheur, ils

vivent tranquilles; & pourvû qu'ils n'en croyent rien, ils ſe tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la pieté. Raiſonner & agir ainſi, eſt-ce une conduite prudente & ſage?

Mais en voici une autre qui ne l'eſt pas plus, & qui ne vous ſurprendra pas moins. En quoi conſiſte l'erreur pratique des partiſans de l'héréſie ſur le ſujet dont il eſt queſtion? à ne pas prier pour les morts, parce qu'ils ne croyent pas la verité du purgatoire, & c'eſt ce que j'appelle leur ſecond égarement. Car ils devroient renverſer la propoſition, & croire la verité du purgatoire, parce qu'il eſt évident & inconteſtable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre? Je m'explique: c'eſt qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'eſt, ce ſemble, que la ſuite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la priere pour les morts, nous eſt bien plus expreſſément & plus diſtinctement marqué dans toutes les regles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourroit-il y avoir de l'obſcurité: mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement & hautement de la priere pour les morts. Car l'Ecriture nous la recommande en termes formels; toute la tradition nous l'enſeigne; les plus anciens Conciles l'ont autoriſée: ç'a toûjours été la pratique de l'Egliſe, & les Juifs eux-mêmes l'ont obſervée & l'obſervent encore aujourd'hui dans leurs ſynagogues. Or ſelon S. Thomas, ce conſentement du chriſtianiſme & du judaiſme eſt une eſpece de démonſtration. Judas, l'un des Princes Machabées ordonna des

sacrifices pour ceux qui défendant la loi du Seigneur avoient été tuez dans le combat, & l'on ne doutoit point alors que la pensée de prier pour les morts ne fût salutaire & inspirée de Dieu. *Sancta ergo & salubris est cogitatio.* 2. Macha. c. 12. Or l'histoire qui rapporte ce fait est tenuë parmi nous pour canonique, disoit le grand Augustin, *Machabæorum libros pro canonicis habemus*; & quand nous n'aurions pas, ajoûtoit-il, ce témoignage des livres sacrez, il vous suffiroit d'avoir celui de l'Eglise universelle, qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel & dans les saints mysteres on n'a jamais oublié de prier pour les morts. Aug. *Sed & si nusquam in scripturis veteribus legeretur,* Idem. *in hoc universæ Ecclesiæ claret authoritas, ubi in precibus quæ ad altare fundintur, locum habet commendatio mortuorum.* Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parloit point en simple Docteur, mais en historien de l'Eglise, dont il rapportoit l'usage. Nous faisons, avoit dit Tertullien deux siécles avant ce Pere, nous faisons des offrandes pour les morts; & si vous nous en demandez la raison, nous nous contentons de vous alleguer la tradition & la coûtume. *Oblationes pro defunctis faci-* Tertul. *mus; harum si rationem expostules, traditio tibi prætenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, fides servatrix.* Paroles qui font voir que dès la naissance du christianisme, la priere pour les Morts étoit regardée comme une tradition divine & un dépôt de la foi, *fides servatrix.* Que peut-on dire de plus fort? S'il étoit donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairez qu'ils se flattent d'être, voici comment-ils raisonneroient. Il faut prier pour

les morts ; toutes les lumieres de la religion le démontrent ; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car qu'eſt-ce que le purgatoire, ſinon un état de ſouffrances & de peines, où les morts ſont ſoulagez par les prieres des vivants ? je ne puis admettre l'un ſans convenir de l'autre : & puiſque la foi me révele évidemment l'un, il eſt juſte que je me ſoumette à l'autre, quoi qu'il me paroiſſe obſcur ; & que je croye le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnoître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conſéquence qu'ils tireroient, & cette conſéquence ſeroit legitime. Mais que font-ils ? tout le contraire. Car ils renverſent l'ordre, & ils diſent : la revelation du purgatoire m'eſt obſcure, donc je ne m'y ſoumettrai pas : & parce que ne croyant pas le purgatoire, je détruits le fondement de la priere pour les morts, quelque ſainte qu'elle puiſſe être, je renoncerai à la priere pour les morts ; & parce que l'uſage de cette priere eſt ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition ; & parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette priere, je rejetterai le livre des Machabées ; & parce que cette priere eſt authoriſée par tous les Peres & par tous les Conciles, je n'en croirai ni les Peres, ni les Conciles ; & parce que dès les premiers ſiécles cette priere étoit ſolemnellement établie dans l'Egliſe de Dieu, je dirai que dès les premiers ſiécles l'Egliſe de Dieu eſt tombée dans la corruption ; & parce que ſaint Auguſtin s'eſt fait un devoir & un devoir de religion de prier pour l'ame de ſa mere, je répondrai que ſaint Auguſtin a

donné ſur ce point dans les réveries & les illuſions populaires. Car voilà, mes chers Auditeurs, juſqu'où va l'opiniatreté des héretiques : je ne leur attribuë que ce qu'ils ſoutiennent eux-mêmes, & que ce qu'ils ont cent fois écrit. Or qu'y a-t-il de moins ſoutenable & de plus oppoſé à la raiſon

Enfin, leur troiſiéme & dernier égarement eſt, que des choſes qui ne ſont ni certaines ni revelées touchant le purgatoire, ils ſe font des préjugez contre la foi du purgatoire ; au lieu qu'ils devroient ſe ſervir de la foi du purgatoire qui eſt ſolide & raiſonnable, pour combattre en eux-mêmes ces préventions qui ne ſont que l'effet de leur foibleſſe. Car qu'eſt-ce qui les choque ſur le ſujet du purgatoire ? les images ou les peintures affreuſes, ſous leſquelles ſelon eux, nous les concevons; diverſes circonſtances non revelées, à quoi ils prétendent que nous nous attachons ; voilà ce qui les revolte : & moi ſi je me trouvois à leur place, je me délivrerois ſans peine de ces préventions, en oppoſant à tout cela la ſubſtance de la foi du purgatoire, qui eſt la choſe du monde la plus ſimple, mais la plus ſenſée. Car je me dirois à moi-même : l'état de ces ames qui ont beſoin, après cette vie, d'être purifiées, ne m'eſt pas connu, c'eſt-à-dire, je ne ſçais où elles ſouffrent, ni ce qu'elles ſouffrent, ni comment elles ſouffrent : ce ſont autant de ſecrets que Dieu a voulu me tenir cachez, & qu'il ne ſert à rien de vouloir approfondir ; mais c'eſt aſſez pour moi de ſçavoir qu'elles ſouffrent, par la juſtice de Dieu, de veritables peines, & qu'il eſt de l'ordre de la provi-

dence qu'elles souffrent. Car seroit-il juste que des ames criminelles & souillées de pechez, quoique veniels, sortant de leurs corps, fussent aussi-tôt glorifiées, que celles qui sont pures & sans tache? Seroit-il juste que des pechez qui n'ont jamais été expiez par la pénitence, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, entrassent dans le séjour de la béatitude où il n'y a que la sainteté qui soit admise? Seroit-il juste qu'un chrétien lâche qui n'a fait à Dieu nulle ré, aration de ses lâchetez, reçût le prix & la couronne aussi promptement & aussi aisément, que celui dont la vie d'ailleurs innocente, a été toute fervente? Cela repugneroit à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un état où, comme parle saint Augustin, Dieu rappelle les choses à l'ordre, où il acheve de punir véritablement ce qui est punissable, où ces ames qu'il a prédestinées comme ses épouses, soient mises à leur derniere épreuve; où leurs taches soient effacées; où passant par le feu, selon l'expression de saint Paul, elles acquierent ce degré de pureté, mais de pureté consommée, qui leur est nécessaire pour voir Dieu. Or cet état n'est rien autre chose que le purgatoire; tout le reste m'est incertain, par consequent ne doit point être pour moi un sujet de trouble, puisque peut-être je me troublerois de ce qui n'est pas. Quoiqu'il en soit je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Eglise me le propose, que je ne sente ma raison s'accorder avec ma foi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention: mais l'héretique au lieu d'y proceder de la sorte, donne dans cet

écueil, & des circonſtances douteuſes du purgatoire, qui ne reviennent pas à ſon ſens, ils ſe préoccupe injuſtement contre le purgatoire même.

Ah! Chrétiens, béniſſons Dieu, de ce qu'il nous a donné une foi non ſeulement plus ſainte & plus ſoumiſe, mais plus édifiante pour nous & plus conſolante. Remercions le de nous avoir appellez à une religion, où le zéle & la charité s'étendent au delà des bornes de notre mortalité. Eſtimons-nous heureux d'être les enfans d'une Egliſe, qui après nous avoir fermé les yeux, prend encore ſoin de nous aſſiſter. Celle des héretiques les abandonne à la mort; & dès qu'elle ceſſe de les voir, elle ceſſe de penſer à eux. Comme il n'y a point pour eux de purgatoire, & qu'étant dans la voye du ſchiſme, ils ſont hors de la voye du ſalut, c'eſt une conſéquence de leur erreur, qu'elle les traite ainſi; mais l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ayant pour nous d'autres eſperances & d'autres vûës, tient auſſi une conduite toute differente; elle ne ceſſe point de s'intereſſer en notre faveur, qu'elle ne nous ait portez dans le ſein de notre béatitude. Juſques-là elle eſt en peine de notre état: preuve évidente qu'elle eſt notre veritable mere. Or quelle conſolation de ſçavoir que quand nous ſerons dans cet affreux paſſage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuſe, toute l'Egliſe ſera pour nous en priere; comme elle y étoit pour ſaint Pierre, ſelon le rapport de l'Ecriture, tandis que S. Pierre fut dans la priſon! Quel avantage de pouvoir ſe promettre que tout ce qu'il y a de fideles au monde, s'employera pour notre délivrance; que ſans qu'ils

y penſent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres & à leurs ſacrifices ; que comme nous rendons aujourd'hui à nos amis & à nos proches ce tribut que notre religion preſcrit, on nous rendra un jour le même office ; que notre mémoire ne perira pas comme celle de l'impie, mais qu'elle ſera, ſelon la parole du S. Eſprit même, dans une éternelle benediction, puiſque juſqu'à la fin des ſiécles on ſe ſouviendra de nous dans les myſteres divins. Voilà, mon Dieu, ce que j'eſpere & ce que j'attends ; & voilà ce qui me ſoutient & ce qui me fortifie. Sans cette eſperance je tomberois dans l'abbatement ; & vos jugemens déjà pour moi trop redoutables, acheveroient ſans reſſource de me conſterner. Quelque témoignage que je puſſe me rendre de m'être juſtifié auprès de vous, & d'avoir recouvré par vos ſacremens la grace que j'avois perduë, les dettes de mes pechez multipliées à l'infini, me rempliroient de terreur : Car je ſçais, ô mon Dieu, que rien de ſouillé ne ſera reçu dans votre Royaume ; je ſçais qu'on ne ſortira point des mains de votre juſtice, qu'on n'ait payé juſqu'à la derniere obole ; je ſçais que par cette regle la plus exacte ſainteté ne doit point faire de fond ſur elle-même, & c'eſt ce qui me jetteroit dans un ſecret deſeſpoir. Mais quand je fais refléxion, Seigneur, aux miſericordes que la foi me découvre en vous ; quand je viens à conſiderer que ſi je ſuis aſſez heureux pour mourir dans votre grace, quelque redevable que je ſois à votre juſtice, j'aurai de quoi m'acquitter ; que toute votre Egliſe par ſes prieres viendra à mon ſecours ; que le tréſor des ſatisfactions de votre Fils

me ſera ouvert ; que les mérites de ſa paſſion & de ſa mort me ſuivront même après le trépas, & que je pourrai encore alors puiſer avec joye dans les précieuſes ſources de mon Sauveur : ah ! Seigneur, ſi je ne ceſſe pas abſolument de craindre, au moins je commence à eſperer. Cette eſperance me conſole, elle me raſſure, elle me ranime : ne la ſéparant point d'une ſincere & veritable pénitence, j'y trouve un ferme & ſolide appui ; & voilà pourquoi à l'exemple de votre ſerviteur Job, je conſerve cherement cette eſperance dans mon cœur, *Repoſita eſt hæc ſpes mea in ſinu meo.* Pourſuivons, Chrétiens : & après avoir établi la dévotion pour le ſoulagement des ames du purgatoire contre ceux qui ne croyent pas leurs peines ; inſpirons-là, s'il eſt poſſible, à ceux qui les croyent, mais qui n'en ſont point touchez : c'eſt le ſujet de la ſeconde Partie. *Job, c. 19.*

II. PART.

CRoire qu'il y a un purgatoire, & n'être point touché des peines que ſouffrent les ames qui y ſont condamnées, c'eſt une eſpece d'inſenſibilité, d'autant plus étonnante, qu'elle eſt oppoſée, non ſeulement à la pieté & à la charité, mais à tous les principes de l'humanité. Or c'eſt néanmoins le ſecond déſordre, que j'ai entrepris de combattre ; & je ne puis mieux vous en donner l'idée qu'en vous diſant, qu'il attaque & qu'il bleſſe également trois differens interêts, auxquels nous ne pouvons ſans crime être inſenſibles : l'interêt de Dieu, l'interêt de nos freres, notre interêt propre. Car en uſer ainſi, c'eſt n'avoir nul zéle pour Dieu, qui trouvant ſa gloire dans la délivrance

de ces ames juſtes, veut ſe la procurer par nous, & a droit de s'en prendre à nous, quand il en eſt fruſtré ; c'eſt avoir un cœur de bronze pour ces mêmes ames, qui nous regardant comme leurs liberateurs, & qui ſçachant que Dieu a mis leur grace entre nos mains, & que l'accompliſſement de leur felicité dépend en quelque maniere de nous, attendent avec de ſaints empreſſemens que nous leur rendions cet important office : mais ſur tout, c'eſt renoncer à nos propres avantages, & perdre des biens infinis qui nous reviendroient de là ; biens qui nous couteroient peu, dont nous ſerions ſûrs, & que nous produiroit ſans peine cet exercice de charité envers les morts. Seroit-il poſſible que notre dureté allât juſques-là ; & qu'étant excitez par ces trois motifs, nous ne fiſſions ſur nous aucun effort pour remedier à ce déſordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroiſſement de gloire, & peut-être un des plus grands qu'il ſoit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embraſſer avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! Chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une reflexion, dont je confeſſe que je me ſuis ſenti pénetré : j'ai droit d'eſperer que vous ne le ſerez pas moins. Nous avons quelquefois du zéle pour Dieu ; mais notre ignorance auſſi groſſiere qu'inexcuſable dans les choſes de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zéle aux veritables ſujets où l'interêt de Dieu eſt engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apoſtoliques, qui pouſſez de l'eſprit de Dieu paſſent les mers, & vont dans des pays barbares pour y gagner à Dieu des infi-

delles. Auſſi eſt-ce quelque choſe d'héroïque dans notre religion. Mais ſçavons-nous bien ce qu'enſeigne Pierre de Blois, fondé ſur la plus ſolide Théologie, que la dévotion pour le ſoulagement des ames du purgatoire & pour leur délivrance, eſt une eſpece de zéle, qui par rapport à ſon objet, ne le céde pas à celui de la converſion des payens, & le ſurpaſſe même en quelque ſorte. Pourquoi ? parce que les ames du purgatoire étant des ames ſaintes & prédeſtinées, des ames confirmées en grace, elles ſont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des payens, elles ſont plus aimées & plus cheries de Dieu que celles des payens, elles ſont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des payens. Sçavons-nous bien que c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui a voulu nous ſervir de modelle, & qui nous a donné dans ſa perſonne l'idée de cette dévotion, ou de ce zéle pour les ames du purgatoire : & cela, ajoûte Pierre de Blois, lorſqu'il deſcendit aux enfers, c'eſt-à-dire, dans cette priſon, où ſelon l'Ecriture, les ames des anciens Patriarches étoient retenuës, & qu'il y deſcendit pour les y conſoler par ſa preſence, & pour les en tirer par ſa puiſſance. D'où vient que ſaint Pierre dans ſa premiere Epître canonique ne nous parle de cette deſcente aux enfers, que comme d'une miſſion divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo & his qui in carcere erant ſpiritibus veniens prædicavit.* 1. Petri c. 3. Sçavons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainſi Jeſus-Chriſt ; & que ſans deſcendre comme lui dans ces priſons ſoûterraines, où ſa charité & ſon zéle le firent entrer, nous pouvons, à ſon exemple, délivrer

des ames auſſi parfaites & auſſi ſaintes ; & qu'en le faiſant comme lui, & le faiſant en vûë de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous ſoyons, nous participons à cet eſprit apoſtolique dont il a été la ſource, & que je voudrois aujourd'hui vous inſpirer ? Si nous ne le ſçavons pas, malheur à nous d'avoir négligé une ſi ſalutaire inſtruction ; & ſi le ſçachant, nous ne penſons pas à prier pour ces ſaintes ames, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être ſi peu ſenſibles aux interêts de Dieu.

J'ajoûte à ceci une penſée de l'Abbé Rupert encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les ames qui ſouffrent dans le purgatoire, y ſont dans un état de violence, parce qu'elles y ſont privées de la vûë de Dieu ; la choſe eſt évidente : mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, & c'eſt ce que je vous déclare de ſa part. Que la privation ou la ſéparation de Dieu ſoit un état violent pour une ame juſte, je ne m'en étonne pas : mais que par un effet réciproque ce ſoit un état violent pour Dieu, c'eſt ce qui doit nous ſurprendre, & ce que l'interêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifference. Or en quoi conſiſte cet état de violence par rapport à Dieu ? le voici : c'eſt que dans le purgatoire Dieu voit des ames qu'il aime d'un amour ſincere, d'un amour tendre & paternel, & auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien ; des ames remplies de mérite, de ſainteté, de vertu, & qu'il ne peut toutefois encore recompenſer ; des ames qui ſont ſes élûës & ſes épou-

ſes, & qu'il eſt forcé de frapper & de punir. Eſt-il rien de plus oppoſé aux inclinations d'un Dieu ſi miſéricordieux & ſi charitable? Mais c'eſt à nous, dit l'Abbé Rupert, de faire ceſſer cette violence : comment? en délivrant ces ames de leur priſon, & leur ouvrant par nos prieres le ciel qui leur eſt fermé. Car c'eſt là qu'elles ſe réüniront à Dieu, & où Dieu pour jamais s'unira à elles; là qu'il répandra ſur elles tous les tréſors de ſa magnificence; là que ſon amour pour elles agira dans toute ſon étenduë. Tandis qu'elles ſont dans le purgatoire, cet amour de Dieu eſt comme un torrent de délices, prêt à les inonder, mais arrêté par l'obſtacle d'un peché, dont la dette n'eſt pas encore acquittée. Que ferons-nous? nous leverons l'obſtacle en ſatisfaiſant pour elles. Prenez garde, Chrétiens : Dieu s'eſt lié les mains, pour ainſi dire, nous les lui délierons; il s'eſt mis dans une eſpece d'impuiſſance de faire du bien à des créatures qui lui ſont cheres, nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'eſt mis dans une eſpece d'impuiſſance de leur faire du bien : car Dieu dans l'ordre ſurnaturel n'a que deux ſortes de biens, les biens de la grace & les biens de la gloire. Or du moment que ces ames prédeſtinées ſont ſorties de ce monde, il n'y a plus de graces pour elles, parce qu'elles ne ſont plus en état de mériter; & il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne ſont pas ſuffiſamment épurées pour la poſſeder. Il eſt donc réduit à la néceſſité de les aimer, parce qu'elles ſont juſtes; & cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne ſont pas encore capables de joüir du ſouverain bien, & qu'étant ſé-

parées de lui, elles ſont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes predeſtinées qu'elles ſont, il eſt comme obligé de les traiter avec plus de rigueur, qu'il ne traite les pecheurs de la terre, ſes plus déclarez ennemis. Pourquoi ? parce qu'il n'y a point de pecheur ſur la terre à qui dans ſes déſordres mêmes, Dieu ne faſſe encore des graces pour mériter & pour ſatisfaire ; au lieu que dans le purgatoire, quelque ſainte que ſoit une ame, elle eſt excluſe de ces ſortes de graces, & voilà par où ſon état eſt violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, Chrétiens, y a pourvû d'ailleurs, & par où ? par le pouvoir qu'il nous a donné d'interceder pour ces ames. Comme s'il nous avoit dit : c'eſt par vous que ces ames affligées recevront du ſoulagement dans leurs ſouffrances ; c'eſt par vous que malgré les loix de ma juſtice rigoureuſe, elles éprouveront les effets de ma miſericorde ; c'eſt vous qui ſerez les négociateurs & les ſolliciteurs de leur liberté, & votre charité à les ſecourir ſera un motif de la mienne. Ainſi Dieu ſemble-t-il nous avoir parlé. Quand donc en effet, uſant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prieres une de ces ames, non ſeulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joye très-ſenſible : non ſeulement nous faiſons triompher ſa bonté, mais nous nous conformons aux diſpoſitions ſecrettes de ſa juſtice : & la raiſon en eſt bien claire, parce que la juſtice que Dieu exerce envers les ames du purgatoire, n'eſt qu'une juſtice, pour ainſi dire, forcée ; une juſtice aiſée à fléchir, & qui ne demande qu'un interceſſeur pour l'appaiſer. Quand Dieu vouloit autrefois punir

les Israëlites, il défendoit à Moyse de s'y opposer : *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos* : laissez-moi faire Moyse, lui disoit-il, & ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles. Livrez les moi, afin que ma colere s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car quoique ces ames souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles ; & tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugemens, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moyse, *Dimitte me, ut irascatur furor meus* ; il nous dit au contraire : opposez vous, Chrétiens, à ma vengeance, & n'abandonnez pas à ma colere ces ames que j'aime & que vous devez aimer. Ne souffrez pas que ma justice exige d'elles sans remission, tout ce qui lui est dû. Toute inéxorable qu'elle est, vous l'adoucirez, vos prieres la desarmeront, elle cedera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour resister à une telle invitation ? Exod. 6. 32.

Je ne vous dis rien, mes chers Auditeurs, de l'interêt des ames mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir votre pieté : les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une ame dans le purgatoire, & moi je réponds qu'il seroit bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre, dit le Concile de Florence, le plus insupportable de tous les maux qui est la privation de Dieu ; & cela seul lui feroit du purgatoire un enfer, si l'esperance ne la soutenoit. Elle y souffre, dit saint Augustin, les impressions miraculeuses,

mais veritables d'un feu qui lui tient lieu d'un
Aug. ſecond ſupplice : *Torquetur miris, ſed veris modis :* d'un feu d'autant plus vif dans ſon action, qu'il ſert d'inſtrument à un Dieu vengeur, & vengeur du peché ; d'un feu, ajoûte ce ſaint Docteur, en comparaiſon duquel ce feu que nous voyons ſur la terre n'eſt rien ; d'un feu dont l'ame pénetrée, de quelque maniere qu'elle le ſoit, ſouffre plus elle ſeule que tous les Martirs n'ont jamais ſouffert ; reſſent des douleurs plus aigues que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'eſt de quoi les Théologiens conviennent. Or il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenoit, & s'il en étoit perſuadé comme nous. En effet que ſeroit-ce, ſi Dieu au moment que je vous parle faiſoit paroître devant vous ces ames affligées, & que vous fuſſiez témoins de leurs tourmens ? Que ſeroit-ce ſi vous entendiez leurs gemiſſemens & leurs plaintes, & ſi du fond de leurs cachots, elles pouſſoient juſqu'à
Job c. 19. vous ce cri lamentable : *Miſeremini mei.* Vous, mon cher Auditeur, ſi tendre à la compaſſion, vous qui ſans fremir ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous ſans pitié tant d'ames juſtes dans le triſte état où elles ſont réduites. Vous êtes en peine de ſçavoir qui ſont ces ames : mais pouvez-vous l'ignorer ? Approchez, vous dirois-je, reconnoiſſez les ; voilà l'ame de votre pere, de ce pere dont vous poſſedez les biens, de ce pere qui s'eſt épuiſé pour vous, de ce pere à qui vous devez tout ce que vous êtes : il ſouffre peut-être pour vous avoir trop élevé, & il attend de votre reconnoiſſance que vous preniez au moins

maintenant

maintenant ſes interêts auprès de Dieu. Paſſez plus avant : voilà cet ami dont la memoire vous devroit être ſi precieuſe, & à qui peut-être vous ne penſez plus. Il eſt préſentement en état d'éprouver ſi votre amitié étoit ſincere; il languit & il ne peut être ſoulagé que par vous; priez, & Dieu mettra fin à ſes peines : dans un beſoin ſi preſſant lui refuſerez-vous un ſecours qui lui eſt néceſſaire, & qui vous doit coûter ſi peu ?

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes, & qui n'ont égard qu'à leur interêt propre. Hé bien, mon cher Auditeur, ſi vous êtes de ce caractere, quoique cet eſprit d'interêt ſoit bien éloigné de la pure & parfaite charité, cherchez votre interêt, j'y conſens, pourvû que vous le cherchiez par les voyes droites, & par les moyens legitimes que vous préſente la religion. Or je vous demande : quel interêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une ame du purgatoire? quel avantage que de pouvoir dire, il y a une ame dans le ciel qui m'eſt en partie redevable de ſon bonheur, une ame que j'ai miſe en poſſeſſion de ſa béatitude, une ame ſpécialement engagée à prier pour moi : ne peut-on pas compter cet avantage parmi les graces du ſalut, & peut-être parmi les marques de la prédeſtination future ? Ah! Chrétiens, ſi Dieu par une révelation expreſſe me faiſoit aujourd'hui connoître dans le ſéjour bienheureux une ame que j'euſſe tirée du purgatoire, & qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerois-je pas? avec quelle confiance n'aurois-je pas recours à elle ? avec quelle ferveur ne lui recomman-

derois-je pas mon ſalut éternel? Or il ne tient qu'à vous & à moi d'avoir cette conſolation: car s'il y a en effet quelqu'une de ces ames fidelles, dont nous ayons avancé le bonheur, quoique nous ne la connoiſſions pas, elle nous connoît bien; & nous pouvons toûjours faire fond ſur elle, comme ſur une ame qui nous eſt acquiſe, dont nous avons été en quelque ſorte les libérateurs, & par conſéquent qui ne nous oubliera jamais. Non, elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon, qui dès qu'il fut ſorti de ſa captivité, ne ſe ſouvint plus de Joſeph, ni des étroites obligations qu'il lui avoit. Il n'eſt pas néceſſaire que nous diſions à cette ame glorieuſe ce que Joſeph dit
Geneſ. à cet homme ingrat & méconnoiſſant : *Me-*
c. 40. *mento mei, dum benè tibi fuerit, & facias mecum miſericordiam:* Ame ſainte, à qui tout pecheur que je ſuis, j'ai pû procurer la liberté & la félicité dont vous jouiſſez, ſouvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos; & uſez envers moi de miſéricorde, comme j'en ai uſé envers vous : ſoyez touchée de mon état, comme je l'ai été du vôtre, & engagez Dieu par vos prieres à me tirer de l'eſclavage de mon peché, comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos ſouffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puiſqu'étant ſainte & bienheureuſe, elle eſt déſormais incapable de manquer à aucun devoir. Mais ſçavez-vous, Chrétiens, ce qui nous arrivera, ſi nous n'avons pas ce zéle pour les ames du purgatoire ? c'eſt qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres; c'eſt que Dieu permettra qu'on nous abandonne, comme nous aurons

abandonné les autres. Verité ſi conſtante, que dans la penſée d'un ſçavant Theologien, un chrétien qui n'auroit jamais prié avec l'Egliſe pour les ames du purgatoire, par une juſte punition de Dieu, ſeroit lui-même incapable de profiter dans le purgatoire des prieres que l'Egliſe offriroit pour lui; & quoique cette opinion ne ſoit pas abſolument reçûë, au moins eſt-elle plus que probable en ce ſens, que ſi par la vertu des prieres de l'Egliſe il y a des graces pour les ames du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en ſera exclus avec plus de raiſon, que celui qui pendant ſa vie aura négligé de prier pour les ames de ſes freres. Il eſt donc ſûr que toutes ſortes d'interêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier déſordre: on croit les peines du purgatoire, on eſt touché de compaſſion pour les ames qui ſouffrent dans le pugatoire, & l'on voudroit les ſoulager: cependant on ne les ſoulage pas, parce qu'on n'employe pas pour cela les moïens convenables & efficaces: c'eſt de quoi j'ai à vous parler dans la troiſiéme partie.

III. PART.

CE n'eſt pas ſans raiſon qu'un grand Evêque qui fut autrefois une des lumieres de l'Egliſe de France, diſoit que dans le monde même chrétien, il y avoit peu de perſonnes, qui ſelon les principes & les regles de la religion, euſſent pour les morts une ſolide & vraye charité: *Non præter æquum opinabere*, ce ſont ſes paroles, *ſi perpaucos eſſe conjicias, qui mortuos verè diligant.* Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience ſeule ne juſtifie que trop ce ſentiment de Sidoine Apollinaire. Car à en ju-

Sidon. Apol.

ger par ce que nous voyons & par divers abus qu'il eſt impoſſible que nous n'ayons nous-mêmes remarquez, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens perſuadez de la verité du purgatoire; quoiqu'il y en ait d'aſſez humains, & ſi vous voulez, d'aſſez tendres, pour être touchez de l'état où ſe trouvent peut-être les ames de leurs amis & de leurs parens; quoiqu'on voie des enfans qui s'intereſſent pour le repos de leurs peres, des femmes zelées pour celui de leurs maris, après-tout on peut dire, & il eſt conſtant qu'on en voit peu, qui ayent pour ces ames ſouffrantes une charité efficace: pourquoi? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à ſoulager leurs peines; peu qui ſe ſervant des moyens que nous fournit pour cela le chriſtianiſme, leur procurent les ſecours dont elles ont beſoin & dont elles pourroient profiter. J'avouë encore une fois, qu'on ne laiſſe pas d'avoir pour les morts de la pieté: mais il arrive que ce qu'on appelle pieté pour les morts, eſt dans les uns une pieté ſtérile & infructueuſe, dans les autres une pieté d'oſtentation & de faſte; dans ceux-là une pieté mondaine & payenne, qui n'agit point par les vûës de la foi; dans ceux-ci, une pieté qui toute chrétienne qu'elle eſt, ne produit que des œuvres mortes, c'eſt-à-dire, des œuvres ſans mérite, parce qu'elles ſont faites hors de l'état de la grace. Voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connoître, & ce qui pourra nous confondre, au même tems que je m'en ſervirai pour vous inſtruire & pour vous édifier.

Car j'appelle pieté ſtérile & infructueuſe

pour les morts, celle qui ne consiste qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleur, qu'en des torrens de larmes, qu'en des emportemens & des désespoirs. Or il n'est pourtant rien de plus commun, *Videmus*, disoit *Bern.* saint Bernard dans le discours funebre qu'il fit sur la mort de son frere, *Videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos, fletum multum & fructum nullum; & verè plorandi qui ita plorant.* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts: nous voyons des hommes vivans, mais tous mondains, & par là morts devant Dieu, pleurer sincerement & amerement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paroît-il en tout cela? beaucoup de pleurs & peu de prieres, peu de charité, peu de bonnes œuvres, *Fletum multum & fructum nullum*; des gémissemens pitoyables, mais de nul effet; des excès de désolation sans aucun fruit. Or en verité, ajoûtoit le même Pere, ceux qui pleurent de la sorte, méritent bien eux-mêmes d'être pleurez: *& verè plorandi qui ita plorant.* Cependant, Chrétiens, cet abus que condamnoit saint Bernard semble avoir passé parmi nous, non seulement en coûtume, mais ce qui me paroît bien plus étrange, en bienséance & en devoir; puis qu'aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les loix du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensez de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funerailles de son mari, approcher des autels & s'acquitter

du devoir essentiel de la religion. Vous dirie que d'y manquer, soit une marque de sa rendresse. Pendant que des étrangers plus officieux qu'elle, accompagnent le corps & recommandent l'ame à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable & la déseperée : & au lieu qu'autrefois les payens, ne perdez pas cette remarque, gageoient des hommes pour pleurer aux obseques de leurs parens, pendant qu'eux-mêmes ils étoient occupez à faire les sacrifices ordinaires pour appaiser leurs manes ; croyant, dit Seneque, qu'ils rempliſſoient beaucoup mieux le devoir de la pieté filiale par leur dévotion que par leurs larmes, & qu'il étoit beaucoup plus juste de se décharger sur d'autre de l'office de pleurer, que de celui de prier : nous par une oppoſition bien bizarre, & par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, & nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siécle aussi éclairé & aussi spirituel que le nôtre ! Zenon Evêque de Verone ne pût souffrir qu'une femme chrétienne assistant aux divins offices qu'on célébroit pour l'ame de son pere, interrompit les ministres de l'autel par des cris & par des sanglots qu'il traita de prophanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commendantur, profanis interrumperet ululatibus.* Mais est-il moins indigne de s'interdire, selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, & de se dispenser des prieres solemnelles de l'Eglise, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point & qui ne leur sera jamais utile ? Car enfin, mes chers Auditeurs, de quel secours

peut être à une ame l'excès de votre douleur? Tous ces témoignages d'une affliction outrée & sans mesure, seront-ils capables d'adoucir sa peine, & pensez-vous que ce feu purifiant dont elle ressent les vives atteintes, puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux? Ah! mon frere, écrivoit saint Ambroise à un Seigneur de marque pour le consoler sur la perte qu'il avoit faite d'une sœur qu'il aimoit uniquement, reglez-vous jusques dans votre douleur. Toute violente qu'elle est, soyez équitable & chrétien. Dieu vous a ôté une sœur, qui vous étoit plus chere que vous-même; priez pour elle, & pleurez sur vous. Pleurez sur vous, parceque vous êtes un pecheur encore exposé aux tentations & aux dangers de cette vie, & priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zéle que vous devez avoir, car voilà ce qui lui peut servir, & de quoi elle vous sera éternellement redevable: Ainsi parloit ce saint Evêque, mais qu'arrive-t-il? au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudroit nous appliquer à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnoissance qui leur est duë, en se faisant de sa propre douleur une passion. Passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscretion. Passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, & dont elle fait gloire d'être un exemple & un modelle. Passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien rabattre, & qui peut-être par là même a plus d'affectation que de verité. Passion que les hommes interpretent malignement, dont la singularité sert déja de

matiere à leur cenſure, comme ſon relâchement & ſon retour en pourra bien ſervir dans la ſuite à leur raillerie. Car n'eſt-ce pas ainſi que le monde même ſe mocque de ſes propres abus.

J'appelle pieté pour les morts d'oſtentation & de faſte, celle qui ſe borne à l'exterieur des devoirs funebres, aux cérémonies du deüil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes; recherchant ce faux éclat juſques dans les choſes les plus ſaintes, tels que ſont les ſervices de l'Egliſe, où ſouvent, il y a plus de pompe que de religion; étalant cette vanité juſques ſur les autels, plus chargez des marques de la nobleſſe du défunt, que des ſignes auguſtes du chriſtianiſme: érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne ſont les ſanctuaires & les tabernacles où répoſe le corps de Jeſus-Chriſt; s'étudiant beaucoup plus à obſerver tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au ſolide & au neceſſaire, qui eſt de ſecourir les ames fidelles par nos ſacrifices & par nos vœux. Non pas, Chrétiens, que je prétende abſolument condamner tout ce qui ſe pratique exterieurement dans les funerailles; l'abus que nous en faiſons n'empêche pas que ce ne ſoient des ſaints devoirs dans leur origine, & dans l'intention de l'Egliſe qui les a inſtituez: mais je veux ſeulement vous dire, que ce n'eſt pas en cela que doit être renfermée toute notre pieté envers les morts; que ſi nous en demeurons-là, nous ne faiſons rien pour eux; que comme a très-bien remarqué ſaint Auguſtin, tout ce ſoin d'une honorable ſepulture,

eſt plûtôt une conſolation pour les vivans qu'un ſoulagement pour les morts, *Solatia vivorum, non ſubſidia mortuorum*; qu'une ame dans le purgatoire nous eſt incomparablement plus obligé des bonnes œuvres & des aumônes, dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépenſe, & ſi vous voulez, de toute la magnificence de ſes obſeques; qu'une communion faite pour elle, lui marque bien mieux notre reconnoiſſance que les plus riches & les plus ſuperbes monumens; & qu'il y a au reſte une eſpece d'iniquité ou même d'infidelité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'eſt dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on neglige de ſecourir une ame qui eſt l'épouſe de Jeſus-Chriſt & l'héritiere du ciel. *Auguſt.*

J'appelle pieté pour les morts toute payenne, celle qui n'ayant pour objet que la chair & le ſang, n'agit pas dans les vûës de la foi; celle qui n'inſpire pour les morts que des ſentimens naturels, que des ſentimens peu ſoumis à Dieu, que des ſentimens oppoſez au grand précepte de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être ſingulierement honoré; que des ſentimens qui montrent bien qu'au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu, ou plûtôt l'on n'a recours à Dieu que pour la créature. Ah! mes freres, diſoit S. Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaiſe, que je vous laiſſe ignorer ce qui concerne les morts & la conduite que vous devez tenir à leur égard. Je veux que vous le ſçachiez, afin que vous ne vous attriſtiez pas, comme les nations in-

fidelles, qui n'ont nulle eſpérance dans l'avenir:
1. Theſ. 4. 13. *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contriſtemini ſicut & cæteri, qui ſpem non habent.* Prenez garde, reprend ſaint Chryſoſtome, expliquant ce paſſage: il ne leur défendoit pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avoient aimez & dû aimer pendant la vie; mais il leur défendoit de pleurer comme les payens, qui n'étant pas éclairez des lumieres de la vraye religion, confondent là deſſus la pieté avec la ſenſibilité, le devoir avec la tendreſſe, ce qui doit être de Dieu, avec ce qui eſt purement de l'homme. La foi ſeule nous apprend à en faire le diſcernement; & reglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des ſentimens chrétiens & raiſonnables.

Mais enfin ne peut-on pas avoir pour les morts une pieté ſtérile & inutile, quoique chrétienne dans le fond? Je conclus, mes chers Auditeurs, par ce dernier article; mais appliquez-vous à cette inſtruction, & qu'elle demeure pour jamais profondement gravée dans vos eſprits. Oüi, l'on peut avoir pour les morts une telle pieté, & c'eſt le déſordre capital auquel je vous conjure, en finiſſant, d'apporter le remede neceſſaire. Vous me demandez qui ſont ceux que j'entends par là, & en qui je trouve ces deux caracteres ſi difficiles en apparence à accorder, pieté chrétienne dans le fond, & néanmoins inutile devant Dieu? je réponds que ce ſont ceux qui prient pour les morts, étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la diſgrace & dans la haine de Dieu. Car dans ce funeſte & malheureux état, pecheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux

ames du purgatoire des devoirs chrétiens, en-vain priez-vous & intercedez-vous pour elles, en vain pour elles faites-vous des largeſſes aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zéle d'une dévotion particuliere vous peut ſuggerer : ces ames ſouffrantes ne tireront jamais de vous aucun ſecours. Tandis que Dieu vous regarde comme ſon ennemi, vous êtes incapable de les ſoulager : toutes vos prieres ſont reprouvées, toutes vos aumônes perduës, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet, pourquoi? parce que le peché dont vôtre conſcience eſt chargée, anéantit la vertu de toutes vos œuvres : & comment ſeroit-il poſſible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces ſaintes ames, puiſqu'il n'eſt de nul prix pour vous-même? Le moyen que vous fuſſiez en état de les acquitter auprès de la juſtice divine, puiſqu'il eſt certain que pour vous-même, Dieu ſans déroger à ſa miſericorde, ne reçoit rien alors de vous en payement ? Secourir une ame dans le purgatoire, c'eſt lui tranſporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, & le lui ceder : ſi donc dans l'état du peché vous pouviez la ſoulager, il faudroit que dans cet état vos bonnes œuvres euſſent devant Dieu quelque mérite. Or il eſt de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que ſans la grace & la charité ce ſont des œuvres mortes, & qui n'ont pas le principe de la vie ; & étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le ſoient encore plus pour les autres à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette regle le ſacrifice de la meſſe,

dont le mérite ne dépend point de la ſainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais eſt uniquement attaché à la perſonne de Jeſus-Chriſt & au prix de ſon ſang : d'où il s'enſuit qu'un pecheur dans l'état même de ſon déſordre peut contribuer au repos des ames du purgatoire ; & comment ? en faiſant offrir pour elles ce ſacrifice, dont une des principales qualitez, eſt d'être ſouverainement propitiatoire pour les vivants & pour les morts. Il le peut, dis-je, & il le doit avec d'autant plus de raiſon, que ce ſacrifice eſt le ſeul moyen que Dieu lui laiſſe pour ſuppléer à l'impuiſſance où il ſe trouve de ſecourir autrement ces ames predeſtinées : car Dieu alors regarde l'Hoſtie qu'on lui preſente qui eſt Jeſus-Chriſt, & non point celui par le miniſtere ou les ſoins duquel on la lui preſente, qui eſt le pecheur. Mais du reſte, il eſt toûjours vrai, que le pecheur agiſſant par lui-même, ne peut rien faire qui ſoit profitable aux morts. Et voilà, Chrétiens, le fondement de cette devotion aujourd'hui ſi autoriſée & ſi ſolemnelle dans l'Egliſe de Dieu, qui conſiſte à ſe purifier par le Sacrement de la pénitence, & par la participation du corps de Jeſus-Chriſt, pour ſe mettre en diſpoſition de ſecourir utilement & infailliblement les ames du purgatoire. De tout temps dans le chriſtianiſme on a prié pour les morts ; mais Dieu reſervoit à notre ſiécle cette excellente pratique de ſe ſanctifier pour les morts. Autrefois dans l'ancienne loi l'on obſervoit quelque choſe de ſemblable ; & ſaint Paul en écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une eſpece de baptême dont

les Juifs avoient coûtume d'uſer pour le ſoulagement des morts, *Alioquin quid facient qui baptiſantur pro mortuis?* C'eſt ainſi que de ſçavans interprêtes ont expliqué ce paſſage; & c'eſt le ſens qui m'a paru le plus vrai & le plus litteral : mais ce que pratiquoient les Juifs, n'étoit que la figure, & la vérité devoit s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figura contingebant illis.* Voyez donc, mes chers Auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, & à quoi il vous exhorte lui-même par ſon Prophete : *Mundi eſtote, auferte malum cogitationum veſtrarum, quieſcite agere perversè, diſcite benefacere.* Lavez-vous, nous dit-il, & purifiez-vous; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, & purifiez-vous dans le ſang de l'Agneau. Appliquez-vous par une veritable contrition ce ſecond baptême auſſi ſalutaire que le premier, ſçavoir le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit & humilié. *Auferte malum cogitationum veſtrarum* : oſtez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non ſeulement dans vos actions, mais dans vos penſées; renoncez à vos commerces criminels, ceſſez de faire le mal, apprenez à faire le bien : & ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire. *Et venite, & arguite me, dicit Dominus :* venez enſuite, & ſoutenez devant moi la cauſe de ces ames pour qui vous vous intereſſez; c'eſt alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laiſſerai fléchir par vos prieres. Profitons, Chrétiens, de cet avertiſſement, & nous éprouverons la verité des promeſſes du Seigneur. Par là nous le glorifierons, par là

1. Cor. c. 15.

Ibid.

Iſai. c. 1.

Ibidem.

nous consolerons nos freres dans leur affliction, par là nous attirerons sur nous les graces du salut les plus abondantes, & ces graces vous conduiront à la vie éternelle que je vous souhaite, &c.

SERMON

POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim, tempore accepto exaudivi te, & in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grace de Dieu. Car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au temps favorable, & je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable, voici ces jours de salut. Dans la seconde Epître aux Corinthiens, chapitre 6.

C'Est ainsi que l'Apôtre S. Paul parloit aux premiers Chrétiens de la grace generale de leur conversion ; & je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour vous exhorter vous-mêmes, mes Freres, à recevoir efficacement & utilement la grace particuliere que l'Eglise vous presente, en vous accordant la plus au-

thentique de toutes les indulgences qui eſt celle du Jubilé. Car je puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le diſoit aux Corinthiens, que voici maintenant le tems favorable, que voici les jours du ſalut, où le Pere des miſericordes ſe diſpoſe à répandre ſur nous les benedictions les plus abondantes. C'eſt pour cela qu'il ordonne à ſes Miniſtres de vous annoncer ce Jubilé, & de vous l'annoncer à tous, puiſque tous, juſtes & pécheurs, y peuvent & y doivent participer. C'eſt pour cela que l'Egliſe redouble ſes prieres, & qu'elle vient d'offrir ſolemnellement le ſacrifice de l'Agneau. Heureux ſi nous connoiſſons le don de Dieu; & plus heureux encore, ſi pour nos propres interêts & pour la ſanctification de nos ames, nous en ſçavons faire l'uſage que Dieu prétend. L'Apôtre, après avoir repreſenté à ceux de Corinthe, la ſainteté du tems où ils vivoient & où la lumiere de l'Evangile commençoit à les éclairer, concluoit par cette importante leçon: ayons donc ſoin de nous comporter comme de dignes diſciples de Jeſus-Chriſt, & de nous rendre recommandables en toutes choſes, par les jeûnes, par les veilles, par les travaux; *Exhibeamus noſmetipſos, ſicut Dei miniſtros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis.* Voilà, mes chers Auditeurs, ce que je vous dis moi-même: prenons bien garde à conſacrer ce ſaint tems où nous entrons, ce tems d'indulgence & de grace, par les exercices de notre pénitence, par la ferveur de nos oraiſons, par toutes les pratiques de la Religion & d'une pieté vraiement chrétienne. C'eſt à quoi je veux vous porter dans ce diſ-

2. Cor. c. 4.

cours qui ſera moins une prédication, qu'une inſtruction ſimple, mais ſolide. Or pour vous propoſer d'abord tout mon deſſein, il y a dans le Jubilé ſur tout trois choſes dignes d'être conſiderées, & que j'entreprends de vous expliquer : premierement, ce que c'eſt que la grace du Jubilé; ſecondement, ce qui eſt néceſſaire pour avoir part à la grace du Jubilé; & en troiſiéme lieu, ce que doit operer dans nous la grace du Jubilé. C'eſt une indulgence, & je vais vous montrer en quoi conſiſte cette indulgence & quel en eſt l'eſprit; ce ſera la premiere partie : ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, & quelles diſpoſitions nous y devons apporter; ce ſera la ſeconde partie : enfin quels effets ſalutaires doit produire en nous cette indulgence, & quels fruits nous en devons retirer; ce ſera la concluſion. Daigne le ciel ſeconder le zéle qui m'anime, & puiſſiez vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage ſi précieux! Addreſſons-nous pour cela à Marie, & diſons-lui : *Ave.*

QU'eſt-ce, Chrétiens, que l'indulgence du Jubile? Le Jubilé dans l'ancienne loi étoit une année de remiſſion & de grace pour le peuple de Dieu. Nous en voyons l'origine & l'inſtitution dans le vingt-cinquiéme chapitre du Levitique, où Dieu ordonna à Moyſe qu'en même tems que les Prêtres, qui devoient lui ſucceder dans le miniſtere, auroient fait l'ouverture de cette année ſainte, on publieroit une remiſſion generale pour tous les enfans d'Iſraël : c'eſt-à-dire, que tous les eſclaves ſeroient mis en liberté, que tous les proprietaires rentreroient dans la poſſeſſion des I. PART.

biens qu'ils avoient alienez, que tous ceux qui avoient contracté des dettes, en ſeroient déchargez; & cela, dit l'Ecriture, parce que c'étoit l'année du Jubilé : *Ipſe eſt enim Jubilæus.* Mais ce n'étoit là après tout, pour me ſervir du terme de ſaint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce Jubilé ſi memorable parmi les Hebreux, n'étoit que pour ſervir de figure, & que pour nous préparer au Jubilé de la loi nouvelle. Car ce Jubilé de la loi nouvelle eſt proprement celui où les veritables eſclaves, je veux dire, ceux que le démon tenoit dans la ſervitude du peché, ſont remis dans la pleine & entiere liberté des enfans de Dieu; celui, où les pécheurs reconciliez rentrent dans la parfaite jouiſſance des veritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avoient acquis devant Dieu, & que le peché leur avoit fait perdre; celui où les veritables dettes, j'entends les peines duës au peché, demeurent éteintes & ſont univerſellement abolies.

Levit. c. 25.

Or c'eſt ce Jubilé, mes Freres, que je vous annonce, & dont nous commençons aujourd'hui à celebrer la ſolemnité. Heureux, ſi nous la celebrons dans un eſprit chrétien. Heureux, ſi tout ce qui étoit figuré dans le Jubilé autrefois publié par Moyſe, s'accomplit en nous. Il s'agit de vous expliquer, en quoi conſiſte préciſement ce Jubilé de la loi de grace, & ce qu'il a de plus eſſentiel. Le voici : le Jubilé de la loi de grace, eſt proprement la remiſſion de la peine temporelle, qui reſte à ſubir au pécheur, après que ſon peché lui eſt pardonné. L'Egliſe à qui Jeſus-Chriſt a donné le pouvoir de lier & de délier, avec aſſurance que ce qu'elle déliera ſur la terre, ſera délié dans le Ciel; l'Egliſe

qui eſt la diſpenſatrice du tréſor infini des ſatisfactions de Jeſus-Chriſt, en vertu du Jubilé, remet par grace au pecheur, ce que le pecheur quoique déja reconcilié avec Dieu, auroit encore dû ſouffrir dans la rigueur de la juſtice, pour expier parfaitement ſon peché. Voilà en deux mots ce qu'il y a de plus important & de capital dans le Jubilé, ou dans la grace qui nous eſt offerte, quand l'Egliſe nous accorde le Jubilé. Grace complette, puiſqu'elle met le comble à la juſtification de l'homme criminel & pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible, il faut diſtinguer deux choſes dans le peché : ce que nous appellons la coulpe, & ce que nous appellons la peine. Ce que nous appellons la coulpe ou l'offenſe, c'eſt l'injure faite à Dieu; & ce que nous appellons la peine, c'eſt le droit que Dieu ſe réſerve, en pardonnant même le peché, de punir le pecheur ; je dis de le punir temporellement, au lieu que par ſon peché, s'il eſt mortel, il auroit mérité d'être puni éternellement. Cette coulpe ou cette offenſe ne peut jamais être remiſe, que par le Sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite : cette peine temporelle que Dieu ſe réſerve, devroit dans l'ordre de la juſtice rigoureuſe, être acquittée, ou par les œuvres ſanctificatoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre. Mais par une grace ſpéciale Dieu la remet en vertu de l'indulgence & du Jubilé; & le Jubilé encore une fois n'eſt autre choſe que cette rémiſſion.

En vain les ennemis de l'Egliſe & des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultez qu'ils nous oppoſent. L'une, que

Dieu, dont les œuvres ſont parfaites, ne remet jamais le peché à demi, & que la rémiſſion de la peine même temporelle eſt toûjours inſéparable de la rémiſſion de l'offenſe. L'autre, que Jeſus-Chriſt par ſa mort ayant pleinement & abondamment ſatisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigeroit encore du pecheur, ſon peché lui étant remis, diminueroit le mérite du ſacrifice de la croix, qui a été une ſatisfaction plus que ſuffiſante pour tous les pechez du monde. Deux objections, quoique ſpécieuſes, qui n'ont dans le fond nulle ſolidité, & qui ſont même dans les maximes de notre religion, deux erreurs groſſieres & abſolument inſoûtenables. Car pour répondre à la premiere, il eſt non-ſeulement indubitable, mais de la foi, que Dieu ſelon les loix communes de ſa juſtice, en pardonnant même le peché, ſe réſerve encore le droit de punir temporellement le pecheur. Rien de plus évident dans l'Ecriture. Moïſe obtient le pardon de ſon incrédulité : cependant pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promiſe. Nathan déclare à David, que Dieu lui a remis ſon crime : mais il ajoûte, que pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions & des calamitez. Conduite adorable, où Dieu fait éclater ſa ſageſſe, au même tems qu'il exerce ſa miſericorde. Et pour réponſe à la ſeconde difficulté, il eſt vrai que Jeſus-Chriſt par ſa mort a pleinement & abondamment ſatisfait pour nous : mais il eſt pareillement vrai & de la foi, que l'intention de Jeſus-Chriſt en ſatisfaiſant pour nous, n'a point été de nous diſpenſer par-là de

ſatisfaire nous-mêmes, & de faire pénitence pour nous-mêmes ; qu'au contraire il a prétendu nous en impoſer par-là même l'obligation indiſpenſable ; c'eſt-à-dire la néceſſité de joindre notre pénitence à ſa pénitence, & nos ſatisfactions à ſes ſatisfactions : car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu ſa mort pour nous, qu'à cette condition. Myſtere que le grand Apôtre concevoit admirablement, quand il diſoit : *Adimpleo ea quæ deſunt paſſionum Chriſti in carne mea.* Col. c. 1. Il eſt vrai que dans l'ordre du ſalut nos ſatisfactions doivent être jointes à celles de Jeſus-Chriſt ; mais par l'étroite liaiſon qui eſt entre Jeſus-Chriſt & nous, nos ſatisfactions comparées aux ſiennes, ſont tellement differentes des ſiennes, qu'elles en ſont néanmoins eſſentiellement dépendantes; qu'elles ſont, dis-je, fondées ſur les ſiennes, de nulle valeur ſans les ſiennes ; qu'elles tirent toute leur efficace & toute leur vertu des ſiennes, & par conſéquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des ſiennes. Tenons-nous en donc toûjours à la même propoſition, que Dieu par l'indulgence & le Jubilé nous remet la peine temporelle qui étoit dûë à nos pechez, & dont l'exacte meſure n'eût pû ſans cela être remplie que par nos ſatisfactions.

Ainſi l'Egliſe Catholique, ſeule & infaillible dépoſitaire du vrai ſens de l'Ecriture, l'a-t-elle entendu, en expliquant cette promeſſe faite à S. Pierre, comme au chef du troupeau de Jeſus-Chriſt : *Quodcumque ſolveris ſuper terram, erit ſolutum & in cœlis.* Matth. c. 16. Et ainſi la même Egliſe gouvernée & conduite par le ſaint Eſprit, l'a-t-elle toûjours pratiqué, puiſque

l'uſage des indulgences & le pouvoir de les accorder dont elle eſt en poſſeſſion, eſt d'une tradition immémoriale dans le chriſtianiſme. Car c'eſt en vertu de ce pouvoir que S. Paul, au nom de Jeſus-Chriſt, accorda par indulgence à l'inceſtueux pénitent de Corinthe la grace la plus complette. Je dis l'inceſtueux pénitent, & déja ſûrement converti à Dieu par la fervente contrition, dont il avoit donné des marques ſi édifiantes, que l'Apôtre vouloit même qu'on le conſolât, en lui remettant le reſte de la peine que méritoit ſon peché, & en le rétabliſſant dans la ſocieté des fidelles. C'eſt en vertù de ce pouvoir que les Evêques des premiers ſiécles uſoient d'indulgence envers ceux qui dans les perſécutions, vaincus par la rigueur des ſupplices, avoient abjuré, ou paru abjurer la foi; en les tenant quittes, à la priere des Martyrs, des peines qu'ils avoient encouruës par leur apoſtaſie, lorſque touchez d'un repentir ſincere & vif, ils demandoient avec gémiſſement & avec larmes cette rémiſſion.

Vous me direz qu'il ne s'agiſſoit alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il falloit ſubir dans le gouvernement extérieur de l'Egliſe: mais il ſuffit de lire S. Cyprien pour être convaincu qu'il s'agiſſoit même des peines dûës à la juſtice divine. Car ſelon la doctrine de ce Pere, les peines canoniques n'étoient pas ſeulement impoſées pour ſatisfaire à l'Egliſe, mais pour ſatisfaire à Dieu: & quiconque en eſprit de pénitence accompliſſoit les peines canoniques, autant & ſelon qu'il les accompliſſoit, étoit autant & à proportion déchargé de celles dont il ſe trouvoit redevable

au tribunal de Dieu. Il s'enſuit donc que l'indulgence qui tenoit lieu de la peine canonique, devoit produire le même effet que la peine canonique, & procurer aux pénitens le même avantage que la peine canonique. Autrement bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuiſible ; puiſqu'en les déchargeant devant les hommes ſans les décharger devant Dieu, elle les eût encore privez d'un des plus efficaces moyens de ſatisfaire à Dieu, qui étoit la peine canonique même. C'eſt conformément à cette doctrine, & ſur le fondement de ce pouvoir donné à ſaint Pierre, que les indulgences ſe ſont établies dans le monde chrétien ; que de ſiécle en ſiécle l'uſage s'en eſt répandu, affermi, perfectionné ; que les plus diſtinguez d'entre les Peres les ont reconnuës, que les Conciles œcumeniques les ont autoriſées, que les plus graves Théologiens les ont éclaircies ; que ſaint Gregoire Pape les a accordées, que ſaint Bernard les a prêchées, que les peuples les ont reçûës avec joye ; que les Jubilez parmi les fidelles ont été dans une ſi grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Egliſe de Dieu des fruits de grace ſi abondans, des converſions ſi éclatantes, des renouvellemens de ferveur ſi exemplaires : marque viſible, que ce n'étoit pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en étoit l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pû ſe gliſſer ſur cela des abus dans le chriſtianiſme : car de quoi n'abuſe-t-on pas, & qu'y a-t-il de ſaint & de ſacré que l'on ne prophane pas ? Mais outre que l'Egliſe par ſa ſageſſe a bien ſçû corriger tous ces abus ; outre qu'elle les a retranchez

avec un zéle digne de ſa pieté ; outre qu'elle s'eſt particulierement appliquée à bannir ce qui ſervoit de pretexte à l'héréſie pour décrier les indulgences, ſçavoir l'eſprit d'interêt; outre que les régles qu'elle s'eſt preſcrites à ce deſſein, ont été inviolablement & ſaintement obſervées ; outre qu'elle a réduit par-là les indulgences à un uſage tout ſpirituel, & à un déſintereſſement, dont ſes plus critiques cenſeurs ſont forcez de convenir, l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur verité & de leur ſainteté. Car ſelon la maxime de Tertullien, on n'abuſe que de ce qui eſt bon, & on ne prophane que ce qui eſt ſaint. De là jugeons avec quelle raiſon les Peres du Concile de Trente ont défini que les indulgences étoient ſalutaires au peuple chrétien, & ont prononcé anathême contre tous ceux qui oſeroient dire, ou qu'elles ſont vaines & inutiles, ou que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la verité des indulgences auſſi bien que leur ſainteté, eſt déſormais un dogme de foi, dont il n'y a point de catholique qui ne doive ſe faire un point de créance & de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé *eſt* different des autres indulgences, & ſur *tout de* ces indulgences qu'on appelle plenieres, puiſqu'on ne peut, ce ſemble, rien ajoûter à leur plénitude. Il eſt vrai, qu'on n'y peut rien ajoûter quant à la rémiſſion de la peine dûë au peché; en quoi j'ai dit que conſiſtoit l'eſſentiel de l'indulgence: mais il y a du reſte dans le Jubilé trois circonſtances qui lui ſont propres, & qui le diſtinguent des indulgences communes. Car je dis que c'eſt une indulgence

beaucoup

beaucoup plus ſolemnelle, une indulgence beaucoup plus privilegiée, enfin une indulgence beaucoup plus ſûre. Ecoutez-moi, & inſtruiſez-vous. C'eſt une indulgence plus ſolemnelle, pourquoi ? parce qu'elle eſt plus univerſelle, & qu'elle s'étend à tout le monde chrétien ; parce qu'on y obſerve des cérémonies & plus auguſtes & plus ſaintes ; parce que la publication, la celebration, la clôture de cette indulgence, ſe font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, & de leur inſpirer des ſentimens de pieté ; parce qu'en effet la dévotion alors eſt plus fervente & plus unanime : tout y concourt, & tous les fidelles réunis s'aſſemblent devant les Autels, & de concert viennent ſolliciter le ciel & preſenter à Dieu leurs prieres. C'eſt une indulgence plus privilegiée, pourquoi parce qu'elle eſt accompagnée de pluſieurs graces, que l'Egliſe comme une charitable mere veut bien accorder à ſes enfans, mais qu'elle ne leur accorde que pour ce ſaint tems, & qu'en faveur du Jubilé. Tel eſt, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque fidelle de ſe faire abſoudre de toute ſorte de crimes, ſans reſtriction & ſans reſerve ; de ſe faire relever de toute ſorte de cenſures, de ſe faire diſpenſer, au moins par échange, de certains vœux à l'accompliſſement deſquels il eſt ſurvenu des obſtacles : graces encore une fois dépendantes du Jubilé, & ſpecialement attachées à ces jours de benediction & de ſalut. C'eſt une indulgence plus ſûre, & comment ? parce qu'elle eſt donnée pour des raiſons & des fins plus importantes ; d'où il s'enſuit qu'on peut moins douter de ſa validité. Or par cette regle,

dont tous les Théologiens conviennent, ne puis-je pas dire, qu'il n'y eût jamais d'indulgence plus assurée, que celle qui nous est maintenant offerte? Car outre la raison generale de l'année sainte & du siécle révolu, il s'agit dans ce Jubilé des plus pressans interêts de la Religion; d'obtenir de Dieu une paix nécessaire à toute l'Eglise; de détourner le fleau de la plus funeste guerre, dont le monde chrétien ait jamais été ménacé. Ah! mes Freres, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent: nous nous épanchons si volontiers en des plaintes & des murmures qui outragent la providence, & qui bien loin de nous soulager ne font qu'augmenter & que perpetuer nos peines, puisque la providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement: mais voici le remede, & le remede le plus prompt & le plus certain; Dieu veut être fléchi & il nous en fournit lui-même le moyen le plus efficace; il veut être désarmé, & il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est prêt de lancer sur nos têtes. Si nous ne profitons pas de cette heureuse conjoncture pour attirer sur nous ses misericordes, ne nous étonnons plus qu'il nous frappe & qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoiqu'il en soit, pour quelles causes plus essentielles, le Vicaire de Jesus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences, & quand en use-t-il plus sagement & plus surement qu'en de pareilles occasions?

Recevons là donc cette indulgence avec respect, avec reconnoissance & action de graces, avec toute l'obéissance de la foi. Prenez

garde : avec reſpect, comme chrétiens ; avec reconnoiſſance & action de graces, comme pecheurs ; avec toute l'obéiſſance de la foi, comme catholiques. Recevons-là, dis-je, comme chrétiens, avec un profond reſpect. C'eſt l'application qui nous eſt faite des ſatisfactions ſurabondantes de Jeſus-Chriſt ; c'eſt un précieux écoulement de ces divines ſources du Sauveur, dont parle le Prophete, & que nous n'épuiſerons jamais ; c'eſt un ſurcroît de l'efficace & de la vertu de ſon ſang, dont la moindre goutte auroit ſuffi pour racheter mille mondes. Avec quel ſentiment de vénération n'aurois-je pas recueilli les gouttes de ce ſang adorable, lorſqu'il le répandoit pour moi ſur la croix? Serois-je aſſez inſenſible & aſſez endurci, pour negliger les moyens dont il ſe ſert pour me l'appliquer ? Recevons-là, comme pecheurs, avec action de graces. C'eſt ce qui doit mettre le comble aux miſericordes divines : c'eſt ce qui doit rendre notre juſtification complette : c'eſt le ſupplément de notre pénitence : c'eſt un ſecours dont Dieu nous a pourvûs, pour nous acquitter auprès de lui. Si de ſa part un Ange alloit annoncer à un reprouvé dans l'enfer qu'une telle remiſſion lui eſt accordée, quels ſeroient les tranſports de ſa reconnoiſſance & de ſa joye? Nous ſommes pecheurs, & peut-être plus pecheurs que bien des reprouvés, que Dieu n'a pas prévenus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eû la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer ſi aiſément tant de dettes? Par où l'avons nous mérité? & moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif

puiſſant pour redoubler notre gratitude & notre amour. Recevons-là, comme catholiques avec toute l'obéiſſance de la foi. C'eſt par le mépris des indulgences qu'a commencé le ſchiſme de l'héreſie : c'eſt par l'eſtime que nous en ferons, que doit paroître notre attachement inviolable à l'Egliſe & notre zéle pour ſon unité. La cenſure maligne & préſomptueuſe des indulgences, fut le principe de tous les malheurs de Luther : ſon exemple eſt une leçon pour nous ; & afin de nous la rendre ſalutaire, autant ſur l'article des indulgences que ſur les autres, croyons ce que croit l'Egliſe, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle authoriſe. Quel riſque courons-nous en nous attachant à elle ? & quel riſque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la ſoumiſſion qu'elle exige de nous ? Mais vous voulez maintenant ſçavoir ce que nous avons à faire pour participer à la grace du Jubilé, & quelles diſpoſitions y ſont néceſſaires. C'eſt de quoi je vais vous inſtruire dans la ſeconde partie.

II. PART.

DEux choſes, chrétiens, ſont indiſpenſablement néceſſaires pour avoir part *à l'indulgence* du Jubilé : être en état de grace avec Dieu, voilà la diſpoſition habituelle ; & accomplir les œuvres preſcrites par le Vicaire de Jeſus-Chriſt, voilà la diſpoſition actuelle. Mettons l'un & l'autre dans tout ſon jour, & donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particuliere.

Je dis d'abord, qu'il faut être en état de grace avec Dieu. Car l'indulgence, & ſur tout

la plus signalée de toutes les indulgences, est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes & aux amis de Dieu. L'Eglise invite les pecheurs à y participer, mais elle n'y admet que les pecheurs convertis & reconciliez; elle en exclut les endurcis & les impénitens. Si vous êtes de ce nombre, ce n'est point pour vous qu'elle ouvre ses trésors. Tandis que vous vivez dans ce triste état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu & enfant de colere, il n'y a point de Jubilé pour vous. Dieu est le maître de ses dons, pour les répandre sur qui il veut & aux conditions qu'il veut. Or la premiere condition pour profiter de celui-ci, est que vous soyez revêtu de la grace sanctifiante, & du caractere de ses enfans bien aimez. De-là je tire trois conséquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles sont essentielles. Premiere conséquence : puis qu'il faut être en état de grace, il faut donc renoncer à tout peché : car la grace & le peché ne peuvent convenir. Renoncement absolu, sincere, efficace, & tel qu'il doit être, pour mettre le pecheur en disposition de trouver grace devant Dieu. Sans cela rien de plus inutile que l'indulgence, ou plûtôt sans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le peché, sans en remettre toute la peine; mais il ne remet jamais la peine du peché, tandis que le peché subsiste. Or il subsiste tandis que le pecheur n'y renonce pas ou n'y a pas renoncé. Seconde conséquence : puisqu'il faut renoncer à tout peché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul peché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé : je dis plus, & j'ajoûte qu'il suffit

d'être devant Dieu coupable d'un ſeul peché veniel, à quoi l'on eſt encore ſecrettement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute ſon étenduë. Car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce peché veniel, dont la tache n'eſt pas effacée. Tel eſt l'ordre de Dieu plein d'équité : il ne ſe relâche de ſes droits quant à la peine du peché, qu'à meſure & à proportion que nous en deteſtons l'offenſe. Troiſiéme conſéquence : il faut donc être vraiment contrit & pénitent ; car c'eſt en termes exprès ce que porte la Bulle, *Verè contritis & pœnitentibus.* Mais indépendamment de la Bulle, la choſe eſt évidente par toutes les regles du bon ſens & de la raiſon, beaucoup plus de la religion & du droit divin. Or ſur cela chacun doit s'éprouver ſoi-même, pour reconnoître s'il eſt en état de prétendre à la grace du Jubilé, & par là l'on doit faire le diſcernement de ceux qui le gagnent, d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet, on verra pendant ce ſaint tems un nombre infini de chrétiens, qui pour avoir part à l'indulgence du Jubilé paroîtront touchez de contrition, en donneront des marques publiques, pratiqueront les œuvres de la pénitence juſqu'à certain point, aſſiegeront en foule les tribunaux, confeſſeront leurs pechez, ſe frapperont la poitrine, verſeront même des larmes. Mais dans cette foule & ſous ces dehors ſpecieux, y aura-t-il beaucoup de vrais pénitens ? Vous le ſçavez, mon Dieu, vous à qui rien n'eſt caché, & qui pénetrez juſques dans le fond des cœurs : vous ſçavez, ſi le nombre des vrais pénitens répondra à l'abondance de vos miſericordes. Ce que je ſçais, c'eſt que

vos miſericordes quoique abondantes, ſont même dans ce tems de ſalut limitées & uniquement réſervées à ceux dont la contrition eſt ſincere & ſolide. Ce que je ſçais, c'eſt que la fauſſe pénitence ne doit eſperer de vous dans aucun tems ni grace ni rémiſſion. Les vrais pénitens, ce ſont ceux qui ne ſe contentent pas de pleurer le peché, mais qui en retranchent la cauſe, mais qui en quittent l'occaſion, mais qui en réparent les pernicieux effets, mais qui en font ceſſer le ſcandale, mais qui en cherchent les remedes, mais qui s'y aſſujettiſſent de bonne foi. Voilà les preuves d'une contrition non ſuſpecte, & voilà ſans en rien excepter, les diſpoſitions abſolument requiſes pour l'indulgence dont je parle. Or combien peu s'acquitteront fidellement, pleinement, exactement de tous ces devoirs? & par une ſuite néceſſaire, combien ſeront trompez, & ſe tromperont eux-mêmes, dans la vaine confiance dont ils ſe laiſſeront flatter, d'avoir reçû le bienfait du Seigneur, & d'avoir pris pour cela toutes les meſures convenables?

De-là même concluons encore, mes chers Auditeurs, qu'il n'eſt donc pas vrai que l'indulgence ni par conſequent le Jubilé anéantiſſe la pénitence, ainſi que les hérétiques nous l'ont reproché. Car bien loin d'anéantir la pénitence, le Jubilé la ſuppoſe comme la premiere & la plus eſſentielle de toutes les conditions. Et l'on ne peut dire non plus que le Jubilé ſoit un relâchement de la pénitence, puiſque c'eſt au contraire le plus engageant & le plus preſſant de tous les motifs dont ſe ſert l'Egliſe, pour exciter les pecheurs à faire de dignes fruits de pé-

nitence. Et certes à quiconque raiſonnera juſte dans les principes de la doctrine catholique, le Jubilé bien entendu, & l'indulgence bien conçûë ne peut inſpirer que l'eſprit de pénitence. Car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voyes de la pénitence & de la parfaite pénitence, que d'enviſager ce que l'Egliſe me propoſe, & ce que Dieu me promet, ſi je ſuis aſſez heureux pour y entrer: ſçavoir, l'entiere rémiſſion des peines dûës à mes pechez, ſi je les déteſte, ſi j'en détache mon cœur, en un mot ſi ma pénitence a toutes les qualitez qu'elle doit avoir, pour me remettre en grace avec mon Dieu? Perſuadé qu'une telle pénitence eſt le ſeul moyen pour obtenir cette rémiſſion, quels efforts ne fais-je pas, & quelles victoires ne ſuis-je pas déterminé à remporter ſur moi-même, pour ſurmonter toutes les difficultez qui pourroient s'oppoſer à ma converſion? On dit, j'en ſerai quitte pour peu de choſe, & il ne m'en coûtera que de faire ce qui eſt preſcrit par la Bulle. Ainſi parle une ame peu éclairée, qui ne connoît pas la grace de Dieu. Ainſi penſe une ame mondaine, qui cherche à ſe conſoler dans le déſordre de ſa vie tiede & lâche qu'elle veut toûjours ſoûtenir. L'une & l'autre ſe fait de l'indulgence un pretexte à ſon impénitence: mais d'où vient *l'impénitence* de l'une & de l'autre? eſt-ce du Jubilé même? non ſans doute, mais des fauſſes conſéquences qu'elle tirent l'une & l'autre, de l'indulgence & du Jubilé.

En ſuivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs. Car m'attachant à ces paroles qui en ſont le ſolide préſervatif, *Verè pœnitentibus & contritis*, je

veux dire à la néceſſité d'être vrayement contrit & pénitent; bien loin de croire que j'en ſerai quitte pour peu de choſe, en faiſant ce qui eſt ordonné, je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la Religion de plus difficile, de plus héroïque & de plus grand, qui eſt une vraye converſion. Je comprends que pour me diſpoſer à la grace du Jubilé, il n'y a point de violence que je ne doive me faire, point de paſſion que je ne doive ſacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdire : pourquoi ? parce que tout cela eſt de l'eſſence d'une converſion veritable & chrétienne. En ſuivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien, tout ce qui eſt d'ailleurs ordonné, ſi l'on en ſépare cette vraye converſion, auſſi puis-je ſans préſomption me promettre de la bonté de Dieu, que tout le reſte, quoique peu de choſe, ne laiſſera pas de lui être agréable, & de m'aider à appaiſer ſa juſtice, ſi cette vraye converſion en eſt le fondement. A quoi ſert le Jubilé, dit un chrétien lâche, ſi l'on n'en eſt pas moins obligé à faire pénitence? & moi je réponds, il me ſert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes, dont malgré toute ma pénitence je pourrois encore lui être redevable. Car par la même raiſon, qu'après avoir fait tout ce qui m'eſt commandé, je dois toûjours me regarder comme un ſerviteur inutile, auſſi quelque exacte & quelque fervente que puiſſe être ma pénitence, je dois encore me conſiderer comme un pecheur qui eſt en reſte avec Dieu : & c'eſt alors que l'indulgence m'eſt profitable, c'eſt alors

que le Jubilé ſupplée à mon impuiſſance, & met le comble à ma juſtification. En ſuivant les maximes catholiques, je ne me ſens point porté au relâchement de la pénitence : car ne pouvant jamais être aſſûré, ſi ma pénitence a été veritable, & ſi j'ai participé à l'indulgence du Jubilé, parce que je ne puis jamais ſçavoir ſi je ſuis digne d'amour ou de haine, ma ſeule reſſource dans cette affligeante incertitude, eſt de continuer toûjours à faire pénitence, comme s'il n'y avoit point eu pour moi d'indulgence.

C'eſt bien plûtôt dans les principes des héréſiarques & dans leurs dogmes ſcandaleux, que l'on découvre le relâchement viſible & même l'anéantiſſement total de la pénitence. Car n'eſt-ce pas la détruire & l'anéantir, que de la faire conſiſter, comme ils ont prétendu, dans un ſimple acte de foi, par où le pecheur ſe croit juſtifié, & s'aſſûre en effet de l'être, ſans en avoir d'autre temoignage, que celui qu'il s'en rend au fond de ſon cœur ? N'eſt-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par-là à l'exercice le plus aiſé & le plus commode; à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'aſſujettit à rien, & qui ne coûte rien davantage que de ſe conſoler dans la créance bien ou mal fondée que nos pechez nous ſont remis? N'eſt-ce pas anéantir la pénitence que de la dépoüiller, comme ont fait les auteurs du ſchiſme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuſes & pénibles, en aboliſſant la confeſſion, en ſupprimant toute l'auſtérité de la ſatisfaction, en décriant les macérations du corps, en faiſant ceſſer l'obligation du jeûne, en déchargeant le pecheur de tout cela, en lui

rendant tout cela odieux; en n'exigeant autre chose de lui, sinon qu'il croye sans hésiter, que malgré ses pechez, il est revêtu de la justice de Jesus-Christ, & par-là lui accordant plus qu'il ne pourroit selon nous esperer de l'indulgence & de la pénitence jointes ensemble, puisqu'indépendamment de l'une & de l'autre, on l'assûre qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu? Mais sur tout n'est-ce pas anéantir la pénitence, & renverser toutes les idées que l'Ecriture nous en donne, de dire comme les héresiarques, que quand le pecheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grace; que quelques crimes ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputez? La rémission des peines que Dieu accorde par l'indulgence à un pecheur contrit & humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, & fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là & plus chimerique?

Cependant pour recevoir l'indulgence du Jubilé, suffit-il d'être en état de grace? non, Chrétiens, mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la Bulle. Les accomplir réellement; l'intention & la volonté, quoique sincere, ne suffiroit pas. Les accomplir toutes; une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence. Les accomplir au tems marqué, afin que jointes ensemble, elles en ayent plus de force & plus de vertu. Les accomplir en esprit de pénitence, puisque par une espece de compensation, elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample & plus sévere pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres? souffrez, mes Freres, que pour votre instruction, j'en fasse

ici un détail abrégé : elles ſe réduiſent à ſix.

En premier lieu, commencer les œuvres preſcrites, par la confeſſion, afin que tout le reſte étant fait en état de grace, en ſoit plus méritoire, plus ſatisfactoire, plus ſaint, plus digne de Dieu: & faire cette confeſſion avec le même ſoin, la même ferveur que ſi c'étoit la derniere de la vie, puiſque l'effet du Jubilé doit être de nous mettre en état d'aller joüir ſans delai de la poſſeſſion de Dieu, ſi la mort tout à coup nous enlevoit.

En ſecond lieu, faire des aumônes, pour répandre ſur les membres vivans de Jeſus-Chriſt les tributs que la pénitence impoſe à la charité. La Bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle ſuppoſe que vous les ferez chacun à proportion de votre pouvoir; mais encore plus, chacun à proportion du nombre de vos pechez dont vous attendez la rémiſſion. Car ſelon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus, doit plus aimer, & par conſequent plus donner,

En troiſiéme lieu, jeûner ſi la Bulle l'ordonne, & quand elle ne l'ordonneroit pas, jeûner, pour être plus en diſpoſition de flechir Dieu. Qui ſçait, diſoit le Prophete exhortant le peuple de Dieu à l'abſtinence & au jeûne, qui ſçait ſi le Seigneur ne ſe tournera pas vers vous, & ſi touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas ?

En quatriéme lieu, viſiter les Egliſes aſſignées pour honorer les Martyrs, dont les reliques y ſont en dépôt. Ces glorieux Martyrs ont ſatisfait à Dieu, & le ſurplus de leur ſatisfaction qui ne leur a pas été néceſſaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du tréſor

qui nous eſt appliqué par le Jubilé.

En cinquiéme lieu, prier avec toute l'Egliſe, & conformement aux intentions du Vicaire de Jeſus-Chriſt. L'union des fidelles avec leur chef eſt un des plus efficaces & des plus excellents moyens pour obtenir de Dieu miſericorde.

Enfin conclure par la communion en vertu de laquelle Jeſus-Chriſt lui-même vient dans nous, demeure en nous, demande grace pour nous. Quel ſujet n'avons-nous pas de l'eſperer, aidez d'un ſi puiſſant interceſſeur?

Ah! Chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien à de telles conditions ſe relâcher de tous ſes droits, & reconnoiſſons qu'il n'appartient qu'au Pere des miſericordes d'en uſer de la ſorte envers des criminels qu'il pourroit abandonner à toute la rigueur de ſa juſtice. Non, il n'appartient qu'à lui: les hommes pour de legeres offenſes exigent les plus rigoureuſes & les plus longues ſatisfactions; & le monde même y eſt tellement accoûtumé qu'on ne s'en étonne point, qu'on ſe ſoumet ſans héſiter à toutes les reparations que peut demander un maître dont on a encouru la diſgrace, qu'on s'eſtime encore heureux de s'inſinuer tout de nouveau, de ſe rapprocher & de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de temps à attendre? combien y a-t-il d'intrigues à former, & d'interceſſeurs à employer? & toutefois, de quoi ſouvent s'agit-il, & quelle eſt cette faute qui coûte tant de repentir, & de peines; peut-être une parole indiſcrette & peu reſpectueuſe, peut-être un ſervice mal rendu & une negligence. Voilà, pecheurs, par une utile com-

paraiſon, ce qui vous doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout & qui demande ſi peu pour une abolition ſi parfaite. Tel m'écoute, qui depuis les dix & les vingt années a vécu dans le crime : c'eſt un libertin qui par état & par profeſſion s'eſt porté à toutes les impietez ; c'eſt un voluptueux qui dominé par la plus honteuſe paſſion, a vieilli dans la débauche. Quel comble de dettes, & que fera-t-il pour les acquitter? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y auroit plus d'eſpérance, plus de retour, plus de remiſſion : mais au tribunal de la divine miſericorde, il peut, s'il le veut, ſe décharger du fardeau & de tout le fardeau qui l'accable. Oüi, mon cher Auditeur, euſſiez-vous été juſques à preſent l'homme le plus abandonné à vos paſſions;& le nombre de vos pechez, pour me ſervir de cette figure du Prophete, paſsât-il le nombre des cheveux de votre tête ou celui des grains de ſable qu'étale la mer ſur ſes rivages, il ne s'agit maintenant pour en être quitte devant Dieu, & vrayement quitte,& pleinement quitte,& irrevocablement quitte, il n'eſt, dis-je, queſtion, ſuppoſé le repentir ſincere de votre cœur, que de quelques jours conſacrez au jeûne, que de quelques-heures employées à la priere, que de quelques œuvres de la charité & de la pieté chrétienne. Eſtes-vous aſſez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande de toutes les graces, lorſqu'elle vous eſt ſi liberalement accordée, lorſquelle vous eſt plûtôt donnée que venduë, lorſque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous ſoit enlevée pour jamais ; & que n'ayant pas été pour

vous, par votre endurciſſement, une grace de remiſſion, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation? Eſtes-vous, ou aſſez peu inſtruit ou aſſez peu touché du malheur d'un homme livré à la juſtice divine & à ſes rédoutables châtimens, pour ne travailler pas à les prevenir & à vous en preſerver? Mais ſaint Paul, ſaiſi lui-même de frayeur, tout Apôtre qu'il étoit, ne vous dit-il pas que c'eſt une choſe terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant; *Horrendum eſt incidere in manus Dei viventis.* Achevons, & pour derniere inſtruction, voyons ce que doit operer dans nous l'indulgence du Jubilé, & quels fruits nous en devons retirer. C'eſt la troiſiéme partie. *Hebr. c. 10.*

III. PART.

VOus me demandez, Chrétiens, ce que doit produire en nous la grace du Jubilé, il eſt aiſé de vous répondre. Car je dis que dans le deſſein de Dieu & de l'Egliſe, la fin du Jubilé eſt le renouvellement interieur de nos perſonnes: celui que ſaint Paul recommandoit ſi ſouvent aux fidelles, quand il leur diſoit, *Renovamini Spiritu mentis veſtræ*, renouvellez vous en eſprit & dans l'interieur de vos ames: celui que chacun de nous doit éprouver & ſentir dans ſoi-même, en ſorte que par le Jubilé nous devenions en Jeſus-Chriſt de nouvelles créatures, des hommes interieurement ſanctifiez, & que nous puiſſions nous écrier comme David, *Dixi, nunc cœpi.* C'eſt maintenant que je commence à reconnoître & à ſervir Dieu. Tout le reſte de ma vie s'eſt paſſé dans l'oiſiveté, dans la diſſipation, dans le déſordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le déregle- *Epheſ. c. 4.* *Pſal. 76.*

ment de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en Chrétien : *Dixi, nunc cœpi.*

Renouvellement, qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues & générales, mais qui doit paroître dans la reforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service & le culte de Dieu, dans une plus exacte préparation aux Sacremens, dans une plus vive & plus respectueuse attention à la priere, dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous mêmes. Tellement qu'en tout cela l'on apperçoive le changement exemplaire & visible qui s'est fait en nous, & qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se verifie :

2. Cor. 5. *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova*; ce qui restoit de vieux & de corrompu est passé, tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du Jubilé : voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eu part à cette grace, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, & se trouver toûjours le même homme, c'est-à-dire toûjours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes foiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déreglé, aussi dissipé, aussi lache & aussi mondain; abus, mes chers Auditeurs, & illusion. Si cela étoit, que seroit-ce que le Jubilé, si vénérable neanmoins & si saint? une pure cérémonie, & rien davantage. Et qu'est-ce en effet autre chose pour tant de chrétiens?

L'exemple qu'ils doivent à une famille qui les obſerve, à toute une maiſon qui a les yeux ſur eux, au public dont ils craignent la cenſure, certaines conſiderations toutes humaines, & ſi vous voulez même, je ne ſçais quel reſte de religion, tout cela les engage à ſuivre la multitude & à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeune, ils viſitent les autels, ils recitent des prieres, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paroiſſent à la table de Jeſus-Chriſt; ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeller l'exterieur & comme l'appareil du Jubilé. Mais dehors ſpecieux & belles apparences, dont la ſuite fera bien-tôt connoître le déguiſement & l'erreur. Car après ces ſaints jours on les verra tels qu'ils étoient: on verra cette femme ne rien rétrancher de ſes parures & de ſes ajuſtemens, de ſon luxe & de ſes dépenſes; on verra cet homme toûjours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes ſpectacles; ce pere n'en ſera pas plus attentif à l'éducation de ſes enfans; cette mere n'en ſera pas plus appliquée à établir l'ordre dans ſon domeſtique; ce magiſtrat n'en ſera pas plus aſſidu aux fonctions de ſa charge; ce médiſant n'en parlera pas avec moins de liberté, cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de ſa fortune, ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entaſſer biens ſur biens: enfin, nul changement, nulle reformation de mœurs & alors le myſtere ſe découvrira: je veux dire qu'alors il ne ſera pas difficile de connoître s'ils ont reçû la grace du Jubilé; ou plûtôt qu'il ſera aiſé de conclure abſolument

que ç'a été une grace perduë pour eux. Et en effet j'examine la choſe dans le fond, & je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du Jubilé, c'eſt de bonne foi s'être reconcilié avec Dieu ; pour s'être de bonne foi reconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu ; & pour y être retourné de la ſorte, avoir de bonne foi déteſté le peché, de bonne foi renoncé au peché, de bonne foi réſolu & promis de ſe preſerver du peché & de prendre une conduite toute oppoſée à ſes premiers égaremens. Or peut-on croire avec quelque vraiſemblance, qu'une telle converſion, que de telles réſolutions & de telles promeſſes ſe fuſſent ſi-tôt démenties ſi elles avoient été ſinceres ? Je vous le donne à juger, Chrétiens ; & quoique vous en puiſſiez penſer, je m'en tiens toûjours à ma propoſition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche, doit être le renouvellement de votre vie. *Ecce facta ſunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, ſans attendre le Jubilé, ſi nous ſommes fidelles à la grace, tous les temps ne ſont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes, & ne doivent-ils pas être pour nous des temps de converſion ? Je l'advouë, mes chers Auditeurs, ils le doivent être ; & par cette raiſon ils le ſont tous quant à l'obligation, puiſqu'il n'y en a aucun, où Dieu, ſi nous ſommes dans le déſordre, ne nous commande d'en ſortir & de nous convertir : mais ils ne le ſont pas tous, ou du moins ils ne le ſont pas également quant à la diſpoſition de nos cœurs ; ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des graces auxquelles notre converſion eſt attachée.

Car il eſt de la foi, qu'il y a des tems dans la vie plus propres que les autres & plus favorables pour le ſalut : des tems où il eſt plus poſſible & plus facile de trouver Dieu, *Quærite Dominum dum inveniri poteſt* ; des tems où il eſt plus utile & plus néceſſaire de l'invoquer, parce qu'il eſt plus proche de nous, *Invocate eum, dum propè eſt* ; des tems choiſis par la providence pour opérer dans nous ce changement de la main du très-haut, dont David ſe rendoit à lui-même le témoignage, quand il diſoit avec une humble confiance & avec action de graces : *Dixi, nunc cœpi : hæc mutatio dexteræ excelſi.* Iſ. c. 55. Ibidem. Pſ. 76.

Or un de ces tems choiſis ſpécialement de Dieu, un de ces tems favorables, un de ces tems de ſalut & de converſion, c'eſt le Jubilé ; & je puis bien lui appliquer ce que S. Paul diſoit aux Corinthiens, *Ecce, nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies ſalutis.* Tems de criſe, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, tems de criſe & pour les pecheurs & pour les juſtes : pour les pecheurs, parce la grace dont Dieu les prévient, fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le peché les a réduits : pour les juſtes, puiſqu'ils ont beſoin de ce ſecours extraordinaire, pour ſortir de l'état de tiédeur, dont ils auroient à craindre ſans cela les ſuites funeſtes : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies ſalutis.* 2. Cor. 6.

Auſſi, Chrétiens, le Jubilé eſt-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie, l'occaſion la plus avantageuſe pour ce renouvellement de vie : prenez garde à ces trois penſées. L'engagement le plus na-

turel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je ſans cela reconnoître le don de Dieu, & comment puis-je l'honorer dans ma perſonne, ſi je ne ſuis interieurement & parfaitement renouvellé ſelon Dieu ? Dieu en m'accordant la grace du Jubilé, remet en quelque façon tous les interêts de ſa juſtice, & répand ſur moi ſans réſerve tous les tréſors de ſa miſéricorde. N'eſt-il pas juſte que je réponde à ce bienfait ineſtimable par un redoublement de zéle; & qu'en reconnoiſſance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait juſqu'à maintenant ſi peu pour lui, je commence à le ſervir avec un cœur nouveau & comme un homme nouveau ? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi ? c'eſt que le Jubilé par la plénitude des graces qu'il renferme, en ôte le principal & l'unique obſtacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu, & de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle ſaint Paul, c'eſt le poids du peché qui nous accable. Or nous en ſommes pleinement déchargez par le Jubilé : c'eſt donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus & circumſtans nos peccatum, curramus ad propoſitum nobis certamen* ; dégagez de tout ce qui nous appeſantiſſoit, & abſolument délivrez des liens du peché qui nous ſerroient ſi étroitement, courons avec joye dans la carriere du ſalut qui nous eſt ouverte. L'occaſion la plus avantageuſe pour ce renouvellement de vie : & en effet, ſi dans le deſſein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les conſiderations du monde; ſi par un reſpect humain, nous avions encore

Hebr. c. 12.

de la peine à nous déclarer, non ſeulement le Jubilé nous y invite, mais il nous en facilite l'éxecution. A combien de pecheurs & de pechereſſes, à combien de mondains & de mondaines ce ſaint temps n'a-t-il pas été, pour uſer de ce terme, l'époque de leur converſion, juſqu'à leur avoir attiré l'eſtime & les éloges du monde même ?

Ne differons donc pas davantage une affaire auſſi importante que celle du parfait renouvellement & du changement interieur de nos ames, à quoi nous devons rapporter la grace du Jubilé. Pour ne pas recevoir cette grace en vain, faiſons voir par nos œuvres quelle eſt ſa vertu, & juſtifions-là par les ſalutaires effets dont elle va être ſuivie. Voici peut-être le dernier tems, dont nous ſerons en état & en pouvoir de profiter. Ecoutons Dieu, & n'endurciſſons pas nos cœurs : peut-être ſa patience, qui a des bornes, ſe laſſera-t-elle enfin de nous ſupporter ; peut-être ſommes-nous à la veille de tomber entre les mains de ſa juſtice ; peut-être la coignée eſt elle déja à la racine de l'arbre : hâtons-nous d'accomplir le deſſein de Dieu, qui ne peut-être que notre ſanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jeruſalem, d'ajoûter à nos autres déſordres, celui de ne pas connoître le tems où Dieu nous viſite, & par là de mettre le comble à notre reprobation. Dieu nous viſite par ſes châtimens dans les tems de calamité & de miſere, & il nous viſite par ſes conſolations dans le tems du Jubilé. Malheur à nous ſi nous ne connoiſſons pas un ſi ſaint tems; & encore plus malheureux, ſi le connoiſſant, nous ne nous en ſervons pas. Car voilà

ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorſque Jeſus-Chriſt lui dit en pleurant ;
Luc. c. *Eò quod non cognoveris tempus viſitationis tuæ.*
19. Il n'attribua pas ſa deſtruction future à tous les autres crimes qu'elle avoit commis, ni même à celui qu'elle alloit commettre en le crucifiant ; mais à celui dont elle s'étoit renduë coupable, en ne diſcernant pas le tems, où Dieu l'avoit recherchée & appellée. Détournez de nous, Seigneur, une malediction ſi terrible ; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un ſaint uſage d'un tems ſi précieux ; préparez-y nos cœurs par votre grace, & que ce Jubilé ſoit vrayement pour nous le tems du ſalut, où nous conduiſe, &c.

TABLE DES SERMONS

AVEC

l'Abregé de chaque Sermon.

Sermon ſur la Conception de la Vierge, *page* 1.

SUJET, *Jacob fut pere de Joſeph, l'époux de Marie, de laquelle eſt né Jeſus, qu'on appelle Chriſt.* Voilà le plus bel éloge de Marie; voilà ce qui rend ſa conception, non ſeulement ſi glorieuſe, mais ſi ſainte. L'Egliſe prétend honorer aujourd'hui la grace qui la ſanctifia dès le moment qu'elle fût conçûë, & c'eſt de là que nous devons tirer de ſolides inſtructions pour nous. page 1. 2. 3.

DIVISION. Marie, par le privilege de ſa conception, pleinement victorieuſe du peché, nous fait connoître par une regle toute contraire l'état malheureux où nous a réduits le peché : 1. partie. Marie ſanctifiée par la grace de ſa conception, nous fait connoître l'heu-

reux état où nous ſommes élevez par la grace de notre bâtême : 2. partie. Marie fidelle à la grace de ſa conception, nous fait connoître par ſon exemple, l'obligation indiſpenſable que nous avons de ménager & de conſerver la grace en vertu de laquelle nous ſommes tout ce que nous ſommes : 3. partie. p. 3. 4. 5.

I. PARTIE. Marie, par le privilege de ſa conception, pleinement victorieuſe du peché, nous fait connoître, par une regle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le peché. Tous les autres avantages que pouvoit avoir Marie dans ſa conception, n'euſſent rien été aux yeux de Dieu ſans la grace, & Dieu à ce moment ne la conſidera, ni ne l'eſtima que parce qu'elle lui parut dès lors revêtuë de la grace. De là comprenons, 1. Quel eſt le fonds de notre miſere, d'avoir été conçus hors de la grace : 2. Quels en ſont les effets, puiſque par là nous nous trouvons malheureuſement ſujets à tous les déſordres que traîne après ſoi le peché d'origine. p. 5. 6. 7. 8. 9. 10.

Ce n'eſt pas aſſez ; mais 1. le comble de notre miſere, c'eſt que toute humiliante qu'elle eſt, elle ne nous humilie pas : 2. L'excès de notre miſere, c'eſt que toute déplorable qu'elle eſt, nous ne la déplorons pas : 3. Le prodige de notre miſere, c'eſt qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours juſques à nous en féliciter & à nous en glorifier : 4. L'abus de notre miſere, c'eſt que nous en tirons même avantage, juſqu'à nous en ſervir comme d'une excuſe dans nos pechez & juſqu'à nous en prévaloir contre Dieu : 5. La malignité de notre miſere, c'eſt que le peché

où

où nous avons été conçus, infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu & tout ce que nous avons reçu de Dieu : 6. L'abomination de notre misere, c'est que, non contens d'être enfans de colere par nature, nous le sommes & nous voulons bien l'être par notre choix : 7. L'abomination de désolation dans notre misere, c'est qu'outre le peché de nos premiers parens qui est retombé sur nous, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux pechez originels, pires que celui-là, & d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. p. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

II. PARTIE. Marie sanctifiée par la grace de sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevez par la grace de notre baptême. Cette grace que reçût Marie dans sa conception. 1. Sanctifia sa personne. 2. Releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Grace qui sanctifia la personne de Marie, & qui par là même la disposa à être la Mere de Dieu en la rendant digne de Dieu. Grace qui releva le mérite de toutes les actions de Marie ; puisque la Mere de Dieu dans tout le cours de sa vie n'a pas fait une seule action, qui n'ait tiré son prix & sa valeur de cette premiere grace. p, 20. 21. 22. 23.

Ainsi, par proportion, la grace de notre baptême, sanctifie nos personnes : 2. Répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons posseder en Dieu. Elle sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre veritable grandeur. Elle répand sur nos

actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car en vertu de cette grace nous devenons les heritiers de Dieu & les coheritiers de Jesus-Christ, & toutes nos bonnes œuvres consacrées par cette grace, nous donnent un droit certain à la gloire celeste. p. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30.

III. Partie. Marie fidelle à la grace de sa conception nous fait connoître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de menager & de conserver la grace par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1. Marie, quoiqu'exempte de toute foiblesse & confirmée en grace dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde, & la corruption du monde. 2. Marie, quoique conçûë avec tous les privileges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austerité & dans les rigueurs de la pénitence. 3. Marie, quoique remplie du Saint Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler ; & sans mettre jamais de bornes à sa sainteté elle a toûjours été croissant en vertus & en mérites. p. 30. 31. 32.

1. Marie a fui le monde, quoique le monde n'eût rien pour elle de dangereux ; & nous pour qui il est si contagieux nous le recherchons, & nous prétendons que Dieu, pour nous y soûtenir malgré notre foiblesse, fasse des miracles. p. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38.

2. Marie a vêcu dans la pénitence, quoiqu'elle eût été conçûë avec tous les privileges de l'innocence ; & nous pecheurs, nous voulons goûter toutes les douceurs de la vie. p. 38. 39. 40.

3. Marie, quoique pourvûë d'une grace surabondante, s'est néanmoins toûjours appli-

quée à croître en vertus & en mérites; & nous en qui la grace laisse toûjours un si grand vuide, quelque peu de bien que nous fassions, nous nous en tenons-là. p. 40. 41. 42.

COMPLIMENT AU ROI. p. 42. 43. 44. 45.

Sermon sur l'Annonciation de la Vierge, *pag.* 46.

SUJET. *Alors Marie dit à l'Ange : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* C'est en conséquence de cette réponse & de ce consentement de Marie, que le Fils de Dieu descendit de sa gloire, & s'incarna dans les chastes entrailles de cette Vierge. p. 46. 47. 48.

DIVISION. Marie conçût le Verbe de Dieu & par l'humilité de son cœur, 1. Partie; & par la pureté de son corps, 2. Partie, p. 48. 49.

I. PARTIE. Marie conçût le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. C'est l'humilité, dit saint Augustin, qui de la part de l'homme, doit être la premiere & l'essentielle disposition aux communications de Dieu : si donc Dieu choisit Marie pour sa Mere, préférablement à toute autre femme, c'est qu'elle lui parut seule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. p. 50. 51.

Et en effet, remarque saint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eût-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1. Ce fut

une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la ſaluë comme pleine de grace, *Gratiâ plena*; & elle répond qu'elle eſt la ſervante du Seigneur, *Ecce ancilla Domini.* 2. Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un Ange lui vient annoncer qu'elle ſera mere de Dieu, *Ecce concipies*; & elle ne ſe donne que le titre de ſervante de Dieu, *Ecce ancilla Domini.* Or voilà ce qui ravit le ciel ; voilà ce qui acheve de déterminer le Verbe de Dieu à ſortir du ſein de ſon Pere pour ſe renfermer dans le ſein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu, le Fils de Dieu s'anéantit en elle : *Exinanivit ſemetipſum.* p. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58.

De là apprenons l'humilité. Une mere de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité, il n'y a ni chriſtianiſme ni religion, puiſque ſans l'humilité il n'y auroit pas même d'incarnation ni d'homme-Dieu. Il eſt vrai que l'humilité eſt une vertu aſſez inconnuë à la Cour : mais c'eſt pour cela même qu'il faut l'y prêcher, afin de l'y faire connoître. Cependant, peut-on être humble & Grand tout à la fois ? En pouvons-nous douter, depuis que le Fils même de Dieu a pû devenir humble en demeurant Dieu ; & depuis que Marie a pû être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la mere de Dieu. Oüi, on peut être humble & être Grand ; & l'avantage même des Grands eſt de trouver dans l'humilité de quoi ſanctifier leur condition, & de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus ſainte & plus précieuſe devant Dieu. p. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66.

II. PARTIE. Marie conçût le Verbe de Dieu par la pureté de ſon corps & par ſa virginité. Le Prophete avoit prédit que le Meſſie naîtroit d'une Vierge; & il étoit, dit S. Bernard, de la dignité d'un Dieu, en ſe faiſant homme, d'avoir une mere Vierge, puiſque toute autre conception que celle-là eût obſcurci l'éclat & la gloire de ſa divinité. Auſſi, ſelon la belle reflexion du même ſaint Bernard, tout ce myſtére ſe paſſe entre Dieu, un Ange & Marie, qui nous marquent autant de caracteres différens de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là? que Dieu étant par lui-même la pureté eſſentielle, il falloit & une pureté angelique, & une pureté virginale, pour concerter entre Dieu & l'homme cette ineffable union qui s'eſt accomplie dans le Verbe fait chair. pag. 66. 67. 68.

Dieu même, dans ce myſtere, donne la préférence à la pureté virginale, en choiſiſſant une mere vierge, & lui députant un Ange qui n'eſt auprès d'elle que ſon Ambaſſadeur. Ne nous en étonnons pas, pourſuit ſaint Bernard, puiſque la pureté de cette Vierge étoit d'un mérite qui l'élevoit au-deſſus de celle des Anges: car les Anges ſont purs par nature & par un privilege de béatitude & de gloire, mais Marie l'étoit par choix & par vertu. Et juſqu'à quel point l'étoit-elle? 1. Juſqu'à ſe troubler à la vûë d'un Ange: effet de ſa vigilance pour conſerver le tréſor de ſa virginité: 2. Juſqu'à être prête de renoncer à la maternité divine, plûtôt que de ceſſer d'être Vierge: effet de ſa conſtance pour ne pas perdre

le tréſor de ſa virginité. Or c'eſt cela même qui engage Dieu à lui donner ſon eſprit : *Spiritus ſanctus ſuperveniet in te*; & à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair : *Verbum caro factum eſt*. 68. 69. 70. 71. 72. 73.

Après cette alliance merveilleuſe qu'un Dieu a contractée avec notre chair, quel ſoin ne devons-nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable; & pouvons-nous trouver étrange que ſaint Paul & les Peres ayent témoigné une horreur ſpéciale pour l'impureté? Le myſtere de l'incarnation donne à ce peché un caractere de malice tout particulier. p. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79.

Autre Sermon ſur l'Annonciation de la Vierge, *pag.* 80.

SUJET. *Le Verbe s'eſt fait chair, & il a demeuré parmi nous.* C'eſt le grand myſtere que célébre l'Egliſe. Myſtere de la bonté & de la charité de Dieu envers les hommes. Myſtere qui tout incroyable qu'il paroît, a été crû dans tout le monde. Il s'agit dans ce diſcours d'en donner une connoiſſance auſſi parfaite que nous pouvons l'avoir. p. 80. 81. 82.

DIVISION. Trois alliances merveilleuſes. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à J. C. qui devient Homme-Dieu : 1. partie. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie qui devient Mere de Dieu : 2. partie. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu : 3. partie. p. 82. 83.

I. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à J. C. qui devient homme-Dieu. Miracle que la foi nous révele, & d'où il s'en ſuit que la chair de l'homme, conſiderée dans la perſonne du Redempteur, eſt vrayement la chair d'un Dieu, & qu'elle eſt entrée en poſſeſſion de toute la gloire de Dieu. De-là vient encore que dans Jeſus-Chriſt, entre la chair & le Verbe il n'y a rien eu de diviſé, & que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'eſt auſſi de l'autre. Parce que la chair de Jeſus-Chriſt a été paſſible, nous diſons que le Verbe de Dieu a ſouffert; & parce que le Verbe eſt égal à Dieu, nous ne craignons point de dire que la chair de Jeſus-Chriſt eſt aſſiſe à la droite de Dieu. p. 83. 84. 85. 86. 87.

Trois héréſies: 1. de ceux qui ont combattu la divinité de Jeſus-Chriſt: 2. de ceux qui n'ont pas voulu reconnoître l'humanité de Jeſus-Chriſt: 3. de ceux qui reconnoiſſant la divinité & l'humanité de Jeſus-Chriſt, ont ſeulement nié l'union de l'une & de l'autre, telle que le ſaint-Eſprit l'a faite, & telle qu'elle ſubſiſtera toûjours. Dogmes impies que l'Egliſe a frappez de ſes anathêmes. p. 87. 88. 89. 90.

Il eſt donc vrai que le Verbe de Dieu s'eſt réellement fait chair; & puiſque la chair de ce Verbe fait homme eſt la chair d'un Dieu; jugeons avec quel ſujet ſaint Paul a prononcé un ſi terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de conſentir à l'incarnation de ce Dieu-homme dans ſon ſein? Faiſons de nous la même épreuve pour nous diſpoſer à la communion

paſchale. p. 90. 91. 92. 93. 94.

II. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie qui devient mere de Dieu. Alliance que l'héréſiarque Neſtorius ne voulut pas reconnoître, réfuſant à Marie le titre de Mere de Dieu. Mais on ſçait avec quel zéle l'Egliſe prit les interêts de cette Vierge, & comment elle arrêta dans le Concile d'Epheſe que le titre de *Mere de Dieu* ſeroit un terme conſacré contre l'héréſie Neſtorienne, comme celui de *conſubſtantiel* l'avoit été dans le Concile de Nicée contre l'héréſie Arienne. p. 94. 95. 96.

Ainſi nous croyons que Marie eſt veritablement mere de Dieu; & c'eſt ſur cette maternité divine que ſont fondez tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faiſons pas une divinité: mais ſans l'élever juſqu'à Dieu, eſt-il du reſte une grandeur comparable à celle de cette mere de Dieu? Conſiderons-là ſous deux rapporrs, l'un à Dieu, l'autre aux hommes. 1. Marie mere de Dieu, c'eſt le premier rapport. 2. Marie mere de Dieu, devenuë par là même la mediatrice & comme la mere des hommes, c'eſt le ſecond. Or quelle gloire lui doit revenir de l'un & de l'autre? p. 96. 97. 98.

1. Marie mere de Dieu. La virginité & la maternité jointes enſemble, quel prodige! un Dieu dépendant d'une Vierge en qualité de Fils, quel honneur pour cette Vierge! p. 98. 99. 100. 101.

2. Marie mere des hommes, puiſque tous les hommes ſont non ſeulement les freres, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle a porté dans ſon ſein. De-là, mediatrice & protectrice

des hommes. Adreſſons-nous donc à elle avec confiance : ce ne ſera pas en vain ; mais nous en recevrons ce que tant d'autres en ont reçû. p. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107.

III. Partie. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu. Car le Verbe divin n'a pû ſe révêtir de la chair de l'homme, ſans contracter avec les hommes la plus étroite affinité; & du moment qu'il nous a ainſi unis à lui, en ſorte que nous ne faiſons avec lui qu'un même corps, nous pouvons dire dans un ſens propre & réel, que nous ſommes enfans de Dieu. Sur cela voyons, 1. ce que nous devons à Dieu; 2. ce que nous nous devons à nous-mêmes. p. 107. 108. 109. 110. 111.

1. Ce que nous devons à Dieu, comme enfans de Dieu : l'obéiſſance à ſes ordres, & le zéle pour ſa gloire. Sans cela que ſert-il de l'appeller notre Pere? Si cette obéiſſance & ce zéle nous doivent coûter, ils ont encore plus coûté à Jeſus-Chriſt. p. 111. 112. 113. 114.

2. Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfans de Dieu : ne pas dégenerer de cette glorieuſe qualité par une conduite qui nous en rende indignes. p. 114. 115. 116. 117.

Sermon ſur la Purification de la Vierge, *pag.* 118.

Sujet. *Le temps de la Purification de Marie étant accompli ſelon la loi de Moyſe, ils porterent l'enfant à Jeruſalem pour le preſenter au Seigneur.* Tout cela ſe fait ſelon la loi,

& nous apprend comment nous devons nous-mêmes obſerver la loi de Dieu p. 118. 119. 120.

DIVISION. En ce que Marie obéït à la loi, nous trouvons la confuſion de notre orgueil qui s'éleve contre la loi de Dieu: 1. partie. En ce que Marie ſurmonte toutes les difficultez de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui ſe décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu: 2. partie. p. 120. 121. 122.

I. PARTIE. En ce que Marie obéït à la loi, nous trouvons la confuſion de notre orgueil qui s'éleve contre la loi de Dieu. Nous nous élevons contre cette loi divine, 1. par une revolte de cœur, 2. par un aveuglement d'eſprit: or l'obéïſſance de Marie confond aujourd'hui l'un & l'autre. p. 122.

1. Revolte de cœur, lorſque nous diſons comme l'Ange rebelle: *Non ſerviam*, je ne veux point me ſoumettre. C'eſt ſur tout le peché des Grands. Mais ſont-ils plus Grands que ne l'étoit la Mere de Dieu? Non ſeulement elle ſe ſoumet à la loi, mais elle y ſoumet ſon Fils, c'eſt-à-dire, un Dieu. Belle leçon & pour les Grands & pour les petits. Pourquoi un Dieu-homme ſujet à la loi? pour vous faire entendre, Grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait aſſujettiſſement aux loix de Dieu. Obligation ſpeciale pour trois raiſons: 1. parce que plus vous êtes Grands, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui eſt dû en qualité de ſouverain legiſlateur: 2. parce que Dieu ne vous a diſtinguez dans le monde, que pour le glorifier de la ſorte: 3. parce que Dieu, en vous

plaçant au-deſſus du commun des hommes, a prétendu vous propoſer au monde comme des modelles de l'obéiſſance que nous lui devons. Je dis plus : pourquoi une Mere de Dieu, & par ſon miniſtere un homme-Dieu ſoumis à la loi ? pour trois autres raiſons qui vous regardent, vous que le Seigneur, a réduits au rang des petits. 1. pour vous conſoler de l'état où vous êtes : 2. pour vous inſtruire de la maniere dont vous devez obéïr aux hommes pour Dieu, & à Dieu dans les hommes : 3. pour confondre vos déſobéiſſances à la loi de Dieu, lorſque vous avez tant de ſoumiſſion aux loix des hommes. Il eſt vrai que l'aſſujettiſſement où nous tient la loi de Dieu, nous paroît génant & humiliant : mais Jeſus-Chriſt & Marie s'en ſont fait une gloire. Après cela laiſſons-nous entraîner à l'eſprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu. p. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132.

2. Aveuglement d'eſprit, quand nous cherchons des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jeſus-Chriſt & Marie s'y ſoumettent, quoiqu'ils euſſent un droit inconteſtable de s'en diſpenſer. Dieu, dit ſaint Auguſtin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jeſus & Marie jettoient alors les premiers fondemens, commençât par une diſpenſe. C'étoit néanmoins une diſpenſe legitime, & preſque toutes les nôtres ſont fauſſes & abuſives. Suis-je obligé à cela, dit-on ? eſt-ce un commandement abſolu pour moi ? Ce n'eſt point ainſi que le Sauveur du monde & ſa ſainte Mere ſe ſont rétranchez ſur l'obligation ; & c'eſt une regle qui va à nous faire violer les loix les plus indiſpenſables. Mais ne

nous y trompons pas : car Dieu en jugera tout autrement que nous. p. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138.

II. PARTIE. En ce que Marie surmonte toutes les difficultez de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous. 1. parce qu'elle nous engage à nous dépoüiller en mille occasions, de ce que nous avons de plus cher : 2. parce qu'elle nous prive de certaines joyes & de certaines douceurs de la vie, à quoi nous sommes attachez : 3. parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres, de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie. 138. 139. 140. 141.

Premiere leçon : Marie n'a qu'un Fils, & pour se soumettre à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus cher, est-il comparable à ce Dieu-homme ? Souvent même ce que nous avons de plus cher, n'est-il pas pour nous la source de mille peines ? Quels motifs se proposa Marie en presentant son Fils ? qu'elle le sacrifioit à Dieu ! qu'elle fléchissoit la colere & la justice de Dieu, qu'elle attiroit sur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes sentimens & rien ne nous coûtera. p. 141. 142. 143. 144. 145. 146.

Seconde leçon : Marie pour garder la loi, sacrifie toutes les joyes de son ame. Simeon lui prédit qu'en conséquence de l'oblation qu'elle fait de son Fils pour être immolé sur la croix, elle sera percée d'un glaive de douleur, & dé-

jà elle reſſent tout ce qu'elle reſſentira alors. Devons-nous refuſer après cela de ſacrifier à la loi de Dieu des joyes auſſi vaines que les notres, des joyes que nous ſacrifions tous les jours au monde, & à quoi l'eſprit de pénitence nous oblige de renoncer? p. 146. 147. 148.

Troiſiéme leçon : Marie pour accomplir la loi, ſacrifie juſqu'à ſon honneur, puiſqu'en ſe purifiant, elle paroit de même condition que les autres femmes. Or la loi de Dieu ne nous engage à rien de ſi humiliant : mais tous les jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur, & pour contenter une folle ambition. p. 149. 150. 151.

COMPLIMENT AU ROI. p. 151. 152. 153.

Autre Sermon ſur la Purification de la Vierge. *page* 154.

SUJET. *Le tems de la Purification de Marie étant accompli, ſelon la loi de Moyſe, ils porterent l'enfant à Jeruſalem pour le preſenter au Seigneur.* Deux myſteres exprimez dans ces paroles, la purification de Marie & la Preſentation de Jeſus-Chriſt. Tirons-en les fruits de ſainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. p. 154. 155. 156.

DIVISION. Jeſus-Chriſt dévoüé & conſacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu : 1. partie. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous apprend a nous connoître nous-mêmes. 2. partie. 156. 157.

I. PARTIE. Jeſus-Chriſt dévoüé & con-

ſacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu, 1. comme ſouverain Seigneur, 2. comme ſource de tous biens, 3. comme vengeur du peché. p. 157. 158.

1. Comme ſouverain Seigneur. Si Marie preſente Jeſus-Chriſt, c'eſt pour honorer là ſouveraineté de Dieu, ſelon qu'il étoit porté dans la loi : *Conſacrez-moi chaque premier né, car toutes choſes m'appartiennent.* Il falloit que la loi de grace donnât à cette cérémonie toute ſa perfection : comment ? offrant à Dieu dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, un premier né au-deſſus de tous les autres : c'eſt-à-dire, 1. un premier né qui repreſentât tous les hommes dont il eſt le chef : 2. un premier né égal à Dieu, & vrai Dieu. De-là comprenons quel eſt le ſouverain empire de Dieu, & de-là même jugeons quel eſt le déſordre de l'homme qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance. Indépendance qu'affectent ſur tout les Grands. Indépendance qui vient dans les uns d'un oubli general de leurs devoirs, dans les autres d'un excès d'amour propre : dans ceux-ci d'un eſprit d'orguëil, dans ceux-là d'un fond de libertinage. Que nous prêche au contraire l'exemple de Jeſus-Chriſt ? une dépendance entiere de Dieu. Tel eſt le premier fruit que nous devons retirer de cette ſolemnité. *Je ne ſuis pas à moi*, mais à Dieu ; donc je ne dois vivre que pour Dieu. C'eſt dans cet eſprit que tout chrétien a dû ſe preſenter aujourd'hui devant les Autels pour faire à Dieu un ſacrifice parfait de lui même. p. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168.

2. Comme ſource de tous les biens. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers nez en mémoi-

re du bienfait ſignalé qu'ils avoient reçû, lorſque Dieu, pour les délivrer de l'eſclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une ſeule nuit tous les premiers nez d'Egypte. Et Jeſus-Chriſt qui étoit la fin & le conſommateur de la loi, eſt aujourd'hui offert comme premier né de tout le genre humain, en action de graces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De ſorte que ce Sauveur des hommes eſt 1. le modelle de notre reconnoiſſance envers Dieu: 2. le ſupplément de notre reconnoiſſance envers Dieu: 3. la perfection de notre reconnoiſſance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnoiſſance, quelle eſt notre ingratitude? Nous méconnoiſſons les bienfaits de Dieu, & nous en abuſons. Cependant nous lui en rendons compte; & s'ils ne ſervent pas à notre ſanctification, ils ſerviront à notre damnation. p. 168. 169. 170. 171. 172. 173.

3. Comme vengeur du peché, Jeſus-Chriſt eſt offert à Dieu comme la victime du peché, & c'eſt ici, auſſi bien que dans ſa circonciſion, qu'il paroît ſous la forme de pecheur, ou qu'il ſe ſubſtituë en la place des pecheurs. Du reſte cette oblation de Jeſus-Chriſt ne nous diſpenſe pas du devoir de la pénitence. Au contraire elle doit nous y exciter, en nous faiſant voir combien Dieu haït le peché, & juſqu'à quel point il doit êtrre haï & puni par nous-mêmes. Mais c'eſt ce que nous ne voulons point comprendre. p. 173. 174. 175. 176.

II. Partie. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes. Rien de plus néceſſaire que cette connoiſſance de nous-mêmes; & en particulier rien de plus utile que la connoiſſance de

notre vraye grandeur. Or ce myſtere nous découvre, 1. notre excellence, 2. notre dignité. p. 176. 177. 178.

1. Notre excellence, c'eſt-à-dire, ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant J. C. livré pour nous? Voilà, homme, ce que votre ame & votre ſalut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre votre ſalut & le ſang d'un Dieu, entre votre ame & la vie d'un Dieu, entre vous-même & la perſonne d'un Dieu. Cela ſuppoſé, quel eſt notre aveuglement d'abandonner le ſoin de cette ame & de ce ſalut! Le Fils de Dieu diſoit autrefois; quel échange l'homme donnera-t-il pour ſon ame? mais nous pouvons bien dire à preſent: pour quel échange l'homme ne donneroit-il pas ſon ame, & ne la donne-t-il pas tous les jours? Or c'eſt ce prodigieux aveuglement que Jeſus-Chriſt eſt venu guerir. p. 178. 179. 180. 181. 182. 183.

2. Notre dignité, c'eſt-à-dire, ce que nous ſommes par la vocation & par la prédeſtination de Dieu. Car en conſéquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en ſe preſentant pour nous, nous appartenons ſpécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'eſt un eſclavage qui nous humilie; mais appartenir à Dieu, c'eſt un état de liberté qui nous releve en nous dégageant de la ſervitude du monde & de l'enfer. Deux conſéquences que tiroit l'Apôtre de ce principe: *Empti eſtis pretio magno*, vous avez été achetez à un grand prix. 1. Glorifiez donc Dieu, & portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jeſus-Chriſt. 2. Ne

vous engagez donc plus dans la ſervitude des hommes. Servitude ſi pernicieuſe pour le ſalut, & même ſi dure pour la vie preſente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'Evangile de ce jour : *Sanctum Domino vocabitur.* Car ſelon le ſens qu'elle exprime, nous ſommes chacun le Saint du Seigneur, c'eſt-à-dire, que nous ſommes totalement dévoüez au Seigneur. p. 183. 184. 185. 186. 187. 188.

COMPLIMENT AU ROI. p. 188. 189. 190.

Autre Sermon ſur la Purification de la Vierge. *page* 191.

SUJET. *Le tems de la Purification de Marie étant accompli ſelon la loi de Moyſe, ils porterent l'enfant à Jeruſalem pour le preſenter au Seigneur.* C'eſt ainſi que nous devons nous preſenter nous-mêmes à Dieu. p. 191. 192. 193.

DIVISION. Jeſus-Chriſt ſe preſente à Dieu pour reconnoître & pour honorer le domaine de Dieu. Domaine eſſentiel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt par une ſincere oblation de nous-mêmes, 1. partie. Domaine univerſel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt par une entiere oblation de nous-mêmes, 2. partie. Domainè éternel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une prompte oblation de nous-mêmes, 3. partie. p. 193. 194.

I. PARTIE. Domaine eſſentiel que nous devons reconnoître, comme Jeſus-Chriſt, par une ſincere oblation de nous-mêmes. De tous

les tributs que nous devons à Dieu comme au ſouverain Seigneur, celui par où nous diſtinguons Dieu comme Dieu, c'eſt cette oblation de nous-mêmes. Car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu. Voilà l'important devoir que Jeſus-Chriſt nous enſeigne dans ce myſtere. Il ſçait que le domaine de Dieu ſon Pere a été violé, & il en vient réparer la gloire : comment ? en s'offrant lui-même. Mais que ſert de nous offrir ainſi nous-mêmes, puiſque nous appartenons déjà eſſentiellement à Dieu en qualité de créatures ? Il eſt vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la néceſſité inſéparable de notre être : mais comme il nous a faits libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuſte & criminel de notre volonté. Or il veut qu'en nous preſentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déja néceſſairement. Voilà ce qui fait en quelque ſorte la perfection de ſon domaine ; ce qui fait ſa gloire & la notre. p. 194. 195. 196. 197. 198. 199.

Qu'eſt-ce proprement que nous-mêmes, & qu'entendons-nous par nous offrir nous-même ? c'eſt offrir notre cœur qui eſt comme notre premier né. Dieu veut l'avoir : il *en eſt* jaloux, & il le mérite bien. Serons-nous aſſez injuſtes pour le lui refuſer ? Nous lui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur : mais par le peché nous le lui avons ravi : & pourquoi ? pour une paſſion qui nous dominoit. Faiſons-lui le ſacrifice de cette paſſion, & il nous comblera de ſes graces. p. 200. 201. 202. 203. 204.

Vous me direz : mais cette paſſion eſt cri-

minelle; comment donc l'offrir à Dieu? Voici le miracle, c'eſt de la grace : que ce qui nous rend criminels, ſert à nous ſanctifier par le ſacrifice que nous en faiſons. Ainſi il faut ou que nous ſoyons ſaints pour nous offrir à Dieu, ou qu'en nous offrant à Dieu, nous devenions ſaints. Car nous le devenons en effet, puiſque s'offrir à Dieu ſincerement & de bonne foi, c'eſt ſe ſanctifier. Il n'en eſt pas ainſi à l'égard des Grands : on peut ſe donner à eux, & n'en être pas meilleur. A quel autre maître dois-je donc plûtôt me conſacrer qu'à Dieu? p. 204. 205. 206. 207. 208. 209.

II. Partie. Domaine univerſel que nous devons reconnoître comme Jeſus-Chriſt, par une entiere oblation de nous-mêmes : car le mérite de la religion, dit ſaint Ambroiſe, eſt de faire à Dieu l'oblation de ſoi-même dans une étenduë proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jeſus-Chriſt s'offre à ſon Pere ſans réſerve, & juſqu'à s'engager même à lui ſacrifier tout ſon ſang & ſa vie. Et ſi nous voulons uſer de réſerve avec Dieu, c'eſt que nous ne connoiſſons point encore aſſez bien le domaine de Dieu d'une part, & de l'autre la tyrannie du monde; le domaine de Dieu, de qui tout dépend; la tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui ſacrifie tout, & pour qui en effet nous n'épargnons rien. p. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216.

Avons-nous jamais bien pénétré le ſens de ces paroles que Dieu dit à Moyſe, & ſur quoi eſt fondée la cérémonie de ce jour, *Mea ſunt omnia*, tout eſt à moi? tout eſt à Dieu, parce qu'il eſt l'auteur de tout, parce qu'il eſt le conſervateur de tout, parce qu'il diſpoſe de

tout. De-là apprenons comment nous devons être à Dieu ; & toutefois comment y sommes-nous ? nous occupons-nous de lui ? agissons-nous pour lui ? nous soûmettons-nous à lui & à ses ordres ? p. 216. 217. 218. 219. 220. 221.

Vouloir retenir quelque chose & le refuser à Dieu, c'est n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout : & ne le pas aimer de cet amour de préférence, c'est se rendre indigne de sa grace. Voilà ce qui arrête tant de conversions. Un pecheur voudroit se donner à Dieu ; mais ce qui le retient, & ce qui fait évanoüir tous ses projets, ce n'est souvent qu'un seul point. Disons à Dieu comme David : *Lætus obtuli universa* : c'est avec joye, Seigneur, que je vous offrirai toutes choses, pourquoi ? *Tu dominaris omnium* ; c'est que toutes choses vous appartiennent. p. 221. 222. 223. 224. 225.

III. Partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes. En consequence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment où nous ne devions être à Dieu, puisqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où saint Thomas conclut que l'homme dès le premier instant qu'il connoit Dieu, est obligé de l'aimer & de s'élever vers lui. Et c'est en ce sens que saint Augustin disoit à Dieu : *Beauté si ancienne, je vous ai aimé trop tard.* C'est encore par cette régle que les Prophetes ne demandoient pas moins à l'homme, qu'une éternité de culte & d'adoration : c'est-à-dire, un culte de toute la vie. p. 225. 226. 227. 228.

Jesus-Christ nous donne là-dessus un grand exemple. Dès sa plus tendre enfance il se presente à son Pere. Mais nous, nous voulons être à Dieu, quand? toûjours pour l'avenir, & jamais pour l'heure presente. Est-ce là honorer Dieu; ou n'est-ce pas l'outrager? Mais que fera-t-il; il nous mépriſera à son tour, & il nous privera de sa grace; en sorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néanmoins ne doit pas desesperer ceux qui jusques à present ont passé de longues années sans se donner à Dieu: car il y en a eu après tout, qui malgré d'aussi longs retardemens, ont été appellez & reçus de Dieu. Mais aussi comme il y en a plusieurs à qui Dieu n'a pas fait la même misericorde, c'est ce qui doit instruire & saisir de frayeur ceux qui, dans un âge moins avancé, sont en état de consacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne differons donc pas: mais offrons-nous, comme Jesus-Christ, de bonne heure & par Marie, p. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238.

COMPLIMENT AU ROY. 238. 239. 240.

Sermon sur l'Assomption de la Vierge. *pag.* 241.

SUJET. *Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* Ce mystere de l'Assomption de Marie est par excellence le mystere de sa gloire: mais si nous sçavons bien nous l'appliquer & en profiter, il n'est pas moins le mystere de notre esperance. p. 241. 242.

DIVISION. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie; l'une regarde les moyens par où elle y est parvenuë, & l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Or voyons, pour nous garentir de la premiere erreur, quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, 1. partie. Voyons, pour nous préserver de la seconde, quelle est la mesure du pouvoir de Marie, 2. partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois & regler notre esperance. p. 243. 244. 245.

I. PARTIE. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, c'est-à-dire, pourquoi Marie est elle aujourd'hui glorifiée dans le ciel? Est-ce parce qu'elle a été Mere de Dieu? non: mais 1. parce qu'elle a été obéissante & fidelle à Dieu, 2. parce qu'elle a été humble devant Dieu p. 245. 246.

1. Parce qu'elle a été obéissante & fidelle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsque cette femme de l'Evangile lui ayant dit, *Bien-heureux le sein qui vous a porté*, il lui fit cette réponse; *Mais plûtôt, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu & qui la mettent en pratique*. Par où il donnoit à entendre, reprend S. Augustin, que c'étoit l'obéissance & la fidelité de Marie qui faisoit son bonheur, & non pas la maternité divine. Or ce qui faisoit alors le bonheur de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été mere de Dieu, c'est un bonheur qu'a reçû Marie: mais avoir été fidelle à Dieu, c'est un mérite; & Dieu dans sa Mere même ne couronne que le mérite. p. 246. 247. 248. 249.

2. Parce qu'elle a été humble. C'est en ce

ſens que ſaint Ambroiſe prend ces paroles de Marie : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Parce que le Seigneur a jetté les yeux ſur la baſſeſſe de ſa ſervante, & qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faiſoit ; pour cela, & pour cela ſpecialement, elle ſera beatifiée. Les Anges, dit S. Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'épouſe : *Quæ eſt iſta ?* qui eſt celle-ci ? mais on eût bien pû leur répondre ce que S. Paul diſoit du Fils de Dieu : *Quod autem aſcendit, quid eſt, niſi quia & deſcendit ?* elle eſt élevée, parce qu'elle s'eſt abbaiſſée. p. 249. 250. 251. 252. 253.

Voilà encore une fois ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie, ſans conſiderer en aucune ſorte qu'elle étoit ſa Mere : pourquoi ? parce qu'en la couronnant il n'agiſſoit ni en fils, ni en homme, mais en Dieu & en Juge ſouverain. Ainſi l'avoit-il déja traitée par avance aux noces de Cana, & en d'autres occaſions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que ſa maternité a contribué à ſa béatitude ; comment ? en ce qu'elle a eû comme Mere de Dieu, de plus grandes graces dont elle a rempli la meſure par ſa fidelité : en ce que ſa maternité a rehauſſé le prix de ſon humilité. Mais toûjours eſt-il vrai que la cauſe prochaine de la béatitude de Marie, n'a point été ſa maternité divine, & que ç'a été ſeulement ſa fidelité d'une part, & de l'autre ſon humilité. p. 253. 254. 255. 256.

Puiſſans motifs, 1. pour exciter notre eſperance ; Marie ne parvient à la gloire que par

le même chemin qui nous eſt ouvert à tous, 2. pour nous inſpirer un ſaint mépris de tout ce qui s'appelle diſtinction & grandeur dans le monde ; ce n'eſt point par là que nous mériterons la gloire du ciel : 3. pour nous faire même peu compter ſur certaines graces, quoique d'un ordre ſurnaturel, à moins qu'elles ne ſoient ſoûtenuës par la ſainteté de notre vie. p. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262.

II. PARTIE. Quel eſt dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous ſecourir ? Il eſt certain que nous pouvons ſûrement & utilement invoquer la mere de Dieu : car on s'adreſſoit bien à elle lorſqu'elle étoit ſur la terre, & l'on employoit bien ſa médiation auprès de Jeſus-Chriſt pour obtenir de lui des graces : maintenant qu'elle eſt dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins? 1. Eſt-ce qu'elle ne voudroit plus s'intereſſer pour nous ? mais dans le ciel, ſa charité eſt plus ardente que jamais. 2. Eſt-ce qu'elle ne peut plus nous ſecourir ? mais dans l'état de ſa gloire, ſeroit-elle moins puiſſante qu'elle ne l'étoit parmi nous, & dans ce lieu d'exil ? 3. Eſt-ce qu'elle ne connoît plus nos beſoins, & qu'elle n'entend plus nos prieres ? mais les Anges à qui Dieu a *confié* nos perſonnes, nous entendent bien. 4. *Eſt-ce* que l'uſage de l'invoquer bleſſe l'honneur de Dieu? erreur pitoyable : car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grace ; mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie, & ce droit de recourir à elle eſt un des plus fermes appuis de notre eſperance. Nous avons dans cette Vierge, 1. une avocate toute puiſſante auprès de ſon Fils qui eſt notre juge :

&

& quand nous l'appellons toute puiſſante, ce n'eſt pas à dire qu'elle ſoit au deſſus de ſon Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui, & par la préeminence de ſa dignité, & par le mérite de ſa perſonne. 2. Une Mere de miſericorde pour les pecheurs, puiſque c'eſt aux pecheurs mémes qu'elle eſt en quelque maniere redevable de toute ſa gloire. p. 262. 263. 264. 265. 266.

Voilà notre eſperance : mais quel en eſt l'abus ? c'eſt que nous oſons nous promettre de la protection de Marie, 1. des graces chimeriques & impoſſibles ; 2. des graces poſſibles, mais miraculeuſes ; 3. des graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous ſanctifier & beaucoup plus capables de nous pervertir : 4. des graces ſelon notre goût & les deſirs corrompus de notre cœur. Or ce n'eſt point pour cela que la Mere de Dieu eſt puiſſante. Eſperons en elle, mais que notre eſperance ſoit juſte & reglée. p. 268. 269. 270. 271.

PRIERE A LA VIERGE p. 271. 272. 273. 274.

Autre Sermon pour la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, ſur la dévotion à la Vierge. *p.* 275.

SUJET. *Jeſus entra dans une bourgade, & une femme le reçût dans ſa maiſon.* Cette femme ſelon le ſens que l'Egliſe donne à l'Evangile de ce jour, c'eſt Marie qui recût dans ſes chaſtes entrailles le Fils de Dieu : & c'eſt elle même auſſi qui eſt aujourd'hui reçuë par cet homme-Dieu dans le ſéjour de la gloire. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pom-

pe elle entre dans le ciel, mais voions quelle doit être ſur la terre notre dévotion envers cette glorieuſe Mere. p. 275. 276. 277.

DIVISION. Trois devoirs en quoi conſiſte la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieuſement, 1. partie: l'invoquer, mais l'invoquer efficacement, 2. partie: l'imiter, & l'imiter religieuſement, 3. partie. p. 277. 278.

I. PARTIE. Honorer Marie, mais l'honorer judicieuſement. S'il peut y avoir parmi les perſonnes adonnées au ſervice de la Vierge quelques dévots indiſcrets, il faut auſſi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui cenſurent les dévots de la Vierge des cenſeurs indiſcrets. Ils ſe ſont plaints, 1. qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité: 2. qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, ſur tout ceux de médiatrice & de réparatrice: 3. qu'on lui attribuoit de nouveaux privileges, qui ne nous étoient revelez ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons ces plaintes : & de là même tirons des regles ſûres pour honorer diſcrettement la Reine du ciel. p. 278. 279. 280. 281.

1. On s'eſt plaint que les dévots de Marie l'honoroient comme une divinité. Mais graces à la providence, l'Egliſe de Jeſus-Chriſt n'avoit pas beſoin de l'avis prétendu ſalutaire qu'on a voulu nous donner là deſſus. Car ce n'eſt point à Marie que nous offrons comme à Dieu, des ſacrifices. Nous l'honorons d'un culte inferieur à celui de Dieu; mais ſuperieur à tout autre que celui de Dieu, & c'eſt l'honorer judicieuſement. p. 281. 282. 283.

2. On s'eſt plaint que les dévots de Marie lui donnoient des titres d'honneur qui ne lui appar-

tenoient pas, ſur tout ceux de médiatrice & de réparatrice. Mais puiſqu'elle eſt Mere de Dieu y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne? Et en particulier, S. Bernard ne l'appelle-t-il pas expreſſément médiatrice & réparatrice, & ne témoigne-t-il pas que de ſon tems, c'étoit ainſi que toute l'Egliſe l'appelloit? Or c'eſt encore honorer judicieuſement la Vierge, que de lui attribuer les qualités que toute l'Egliſe lui attribuë. Il n'y a qu'un médiateur de redemption qui eſt Jeſus-Chriſt; mais il y a d'autres médiateurs d'interceſſion, & Marie, entre ceux-cy, ne doit-elle pas avoir la premiere place? p. 283. 284. 285. 286.

3. On s'eſt plaint du zéle que font paroître les dévots de Marie à défendre certains privileges qu'ils reconnoiſſent en elles : privileges de grace dans ſon immaculée conception, privileges de gloire dans ſa triomphante aſſomption. Mais raiſonnons toûjours ſur le même principe: de tous les privileges, qui ſans préjudicier aux droits de Dieu, ſervent à rehauſſer l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un ſeul que nous puiſſions raiſonnablement lui conteſter? n'eſt-ce pas aſſez que ce ſoient des privileges reconnus par les plus ſçavans hommes de l'Egliſe, authoriſez par la créance commune des fidelles, appuyez au moins ſur les plus fortes conjectures & les témoignages les plus ſolides? Or tels ſont les privileges que nous honorons dans Marie : & c'eſt par là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le miniſtere de la parole de Dieu, ſoit aujourd'hui néceſſaire pour maintenir le culte que nous rendons à la plus ſainte des Vierges? mais malgré tous les efforts de l'héreſie, le culte de Marie a ſubſiſté, & il ſubſiſtera. p. 286. 287. 288. 289.

II. PARTIE. Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puiſque l'Egliſe a défini que nous pouvons invoquer les Saints; & que d'ailleurs il eſt certain que cette Mere de Dieu a toute la miſericorde & tout le pouvoir néceſſaire pour nous aider de ſon ſecours. C'eſt ainſi que les Peres ont raiſonné. Non-ſeulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons, pourquoi? pour nous conformer à l'Egliſe, pour nous attirer la grace, pour nous procurer contre les dangers du monde une puiſſante protection, pour aſſurer notre ſalut. Mais le point eſt d'invoquer cette Vierge efficacement, c'eſt-à-dire, de telle ſorte qu'elle puiſſe agréer nos prieres, & que nous ne l'invoquions pas en vain. Surquoi il y a deux extrêmités à éviter: 1. trop de confiance dans la protection de Marie: 2. trop peu de confiance dans cette même protection. p. 289. 290. 291. 292. 293.

1. Trop de confiance. Car nous lui faiſons quelquefois des prieres préſomptueuſes, & par là injurieuſes à Dieu, indignes de la Mere de Dieu, & pernicieuſes pour nous-mêmes. Or de telles prieres ne peuvent être efficaces. p. 293. 294. 295.

2. Trop peu de confiance. Il ſemble à *entendre* parler les cenſeurs du culte de la Vierge, qu'un pecheur dans l'état de ſon peché, ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'eſt pas actuellement contrit & pénitent, & parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais ſans être actuellement contrit & pénitent, ne peut-il pas demander par l'interceſſion de Marie la grace de la pénitence? & ſans avoir actuellement l'amour de Dieu, ne peut-il pas le deſirer & l'ob-

tenir par Marie ? Dans un ſiécle où nous voyons tant d'ames s'égarer & ſe pervertir, ne leur fermons pas les voyes du retour & du ſalut. Or une de ces voyes les plus aſſurées, c'eſt une ſincere confiance en Marie. p. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301.

III. PARTIE. Imiter Marie, 1. ce que nous devons imiter dans Marie; 2. pourquoi nous le devons imiter. p. 301. 302.

1. Ce que nous devons imiter dans Marie, c'eſt ſa ſainteté : 2. la plénitude de ſa ſainteté : 3. la perfection de ſa ſainteté : 4. la perſeverance & la fermeté invariable de ſa ſainteté. p. 302. 303. 304. 305. 306. 307.

2. Pourquoi nous le devons imiter : pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui poſſeſſion. C'eſt par le ſecours de cette Vierge que nous pouvons imiter ſes exemples. Addreſſons nous à elle pour cela ; dévouons-nous à elle comme un de nos Rois & faiſons une profeſſion publique de notre dévoûement. p. 307. 308. 309. 310. 311.

PRIERE A LA VIERGE. 311. 312.

Sermon pour la Fête de tous les Saints. *pag.* 313.

SUJET. *Dieu eſt admirable dans ſes Saints.* Admirable dans leur prédeſtination, dans leur vocation, dans toute l'œconomie de leur ſalut, dans leur béatitude & dans leur gloire. Mais n'en demeurons pas là : car il y a des choſes qui doivent encore plus nous toucher. p. 313. 314.

DIVISION. Dieu eſt admirable de nous avoir

donné les Saints pour interceſſeurs & pour patrons, 1. partie. Admirable de nous avoir propoſé les Saints pour modelles & pour exemples. 2. partie. p. 314. 315. 316.

I. Partie. Admirable de nous avoir donné les Saints pour interceſſeurs & pour patrons : pourquoi ? 1. parce qu'en cela Dieu nous découvre viſiblement les tréſors de ſa ſageſſe & de ſa providence ; 2. parce que la gloire des Saints en eſt infiniment relevée ; 3. parce que nous y trouvons de très grands avantages pour notre ſalut. p. 316.

1. Dieu en nous donnant les Saints pour patrons, nous découvre viſiblement les tréſors de ſa ſageſſe & de ſa providence : car c'eſt ainſi qu'il établit le plus bel ordre & la ſubordination la plus parfaite qu'il puiſſe y avoir entre les hommes. Nous dépendons des Saints, & notre dépendance nous eſt aimable, parce que nous ſçavons que les Saints s'intereſſent en notre faveur. Leur élevation au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaiſantes pour nous ; & au lieu d'exciter notre jalouſie, elle nous inſpire une reconnoiſſance affectueuſe pour eux. De plus, c'eſt ainſi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une ſainte correſpondance entre l'Egliſe triomphante dans le ciel, l'Egliſe militante ſur la terre, & l'Egliſe ſouffrante dans le purgatoire. p. 316. 317. 318. 319.

2. La gloire des Saints en eſt infiniment relevée. En effet, nous apprenons de là quel eſt le pouvoir des Saints : & s'ils ſont ſi puiſſans pour les autres, quels tréſors de gloire ne poſſedent-ils pas pour eux-mêmes ? Quelle gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, & des médiateurs à qui Dieu accorde tout. C'eſt par là mê-

me encore que Dieu nous engage à les honorer nous-mêmes : en ſorte qu'ils ont tout à la fois, & les honneurs du ciel, & les honneurs de la terre. p. 319. 320. 321. 322. 323.

3. Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre ſalut. Les Saints prient pour nous, & comme leurs prieres ſont plus efficaces que les notres, elles contribuent dans un ſens à notre ſalut plus que les notres. Plus efficaces, dis-je, que les notres, ſoit par la dignité des Saints plus relevée, ſoit par leur charité plus epurée, ſoit par leur attention beaucoup plus conſtante & plus fixe, enfin par leur ferveur beaucoup plus ardente. Auſſi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les ſalutaires effets de leur protection. p. 323. 324. 325. 326.

Mais comment répondons-nous à leurs ſoins ? Nous les deshonorons ſur la terre, nous violons les temples que l'Egliſe a érigez ſous leur nom, nous prophanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grace de reprocher aux hérétiques de notre ſiécle, le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints ? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoûtons un autre qui eſt l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prieres abominables, qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices. Ne parlons point de ces prieres mondaines & intereſſées qu'on fait aux Saints pour des biens temporels, ſans jamais leur demander des biens ſpirituels. Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prieres même en apparence les plus religieuſes, c'eſt que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, ſelon les régles de ſa ſageſſe ne veut pas nous accorder, & ce qu'il n'eſt pas

à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons, & du reſte comptant ſur leur interceſſion, nous prétendons vivre ſans vigilance, ſans pénitence, ſans gêne. Souvenons-nous que ſi les Saints ſont puiſſans auprès de Dieu, ils ne le ſont pas au préjudice de Dieu même, & de ce que nous lui devons, & prenons garde qu'au lieu d'être nos protecteurs, ils ne deviennent nos témoins & nos juges. p. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333.

II. PARTIE. Admirable de nous avoir propoſé les Saints pour modelles & pour exemples. Car cet exemple des Saints opere en nous trois merveilleux effets. 1. Il nous perſuade la ſainteté. 2. Il nous adoucit la pratique de la ſainteté. 3. Il nous ôte tout pretexte par où nous pourrions nous défendre d'embraſſer la ſainteté. p. 333. 334.

1. L'exemple des Saints nous perſuade la ſainteté : comment? en nous faiſant comprendre d'une ſimple vûë toute la perfection & tout le mérite de la ſainteté. Car qu'eſt-ce qu'un Saint? c'eſt une idée réelle, viſible, palpable & ſubſtantielle de toute la ſainteté Evangelique; & Dieu en nous le montrant, nous dit, *Inſpice & fac ſecundùm exemplar*: regarde & conforme-toi à ce modelle. Or il n'eſt pas poſſible de voir la ſainteté, je dis la vraye ſainteté, *telle* qu'elle a été dans les Saints, ſans l'eſtimer: cette eſtime en fait naître l'amour & le déſir; & nous inſpirer ces ſentimens à l'égard de la ſainteté, n'eſt-ce pas nous la perſuader? L'exemple de Dieu n'étoit pas propre à faire ſur nous le même effet. Car outre que Dieu eſt inviſible, il n'eſt pas ſaint de la maniere que nous devons l'être : notre ſainteté doit conſiſter dans

la pénitence, dans la ſoumiſſion, &c. & tout cela ne peut convenir à Dieu. Il falloit donc qu'il nous propoſât des hommes comme nous, & de même nature que nous. Or c'eſt ce qu'il a fait. C'eſt par de ſemblables exemples que l'illuſtre Matathias confirma ſes enfans dans le culte du Seigneur, & c'eſt dans le même deſſein que l'Egliſe a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des Saints. p. 334. 335. 336. 337. 338. 339.

2. L'exemple des Saints nous adoucit la pratique de la ſainteté: car il nous apprend, 1. qu'il n'y a rien d'impoſſible dans la ſainteté, puiſqu'il n'y a rien que les Saints n'ayent pû, & qu'ils n'ayent ſoûtenu; 2. qu'il n'y a rien même de ſi difficile qui ne puiſſe nous devenir agréable, puiſque les Saints y ont trouvé & goûté les plus pures douceurs. Ces penſées réveillent notre courage, & le courage facilite tout. p. 339. 340. 341. 342. 343.

3. L'exemple des Saints nous ôte tout pretexte par où nous pourrions nous défendre d'embraſſer la Sainteté. Détail de divers pretextes que l'exemple des Saints détruit: ils pouvoient les alleguer auſſi bien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre, quand Dieu dans ſon jugement dernier nous demandera compte de l'affreuſe difference qui paroîtra entre leur vie & la notre? p. 343. 344. 345. 346.

COMPLIMENT AU ROI. p. 347. 348.

Autre Sermon pour la Fête de tous les Saints. *pag.* 349.

SUJET. *Les disciples de Jesus-Christ s'étant appprochez de lui, il se mit à les enseigner.* Que leur enseignoit ce divin Maître? la science des Saints. p. 349. 350.

DIVISION. Les Saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion, 1. partie. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition, 2. partie. Les Saints par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion, 3. partie. Telle a été la science des Saints, & telle doit être la notre. p. 351. 352.

I. PARTIE. Les Saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion. 1. Ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition. 2. Ils se sont sanctifiez jusques dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté. 3. Par le moyen même de la pénitence ils ont acquis la sainteté dans les conditions, où ils s'étoient engagez sans avoir consulté Dieu, & où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer. p. 353. 354.

1. Ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition; mais ils s'en sont tenus à la maxime de saint Paul, quand il disoit aux Corinthiens: que chacun travaille à se sanctifier dans l'état & selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a embrassé la Foi. Car voilà le sens de ce passage: *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum.* Ainsi les Saints sans

ſe déranger & ſans ſe déplacer, ont accordé la ſainteté les uns avec la grandeur, & les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, & les autres avec la pauvreté, &c. Or ce qu'ils ont fait lorſqu'ils étoient à ma place, pourquoi ne le ferois-je pas comme eux ? N'y va-t-il pas de tout mon interêt ? p. 354. 355. 356.

2. Ils ſe ſont ſanctifiez juſques dans les conditions qui ſemblent les plus oppoſées à la ſainteté. Combien ſe ſont ſanctifiez au milieu de la Cour? Combien ſe ſont ſanctifiez dans la profeſſion des armes ? C'eſt donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être ſaint : erreur, qui ne ſert qu'à nous décourager ; au lieu que la penſée qu'on peut ſe ſanctifier dans ſon état, donne de la confiance & anime. C'eſt encore une autre erreur de ſe perſuader, qu'on ſeroit plus à Dieu, & qu'on y pourroit plus être dans une condition moins expoſée. Car celle où Dieu vous a appellé, eſt celle où il vous a préparé plus de graces, & par conſéquent la plus ſûre pour vous. Voilà ce qui a fixé les Saints. p. 356. 357. 358. 359. 360. 361.

3. Ils ſe ſont ſanctifiez par le moyen de la pénitence, dans les conditions même où ils s'étoient engagez ſans avoir conſulté Dieu, & où le ſeul mouvement de leurs paſſions les avoit fait entrer. Ne pouvant plus ſortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une reſſource à leur malheur ; & ç'a été de pleurer devant Dieu, & de réparer par une vie plus auſtere, plus exemplaire, plus réguliere, le crime de leur imprudence. C'eſt ainſi que les Saints ont ſçû accorder leur condition & leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté ; mais en peut-il trop coûter pour acquerir une ſcience ſi ſalutaire ? p. 361. 362. 363.

II. PARTIE. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition. Ce que Salomon disoit de la sagesse en demandant à Dieu qu'elle travaillât toûjours avec lui, les Saints l'ont pensé de la religion. Elle leur a servi, 1. pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette, 2. pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. p. 363. 364.

1. Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette. Il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger : mais les Saints en conformant leur condition à leur religion, s'en sont préservez. Sans cela la prospérité les eût ébloüis, l'abondance les eût corrompus : mais parce qu'ils s'étoient fait de leur religion comme une armure divine pour se défendre de toutes les tentations, rien ne les a pû pervertir, & voilà ce que les payens ont même reveré. Or puisque je professe la même religion, pourquoi n'en fais-je pas le même usage ? p. 365. 366. 367. 368. 369.

2. Ils se sont servis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs penibles & mortifians, & *sans la* religion les Saints auroient pris seulement de leurs conditions ce qu'il y avoit d'utile & de commode, & se seroient déchargez du reste : mais parce qu'ils agissoient par principe de religion, ils ont satisfait à tout, & en y satisfaisant, leur religion leur à tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos Saints, ô mon Dieu, & que la science de vos Saints est profonde & sublime ! p. 369. 370. 371 372.

III. PARTIE. Les Saints par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition, 1. de puissans motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion : 2. des moyens de glorifier Dieu, & d'honorer leur religion : 3. des croix, dont ils ont fait la matiere de leur pénitence & des sacrifices qu'ils ont eû le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. p. 372. 373.

1. Des motifs pour exciter à la pratique de leur religion. Ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde, ne suffisoit-il pas pour leur apprendre ce qu'ils devoient faire à plus forte raison pour Dieu ? 373. 374. 375. 376.

2. Des moyens pour glorifier Dieu & pour honorer leur religion. Combien ont-ils fait pour Dieu de grandes choses, parce que leur condition les mettoit en état de les faire ? Si saint Loüis n'eût pas été Roi, auroit-il porté tant de saintes loix ? auroit-il bâti tant d'hôpitaux ? Cependant sans faire ce que saint Loüis a fait, je trouverai toûjours dans la mediocrité de ma condition de quoi marquer à Dieu mon zéle & de quoi l'honorer. p. 376. 377. 378.

3. Des croix, dont ils ont fait la matiere de leur pénitence & des sacrifices qu'ils ont eû le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. Par là ils ont eû dans les conditions les plus rélevées, & jusques dans les Cours des Princes plus d'occasions de se sanctifier qu'on n'en a par tout ailleurs. Soyons soûmis & patients comme eux : c'est par la patience qu'on parvient à la même gloire qu'eux. p. 378. 379. 380.

COMPLIMENT AU ROY. p. 380. 381. 382. 383.

Sermon pour le jour de la Commemoration des Morts.

page 384.

SUJET. *Je vous dis en verité que l'heure eſt venuë & c'eſt celle-ci, où les Morts entendront la voix du Fils de Dieu, & où ceux qui l'entendront, vivront.* Cette voix du Fils de Dieu, c'eſt la voix de ſon ſang, qui dans le ſacrifice de l'Autel a été aujourd'hui offert à Dieu pour les Morts. Il s'eſt fait entendre à ces ames que la juſtice de Dieu retient dans le purgatoire, & il leur a annoncé l'heureuſe nouvelle de leur délivrance. p. 384. 385. 386.

DIVISION. Ne pas ſecourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'eſt pas perſuadé des peines qu'elles y ſouffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'eſt une conduite auſſi déraiſonnable qu'elle eſt pleine d'erreur, 1. partie. Eſtre perſuadé des peines que ſouffrent les ames du purgatoire, & ne pas travailler à les ſecourir, c'eſt une dureté auſſi criminelle qu'elle eſt contraire à la pieté & aux loix même de l'humanité, 2. partie. Eſtre diſpoſé à ſecourir les ames du purgatoire, & ne ſe ſervir pour cela que de moyens inefficaces, c'eſt un déſordre auſſi commun qu'il eſt déplorable dans le Chriſtianiſme, 3. partie. p. 386. 387. 388.

I. PARTIE. Ne pas ſecourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'eſt pas perſuadé des peines qu'elles y ſouffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'eſt une conduite auſſi déraiſonnable qu'elle eſt pleine d'erreur. Telle eſt néanmoins la conduite des héretiques & de ceux qui par

libertinage entrent ſur ce point dans leurs ſentimens. Conduite où il eſt aiſé de découvrir trois grands défauts. 388. 389.

1. Dans un doute de ſpeculation, ils ſe mettent au hazard de manquer à un des plus importans devoirs de la juſtice & de la charité chrétienne. Car enfin les héretiques malgré eux ſont forcez de reconnoître, que comme ils n'ont point d'aſſûrance qu'il y ait un purgatoire, auſſi n'ont-ils point d'aſſûrance qu'il n'y en ait pas. Or dans un tel doute conclure à ne point prier pour les Morts, eſt-ce une conduite ſage ? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne ſommes pas pour cela certains que ceux d'entre les Morts pour qui nous prions en particulier, y ſoient actuellement : car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toûjours : pourquoi ? parce que, comme dit ſaint Auguſtin, il vaut mieux s'expoſer à faire pour ces ames des prieres ſuperfluës, que de ſe mettre en danger de ne pas faire pour elles des prieres neceſſaires. Ainſi devroient raiſonner les hérétiques. p. 389. 390. 391. 392. 393. 394.

2. Ils ne prient pas pour les Morts, parce qu'ils ne croyent pas le purgatoire : mais tout au contraire ils devroient croire le purgatoire, parce qu'il eſt évident & inconteſtable, qu'il faut prier pour les Morts. Rien de plus ſolidement établi par l'autorité de l'Ecriture, par celle des anciens Conciles & des Peres, par toute la tradition, que la priere pour les Morts. Or s'il faut prier pour les morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conſéquence, les hérétiques nient le principe : & pour le nier, rejettent des livres de l'Ecriture très autentiques, & ne déferent ni aux Conciles, ni aux Peres, ni à la tradition p. 394. 395. 396. 397.

3. De ce qui eſt incertain touchant le purgatoire, il ſe font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque ce ſont certaines peintures ſenſibles & affreuſes qu'on nous en fait. Mais moi ſi j'étois à leur place, je me dirois à moi-même, je ne ſçais point expreſſement où ſouffrent les ames des Morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles ſouffrent, ni comment elles ſouffrent : mais ſans examiner toutes ces circonſtances qui ne ſont point eſſentielles, il me ſuffit de ſçavoir qu'elles ſouffrent, qu'il eſt juſte qu'elle ſouffrent, & que je puis les ſoulager dans leur ſouffrances. Quel bonheur pour nous, Fidelles Catholiques, d'être les enfans d'une Egliſe qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort! p. 397. 398. 399. 400. 401.

II. Partie. Eſtre perſuadé des peines que ſouffrent les ames du purgatoire, & ne pas travailler à les ſecourir, c'eſt une dureté auſſi criminelle qu'elle eſt contraire à la pieté & aux loix mêmes de l'humanité. Elle bleſſe trois interêts differens : 1. l'interêt de Dieu, 2. l'interêt de nos freres, 3. notre propre interêt. p. 401. 402.

1. L'interêt de Dieu : car délivrer une ame du purgatoire, c'eſt procurer un accroiſſement de gloire à Dieu ; c'eſt autant glorifier Dieu, qu'on le glorifie par la converſion des infidelles; c'eſt le glorifier comme Jeſus-Chriſt le glorifia, lorſqu'il deſcendit dans les Limbes pour en tirer les ames des anciens Patriarches; c'eſt pour ainſi dire, tirer Dieu lui-même d'un état violent où il ſe trouve, obligé qu'il eſt de punir des ames qui lui ſont cheres, & qu'il voudroit raſſembler dans ſon ſein. p. 402. 403. 404. 405. 406. 407.

2. L'interêt de nos freres. Ils souffrent, & ce sont nos proches, nos parents, nos amis. p. 407. 408. 409.

3. Notre propre interêt. Autant d'ames que nous délivrons, ce sont autant de protecteurs que nous avons dans le ciel. Mais si nous abandonnons ces ames, Dieu permettra que nous soyons nous mêmes un jour délaissez. p. 409. 410. 411..

III. PARTIE. Estre disposé à secourir les ames du purgatoire, & ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme. On ne laisse pas d'avoir pour les Morts quelque pieté, mais 1. pieté sterile & infructueuse, 2. pieté d'obstentation & de faste, 3. pieté toute Payenne, 4. pieté, qui quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes & sans mérite. p. 411. 412.

1. Pieté sterile & infructueuse, beaucoup de larmes & peu de priere : c'est même sur d'autres qu'on se décharge absolument du soin de prier. p. 412. 413. 414. 415. 416.

2. Pieté d'ostentation & de faste. On ne pense qu'à l'exterieur des devoirs funebres, aux cérémonies d'un deüil, &c. p. 416. 417.

3. Pieté toute payenne. Elle n'a que la chair & le sang pour objet, sans agir dans les vûës de la foi. p. 417. 418.

4. Pieté, qui quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes & sans mérite. On prie, mais sans être en grace avec Dieu. Tout ce que nous faisons alors sont des œuvres mortes pour nous mêmes : faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres ? Exceptons néanmoins de cette regle le sacrifice de la Messe. Indulgence pour les Morts qu'on peut gagner

par la Communion, après s'être purifiez par le Sacrement de la pénitence. p. 418. 419. 420. 421. 422.

Sermon pour l'ouverture du Jubilé.

pag. 423.

SUJET. *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grace de Dieu. Car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture, je vous ai exaucé au tems favorable, & je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce tems favorable, voici ces jours de salut.* Ce tems favorable pour nous, c'est ce tems d'Indulgence & de Jubilé. p. 423. 424.

DIVISION. Ce que c'est que la grace du Jubilé, 1. partie. Ce qui est necessaire pour avoir part à la grace du Jubilé, 2. partie. Ce que doit operer dans nous la grace du Jubilé, 3. partie. p. 425.

I. PARTIE. Qu'est-ce que la grace du Jubilé? c'est proprement la remission de la peine temporelle, qui reste à subir au pecheur, après que son peché lui est pardonné. Il faut distinguer deux choses dans le peché, la coulpe & la peine. La coulpe ne peut être remise que par le Sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite. Mais par une grace speciale, Dieu remet la peine en vertu de l'Indulgence & du Jubilé. p. 425. 426. 427.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la coulpe ou l'offense, sans remettre la peine; & que Jesus-Christ ayant satisfait pleinement pour nous, toute autre satisfaction seroit inutile & diminueroit même le mê-

rite du ſacrifice de la croix. Car 1. Il ne faut que l'exemple de Moïſe & de David, pour nous convaincre que Dieu en pardonnant même le peché, ſe réſerve encore le droit de punir temporellement le pecheur. 2. Il eſt évident par le témoignage de ſaint Paul, que nos ſatisfactions doivent être jointes à celles de Jeſus-Chriſt. *Adimpleo ea quæ deſunt paſſionum Chriſti, in carne mea.* p. 427. 428. 429.

Tenons-nous-en donc toûjours à la même propoſition, que Dieu, par l'indulgence & le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui étoit dûë à nos pechez, & dont l'exacte meſure n'eût pû ſans cela être remplie que par nos ſatisfactions. Ainſi l'Egliſe Catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promeſſe faite à ſaint Pierre : *Tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera délié dans le ciel.* Pouvoir, dont ſaint Paul & les Evêques des premiers ſiécles ont uſé. Pouvoir, par où les Indulgences ſe ſont établies & perpétuées dans le monde chrétien. Il eſt vrai qu'il a pû ſe gliſſer ſur cela des abus dans le Chriſtianiſme : mais outre que l'Egliſe les a corrigez, l'abus même des indulgences eſt une preuve de leur verité & de leur ſainteté : car ſelon Tertullien, on n'abuſe que de ce qui eſt bon, & on ne prophane que ce qui eſt ſaint. p. 429. 430. 431. 432.

Mais en quoi le Jubilé eſt-il différent de ces autres indulgences que nous appellons plénieres ? 1. C'eſt une indulgence beaucoup plus ſolemnelle. 2. C'eſt une indulgence beaucoup plus privilegiée. 3. C'eſt une indulgence beaucoup plus ſûre. Recevons-la donc avec reſpect, avec reconnoiſſance & actions de graces, & avec toute l'obéïſſance de la foi. p. 432. 433. 434. 435. 436.

II. PARTIE. Quelles diſpoſitions ſont néceſſaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé? 1. Etre en état de grace, voilà la diſpoſition habituelle. 2. Accomplir les œuvres preſcrites par la bulle, voilà la diſpoſition actuelle. p. 436.

1. Etre en état de grace : car l'indulgence eſt une faveur qui ne s'accorde qu'aux juſtes & aux amis de Dieu. D'où ſuivent trois conſéquences : la premiere, qu'il faut donc renoncer à tout peché : la ſeconde, qu'il ſuffit donc d'avoir la conſcience chargée d'un ſeul peché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé, & qu'il ſuffit même d'être coupable d'un ſeul peché veniel, qu'on ne déteſte pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute ſon étenduë. La troiſiéme, qu'il faut donc être vrayement contrit & pénitent. De-là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grace du Jubilé. p. 436. 437. 438. 439.

De-là même concluons encore qu'il n'eſt donc pas vrai que l'indulgence, & par conſéquent le Jubilé anéantiſſe la pénitence, ainſi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce ſoit même un relâchement de la pénitence ; puiſque le Jubilé ſuppoſe la pénitence & ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui eſt la converſion du cœur ; & puiſque c'eſt au même tems le motif le plus engageant pour exciter les pecheurs à faire de dignes fruits de pénitence. C'eſt au contraire dans la doctrine des hérétiques, que l'on découvre le relâchement viſible & l'anéantiſſement de la pénitence : car n'eſt-ce pas l'anéantir que de la réduire à un ſimple acte de foi, & de la dépoüiller, comme ont fait les auteurs du ſchiſme, de toutes les

œuvres humiliantes, laborieuſes, & pénibles. P. 439. 440. 441. 442. 443.

2. Accomplir les œuvres preſcrites par la bulle, qui ſont : 1. La confeſſion : 2. L'aumône : 3. Le jeûne : 4. La viſite des Egliſes : 5. Les prieres ordonnées : 6. La communion. Admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien à de telles conditions ſe relâcher de tous ſes droits. P. 443. 444. 445. 446. 447. &c.

III. PARTIE. Que doit operer en nous la grace du Jubilé? le renouvellement interieur de nos perſonnes. Renouvellement qui ne doit conſiſter ni en de vains projets, ni en des idées vagues : mais dans une réformation entiere de nos mœurs. Sans cela le Jubilé n'eſt qu'une pure cérémonie : & que ſera-ce en effet autre choſe pour tant de chrétiens ? on les verra tels après le Jubilé qu'ils étoient auparavant. p. 447. 448. 449. 450.

Mais tous les tems ne ſont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes? oüi ; mais le tems du Jubilé y eſt ſpécialement propre. Car, 1. le Jubilé eſt l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie. 2. Le Jubilé eſt le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie. 3. Le Jubilé eſt l'occaſion la plus avantageuſe pour ce renouvellement de vie. p. 450. 451. 452. 453.

Travaillons donc ſans différer au parfait renouvellement ; & au changement interieur de nos ames, & qu'il ne nous arrive pas comme à l'infortunée Jeruſalem, d'ajoûter à nos autres déſordres, celui de ne pas connoître le tems où Dieu nous viſite, & par-là de mettre le comble à notre réprobation. p. 453. 454.

Fin de la Table.

PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé CLAUDE RIGAUD, *Directeur de notre Imprimerie Royale du Louvre*, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit imprimer & donner au public les *Sermons du P. Bourdaloüe pour l'Avent & le Carême*, *les Myſteres*, *les Panegyriques*, *les Dominicales*, *les Exhortations & la Retraite ſpirituelle*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter ledit Sieur Expoſant & reconnoître ſon zéle. Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes d'imprimer ou faire imprimer leſdits Sermons ci-deſſus ſpecifiez, en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparement, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance : comme auſſi à tous

Imprimeurs, Libraires, & autres d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Sermons ci-deſſus expliquez, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Sieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & cela dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion deſdits Livres ci-deſſus énoncez ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de les expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimez qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Livres ſeront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier deFrance le Sieur Dagueſſeau ; le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir

ledit ſieur Expoſant, ou ſes ayant cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commmencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le treiziéme jour du mois de Fevrier l'an de Grace mil ſept cent vingt-un, & de notre Regne le ſixiéme, *Signé*, Par le Roi en ſon Conſeil. CARPOT, *& ſcellé du grand Sceau de cire jaune.*

Et à côté eſt écrit : *Regiſtré ſur le Regiſtre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 698. N. 755. conformément aux Reglements & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris le 15. Fevrier 1721. Signé*, DELAULNE, *Syndic.*

10450230



10450250

10458230